

BIBLIOTHEQUE

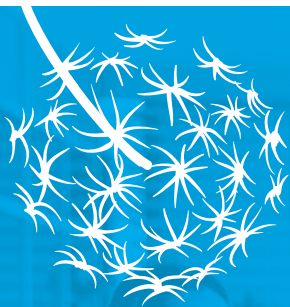
2026.2027

Pages intérieures

...



SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES



01

2026.2027

Renseignements

...



SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES

ROL 001	Rôle et utilisation du carnet	05
ROL 002		
ROL 003		
ROL 004		
REN 001	Renseignements élève	09
REN 003		
REN 004		
REN 005		
REN 006		
REN 007		
REN 008		
ENT 001	Espace numérique de travail	16
RI 001	Règlement intérieur	17
RI 002	Dépôt des signatures	18
EQU 004	Nom des membres de l'équipe éducative	19
EQU 005		
EQU 006		
EQU 007		
EQU 008		
EQU 009		
ECC 001	Zone C	25
ECC 002	Zone C	26
CDC 001	Congés scolaires, groupe, cycles EPS, zone C	27
CDC 002		
CDC 003		
CONGA	Congés scolaires zone A	30
CONGB	Congés scolaires zone B	31
CONGC	Congés scolaires zone C	32
REU 001	Réunions importantes	33
MDL/EPS 001	Associations, cycles EPS	34
GR/FSE 001	Groupes, Clubs, FSE	35
PLAN 001	Planning des DST et des PFMP	36
CLUB 001	Clubs et UNSS	37
PAEPS 001	Programmation annuelle des activités d'EPS	38
PAEPS 002	Programmation des activités physiques et sportives	39
ORG 001	Organigramme de l'établissement	40
ORG 002		
ORG 003		
ORG 004		
ORG 005		
ORG 006		
ORG 007		
ORG 008		
MAN 001	Fiche de prêt de manuels	48

Rôle du carnet de correspondance

L'objet de ce carnet est :

- **d'assurer** une liaison permanente entre l'Établissement et la Famille ;
- **de renseigner** les parents sur la conduite, le travail et les progrès de leur enfant en leur faisant connaître au jour le jour les appréciations concernant les travaux scolaires ;
- **l'élève** est toujours porteur de ce carnet, et doit le présenter à toute demande de la direction, d'un professeur, d'un conseiller principal d'éducation, d'un assistant d'éducation ou d'un agent ;
- **le carnet** est tenu à jour avec soin par l'élève sous le contrôle de ses professeurs qui peuvent y porter toute observation qu'ils jugent nécessaire concernant le travail ou la conduite ;
- **les parents** sont invités à veiller eux-mêmes à la présentation du carnet et à sa bonne tenue, ils **le regardent chaque soir** et le signent chaque fois que nécessaire. Ils l'utilisent pour correspondre avec les professeurs et doivent remplir, le cas échéant, les bulletins et les avis d'absence.

ABSENCES ET RETARDS

- Les professeurs n'accepteront à leurs cours que les élèves autorisés.
- Tout élève absent doit se présenter à la Vie Scolaire dès son retour à l'Établissement.
- Pour toute absence, les parents doivent prévenir l'Établissement dans les plus brefs délais.

**CE CARNET EST UN DOCUMENT OFFICIEL
QUI DOIT ÊTRE CONSERVÉ EN PARFAIT ÉTAT
SANS AUCUNE SURCHARGE
(collages, dessins, inscriptions, etc...)**

ROL 001



SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES

Rôle du carnet de correspondance

L'objet de ce **carnet** est **d'assurer** une liaison permanente entre l'Établissement et la Famille.

L'ÉLÈVE EST TOUJOURS PORTEUR DE CE CARNET. Il doit le tenir avec soin et le **faire viser** par ses parents.

Les parents sont invités à veiller eux-mêmes à la présentation du carnet et à sa bonne tenue. Ils le **signent** chaque fois que cela est nécessaire. Ils l'utilisent pour correspondre avec les professeurs et la vie scolaire (absences, retards, rendez-vous...).

**CE CARNET EST UN DOCUMENT OFFICIEL
QUI DOIT ÊTRE CONSERVÉ EN PARFAIT ÉTAT
SANS AUCUNE SURCHARGE**

SOMMAIRE

Renseignements élève	Page 0
Équipe éducative	Page 0
A qui s'adresser	Page 0
Demandes de rendez-vous	Page 0
Règlement intérieur - Chartes - Droit à l'image	Pages 0 à 0
Documents distribués à l'intention des familles	Page 0
Correspondance entre l'établissement et les parents	Pages 0 à 0
Retards en cours	Page 0
Absences des professeurs	Page 0
Modifications exceptionnelles des heures de cours	Page 0
Heures de vie de classe	Page 0
Travail et discipline	Pages 0 à 0
Retenues directes	Page 0
Passages à l'infirmerie	Page 0
Inaptitudes d'E.P.S.	Page 0

ROL 002



Rôle du carnet de correspondance

L'objet de ce carnet est :

- **d'assurer** une liaison permanente entre l'Établissement et la Famille ;
- **de renseigner** les parents sur la conduite, le travail et les progrès de leur enfant en leur faisant connaître au jour le jour les appréciations concernant les travaux scolaires ;
- **l'élève** est toujours porteur de ce carnet, et doit le présenter à toute demande de la direction, d'un professeur, d'un conseiller principal d'éducation, d'un assistant d'éducation ou d'un agent ;
- **le carnet** est tenu à jour avec soin par l'élève sous le contrôle de ses professeurs qui peuvent y porter toute observation qu'ils jugent nécessaire concernant le travail ou la conduite ;
- **les parents** sont invités à veiller eux-mêmes à la présentation du carnet et à sa bonne tenue, ils le **regardent chaque soir** et le signent chaque fois que nécessaire. Ils l'utilisent pour correspondre avec les professeurs et doivent remplir, le cas échéant, les bulletins et les avis d'absence.

Guide pratique

Je suis absent(e)

Mes parents ou tuteurs téléphonent au :

..... à partir de pour donner le motif de mon absence.

Je vais être absent(e)

Je vais au bureau de la Vie Scolaire avec mon carnet de liaison pour fournir le billet d'absence afin de prévenir l'établissement.

J'ai été absent(e)

Je vais au bureau de la Vie Scolaire avec mon carnet de liaison pour fournir le billet d'absence.

Je ne peux pas faire de sport

Je présente au professeur d'E.P.S. le certificat de mon médecin interdisant la pratique du sport et lui seul jugera si je suis dispensé de présence à ce cours. Je présente ensuite mon carnet au responsable de la vie scolaire afin de le faire compléter.

Je dois rattraper mes devoirs

Je demande à un camarade de me transmettre les cours et les devoirs. Je peux également contacter mes professeurs sur Pronote.

**CE CARNET EST UN DOCUMENT OFFICIEL
QUI DOIT ÊTRE CONSERVÉ EN PARFAIT ÉTAT**

ROL 003



MIDS

SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES

Rôle du carnet de correspondance

L'objet de ce **carnet** est d'assurer une **liaison permanente** entre l'Établissement et la Famille.

L'élève est **toujours porteur** de ce carnet. Il doit le tenir avec soin et inscrire toutes les informations destinées à sa famille et **faire viser celles-ci, le jour même**, par ses parents.

Les parents sont invités à veiller eux-mêmes à la présentation du carnet et à sa bonne tenue. **Ils le signent** chaque fois que cela est nécessaire. Ils l'utilisent pour correspondre avec les professeurs et doivent remplir, le cas échéant, les bulletins et les avis d'absence.

Les règles de vie essentielles de l'élève

Annexe du règlement intérieur

À la sonnerie :

1. Je me range sans courir, sans crier, sans chahuter avec mes camarades.
2. Je monte en classe, en rang, selon le parcours imposé par le professeur.
Je rentre en classe quand le professeur nous l'autorise.

Dans la classe :

1. Au début de l'heure, j'attends calmement l'autorisation de m'asseoir.
Je sors mes affaires et je me mets à l'aise pour travailler (sac au sol, blouson et accessoires sur le dos de la chaise).
2. J'écoute attentivement le cours du professeur. J'écris mes leçons proprement.
Je lève la main pour obtenir du professeur l'autorisation de parler, poser une question ou me lever.
3. À la fin de l'heure, quand le professeur l'autorise, je range ma chaise, je jette à la poubelle mes déchets et je sors calmement.

ROL 004



SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES

Rôle et utilisation du carnet

L'objet de ce carnet est d'assurer une **liaison permanente** entre l'établissement et la famille. L'élève est **toujours porteur** de ce carnet. Il doit le tenir avec soin et inscrire toutes les informations destinées à sa famille et **faire viser celles-ci, le jour même** par ses parents.

Les parents sont invités à veiller eux-mêmes à la présentation du carnet et à sa bonne tenue. Ils le signent chaque fois que cela est nécessaire. Ils l'utilisent pour correspondre avec les professeurs et doivent remplir, le cas échéant, les billets d'absences et de retards.

CE CARNET EST UN DOCUMENT OFFICIEL QUI DOIT ÊTRE CONSERVÉ EN PARFAIT ÉTAT SANS AUCUNE SURCHARGE (collages, dessins, inscriptions, etc...)

Renseignements



ALLO ENFANCE
EN DANGER



HARCÈLEMENT OU
CYBERHARCÈLEMENT

Élève _____

NOM : Prénom : Classe :

☐ Demi-pensionnaire ☐ Externe ☐ Interne

Parents - Représentants légaux _____

Parent 1 ou Responsable légal 1

Parent 2 ou Responsable légal 2

NOM : NOM :

Prénom : Prénom :

Tél. portable : Tél. portable :

Tél. travail : Tél. travail :

Courriel : Courriel :

Personne(s) à prévenir en cas d'accident ou de maladie _____

Contact 1 (Lieu de travail) Tél. :

Contact 2 (Lieu de travail) Tél. :

Nom d'un autre contact Tél. :

Nom du Médecin traitant Tél. :

En cas d'accident nécessitant une intervention chirurgicale urgente, nous autorisons l'établissement à prendre toutes les mesures nécessaires.

Dépôt des signatures _____

Les signataires déclarent avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'établissement et des différents renseignements portés sur ce carnet.

Parent 1 ou Responsable légal 1

Parent 2 ou Responsable légal 2

L'élève

SIGNATURE

SIGNATURE

SIGNATURE

REN 001



Renseignements



119
ALLO ENFANCE
EN DANGER



3018
HARCÈLEMENT OU
CYBERHARCÈLEMENT

Élève _____

NOM : Prénom : Classe :

Adresse :

Date et lieu de naissance :/...../.....

Langues vivantes :

☐ Demi-pensionnaire ☐ Externe

Responsable légal 1 _____

NOM : Prénom :

Adresse :

Tél. domicile : Portable :

Courriel :

Responsable légal 2 _____

NOM : Prénom :

Adresse :

Tél. domicile : Portable :

Courriel :

Personne à prévenir en cas d'accident _____

NOM : Prénom :

Téléphone : Portable :

En cas de maladie ou d'accident nécessitant une intervention urgente, nous autorisons l'établissement à prendre toutes les mesures nécessaires.

Assurance _____

Responsabilité civile ☐ OUI ☐ NON Individuelle ☐ OUI ☐ NON

Numéro de police : Compagnie :

Les cases NON étant cochées : nous déclarons refuser d'assurer notre enfant contre les accidents qu'il pourrait subir ou causer au cours de sa scolarité et déclarons assumer les responsabilités, conséquences et tous les risques pouvant résulter de cette décision. (Pour les activités facultatives - voyages, sorties, visites - les élèves doivent être assurés en responsabilité civile et individuelle).

Responsable légal

SIGNATURE

Règlement intérieur _____

Les signataires déclarent avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'établissement et s'engagent à le respecter.

Responsable légal 1

Responsable légal 2

L'élève

SIGNATURE

SIGNATURE

SIGNATURE

☐ Cocher la case correspondante

REN 003



Renseignements

119

ALLO ENFANCE
EN DANGER

3018

HARCÈLEMENT OU
CYBERHARCÈLEMENT

Élève _____

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : Courriel :

CLASSE : ☐ Demi-pensionnaire ☐ Externe

Nom et adresse du responsable légal _____

☐ Père ☐ Mère ☐ Correspondant :

Tél. : Courriel :

Dépôt des signatures _____

Responsable légal

SIGNATURE

L'élève

SIGNATURE

Les signataires déclarent avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'établissement et des différents renseignements portés dans ce carnet.

Assurances _____

☐ Est couvert ☐ N'est pas couvert pour les risques causés aux tiers.

☐ Est couvert ☐ N'est pas couvert pour les accidents lui arrivant.

Association : Récépissé n° :

Compagnie : N° de police :

Personne(s) à prévenir en cas d'accident ou de maladie _____

Contact 1 : Contact 2 :

Adresse : Adresse :

..... Tél. : Tél. :

Lieu de travail : Lieu de travail :

Port. : Port. :

Nom du Médecin traitant : Tél. :

Groupe sanguin : Date du dernier vaccin antitétanique :

Contre-indication médicale :

☐ Cocher la case correspondante

REN 004



Renseignements



119
ALLO ENFANCE
EN DANGER



3018
HARCÈLEMENT OU
CYBERHARCÈLEMENT

Élève _____

NOM :

Prénom : Classe :

Date et lieu de naissance :

ENT : Adresse Internet	Identifiant	Mot de passe
.....		

Responsable légal _____

NOM : Prénom :

Adresse :

Tél. domicile : Portable :

Courriel :

Personne(s) à prévenir en cas d'accident _____

Contact 1 (lieu de travail) :

Téléphone : Portable :

Contact 2 (lieu de travail) :

Téléphone : Portable :

Nom d'un autre contact :

Téléphone : Portable :

Dépôt des signatures _____

*Les signataires déclarent avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'établissement
et s'engagent à le respecter.*

Responsable légal

SIGNATURE

L'élève

SIGNATURE

REN 005



SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES

Renseignements

119

ALLO ENFANCE
EN DANGER

3018

HARCÈLEMENT OU
CYBERHARCÈLEMENT

Élève _____

NOM : _____

Prénom : _____

Classe : _____

Date et lieu de naissance :/...../.....

Adresse : _____

_____ Tél. : _____

Externe ou Demi-pensionnaire (entourer le régime choisi)

EXTERNE

DEMI-PENSIONNAIRE

Personne(s) à prévenir en cas d'accident _____

Contact 1 : _____ Tél. : _____

Contact 2 : _____ Tél. : _____

Nom d'un autre contact : _____ Tél. : _____

En cas de maladie ou d'accident nécessitant une intervention urgente, l'établissement fera appel aux services d'urgence compétents.

Personnes autorisées à prendre en charge mon enfant _____

Nom	Prénom	Lien de parenté	Signature des parents

Signatures _____

Les signataires déclarent avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'établissement et s'engagent à le respecter.

Responsable légal 1

Responsable légal 2

L'élève

SIGNATURE

SIGNATURE

SIGNATURE

REN 006



Renseignements

119

ALLO ENFANCE
EN DANGER

3018

HARCÈLEMENT OU
CYBERHARCÈLEMENT

NOM de l'élève :

Prénom : Classe :

Adresse :

Responsabilité civile : ☐ OUI ☐ NON Individuelle : ☐ OUI ☐ NON

Nom de la compagnie : Numéro de contrat :

Responsable légal 1

Responsable légal 2

NOM : NOM :

Prénom : Prénom :

Tél. : Tél. :

Adresse : Adresse :

Noms des membres de l'équipe éducative

Principal : Professeur Principal :

Principal adjoint : Français :

Secrétaire général : Mathématiques :

Secrétaire de direction : Histoire/Géographie :

Secrétaire d'intendance : LV1 :

C.P.E. : LV2 :

Infirmière : S.V.T. :

Assistante sociale : Technologie :

Psy. de l'E.N. : Physique-Chimie :

Prof. documentaliste : E.P.S. :

Délégués des élèves : Arts Plastiques :

..... Éducation Musicale :

Délégués parents : Éduc. morale et civique :

..... Option :

Dépôt des signatures

Responsable légal 1

Responsable légal 2

L'élève

SIGNATURE

SIGNATURE

SIGNATURE

REN 007



Renseignements

Élève _____

NOM : Prénom : Classe :

Date et lieu de naissance :

Langues vivantes :

Parent - Responsable légal _____

NOM :

Adresse :

..... Tél. :

Personne à prévenir en cas d'accident _____

Nom du contact Tél. :

du Médecin de famille Tél. :

Contre-indications médicales

En cas de maladie ou d'accident nécessitant une intervention chirurgicale urgente, nous autorisons l'établissement à prendre toutes les mesures nécessaires.

**Enfants en danger ?
Parents en difficulté ?
Le mieux, c'est d'en parler !**



NON AU HARCÈLEMENT

NUMÉRO UNIQUE POUR LES JEUNES VICTIMES
DE HARCÈLEMENT ET DE VIOLENCES NUMÉRIQUES

APPELEZ LE **3018**
OU TÉLÉCHARGEZ
L'APPLICATION 3018

7 jours/7 de 9h à 23h
par téléphone ou
par Tchat sur le 3018.fr
et via Messenger

APPEL GRATUIT & ANONYME

SAMU 15
POMPIERS 18
POLICE SECOURS 17

Dépôt des signatures _____

Les signataires déclarent avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'établissement et des différents renseignements portés sur ce carnet.

Parent ou Responsable légal

SIGNATURE

L'élève

SIGNATURE

REN 008



Espace numérique de travail

L'espace numérique de travail est accessible depuis internet à l'adresse :



Il permet de :

- Suivre les notes et les absences
- Accéder aux cahiers de textes
- Accéder à l'agenda
- Prendre contact avec les enseignants
- Accéder aux fiches des cours
- Être contacté par l'équipe pédagogique et administrative

Chaque élève bénéficie d'un identifiant et d'un mot de passe, chacun de ses responsables légaux également.

Élève

Identifiant

Mot de passe

Responsable légal 1

Identifiant

Mot de passe

Responsable légal 2

Identifiant

Mot de passe

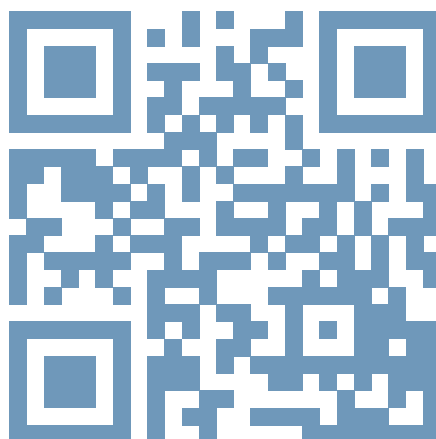
ENT 001



Règlement intérieur

Le règlement intérieur présenté et voté au Conseil d'Administration
du est à consulter sur le site de l'établissement :

.....



Scannez moi

J'ai lu ce règlement et je m'engage à le respecter :

L'élève

Date/...../.....

SIGNATURE

Responsable(s) légal(aux)

Date/...../.....

SIGNATURE(S)

RI 001



Dépôt des signatures

RÈGLEMENT INTÉRIEUR ET CHARTE INFORMATIQUE

Le règlement intérieur est consultable sur le site internet de l'établissement.

L'inscription au sein de l'établissement vaut acceptation du règlement intérieur et de la charte informatique.

Le responsable légal

☐ Je certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur

Signature :

L'élève

☐ Je certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur

Signature :

CHARTE DE LA LAÏCITÉ

« La Charte de la laïcité à l'École [...] explicite le sens et les enjeux du principe de laïcité, sa solidarité avec la liberté, l'égalité et la fraternité, dans la République et dans le cadre de l'École. »

(Source : eduscol.education.fr)

L'élève

☐ Je certifie avoir pris connaissance de la Charte de la laïcité

Signature :

Le responsable légal

☐ Je certifie avoir pris connaissance de la Charte de la laïcité

Signature :

DROIT À L'IMAGE

Dans le cadre des activités pédagogiques, votre enfant pourra être pris en photo, enregistré ou figurer sur un film vidéo. Conformément à la législation sur le droit à l'image, nous vous demandons l'autorisation de les publier à des fins pédagogiques. Tous les documents publiés le seront dans le plus grand respect de la personne et aucune information susceptible de rendre identifiables l'enfant et sa famille ne sera mentionnée.

Je soussigné(e) :

Père/mère/tuteur de l'élève : Classe :

☐ autorise

☐ n'autorise pas

la publication par l'établissement de la photo ou de bandes audios et vidéos prises au cours d'activités pédagogiques, représentant mon enfant.

À, le

Signature(s) précédée(s) de la mention « lu et approuvé » :

RI 002



MIDS

SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES

Nom des membres de l'équipe éducative



Principal(e) :
 Principal(e) adjoint(e) :
 Secrétaire général(e) :
 Directeur(trice) de la SEGPA :
 Conseiller(e) Principal(e) d'Éducation :
 Professeur documentaliste :

Professeur Principal :

Professeur de	Professeur de
M.	M.
Professeur de	Professeur de
M.	M.
Professeur de	Professeur de
M.	M.
Professeur de	Professeur de
M.	M.
Professeur de	Professeur de
M.	M.
Professeur de	Professeur de
M.	M.

Psychologue de l'Éducation Nationale :	Jour(s) de réception
Infirmière :	
Assistante sociale :	

Réception des familles sur rendez-vous par téléphone, par l'intermédiaire du carnet ou par mail.

Délégués de la classe :	Délégués des Parents :
M.	M. Tél. :
M.	M. Tél. :

Rencontres Parents-Professeurs :	Conseils de classe :
Date Heure	Date Heure
Date Heure	Date Heure
Date Heure	Date Heure

EQU 004



Nom des membres de l'équipe éducative



Proviseur(e) :

Proviseur(e) adjoint(e) :

Secrétaire général(e) :

D.D.F.P.T. (Directeur délégué aux Formations Professionnelles et Technologiques) :

Conseiller(e) Principal(e) d'Éducation :

Professeur documentaliste :

Professeur Principal :

Professeur de

M.

Professeur de

M.

Professeur de

M.

Professeur de

M.

Professeur de

M.

Professeur de

M.

Psychologue de l'Éducation Nationale :

Infirmière :

Assistante sociale :

Jour(s) de réception

Réception des familles sur rendez-vous par téléphone, par l'intermédiaire du carnet ou par mail.

Délégués de la classe :

M. Tél. :

M. Tél. :

Délégués des Parents :

M. Tél. :

M. Tél. :

Rencontres Parents-Professeurs :

Date Heure

Date Heure

Date Heure

Conseils de classe :

Date Heure

Date Heure

Date Heure

EQU 005



Nom des membres de l'équipe éducative



Principal(e) :
 Principal(e) adjoint(e) :
 Secrétaire général(e) :
 Directeur(trice) de la SEGPA :
 Conseiller(e) Principal(e) d'Éducation :
 Médecin scolaire :
 Psychologue de l'Éducation Nationale : Jour(s) de réception :
 Assistant(e) social(e) : Jour(s) de réception :
 Infirmier(ère) : Jour(s) de réception :

Professeur Principal : Mme/M. Discipline

Mme/M.	Professeur de
Mme/M.	Professeur de
Mme/M.	Professeur de
Mme/M.	Professeur de
Mme/M.	Professeur de
Mme/M.	Professeur de
Mme/M.	Professeur de
Mme/M.	Professeur de
Mme/M.	Professeur de
Mme/M.	Professeur de
Mme/M.	Professeur de

Professeur documentaliste :

Vos représentants

Vice-président du CVC :
 Représentant(s) FSE :
 Délégué(s) de classe :
 Représentants des élèves au Conseil d'Administration :
 Délégué des parents : Contact :
 Délégué des parents : Contact :
 Délégué des parents : Contact :

EQU 006



Nom des membres de l'équipe éducative



Proviseur(e) :
 Proviseur(e) adjoint(e) :
 Secrétaire général(e) :
 Directeur(trice) SEGPA :
 D.D.F.P.T. (Directeur délégué aux Formations Professionnelles et Technologiques) :
 Conseiller(e) Principal(e) d'Éducation :
 Médecin scolaire :
 Psychologue de l'Éducation Nationale : Jour(s) de réception :
 Assistant(e) social(e) : Jour(s) de réception :
 Infirmier(ère) : Jour(s) de réception :

Professeur Principal : Mme/M. Discipline
 Mme/M. Professeur de
 Mme/M. Professeur de
 Mme/M. Professeur de
 Mme/M. Professeur de
 Mme/M. Professeur de
 Mme/M. Professeur de
 Mme/M. Professeur de
 Mme/M. Professeur de
 Mme/M. Professeur de
 Professeur documentaliste :

Vos représentants

Vice-président du CVL :
 Représentant(s) MDL/FSE :
 Délégué(s) de classe :
 Représentants des élèves au Conseil d'Administration :
 Délégué des parents : Contact :
 Délégué des parents : Contact :
 Délégué des parents : Contact :

EQU 007



Équipe éducative



Administration (Réception des familles sur rendez-vous, par téléphone, par écrit ou par mail).

Principal(e) :

Principal(e) adjoint(e) :

Secrétaire général(e) :

Directeur(trice) de la SEGPA :

Secrétariat :

Vie scolaire

Conseiller(e) Principal(e) d'Éducation :

Assistant d'éducation :

C.D.I.

Professeur documentaliste

Professeurs

(Réception des familles sur rendez-vous par l'intermédiaire du carnet).

NOMS	DISCIPLINES	NOMS	DISCIPLINES
M.	Arts plastiques	M.	LV1 :
M.	E.M.C.	M.	LV2 :
M.	Éducation musicale	M.	Mathématiques
M.	E.P.S.	M.	Sciences physiques
M.	Français	M.	S.V.T.
M.	Histoire / Géographie	M.	Technologie
M.	Latin / Grec	M.	

Professeur Principal :

	Jour(s) de réception
Infirmière :	
Psychologue de l'Éducation Nationale :	
Assistante sociale :	

Délégués de la classe :

M.

M.

M.

Délégués des Parents :

M. Tél. :

M. Tél. :

M. Tél. :

EQU 008



Équipe éducative



Administration (Réception des familles sur rendez-vous, par téléphone, par écrit ou par mail).

Proviseur(e) :

Proviseur(e) adjoint(e) :

Secrétaire général(e) :

D.D.F.P.T. (Directeur délégué aux Formations Professionnelles et Technologiques)

Secrétariat :

Vie scolaire

Conseiller(e) Principal(e) d'Éducation :

Assistant d'éducation :

C.D.I.

Professeur documentaliste

Professeurs

(Réception des familles sur rendez-vous par l'intermédiaire du carnet).

NOMS	DISCIPLINES	NOMS	DISCIPLINES
M.	Arts plastiques	M.	LV1 :
M.	E.M.C.	M.	LV2 :
M.	Éducation musicale	M.	Mathématiques
M.	E.P.S.	M.	Sciences physiques
M.	Français	M.	S.V.T.
M.	Histoire / Géographie	M.	Technologie
M.	Latin / Grec	M.	

Professeur Principal :

	Jour(s) de réception
Infirmière :	
Psychologue de l'Éducation Nationale :	
Assistante sociale :	

Délégués de la classe :

M.
M.
M.

Délégués des Parents :

M. Tél. :
M. Tél. :
M. Tél. :

EQU 009



Nom des membres de l'équipe éducative

Administration	Professeurs
Principal(e) :	Professeur Principal :
Principal(e) adjoint(e) :	
Secrétaire général(e) :	Français :
Directeur(trice) SEGPA :	Mathématiques :
C.P.E. :	Hist./Géo. :
Secrétariat :	LV1 :
Infirmière :	LV2 :
Assistante sociale :	Sciences Physiques :
Psy de l'E.N. :	S.V.T. :
Prof. documentaliste :	Technologie :
Délégués de la classe :	Arts plastiques :
.....	E.P.S. :
Délégués des parents :	Latin :
.....	Option :
.....	Option :



Congés scolaires (zone C)

	Jour de départ (après la classe)	Jour de rentrée (au matin)
Toussaint	Samedi 17 octobre 2026	Lundi 2 novembre 2026
Noël	Samedi 19 décembre 2026	Lundi 4 janvier 2027
Hiver	Samedi 6 février 2027	Lundi 22 février 2027
Printemps	Samedi 3 avril 2027	Lundi 19 avril 2027
Été	Samedi 3 juillet 2027	

Conseils de classe - Réunions Parents/Professeurs

	Conseil de classe	Réunion Parents/Professeurs	Autres réunions
1^{er} Trimestre	Le à	Le à	Le à
2^e Trimestre	Le à	Le à	Le à
3^e Trimestre	Le à	Le à	Le à

ECC 001_ZONE C



Nom des membres de l'équipe éducative

Administration	Professeurs
Proviseur(e) :	Professeur Principal :
Proviseur(e) adjoint(e) :	
Secrétaire général(e) :	Français :
D.D.F.P.T. :	Mathématiques :
C.P.E. :	Hist./Géo. :
Secrétariat :	LV1 :
Infirmière :	LV2 :
Assistante sociale :	Sciences Physiques :
Psy de l'E.N. :	S.V.T. :
Prof. documentaliste :	Technologie :
Délégués de la classe :	Arts plastiques :
.....	E.P.S. :
Délégués des parents :	Latin :
.....	Option :
.....	Option :



Congés scolaires (zone C)

	Jour de départ (après la classe)	Jour de rentrée (au matin)
Toussaint	Samedi 17 octobre 2026	Lundi 2 novembre 2026
Noël	Samedi 19 décembre 2026	Lundi 4 janvier 2027
Hiver	Samedi 6 février 2027	Lundi 22 février 2027
Printemps	Samedi 3 avril 2027	Lundi 19 avril 2027
Été	Samedi 3 juillet 2027	

Conseils de classe - Réunions Parents/Professeurs

	Conseil de classe	Réunion Parents/Professeurs	Autres réunions
1^{er} Trimestre	Le à	Le à	Le à
2^e Trimestre	Le à	Le à	Le à
3^e Trimestre	Le à	Le à	Le à

ECC 002_ZONE C





Congés scolaires (zone C)

	Jour de départ (après la classe)	Jour de rentrée (au matin)
Toussaint	Samedi 17 octobre 2026	Lundi 2 novembre 2026
Noël	Samedi 19 décembre 2026	Lundi 4 janvier 2027
Hiver	Samedi 6 février 2027	Lundi 22 février 2027
Printemps	Samedi 3 avril 2027	Lundi 19 avril 2027
Été	Samedi 3 juillet 2027	



Délégués de classe

Élèves délégués de classe

.....

.....

.....

Parents délégués de classe

M.

Tél. :

M.

Tél. :

M.

Tél. :

Conseils de classe - Réunions Parents/Professeurs

1^{er} Trimestre

Conseil de classe : Date à h

Parents/Professeurs : Date à h

2^e Trimestre

Conseil de classe : Date à h

Parents/Professeurs : Date à h

3^e Trimestre

Conseil de classe : Date à h

Parents/Professeurs : Date à h

CDC 001_ZONE C



Les dates importantes

RÉUNIONS DE CLASSE

Date	Signature du professeur principal	Signature du responsable légal

CONSEILS DE CLASSE

	Date	Signature du responsable légal
1er trimestre		
2e trimestre		
3e trimestre		

STAGE EN ENTREPRISE

Du : au :

BREVET BLANC

Du : au :

JOURNÉE PORTES OUVERTES

Du : au :

CDC 002



MIDS

SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES

Information aux familles

			Signature du responsable légal
Trimestre 1	Rencontre des parents des élèves en difficulté	Le :/...../..... En salle :	
	Arrêt des notes	Le :/...../.....	
	Conseil de classe	Le :/...../..... En salle :	
	Remise des bulletins	Le :/...../..... En salle :	
Trimestre 2	Devoir commun	Du : au	
	Arrêt des notes	Le :/...../.....	
	Conseil de classe	Le :/...../..... En salle :	
	Remise des bulletins	Le :/...../..... En salle :	
Trimestre 3	Devoir commun	Du : au	
	Arrêt des notes	Le :/...../.....	
	Conseil de classe	Le :/...../..... En salle :	
Fin d'année	Réinscription Retour des manuels	Le :/...../..... En salle :	

CDC 003

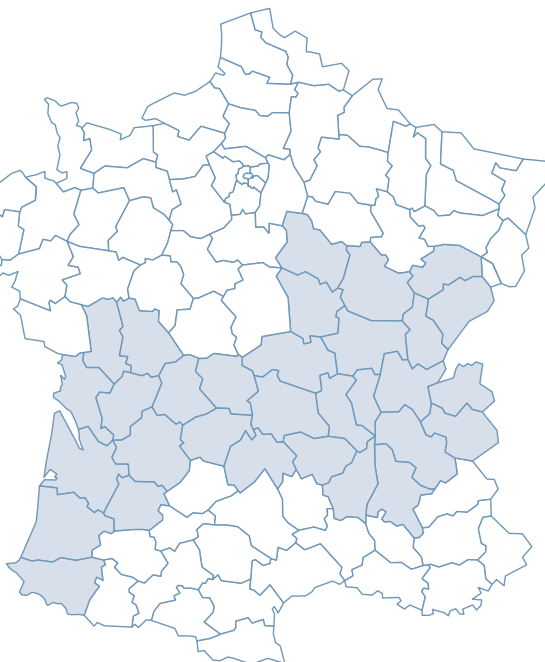


Référence : CONGA ZONE A

Congés scolaires

ZONE A : Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers

	Jour de départ (après la classe)	Jours de rentrée (au matin)
Toussaint	du 17/10/2026	au 02/11/2026
Noël	du 19/12/2026	au 04/01/2027
Hiver	du 13/02/2027	au 01/03/2027
Printemps	du 10/04/2027	au 26/04/2027
Été	du 03/07/2027	



Réunions

Conseils de classe

1^{er} Trimestre Date/...../.....h.....
2^e Trimestre Date/...../.....h.....
3^e Trimestre Date/...../.....h.....

Rencontres parents/professeurs

Date/...../.....h.....
Date/...../.....h.....
Date/...../.....h.....

Autres réunions

..... Date/...../.....h.....
..... Date/...../.....h.....
..... Date/...../.....h.....
..... Date/...../.....h.....

CONGA ZONE A



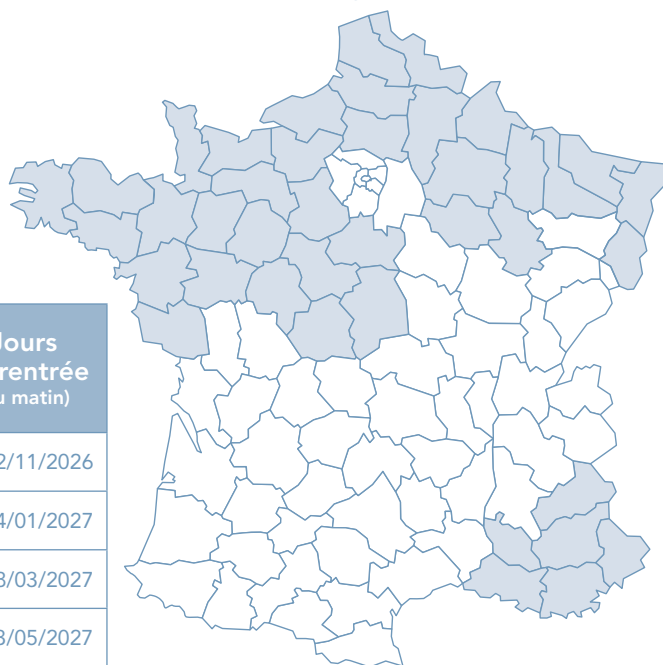
SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES

Référence : CONGB ZONE B

Congés scolaires

ZONE B : Aix-Marseille, Amiens, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Normandie, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Strasbourg

	Jour de départ (après la classe)	Jours de rentrée (au matin)
Toussaint	du 17/10/2026	au 02/11/2026
Noël	du 19/12/2026	au 04/01/2027
Hiver	du 20/02/2027	au 08/03/2027
Printemps	du 17/04/2027	au 03/05/2027
Été	du 03/07/2027	



Réunions

Conseils de classe

1^{er} Trimestre Date/...../.....h.....
2^e Trimestre Date/...../.....h.....
3^e Trimestre Date/...../.....h.....

Rencontres parents/professeurs

Date/...../.....h.....
Date/...../.....h.....
Date/...../.....h.....

Autres réunions

..... Date/...../.....h.....
..... Date/...../.....h.....
..... Date/...../.....h.....
..... Date/...../.....h.....

CONGB ZONE B



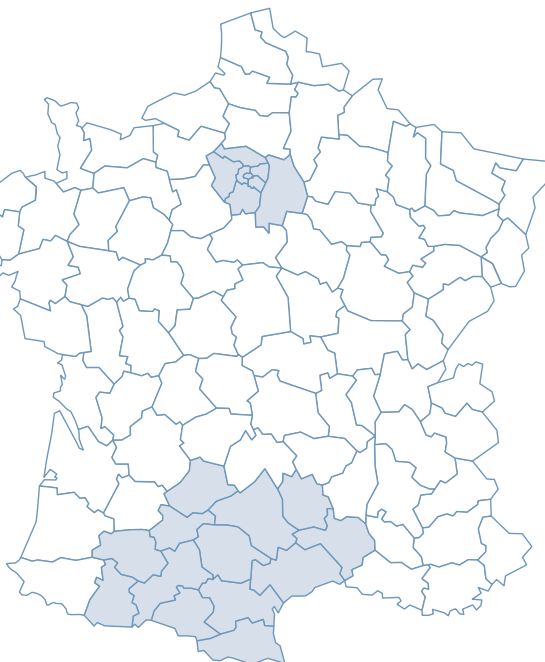
SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES

Référence : CONGC ZONE C

Congés scolaires

ZONE C : Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles

	Jour de départ (après la classe)	Jours de rentrée (au matin)
Toussaint	du 17/10/2026	au 02/11/2026
Noël	du 19/12/2026	au 04/01/2027
Hiver	du 06/02/2027	au 22/02/2027
Printemps	du 03/04/2027	au 19/04/2027
Été	du 03/07/2027	



Réunions

Conseils de classe

1^{er} Trimestre Date/...../.....h.....
2^e Trimestre Date/...../.....h.....
3^e Trimestre Date/...../.....h.....

Rencontres parents/professeurs

Date/...../.....h.....
Date/...../.....h.....
Date/...../.....h.....

Autres réunions

..... Date/...../.....h.....
..... Date/...../.....h.....
..... Date/...../.....h.....
..... Date/...../.....h.....

CONGC ZONE C



SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES

Réunions importantes

Nature de la réunion	Visa des parents
Rencontre parents-professeurs :	
Rencontre parents-professeurs :	
Rencontre parents-professeurs :	
Rencontre parents-professeurs :	
Rencontre parents-professeurs :	
Rencontre parents-professeurs :	

REU 001



FSE / MDL

Association ou club _____

FSE	Association Sportive ou Club
	Le de à
	Le de à
	Le de à
	Le de à

Informations valables à l'année _____

Date	Nature de l'information	Visa parents	Visa CPE

Cycles d'E.P.S. _____

Jours	Cycle 1 Du au	Cycle 2 Du au	Cycle 3 Du au	Cycle 4 Du au
Tenue				
Tenue				

MDL/EPS 001



Référence : GR/FSE 001

À QUEL GROUPE J'APPARTIENS ?

Matière	N° de groupe	Annuel	Ou dates à préciser...	Signature des parents
		☐ Oui ☐ Non	Du Au	
		☐ Oui ☐ Non	Du Au	
		☐ Oui ☐ Non	Du Au	
		☐ Oui ☐ Non	Du Au	
		☐ Oui ☐ Non	Du Au	

À QUEL CLUB J'APPARTIENS ?

Nom du club	Jour	Ou dates à préciser...	Signature du responsable légal
		de à	
		de à	
		de à	

FSE - AS

FSE	Association sportive ☐ Oui ☐ Non
	Le de à
	Le de à

GR/FSE 001



SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES

Référence : **PLAN 001**

Planning des DST

Date	Heures	Durée	Matières

Planning des PFMP

Période :	du	au
	du	au
	du	au
	du	au

PLAN 001



SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES

CLUBS et UNSS

Activités	Jours	Horaires	Signature professeur	Signature du responsable légal

CLUB 001



Programmation annuelle des activités d'E.P.S.

 Périodes	Cycle 1		Cycle 2		Cycle 3		Cycle 4	
	Du	Au	Du	Au	Du	Au	Du	Au
 Jour 1	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi			
			Installation / Tenue			Installation / Tenue		
 Jour 2	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi			
			Installation / Tenue			Installation / Tenue		
Attention : Les dates des cycles sont susceptibles d'être modifiées en fonction de la météo. Prévoir la tenue en fonction des conditions météorologiques.								

PAEPS 001

Programmation des activités physiques et sportives

LE CARNET DE CORRESPONDANCE EST INDISPENSABLE À CHAQUE COURS			
Cycle 1	Du/...../..... au/...../.....	Activités Installations sportives	Tenue pour l'EPS
Cycle 2	Du/...../..... au/...../.....	Activités Installations sportives	Tenue pour l'EPS
Cycle 3	Du/...../..... au/...../.....	Activités Installations sportives	Tenue pour l'EPS
Cycle 4	Du/...../..... au/...../.....	Activités Installations sportives	Tenue pour l'EPS
Cycle 5	Du/...../..... au/...../.....	Activités Installations sportives	Tenue pour l'EPS

PAEPS 002



Organigramme du Collège



ORG 001



SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES

Organigramme du Lycée



ORG 002



À qui s'adresser ?

Principal(e)

Dirige et anime l'ensemble de l'équipe pédagogique du collège. Assure le fonctionnement de l'établissement.

Principal(e) Adjoint(e)

Assiste le Principal

Secrétaire Général(e)

Assiste le Principal

Secrétariat

- Résultats scolaires
- Organisation des études
- Inscriptions (options)
- Examens (inscriptions)
- Certificats de scolarité

Directeur(trice) SEGPA

Section d'enseignement général et professionnel adapté

- Gestion et coordination de l'enseignement adapté
- Suivi des élèves en situation de handicap ou de difficultés scolaires

Service Intendance

- Gestion comptable
- Paiements de la demi-pension
- Bourses
- Organisation du financement de toutes les activités du collège

Conseiller(e) Principal(e) d'Éducation

- Gestion et suivi des absences et des retards
- Suivi des élèves en liaison avec le professeur principal
- Assiduité / accueil des familles
- Organisation vie quotidienne (sorties, reports de cours, entrées)
- Organisation du service de vie scolaire (AED)

Professeur Principal et autres Professeurs

- Résultats scolaires
- Orientation, travail scolaire (organisation, méthodes et rythme)
- Animation de l'équipe pédagogique en liaison avec le CPE (Référént de niveau)
- Mise en place des dispositifs d'aide à la scolarité (PPRE)

Assistant(e) d'Éducation

- Soutien l'équipe éducative
- Encadrement des élèves
- Contrôle des entrées et des sorties
- Assure les heures de permanence

Professeur Documentaliste

- Guide les élèves dans leurs recherches de documents, exposés, TPE et internet
- Documentation pour l'orientation
- Rendez-vous avec la Psychologue de l'Éducation Nationale

Médecin Scolaire Infirmier

- Problèmes de santé (Maladie, fatigue)
- Problèmes personnels
- Dispenses d'E.P.S
- Mise en place des PAI, PPS, PAP et PPRE

Élèves Délégués

- Relations avec les professeurs
- Problèmes personnels

Parents Délégués

- Relations avec l'administration
- Membres du conseil de classe

Psychologue de l'Éducation Nationale

- Accompagne et informe les élèves sur les filières d'études et les métiers
- Aide et recherche du projet personnel d'orientation
- Problèmes personnels

Assistante Sociale

- Difficultés familiales
- Aide relation élève, famille, vie sociale
- Dossiers fonds sociaux

Représentants CVC / FSE

- Amélioration de la vie de l'élève au collège

Entretien et Service

- Accueil
- Entretien
- Restauration

ORG 003



À qui s'adresser ?

Proviseur(e)

Dirige et anime l'ensemble de l'équipe pédagogique du lycée. Assure le fonctionnement de l'établissement.

Proviseur(e) Adjoint(e)

Assiste le Proviseur

Secrétaire Général(e)

Assiste le Proviseur

Secrétariat

- Résultats scolaires
- Organisation des études
- Inscriptions (options)
- Examens (inscriptions)
- Certificats de scolarité

Directeur(trice) DDFPT

Directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques

- Responsable des formations technologiques et professionnelles
- Responsable des besoins en matériel pédagogique
- Conventions des PFMP
- Suivi des examens en CCF

Service Intendance

- Gestion comptable
- Paiements de la demi-pension
- Bourses
- Organisation du financement de toutes les activités du lycée

Conseiller(e) Principal(e) d'Éducation

- Gestion et suivi des absences et des retards
- Suivi des élèves en liaison avec le professeur principal
- Assiduité / accueil des familles
- Organisation vie quotidienne (sorties, reports de cours, entrées)
- Organisation du service de vie scolaire (AED)

Professeur Principal et autres Professeurs

- Résultats scolaires
- Orientation, travail scolaire (organisation, méthodes et rythme)
- Animation de l'équipe pédagogique en liaison avec le CPE (Référént de niveau)
- Mise en place des dispositifs d'aide à la scolarité (PPRE)

Assistant(e) d'Éducation

- Soutien l'équipe éducative
- Encadrement des élèves
- Contrôle des entrées et des sorties
- Assure les heures de permanence

Professeur Documentaliste

- Guide les élèves dans leurs recherches de documents, exposés, TPE et internet
- Documentation pour l'orientation
- Rendez-vous avec la Psychologue de l'Éducation Nationale

Médecin Scolaire Infirmier

- Problèmes de santé (Maladie, fatigue)
- Problèmes personnels
- Dispenses d'E.P.S
- Mise en place des PAI, PPS, PAP et PPRE

Élèves Délégués

- Relations avec les professeurs
- Problèmes personnels

Parents Délégués

- Relations avec l'administration
- Membres du conseil de classe

Psychologue de l'Éducation Nationale

- Accompagne et informe les élèves sur les filières d'études et les métiers
- Aide et recherche du projet personnel d'orientation
- Problèmes personnels

Assistante Sociale

- Difficultés familiales
- Aide relation élève, famille, vie sociale
- Dossiers fonds sociaux

Représentants CVL / FSE / MDL

- Amélioration de la vie de l'élève au lycée

Entretien et Service

- Accueil
- Entretien
- Restauration

ORG 004



À qui s'adresser ?

Principal(e)

M.

Dirige et anime l'ensemble de l'équipe pédagogique du collège.
Assure le fonctionnement de l'établissement.

Principal(e) Adjoint(e)

M.

Assiste le Principal

Secrétaire Général(e)

M.

Assiste le Principal

Secrétariat

M.

- Résultats scolaires
- Organisation des études
- Inscriptions (options)
- Examens (inscriptions)
- Certificats de scolarité

Directeur(trice) SEGPA

Section d'enseignement général et professionnel adapté

M.

- Gestion et coordination de l'enseignement adapté
- Suivi des élèves en situation de handicap ou de difficultés scolaires

Service Intendance

M.

- Gestion comptable
- Paiements de la demi-pension
- Bourses
- Organisation du financement de toutes les activités du collège

Conseiller(e) Principal(e) d'Éducation

M.

M.

- Gestion et suivi des absences et des retards
- Suivi des élèves en liaison avec le professeur principal
- Assiduité / accueil des familles
- Organisation vie quotidienne (sorties, reports de cours, entrées)
- Organisation du service de vie scolaire (AED)

Professeur Principal et autres Professeurs

M.

- Résultats scolaires
- Orientation, travail scolaire (organisation, méthodes et rythme)
- Animation de l'équipe pédagogique en liaison avec le CPE (Référént de niveau)
- Mise en place des dispositifs d'aide à la scolarité (PPRE)

Assistant(e) d'Éducation

M.

M.

- Soutien l'équipe éducative
- Encadrement des élèves
- Contrôle des entrées et des sorties
- Assure les heures de permanence

Professeur Documentaliste

M.

- Guide les élèves dans leurs recherches de documents, exposés, TPE et internet
- Documentation pour l'orientation
- Rendez-vous avec la Psychologue de l'Éducation Nationale

Médecin Scolaire Infirmerie

M.

- Problèmes de santé (Maladie, fatigue)
- Problèmes personnels
- Dispenses d'E.P.S
- Mise en place des PAI, PPS, PAP et PPRE

Assistante Sociale

M.

- Difficultés familiales
- Aide relation élève, famille, vie sociale
- Dossiers fonds sociaux

Élèves Délégués

M.

M.

- Relations avec les professeurs
- Problèmes personnels

Parents Délégués

M.

M.

- Relations avec l'administration
- Membres du conseil de classe

Représentants CVC / FSE

M.

M.

- Amélioration de la vie de l'élève au collège

Psychologue de l'Éducation Nationale

M.

- Accompagne et informe les élèves sur les filières d'études et les métiers
- Aide et recherche du projet personnel d'orientation
- Problèmes personnels

Entretien et Service

- Accueil
- Entretien
- Restauration

ORG 005



À qui s'adresser ?

Proviseur(e)

M.

Dirige et anime l'ensemble de l'équipe pédagogique du lycée.
Assure le fonctionnement de l'établissement.

Proviseur(e) Adjoint(e)

M.

Assiste le Proviseur

Secrétaire Général(e)

M.

Assiste le Proviseur

Secrétariat

M.

- Résultats scolaires
- Organisation des études
- Inscriptions (options)
- Examens (inscriptions)
- Certificats de scolarité

Directeur(trice) DDFPT

Directeur délégué aux formations
professionnelles et technologiques

M.

- Responsable des formations technologiques et professionnelles
- Responsable des besoins en matériel pédagogique
- Conventions des PFMP
- Suivi des examens en CCF

Service Intendance

M.

- Gestion comptable
- Paiements de la demi-pension
- Bourses
- Organisation du financement de toutes les activités du lycée

Conseiller(e) Principal(e) d'Éducation

M.

M.

- Gestion et suivi des absences et des retards
- Suivi des élèves en liaison avec le professeur principal
- Assiduité / accueil des familles
- Organisation vie quotidienne (sorties, reports de cours, entrées)
- Organisation du service de vie scolaire (AED)

Professeur Principal et autres Professeurs

M.

- Résultats scolaires
- Orientation, travail scolaire (organisation, méthodes et rythme)
- Animation de l'équipe pédagogique en liaison avec le CPE (Référént de niveau)
- Mise en place des dispositifs d'aide à la scolarité (PPRE)

Assistant(e) d'Éducation

M.

M.

- Soutien l'équipe éducative
- Encadrement des élèves
- Contrôle des entrées et des sorties
- Assure les heures de permanence

Professeur Documentaliste

M.

- Guide les élèves dans leurs recherches de documents, exposés, TPE et internet
- Documentation pour l'orientation
- Rendez-vous avec la Psychologue de l'Éducation Nationale

Médecin Scolaire Infirmerie

M.

- Problèmes de santé (Maladie, fatigue)
- Problèmes personnels
- Dispenses d'E.P.S
- Mise en place des PAI, PPS, PAP et PPRE

Assistante Sociale

M.

- Difficultés familiales
- Aide relation élève, famille, vie sociale
- Dossiers fonds sociaux

L'élève

Élèves Délégués

M.

M.

- Relations avec les professeurs
- Problèmes personnels

Parents Délégués

M.

M.

- Relations avec l'administration
- Membres du conseil de classe

Représentants CVL / FSE / MDL

M.

M.

- Amélioration de la vie de l'élève au lycée

Psychologue de l'Éducation Nationale

M.

- Accompagne et informe les élèves sur les filières d'études et les métiers
- Aide et recherche du projet personnel d'orientation
- Problèmes personnels

Entretien et Service

- Accueil
- Entretien
- Restauration

ORG 006



Organigramme du Collège



ORG 007



SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES

Organigramme du Lycée



ORG 008



SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES

Référence : **MAN 001**

Manuels scolaires prêtés par l'établissement



NOM :

Prénom : Classe :

Matières	Neuf*	Bon état*	Usagé*
Français	☐	☐	☐
Grammaire	☐	☐	☐
Mathématiques	☐	☐	☐
Histoire	☐	☐	☐
Géographie	☐	☐	☐
LV1	☐	☐	☐
LV2	☐	☐	☐
S.V.T.	☐	☐	☐
Sciences physiques	☐	☐	☐
Éducation civique	☐	☐	☐
.....	☐	☐	☐

* Mettre une croix dans la case concernée.

Les livres sont à recouvrir dès réception, et sont à réparer au cours de l'année si nécessaire.
Toute dégradation ou perte de manuel sera facturée aux familles.

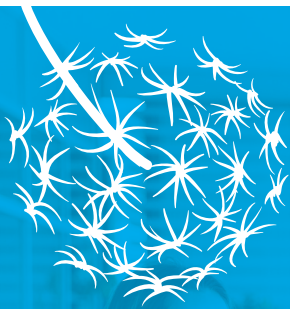
À :, le

Élève SIGNATURE	Responsable légal SIGNATURE
--------------------------------------	--

MAN 001



SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES



02

2026.2027

Correspondance

...



SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES

COR 104	Correspondance	51
COR 006		
COR 001	Correspondance entre l'intendance et les resp. légaux.....	53
RV 001	Demandes de rendez-vous	54
RV 004		
INFO 001	Documents transmis aux parents.....	56
INFO 002		



Correspondance entre l'établissement et les responsables légaux

(à faire signer par les parents ou le responsable légal)

[illegible]

COR 104



SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES

Correspondance entre l'établissement et les responsables légaux

[illegible]

COR 006

Correspondance entre l'intendance et les responsables légaux

N°	Date	Objet	Date de réception et signature du responsable légal

Rendez-vous entre l'intendance et les parents

Demande	Réponse de la famille
M. / Mme Fonction souhaite vous rencontrer avant le : <i>Date et signature,</i>	Nous pouvons nous rendre à l'Établissement : Le à heures Le à heures Le à heures <i>Date et signature,</i>
M. / Mme Fonction souhaite vous rencontrer avant le : <i>Date et signature,</i>	Nous pouvons nous rendre à l'Établissement : Le à heures Le à heures Le à heures <i>Date et signature,</i>

COR 001



Demandes de rendez-vous



M. ou Mme
Demande à rencontrer
M. ou Mme
Le à heures
Motif
.....
Date et signature,

Accord pour date ☐ OUI ☐ NON

Sinon autres propositions :

Le à heures

Le à heures

Date et signature,

M. ou Mme
Demande à rencontrer
M. ou Mme
Le à heures
Motif
.....
Date et signature,

Accord pour date ☐ OUI ☐ NON

Sinon autres propositions :

Le à heures

Le à heures

Date et signature,

M. ou Mme
Demande à rencontrer
M. ou Mme
Le à heures
Motif
.....
Date et signature,

Accord pour date ☐ OUI ☐ NON

Sinon autres propositions :

Le à heures

Le à heures

Date et signature,

M. ou Mme
Demande à rencontrer
M. ou Mme
Le à heures
Motif
.....
Date et signature,

Accord pour date ☐ OUI ☐ NON

Sinon autres propositions :

Le à heures

Le à heures

Date et signature,

M. ou Mme
Demande à rencontrer
M. ou Mme
Le à heures
Motif
.....
Date et signature,

Accord pour date ☐ OUI ☐ NON

Sinon autres propositions :

Le à heures

Le à heures

Date et signature,

RV 001



MIDS

SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES

Demandes d'entretien avec les parents

Demande	Réponse de la famille
M./Mme Fonction souhaite vous rencontrer avant le : Date et signature,	Nous pouvons nous rendre à l'Établissement : Le à heures Le à heures Le à heures Date et signature,
M./Mme Fonction souhaite vous rencontrer avant le : Date et signature,	Nous pouvons nous rendre à l'Établissement : Le à heures Le à heures Le à heures Date et signature,
M./Mme Fonction souhaite vous rencontrer avant le : Date et signature,	Nous pouvons nous rendre à l'Établissement : Le à heures Le à heures Le à heures Date et signature,
M./Mme Fonction souhaite vous rencontrer avant le : Date et signature,	Nous pouvons nous rendre à l'Établissement : Le à heures Le à heures Le à heures Date et signature,
M./Mme Fonction souhaite vous rencontrer avant le : Date et signature,	Nous pouvons nous rendre à l'Établissement : Le à heures Le à heures Le à heures Date et signature,

RV 004



Courriers d'information transmis aux responsables légaux

N°	Date	Désignation	Date de réception et signature du responsable légal

INFO 001

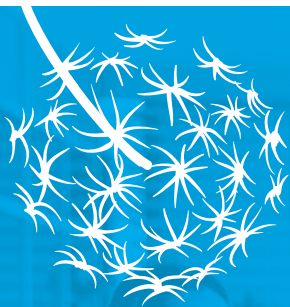


Remise de documents liés à la scolarité

Nature de l'information remise	Remis à l'élève le	Document remis par	Signature du responsable légal
Emploi du temps définitif			
Code ENT			
1 ^{ère} rencontre parents/professeurs le :			
Élections des parents délégués au CA			
Rencontre parents/professeurs 1 ^{er} trimestre le :			
Formulaire d'inscription aide aux devoirs			
Convocation brevet blanc N°1			
Fiche navette d'orientation 2 ^{ème} trimestre			
Rencontre parents/professeurs 2 ^{ème} trimestre le :			
Convocation brevet blanc N°2			
Examen ASSR			
Convention de stage de découverte 3 ^{ème}			
Document de choix des options			
Photo de classe			
Dossier de bourse scolaire			
Fiche navette d'orientation 3 ^{ème} trimestre			
Rencontre parents/professeurs 2 ^{ème} trimestre le :			
Convocation officielle du brevet			
Examen ASSR			
Dossier de réinscription			
Sortie scolaire/voyage			
Autres documents			

INFO 002





03

2026.2027

informations

...



SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES

GP 001	Guide pratique	61
GP 002		
GP 003	Guide parents	63
NU 001	Numéros utiles	64
NUQ 001		
PC 001	Parcours de citoyenneté	66
ECO 001	Les bons gestes éco-citoyen	
ECO 002	Conseils pour une mode de vie durable	
PERS 001	Persévérance scolaire	
MDT 001	Conseils et méthodes de travail	
DOR 001	Astuces pour bien dormir	
MED 001	Gérer les conflits avec la médiation	
SANTE001	Prends soin de ta santé mentale !	73
SANTEQ001		
ECRAN001	Limitier les ecrans : 7 règles faciles !	75
ECRANQ001		
ECRAN002	Ecrantomètre	77
ECRANQ002		
NET001	Se proteger d'internet	79
DI 015	Autorisation du droit à l'image	80
DI 016		
DI 017		
VIGI 002	Vigipirate	83
VIGIQ 002		
PPMS 001	Plan particulier de mise en sécurité	85
CAH 001	Coupon d'aide au harcèlement	86
CONS 001	Les consignes en cas d'alerte	87
CONS 002		
TERRO 001	Réagir en cas d'attaque terroriste	89
TERROQ 001		
TERRO 002		
TERROQ 002		
FRAUDE 001	Fraude au baccalauréat	93
FRAUDEQ 001		
TCHAT 119	Tu as moins de 21 ans, tu es en danger	95
TCHATQ 119		
PHARE 001	Mon établissement s'engage contre le harcèlement	97
PHAREQ 001		
PHARE 002	10 mesures pour lutter contre le harcèlement	99
PHAREQ 002		
NU002	Mal être, harcèlement, violence ?	101
NUQ002		
ENF 002	Tu as le droit	103
ENFQ 002		
HARC 001	Non au harcèlement	105
HARCQ 001		
HARC 002	10 conseils contre le harcèlement	107
HARCQ 002		
HARC 003	A plusieurs on est fort contre le harcèlement	109
HARCQ 003		
HARC 004	Tous ambassadeurs contre le harcèlement	111
HARCQ 004		
HARC 005		
HARCQ 005		
HARC 006	Et si l'autre c'était toi ?	115
HARCQ 006		
HARC 007	Le harcèlomètre	117
HARCQ 007		
HARC 008	Victime ou témoin de harcèlement	119
HARCQ 008		
DISCRI 001	Ça suffit	121
DISCRIQ 001		
DISCRI 002		
DISCRIQ 002		
WEB 001	10 conseils du CNIL pour rester net sur le web	125
WEBQ 001		
TROT 001	Équipements à trottinette électrique	127
TROTQ 001		

Guide pratique

Je suis en retard

Je me présente avec mon carnet de liaison à l'accueil ou au bureau de la Vie Scolaire afin d'obtenir l'autorisation d'entrer en classe que je présenterai au professeur.

Je suis absent(e)

Mes parents ou tuteurs téléphonent au avant 10 h pour donner le motif de mon absence.

Je vais être absent(e)

Je vais au bureau de la Vie Scolaire avec mon carnet de liaison pour fournir le billet d'absence afin de prévenir l'établissement.

J'ai été absent(e)

Je vais au bureau de la Vie Scolaire avec mon carnet de liaison pour fournir le billet d'absence avant de rentrer pour ma première heure de cours.

Je ne peux pas faire de sport

Je présente au professeur d'E.P.S. le certificat de mon médecin interdisant la pratique du sport et lui seul jugera si je suis dispensé de présence à ce cours. Je présente ensuite mon carnet au responsable de la vie scolaire afin de le faire compléter.

Je suis malade ou je me blesse

Je me rends à la vie scolaire accompagné.

J'ai une retenue

Le professeur note la retenue sur le carnet de liaison et mes parents doivent impérativement la signer pour le lendemain.

Je dois rattraper mes devoirs

Je demande à mon binôme de me transmettre les cours et les devoirs.

GP 001

Guide pratique

Je suis en retard ?

Après la 2^{ème} sonnerie, je n'ai plus le droit de me rendre en cours pour ne pas déranger ma classe. Je dois me rendre à la vie scolaire qui remplira un billet bleu et me conduira en salle de permanence.

J'ai été absent des cours ?

Avant de retourner en cours, je dois présenter mon carnet à la vie scolaire avec un billet rose rempli et signé par mes parents. Une fois le billet rose récupéré par la vie scolaire, mon absence sera considérée comme justifiée et clôturée.

Un professeur est absent ?

Après la 2^{ème} sonnerie, avec ma classe, je patiente 5 minutes rangé soit dans la cour soit devant la salle (après les intercourrs) et ensuite le délégué se renseigne à la vie scolaire sur ce qu'il convient de faire.

J'ai « un trou » dans mon emploi du temps ?

Je profite de ce temps libre pour travailler en permanence ou au CDI.

Je suis exclu de cours ?

Un camarade de classe sera chargé par le professeur de m'accompagner à la vie scolaire et de rapporter une prise en charge signée par la vie scolaire au professeur. Je serai alors obligé d'effectuer un travail en salle d'exclusion ou de permanence. Un rapport sera rédigé et conservé dans mon dossier scolaire de l'année.

Je ne me sens pas bien en cours ?

Je demande au professeur la permission de me rendre à l'infirmerie accompagné d'un camarade désigné par le professeur. Si l'infirmerie est fermée, je dois obligatoirement me rendre à la vie scolaire.

J'ai besoin d'effectuer des démarches administratives auprès du secrétariat, de l'intendance, de la vie scolaire... ?

Je choisis un moment en dehors de mes heures de cours, sauf si j'ai été convoqué expressément par écrit.

Je change d'adresse ou de téléphone ?

Je vais donner mes nouvelles coordonnées au secrétariat.

J'ai besoin de rencontrer la conseillère d'orientation ?

Je prends rendez-vous au secrétariat.

J'ai perdu mes identifiants, code pour accéder aux espaces numériques de travail du collège ?

La secrétaire conserve le double de vos identifiant et code. Attention, si vous changez de code, on ne pourra pas vous aider. Il faudra tout réinitialiser, ce qui prendra plus de temps.

D'autres questions ? Adresse-toi aux CPE ou à ton professeur principal.

GP 002



Guide parents

Mon enfant est absent :

- Je contacte le service Vie Scolaire par téléphone au
- OU** ■ J'envoie un mail à :
- OU** ■ Je laisse un message sur PRONOTE au CPE
- ET** **Je justifie par écrit dans le carnet de correspondance l'absence de mon enfant**

Je souhaite contacter le CPE :

- Je contacte l'établissement par téléphone au
- OU** ■ J'inscris un mot dans le carnet de correspondance
- OU** ■ J'envoie un message via PRONOTE

Je souhaite contacter le professeur principal ou un enseignant :

- J'inscris un mot dans le carnet de correspondance
- OU** ■ J'envoie un message via l'ENT

Je souhaite contacter les services d'intendance :

- Je contacte le Service Intendance par téléphone au
- OU** ■ J'envoie un mail à int

Je souhaite contacter l'infirmière scolaire :

- Je contacte l'infirmière scolaire par téléphone au
- OU** ■ J'inscris un mot dans le carnet de correspondance

Je souhaite que mon enfant prenne un rendez-vous avec la Psychologue de l'Éducation Nationale ou je souhaite rencontrer l'assistante sociale :

- Je contacte le service de Vie Scolaire par téléphone au qui prendra rendez-vous et/ou les informations nécessaires.

Je souhaite contacter l'équipe de direction :

- Je contacte l'établissement par téléphone au
- OU** ■ J'envoie un mail à

GP 003



SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES

Numéros utiles



INFORMATIONS GÉNÉRALES

SAMU
15

POLICE SECOURS
17

POMPIERS
18

URGENCES
SOCIALES 24h/24
115

URGENCES POUR LES
PERSONNES SOURDES
SMS 114

FIL SANTÉ JEUNES (N° Vert)
0 800 235 236

SOS PRÉVENTION
DU SUICIDE
3114

CENTRE ANTI-POISON (IDF)
01 40 05 48 48

Service anonyme et gratuit tous les jours de 6h à 23h.
Psychologues et médecins répondent à vos questions
sur l'amour, la sexualité, les drogues, le mal-être.
www.filsantejeunes.com

DROGUES et DEPENDANCES

DROGUE INFO SERVICE
0 800 23 13 13

De 8h à 2h - 7j/7. Appel anonyme et gratuit.
www.drogues.gouv.fr

ECOUTE ALCOOL
0 980 980 930

8h à 2h - 7j/7 - www.drogues.gouv.fr

ECOUTE CANNABIS
0 980 980 940

8h à 2h - 7j/7 - www.drogues.gouv.fr

TABAC INFO SERVICE
N° 3989

Du lundi au samedi de 8h à 20h.
Suivi personnalisé et gratuit.
www.tabac-info-service.fr

JOUEURS INFO SERVICE
0 974 75 13 13

Appel non surtaxé et anonyme de 8h à 2h
Concerné directement ou indirectement par
un problème de jeu excessif.
www.joueurs-info-service.fr

SEXUALITE

PLANNING FAMILIAL (N° Vert)
0 800 0811 11

Service et appel anonymes, gratuits.
Sexualité, contraception, IVG.
Lundi au samedi de 9h à 20h.
www.planning-familial.org

SIDA INFO SERVICE (N° Vert)
0 800 840 800

24h/24 - 7j/7. Appel anonyme et gratuit depuis
un fixe ou un mobile.

VIOLENCE

N° VIOLENCES HOMOPHOBES
ET TRANSPHOBES
01 48 06 42 41

HARCELEMENT ou
CYBERHARCELEMENT
3018

Service et appel gratuits.

ENFANCE ET PARTAGE (N° Vert)
0 800 051 234

De 9h à 19h, du lundi au samedi.
Maltraitance physique, psychologique, abus sexuels...

PROTECTION DE L'ENFANCE - MALTRAITANCE
119

Appel gratuit 24h/24 - 7j/7
Situation d'enfant en danger.
www.allo119.gouv.fr

NU 001



Numéros utiles



INFORMATIONS GÉNÉRALES

SAMU 15	POLICE SECOURS 17	POMPIERS 18	URGENCES SOCIALES 24h/24 115	URGENCES POUR LES PERSONNES SOURDES SMS 114
FIL SANTÉ JEUNES (N° Vert) 0 800 235 236	SOS PRÉVENTION DU SUICIDE 3114	CENTRE ANTI-POISON (IDF) 01 40 05 48 48		

Service anonyme et gratuit tous les jours de 6h à 23h.
Psychologues et médecins répondent à vos questions sur l'amour, la sexualité, les drogues, le mal-être.
www.filsantejeunes.com

DROGUES et DÉPENDANCES

DROGUE INFO SERVICE
0 800 23 13 13

De 8h à 2h - 7j/7. Appel anonyme et gratuit.
www.drogues.gouv.fr

ECOUTE ALCOOL
0 980 980 930

8h à 2h - 7j/7 - www.drogues.gouv.fr

ECOUTE CANNABIS
0 980 980 940

8h à 2h - 7j/7 - www.drogues.gouv.fr

TABAC INFO SERVICE
N° 3989

Du lundi au samedi de 8h à 20h.
Suivi personnalisé et gratuit.
www.tabac-info-service.fr

JOUEURS INFO SERVICE
0 974 75 13 13

Appel non surtaxé et anonyme de 8h à 2h
Concerné directement ou indirectement par un problème de jeu excessif.
www.joueurs-info-service.fr

SEXUALITÉ

PLANNING FAMILIAL (N° Vert)
0 800 0811 11

Service et appel anonymes, gratuits.
Sexualité, contraception, IVG.
Lundi au samedi de 9h à 20h.
www.planning-familial.org

SIDA INFO SERVICE (N° Vert)
0 800 840 800

24h/24 - 7j/7. Appel anonyme et gratuit depuis un fixe ou un mobile.

VIOLENCE

N° VIOLENCES HOMOPHOBES ET TRANSPHOBES
01 48 06 42 41

HARCELEMENT ou CYBERHARCELEMENT
3018

Service et appel gratuits.

ENFANCE ET PARTAGE (N° Vert)
0 800 051 234

De 9h à 19h, du lundi au samedi.
Maltraitance physique, psychologique, abus sexuels...

PROTECTION DE L'ENFANCE - MALTRAITANCE
119

Appel gratuit 24h/24 - 7j/7
Situation d'enfant en danger.
www.allo119.gouv.fr

NUQ 001



Parcours de citoyenneté

1 / Le recensement

Le recensement citoyen est obligatoire et doit être effectué entre l'âge de 16 et 25 ans. Il est préférable de le faire le plus tôt possible puisque vous aurez besoin de l'attestation de recensement dans de nombreux cas. Il permet notamment l'inscription automatique sur les listes électorales et d'être convoqué pour la journée Défense et Citoyenneté.

- ◆ Pour un **jeune né Français**, les démarches de recensement doivent être faites à partir du 16^{ème} anniversaire, dans un délai de 3 mois.
- ◆ Pour un **jeune ayant obtenu la nationalité française** entre l'âge de 16 et 25 ans, le recensement citoyen doit obligatoirement être réalisé dans le mois qui suit l'obtention.
- ◆ Pour un **jeune pouvant refuser la nationalité française** (dans le cadre d'une double nationalité, par exemple), le recensement doit être fait entre le 16^{ème} anniversaire et le mois suivant le 19^{ème} anniversaire si le jeune souhaite conserver sa nationalité française.

Le recensement s'effectue à la mairie de votre domicile ou en ligne pour certaines communes sur : **www.service-public.fr** (Munissez-vous de votre pièce d'identité et de votre liuret de famille).

La mairie vous remettra une attestation de recensement indispensable pour toute inscription à un examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique et pour le permis de conduire.

Attention : Conservez bien cette attestation car les mairies ne délivrent pas de duplicata.

2 / La journée de défense et du citoyen

La convocation à cette journée d'appel intervient automatiquement entre la date de recensement et celle de votre 18^{ème} anniversaire.

La JDC est une journée d'information sur les institutions françaises, les droits et les devoirs du Citoyen. Retrouvez toutes les informations et organisez cette journée sur : **MAJDC.FR**

Si vous êtes salarié ou apprenti, vous bénéficiez d'une autorisation d'absence exceptionnelle d'une journée. Un document pourra vous être remis lors de cette journée pour justifier votre absence.

À la fin de cette journée, vous recevrez **un certificat individuel de participation qui est obligatoire pour passer vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...) ou vos concours (fonction publique, grandes écoles...)**

3 / L'inscription sur les listes électorales

Si vous avez fait votre recensement citoyen à l'âge de 16 ans, vous êtes inscrit automatiquement sur la liste électorale quand vous atteignez l'âge de 18 ans.

Si vous n'avez pas fait votre recensement ou que vous l'avez fait tardivement vous ne serez pas inscrit d'office. L'inscription devra donc se faire auprès de la mairie à votre propre initiative sur place, en ligne ou par courrier.

Attention : Aucune attestation d'inscription ne vous sera adressée.

Vérifiez que vous êtes bien inscrit auprès de votre mairie, avant le 31 décembre sur :

www.service-public.fr

Les bons gestes éco-citoyen

1 / L'eau : ne pas gaspiller l'eau

- ◆ Ne pas laisser couler l'eau en se lavant les mains.
- ◆ Ne pas jouer avec l'eau.
- ◆ Ne pas tirer la chasse d'eau inutilement.
- ◆ Prendre une douche plutôt qu'un bain.

2 / Les déchets : recycler les déchets

- ◆ Ne pas jeter les déchets dans la nature.
- ◆ Trier les déchets recyclables et les mettre dans les poubelles prévues à cet effet.
- ◆ Récupérer les déchets réutilisables pour l'art plastique et les travaux manuels (cartons, bouteilles...).

3 / L'énergie : baisser sa consommation

- ◆ Éteindre la lumière quand on sort d'une pièce ou s'il fait jour.
- ◆ Éteindre les appareils électriques après utilisation.
- ◆ Ne pas ouvrir les fenêtres s'il y a du chauffage.

4 / La consommation : consommer responsable

- ◆ Utiliser des piles rechargeables.
- ◆ Éviter la vaisselle jetable .
- ◆ Acheter des cahiers et du papier recyclé.
- ◆ Ne pas jouer et gaspiller la nourriture.

5 / L'environnement : protéger son environnement

- ◆ Se déplacer à pied ou à vélo plutôt qu'en voiture.
- ◆ Respecter la nature et ne pas arracher les feuilles des arbres ou les fleurs.
- ◆ Protéger les animaux, fabriquer et installer des mangeoires et des nidoirs.

*Toi aussi deviens acteur
du développement durable et fais
les démarches avec ton établissement
pour obtenir le label E3D :
Toutes les démarches sur le site de ton académie*



ECO 001



SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES



Conseils pour un mode de vie durable



1. Réduis les déchets

- ◆ Utilise gourdes et sacs réutilisables.
- ◆ Trie le papier, plastique, verre et métal.
- ◆ Composte tes restes si possible.



2. Économise l'énergie

- ◆ Éteins lumières et appareils inutilisés.
- ◆ Prends la lumière naturelle.
- ◆ Préfère le vélo, la marche ou les transports en commun.



3. Consomme intelligemment

- ◆ Choisis des produits locaux et de saison.
- ◆ Ne gaspille pas la nourriture.
- ◆ Répare ou réutilise avant d'acheter neuf.



4. Protège la nature

- ◆ Participe à des plantations ou nettoyages.
- ◆ Respecte les plantes et les animaux.
- ◆ Sensibilise ton entourage à la nature.



5. Agis chaque semaine

- ◆ Adopte au moins une action durable par semaine.
- ◆ Partage tes bonnes pratiques avec tes amis.

Persévérance scolaire

Tu peux y arriver ! Tu peux le faire !

Relève
le défi !

Poursuis
tes efforts

Bats toi
pour tes
rêves

Vas-y
fonce !

Sois fier
de toi !

Crois en tes
capacités

Rebondis
en cas
d'échec



PERS 001

Conseils et méthodes de travail pour réussir

Devoirs :

- ◆ Je me mets dans un endroit calme et je ne me laisse pas distraire (téléphone, ordinateur etc...)
- ◆ Je relis mes cours le soir même puis la veille du cours suivant.
- ◆ Je travaille régulièrement et je ne laisse pas les devoirs s'accumuler.
- ◆ Je m'avance pour la semaine.
- ◆ Je me rapproche d'un camarade ou d'un professeur si je n'ai pas compris une leçon ou un exercice.

Travail personnel : même si je n'ai pas de devoirs...

- ◆ Je consacre du temps pour relire mes cours.
- ◆ Je refais mes exercices ou mes contrôles ratés.
- ◆ Je prépare des fiches de révisions par matière.
- ◆ J'apprends par cœur les mots de vocabulaire, les définitions, les règles...

Préparer un contrôle :

- ◆ Je travaille avec un camarade et lui explique mon cours ou mes exercices avec mes propres mots.
- ◆ Je prépare des fiches questions-réponses.
- ◆ Je m'aide avec des questions ouvertes (quand, comment, pourquoi, où...).
- ◆ Je m'appuie sur les titres et les sous-titres de chaque chapitre en y ajoutant des mots clés, des dates, des formules ou des définitions pour m'aider.
- ◆ Je transforme mon cours en images ou en schémas pour marquer les idées importantes.

Approfondir son travail :

- ◆ Je me rapproche de mon professeur documentaliste pour demander conseil sur des ouvrages et j'effectue des recherches supplémentaires.
- ◆ Je me tiens informé de l'actualité (TV, radio, magazines, reportage...).
- ◆ J'enrichis ma culture en allant au cinéma, au théâtre ou au musée.

Conseils :

- ◆ Je dors suffisamment pour me permettre d'être mieux concentré et en forme tout au long de la journée (minimum 8h).
- ◆ Je mange convenablement (équilibré et à heures fixes).
- ◆ Je pratique une activité sportive régulière.
- ◆ Je limite les activités numériques (téléphone, TV, console de jeux...).
- ◆ Je prépare mon sac de cours et mes vêtements la veille au soir pour gagner du temps le matin.

MDT 001



SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES

Astuces pour bien dormir



Couche-toi à la même heure
tous les soirs



Lis un livre
avant de dormir



Évite les écrans avant de dormir



Bois un verre d'eau ou une infusion
avant le coucher



Évite les boissons avec de la caféine
avant le coucher
(thé, café, boissons énergisantes et
certains sodas)



Respecte la durée de
sommeil conseillée
11h/nuir chez les 11-13 ans
10h/nuir chez les 13-16 ans

DOR 001

Gérer les conflits avec la médiation

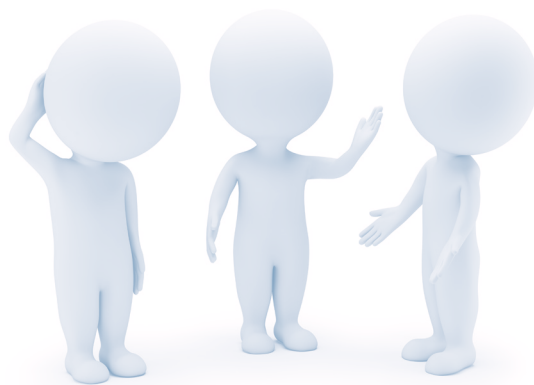
En cas de conflits avec quelqu'un, on essaie d'abord de s'expliquer.
Si le problème persiste, on peut en parler à d'autres personnes :

Les médiateurs

Les médiateurs sont des élèves
(ou un adulte de l'établissement : CPE, assistant d'éducation, enseignant...)
qui ont été formés pour vous aider à régler vos conflits.

Ils vous permettront :

- ◆
De dénouer les tensions
- ◆
De trouver une solution pour chacun
- ◆
De devenir responsable de vos actes et de vos paroles
- ◆
De développer le respect mutuel
- ◆
De créer de nouvelles relations
- ◆



MED 001



SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES

Prends soin de ta santé mentale !

Prends soin de toi

- Dors bien (8 à 10 h par nuit)
- Mange équilibré
- Bouge tous les jours

Calme ton stress

- Respire lentement
- Écoute de la musique, dessine, marche
- Une mauvaise note n'est pas un échec !

Parle de ce que tu ressens

- C'est normal d'avoir des émotions !
- Parle-en à quelqu'un : parent, ami, prof, infirmière...
- Ne garde pas tout pour toi

Sois toi-même

- Personne n'est parfait
- Découvre ce que tu aimes
- Sois fier de tes efforts, même petits



Entoure-toi de personnes positives

- Reste avec ceux qui te font du bien
- Dis stop au harcèlement
- Aide les autres quand tu peux

Si tu ne vas pas bien, demande de l'aide !

- Parle à un adulte de confiance
- Ou appelle un numéro d'aide :
3018 : cyberharcèlement
3114 : mal-être, idées noires petits
119 : protection de l'enfance

SANTE 001

Prends soin de ta santé mentale !

Prends soin de toi

- Dors bien (8 à 10 h par nuit)
- Mange équilibré
- Bouge tous les jours

Calme ton stress

- Respire lentement
- Écoute de la musique, dessine, marche
- Une mauvaise note n'est pas un échec !

Parle de ce que tu ressens

- C'est normal d'avoir des émotions !
- Parle-en à quelqu'un : parent, ami, prof, infirmière...
- Ne garde pas tout pour toi

Sois toi-même

- Personne n'est parfait
- Découvre ce que tu aimes
- Sois fier de tes efforts, même petits



Entoure-toi de personnes positives

- Reste avec ceux qui te font du bien
- Dis stop au harcèlement
- Aide les autres quand tu peux

Si tu ne vas pas bien, demande de l'aide !

- Parle à un adulte de confiance
- Ou appelle un numéro d'aide :
3018 : cyberharcèlement
3114 : mal-être, idées noires petits
119 : protection de l'enfance

Limiter les écrans : 7 règles faciles !

01 | Comprends pourquoi...

Moins d'écran = mieux dormir, yeux et tête en forme.

07 | Bouge avec les autres

Activités avec amis ou famille sans écran

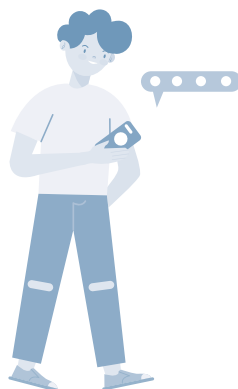


02 | Fixe des limites

Jeux, vidéos, réseaux : maximum 1-2 h / jour.

06 | Développe ton self-control

Challenge : 1h dehors avant écran. Apprends à dire "non" à toi-même.



03 | Routine sans écran

Pas d'écran avant de dormir. Pas pendant les repas.

05 | Crée des zones sans écran

Chambre et salle à manger "écran interdit"

04 | Remplace par autre chose

Sport, lecture, dessin, musique

ECRAN 001



SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES

Limiter les écrans : 7 règles faciles !

01 | Comprends pourquoi...

Moins d'écran = mieux dormir,
yeux et tête en forme.

07 | Bouge avec les autres

Activités avec
amis ou famille
sans écran

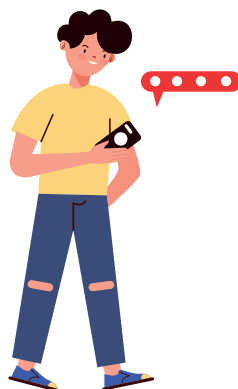


02 | Fixe des limites

Jeux, vidéos,
réseaux :
maximum
1-2 h / jour.

06 | Développe ton self-control

Challenge :
1h dehors
avant écran.
Apprends à
dire "non"
à toi-même.



03 | Routine sans écran

Pas d'écran
avant de
dormir. Pas
pendant les
repas.

05 | Crée des zones sans écran

Chambre et salle
à manger "écran
interdit"

04 | Remplace par autre chose

Sport, lecture,
dessin, musique

Écrantomètre

L'écrantomètre est un outil qui permet d'évaluer ta relation au numérique.

Si tu as des réponses dans les zones **tramées**  et/ ou **tramées** , n'hésites pas à en parler à quelqu'un.

Brauo, ta relation aux écrans est saine. Ne change rien !	J'éteins tous mes écrans une heure avant de me coucher	
	Je peux me passer des écrans plusieurs fois par jour	
	Je passe moins de deux heures par jour sur tous mes écrans	
	Je fais plein d'activités sans écran : sport, musique, sorties	
Attention, ta relation aux écrans devient problématique. Ralentis et parles-en à quelqu'un.	Je ne me sépare presque jamais de mon téléphone (toilettes, douche, repas)	
	Mon téléphone m'indique que je l'utilise plus de 4 heures par jour	
	Je ne peux pas m'empêcher de comparer ma vie à celle des autres sur les réseaux	
	Je donne beaucoup d'importance à mon image sur les réseaux	
	J'ai du mal à me concentrer en classe ou sur mes devoirs à la maison	
	J'ai trop la flemme de sortir ou de faire du sport, je préfère rester sur mes écrans	
	Je poste tous les jours sur les réseaux des selfies ou des petites vidéos de moi	
	Je n'ai pas le moral, je suis souvent angoissé(e) ou stressé(e)	
	Je pense beaucoup à ce que je vois ou fais sur mes écrans	
	Je m'énerve vite si on m'empêche de regarder ou de jouer sur mes écrans	
Alerte, ta relation aux écrans devient toxique. Parles-en à quelqu'un pour te faire aider.	Je continue à être sur mes écrans alors que c'est une source de conflit avec ma famille	
	Je m'endors tous les soirs avec mon téléphone et je le regarde la nuit	
	J'ai déjà partagé ou reçu des insultes ou des photos humiliantes sur les réseaux	
	Je peux devenir violent (taper ou insulter) si on m'enlève mon téléphone ou mes jeux vidéo	
	Je regarde souvent des vidéos à caractère sexuel	
	Je regarde des vidéos de gens qui se font du mal et j'ai envie de faire comme eux	
	Je me sens obligé(e) d'envoyer des photos à caractère sexuel (nudes)	
	Je sèche les cours de plus en plus souvent, je préfère rester sur mes écrans	

ECRAN 002



Écrantomètre

L'écrantomètre est un outil qui permet d'évaluer ta relation au numérique.

Si tu as des réponses dans les zones **orange**s et/ ou **rouges**,
n'hésites pas à en parler à quelqu'un.

Bravo, ta relation aux écrans est saine. Ne change rien !	J'éteins tous mes écrans une heure avant de me coucher
	Je peux me passer des écrans plusieurs fois par jour
	Je passe moins de deux heures par jour sur tous mes écrans
	Je fais plein d'activités sans écran : sport, musique, sorties
Attention, ta relation aux écrans devient problématique. Ralentis et parles-en à quelqu'un.	Je ne me sépare presque jamais de mon téléphone (toilettes, douche, repas)
	Mon téléphone m'indique que je l'utilise plus de 4 heures par jour
	Je ne peux pas m'empêcher de comparer ma vie à celle des autres sur les réseaux
	Je donne beaucoup d'importance à mon image sur les réseaux
	J'ai du mal à me concentrer en classe ou sur mes devoirs à la maison
	J'ai trop la flemme de sortir ou de faire du sport, je préfère rester sur mes écrans
	Je poste tous les jours sur les réseaux des selfies ou des petites vidéos de moi
	Je n'ai pas le moral, je suis souvent angoissé(e) ou stressé(e)
	Je pense beaucoup à ce que je vois ou fais sur mes écrans
	Je m'énerve vite si on m'empêche de regarder ou de jouer sur mes écrans
Alerte, ta relation aux écrans devient toxique. Parles-en à quelqu'un pour te faire aider.	Je continue à être sur mes écrans alors que c'est une source de conflit avec ma famille
	Je m'endors tous les soirs avec mon téléphone et je le regarde la nuit
	J'ai déjà partagé ou reçu des insultes ou des photos humiliantes sur les réseaux
	Je peux devenir violent (taper ou insulter) si on m'enlève mon téléphone ou mes jeux vidéo
	Je regarde souvent des vidéos à caractère sexuel
	Je regarde des vidéos de gens qui se font du mal et j'ai envie de faire comme eux
	Je me sens obligé(e) d'envoyer des photos à caractère sexuel (nudes)
	Je sèche les cours de plus en plus souvent, je préfère rester sur mes écrans

Se protéger d'internet



01

Protège tes infos

- Pas de vrai nom, adresse ou mot de passe en ligne.
- Réfléchis avant de poster photos ou vidéos.

02

Mots de passe solides

- Mélange lettres, chiffres et symboles.
- Garde-les secrets !

03

Méfie-toi des inconnus

- Ne parle pas avec quelqu'un que tu ne connais pas.
- Ne rencontre jamais quelqu'un seul.

04

Clique avec prudence

- Pas de liens ou fichiers bizarres.
- Signale tout contenu choquant à un adulte.

05

Respecte les autres

- Pas d'insultes ni de moqueries.
- Le cyberharcèlement peut faire très mal.

06

Paramètres de confidentialité

- Limite qui peut voir tes posts.
- Vérifie toujours les réglages de tes comptes.

07

Parle à un adulte

- Si quelque chose te fait peur ou te dérange, dis-le à un parent ou prof.

Règle des 3 clics : si quelque chose te paraît suspect après trois clics, stoppe et demande conseil.

NETQ001



SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES

Se protéger d'internet



01 | Protège tes infos

- Pas de vrai nom, adresse ou mot de passe en ligne.
- Réfléchis avant de poster photos ou vidéos.

02 | Mots de passe solides

- Mélange lettres, chiffres et symboles.
- Garde-les secrets !

03 | Méfie-toi des inconnus

- Ne parle pas avec quelqu'un que tu ne connais pas.
- Ne rencontre jamais quelqu'un seul.

04 | Clique avec prudence

- Pas de liens ou fichiers bizarres.
- Signale tout contenu choquant à un adulte.

05 | Respecte les autres

- Pas d'insultes ni de moqueries.
- Le cyberharcèlement peut faire très mal.

06 | Paramètres de confidentialité

- Limite qui peut voir tes posts.
- Vérifie toujours les réglages de tes comptes.

07 | Parle à un adulte

- Si quelque chose te fait peur ou te dérange, dis-le à un parent ou prof.

Règle des 3 clics : si quelque chose te paraît suspect après trois clics, stoppe et demande conseil.

NETQ 001



SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES

Autorisation du droit à l'image



Dans le cadre de notre travail pédagogique, nous utilisons des photos, des vidéos ou encore des enregistrements sonores des enfants de l'établissement.

En application de la loi informatique et libertés et des règles de protection des mineurs, les légendes accompagnant les photos ne communiqueront aucune information susceptible d'identifier directement ou indirectement les enfants ou leur famille.

La loi nous fait obligation d'avoir l'autorisation écrite des parents pour cette utilisation. Aussi, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir remplir le talon ci-dessous.

Nous attirons votre attention sur le fait que l'usage des images est sans publication de de nom de famille (prénom seulement). Un refus de votre part aura pour conséquence, soit d'écarter votre enfant lors des prises de vues, soit de masquer son visage.

Je soussigné(e) Monsieur, Madame

Représentant(s) légal(aux) de l'élève :

Nom : Prénom : Classe :

☐ **AUTORISONS** la prise de vue individuelle de mon enfant pour les photos de classe.

☐ **AUTORISONS** la prise de vue collective de mon enfant pour les photos de classe.

☐ **AUTORISONS** les enseignants à utiliser dans le cadre pédagogique des photos, des vidéos ou des enregistrements sonores de notre enfant prises au cours des activités scolaires.

Utilisations possibles : Affichage en classe ou dans l'établissement, documents de travail pour les élèves, insertion dans le site internet de l'établissement ou de l'académie, accompagnement d'articles dans la presse locale.

☐ **N'AUTORISONS** aucune photo, vidéo ou enregistrement sonore.

Fait à : le :

Responsables légaux
"Lu et Approuvé"

SIGNATURES

DI 015



SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES

Autorisation du droit à l'image



Selon les articles 226-1 à 226-8 du Code civil, tout individu jouit d'un droit au respect de sa vie privée ainsi que d'un droit à l'image.

Dans le cadre d'événements ou de sorties auxquels votre enfant pourrait participer :

- Dans l'enceinte de l'établissement
- Ou à l'extérieur de l'établissement

Il serait susceptible d'être pris en photo ou d'être présent sur un support vidéo.

Selon la législation en vigueur, vous avez la possibilité d'accorder ou non votre autorisation pour le droit à l'image.

Dans ce cas, nous vous demandons de compléter la grille ci-dessous à chaque demande de publication. En donnant votre accord, les médias couvrant un événement auront la possibilité de diffuser les images où sera présent votre enfant (affichage dans le collège, site internet du collège, blog...).

Je soussigné(e), Madame, Monsieur :

Représentant légal de l'enfant :

**autorise la publication de l'image de mon enfant pour l'utilisation suivante :*

Date de la photo	Objet / contexte	OUI ☐	NON ☐	Signature
---------------------------	------------------	---------------------------------	---------------------------------	-----------

**autorise la publication de l'image de mon enfant pour l'utilisation suivante :*

Date de la photo	Objet / contexte	OUI ☐	NON ☐	Signature
---------------------------	------------------	---------------------------------	---------------------------------	-----------

**autorise la publication de l'image de mon enfant pour l'utilisation suivante :*

Date de la photo	Objet / contexte	OUI ☐	NON ☐	Signature
---------------------------	------------------	---------------------------------	---------------------------------	-----------

**autorise la publication de l'image de mon enfant pour l'utilisation suivante :*

Date de la photo	Objet / contexte	OUI ☐	NON ☐	Signature
---------------------------	------------------	---------------------------------	---------------------------------	-----------

**autorise la publication de l'image de mon enfant pour l'utilisation suivante :*

Date de la photo	Objet / contexte	OUI ☐	NON ☐	Signature
---------------------------	------------------	---------------------------------	---------------------------------	-----------

**autorise la publication de l'image de mon enfant pour l'utilisation suivante :*

Date de la photo	Objet / contexte	OUI ☐	NON ☐	Signature
---------------------------	------------------	---------------------------------	---------------------------------	-----------

DI 016



Autorisation de photographeur, filmer et diffuser l'image

Je soussigné(e).....

responsable légal de l'enfant
autorise le collège Louise Michel à :

- ☐ Photographier mon enfant dans le cadre des photos scolaires (individuelles et groupe classe).
- ☐ Filmer/Photographier mon enfant dans le cadre de projets pédagogiques et pour une utilisation interne à l'établissement.
- ☐ Utiliser et diffuser l'image de mon enfant sur l'ENT et le site du collège.

Ces autorisations excluent toute autre utilisation de l'image de mon enfant, notamment dans un but commercial et publicitaire.

Fait à le / /

Signature des responsables légaux :

DI 017



SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES

SÉCURITÉ DES ÉCOLES, DES COLLÈGES ET DES LYCÉES



POUR LA SÉCURITÉ DES ÉLÈVES



Accueil par un adulte
à l'entrée de l'établissement



Contrôle visuel des sacs



Vérification systématique
de l'identité des personnes
extérieures à l'établissement



Interdiction de stationner aux
abords des établissements



Évitez les attroupements
devant l'établissement



Signalez tout comportement
ou objet suspect



Organisation de trois
exercices de sécurité



Sorties scolaires autorisées,
consignes relatives aux
voyages scolaires sur
education.gouv.fr/vigipirate

PARENTS D'ÉLÈVES, RESTEZ INFORMÉS

Retrouvez toutes les informations
et les consignes à suivre en cas d'alerte
à proximité d'une école sur :



LE SITE DU MINISTÈRE
education.gouv.fr



LE COMPTE TWITTER
[@educationfrance](https://twitter.com/educationfrance)

Téléchargez l'application **SAIP**
sur votre smartphone afin d'être avisé
en cas d'alerte



gouvernement.fr/appli-alerte-saip



Il est interdit de fumer
dans l'enceinte de l'établissement



VIGI 002

SÉCURITÉ DES ÉCOLES, DES COLLÈGES ET DES LYCÉES



POUR LA SÉCURITÉ DES ÉLÈVES



Accueil par un adulte
à l'entrée de l'établissement



Contrôle visuel des sacs



Vérification systématique
de l'identité des personnes
extérieures à l'établissement



Interdiction de stationner aux
abords des établissements



Évitez les attroupements
devant l'établissement



Signalez tout comportement
ou objet suspect



Organisation de trois
exercices de sécurité



Sorties scolaires autorisées,
consignes relatives aux
voyages scolaires sur
education.gouv.fr/vigipirate

PARENTS D'ÉLÈVES, RESTEZ INFORMÉS

Retrouvez toutes les informations
et les consignes à suivre en cas d'alerte
à proximité d'une école sur :



LE SITE DU MINISTÈRE
education.gouv.fr



LE COMPTE TWITTER
[@educationfrance](https://twitter.com/educationfrance)



gouvernement.fr/appli-alerte-saip



Il est interdit de fumer
dans l'enceinte de l'établissement



VIGIQ 002

Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS)

Il pourrait arriver pendant l'année scolaire que le chef d'établissement déclenche le PPMS.

Dans le cas d'un confinement, un affichage sera apposé sur la fenêtre de la loge.



Votre enfant sera alors pris en charge par les enseignants dans le cadre de la mise à l'abri.
Dans ce cas, ne venez pas le chercher, vous gêneriez le travail des secours.
Ne l'attendez pas devant le collège.



Ne téléphonez pas au collège.
Laissez le réseau téléphonique libre afin que le collège puisse communiquer avec les autorités et les secours.



Mettez-vous à l'écoute de la radio France Bleu Ile-de-France (107.1 MHZ) pour avoir les informations sur la nature et l'évolution de l'évènement.

**NE VENEZ CHERCHER VOTRE ENFANT
AU COLLÈGE QUE LORSQUE LES AUTORITÉS
VOUS INVITERONT À LE FAIRE.**

Le responsable légal reconnaît avoir pris connaissance de la fiche "Plan Particulier de Mise en Sécurité " et s'engage à respecter les consignes.

À, le

Responsable légal,

SIGNATURE

PPMS 001



SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES



Coupons d'aide au harcèlement

Enfants en danger ?
Parents en difficulté ?
Le mieux, c'est d'en parler !

FACE AU HARCÈLEMENT
OU AU
CYBERHARCÈLEMENT

APPELEZ LE **3018**
OU TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION 3018



1 Coupon de demande d'aide à déposer dans la boîte aux lettres

Nom : Prénom :

Classe : ☐ 3° ☐ 4° ☐ 5° ☐ 6°

Je demande de l'aide : ☐ pour moi ☐ pour un(e) camarade (j'indique son nom) :

Si je le sais, je peux cocher de quoi il s'agit : ☐ de violence : ☐ verbale ☐ physique ☐ morale
☐ sexiste ou sexuelle ☐ de harcèlement ☐ autre

Ce coupon sera traité en toute confidentialité par la cellule d'appui aux élèves victimes du collège qui est composée du service médico-social du collège et de la CPE. Mon nom ne sera pas cité.



2 Coupon de demande d'aide à déposer dans la boîte aux lettres

Nom : Prénom :

Classe : ☐ 3° ☐ 4° ☐ 5° ☐ 6°

Je demande de l'aide : ☐ pour moi ☐ pour un(e) camarade (j'indique son nom) :

Si je le sais, je peux cocher de quoi il s'agit : ☐ de violence : ☐ verbale ☐ physique ☐ morale
☐ sexiste ou sexuelle ☐ de harcèlement ☐ autre

Ce coupon sera traité en toute confidentialité par la cellule d'appui aux élèves victimes du collège qui est composée du service médico-social du collège et de la CPE. Mon nom ne sera pas cité.



3 Coupon de demande d'aide à déposer dans la boîte aux lettres

Nom : Prénom :

Classe : ☐ 3° ☐ 4° ☐ 5° ☐ 6°

Je demande de l'aide : ☐ pour moi ☐ pour un(e) camarade (j'indique son nom) :

Si je le sais, je peux cocher de quoi il s'agit : ☐ de violence : ☐ verbale ☐ physique ☐ morale
☐ sexiste ou sexuelle ☐ de harcèlement ☐ autre

Ce coupon sera traité en toute confidentialité par la cellule d'appui aux élèves victimes du collège qui est composée du service médico-social du collège et de la CPE. Mon nom ne sera pas cité.

HARC 009



Les consignes en cas d'alerte

L'alerte incendie :

Lors du déclenchement de **l'alarme incendie (signal sonore modulé)** :



- Les élèves doivent évacuer dans le calme.
- Ils doivent laisser sacs et affaires de classe dans la salle.
- L'évacuation se fait selon un itinéraire qui est affiché dans chacune des salles de l'établissement et qui sera indiqué par l'adulte présent avec les élèves.
- Le rassemblement a lieu dans la cour ou sur le parvis (suivant la salle de classe) **autour du professeur**.
- Chaque élève reste avec son groupe classe durant toute l'évacuation.

Le confinement classique :

Lors du déclenchement de **l'alarme confinement (signal sonore continu)** :



- Les portes et les fenêtres doivent être fermées.
- Les élèves doivent se regrouper dans les espaces identifiés (zones 1 ; 2 ; 3 ou 4) dans le calme.
- Les grilles d'aération et le dessous des portes doivent être calfeutrés.
- Les consignes à suivre seront données régulièrement par le chef de zone identifié par un brassard.

Le confinement intrusion :

Lors du déclenchement **par message haut-parleur** :



- Les élèves doivent se cacher dans leur salle de classe ou s'échapper du collège.
- La porte de la salle doit être fermée à clé.
- Des objets lourds doivent être placés devant la porte.
- Les élèves doivent rester **totalement silencieux** (portable éteint).
- C'est la police qui indiquera la fin du confinement intrusion.

Les consignes en cas d'alerte

L'alerte incendie :

Lors du déclenchement de **l'alarme incendie (signal sonore modulé)** :



- Les élèves doivent évacuer dans le calme.
- Ils doivent laisser sacs et affaires de classe dans la salle.
- L'évacuation se fait selon un itinéraire qui est affiché dans chacune des salles de l'établissement et qui sera indiqué par l'adulte présent avec les élèves.
- Le rassemblement a lieu dans la cour ou sur le parvis (suivant la salle de classe) **autour du professeur**.
- Chaque élève reste avec son groupe classe durant toute l'évacuation.

Le confinement classique :

Lors du déclenchement de **l'alarme confinement (signal sonore continu)** :



- Les portes et les fenêtres doivent être fermées.
- Les élèves doivent se regrouper dans les espaces identifiés (zones 1 ; 2 ; 3 ou 4) dans le calme.
- Les grilles d'aération et le dessous des portes doivent être calfeutrés.
- Les consignes à suivre seront données régulièrement par le chef de zone identifié par un brassard.

Le confinement intrusion :

Lors du déclenchement **par message haut-parleur** :

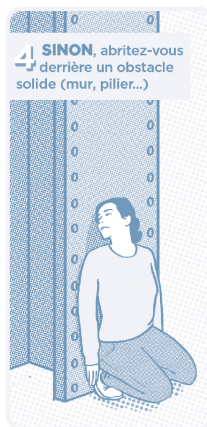
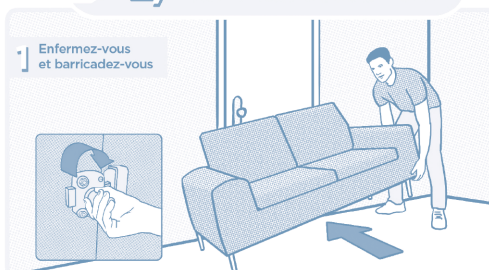
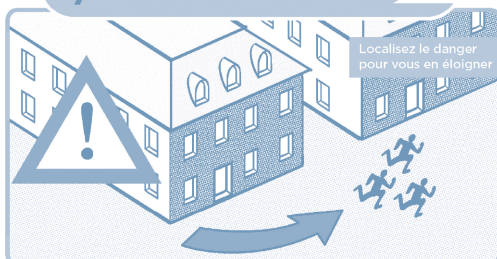


- Les élèves doivent se cacher dans leur salle de classe ou s'échapper du collège.
- La porte de la salle doit être fermée à clé.
- Des objets lourds doivent être placés devant la porte.
- Les élèves doivent rester **totalement silencieux** (portable éteint).
- C'est la police qui indiquera la fin du confinement intrusion.

RÉAGIR EN CAS D'ATTAQUE TERRORISTE

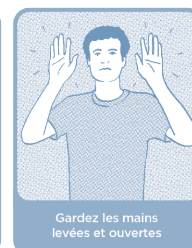
AVANT L'ARRIVÉE DES FORCES DE L'ORDRE, CES COMPORTEMENTS PEUVENT VOUS SAUVER

1/ S'ÉCHAPPER *si c'est impossible* 2/ SE CACHER



3/ ALERTER

ET OBÉIR AUX FORCES DE L'ORDRE



VIGILANCE

- Témoin d'une situation ou d'un **comportement suspect**, vous devez contacter les forces de l'ordre (17 ou 112)
 - Quand vous entrez dans un lieu, repérez les **sorties de secours**
- Ne diffusez aucune information sur l'intervention des forces de l'ordre
- Ne diffusez pas de rumeurs ou d'**informations non vérifiées** sur internet et les réseaux sociaux
 - Sur les réseaux sociaux, **suivez les comptes @Place_Beauvau et @gouvernementfr**



Pour en savoir plus :
www.encasdattaque.gouv.fr



SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES

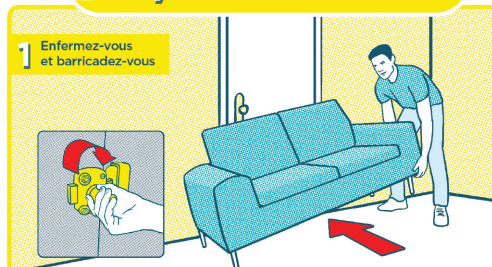
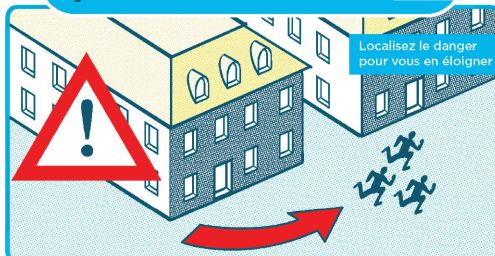
RÉAGIR EN CAS D'ATTAQUE TERRORISTE

AVANT L'ARRIVÉE DES FORCES DE L'ORDRE, CES COMPORTEMENTS PEUVENT VOUS SAUVER

1/ S'ÉCHAPPER

si c'est impossible

2/ SE CACHER



3/ ALERTER

ET OBÉIR AUX FORCES DE L'ORDRE



VIGILANCE

- Témoin d'une situation ou d'un **comportement suspect**, vous devez contacter les forces de l'ordre (17 ou 112)
- Quand vous entrez dans un lieu, repérez les **sorties de secours**
- Ne diffusez aucune information sur l'intervention des forces de l'ordre
- Ne diffusez pas de rumeurs ou d'**informations non vérifiées** sur internet et les réseaux sociaux
- Sur les réseaux sociaux, **suivez les comptes @Place_Beauvau et @gouvernementfr**



Pour en savoir plus :
www.encasdattaque.gouv.fr

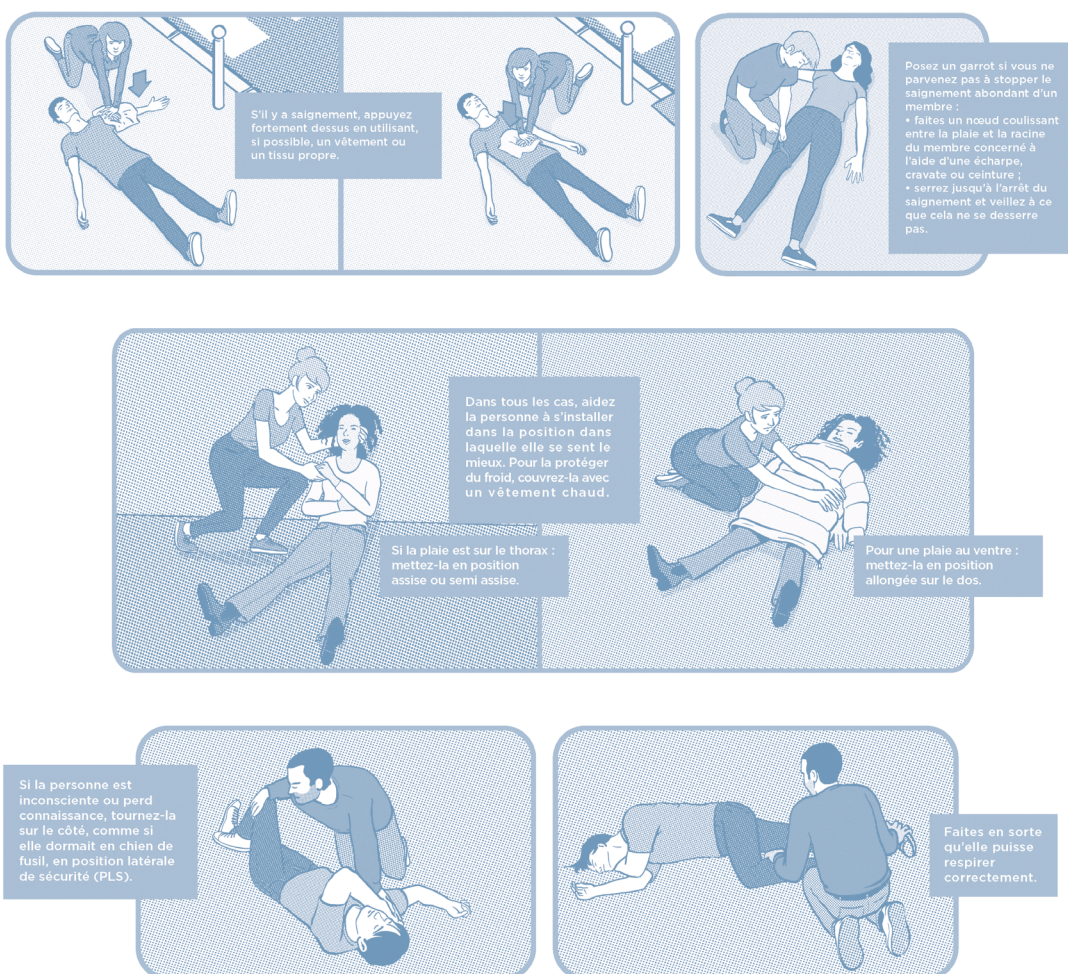


RÉAGIR EN CAS D'ATTAQUE TERRORISTE

AVANT L'ARRIVÉE DES SECOURS, CES COMPORTEMENTS PEUVENT SAUVER DES VIES.

LES GESTES D'URGENCE

SI QUELQU'UN A ÉTÉ BLESSÉ AUTOUR DE VOUS



PUIS APPELEZ LES SECOURS : **15 SAMU 18 POMPIERS 112 N° EUROPÉEN 114**  

PRÉVENTION

Avant l'arrivée des secours, quelques réflexes peuvent sauver des vies. Formez-vous aux gestes d'urgence. RDV sur <https://www.interieur.gouv.fr/A-votre-service/Ma-securite/Les-gestes-qui-sauvent>



TERRO 002



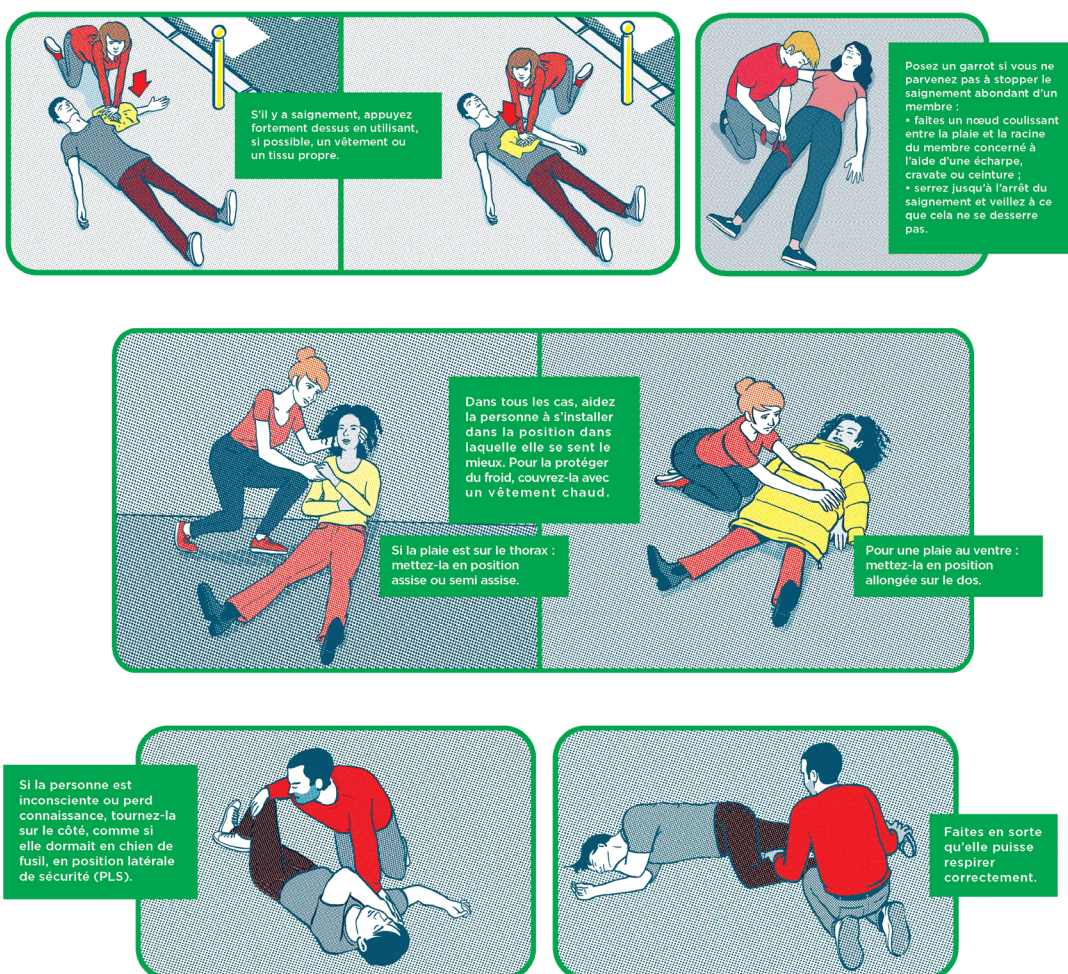
SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES

RÉAGIR EN CAS D'ATTAQUE TERRORISTE

AVANT L'ARRIVÉE DES SECOURS, CES COMPORTEMENTS PEUVENT SAUVER DES VIES.

LES GESTES D'URGENCE

SI QUELQU'UN A ÉTÉ BLESSÉ AUTOUR DE VOUS



PUIS APPELEZ LES SECOURS : **15 SAMU 18 POMPIERS 112 N° EUROPÉEN 114**

PRÉVENTION

Avant l'arrivée des secours, quelques réflexes peuvent sauver des vies. Formez-vous aux gestes d'urgence. RDV sur <https://www.interieur.gouv.fr/A-votre-service/Ma-securite/Les-gestes-qui-sauvent>



TERROQ 002

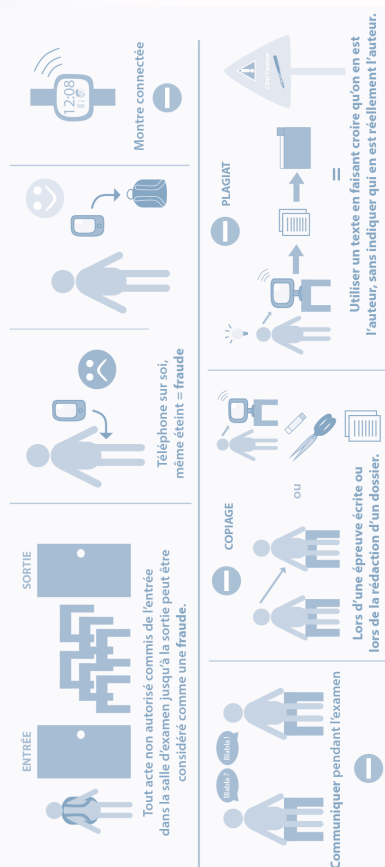


SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES

Fraude au baccalauréat

Quelques chiffres depuis 2012 :
1306 sanctions prononcées en Ile-de-France
617 sanctions prononcées pour possession ou utilisation d'un téléphone portable
223 personnes se sont vues interdire de passer le Bac

LA FRAUDE



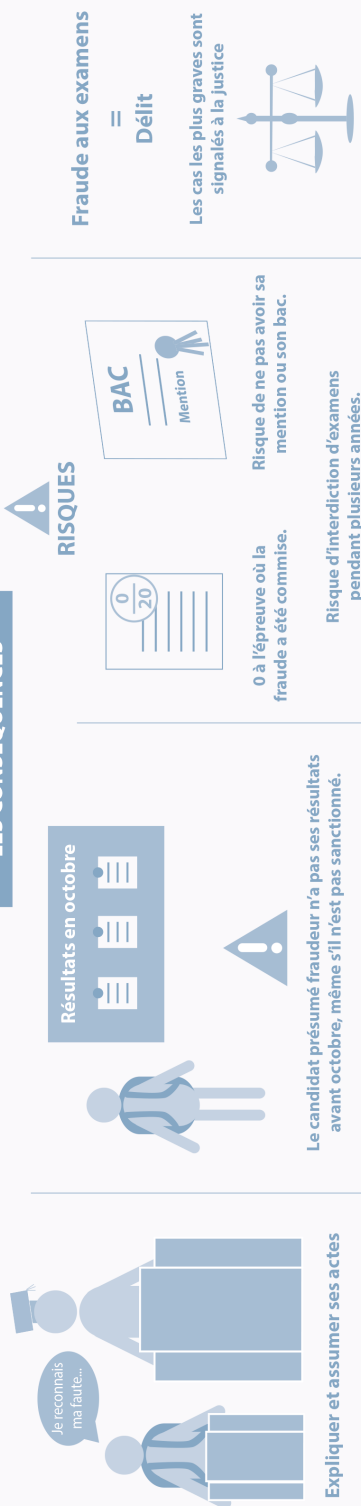
LA COMMISSION DES FRAUDES

Procédure pour les élèves de 1re et Terminale



4/5 des candidats convoqués = sanctionnés

LES CONSÉQUENCES

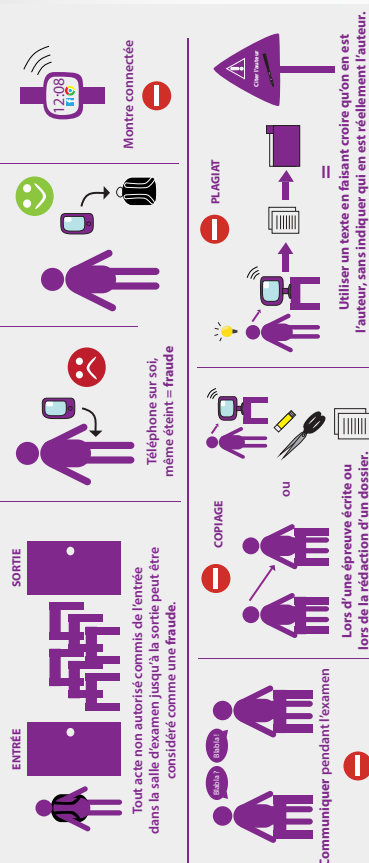


Fraude au baccalauréat

Quelques chiffres depuis 2012 :

- 1306 sanctions prononcées en Île-de-France
- 617 sanctions prononcées pour possession ou utilisation d'un téléphone portable
- 223 personnes se sont vues interdire de passer le Bac

LA FRAUDE



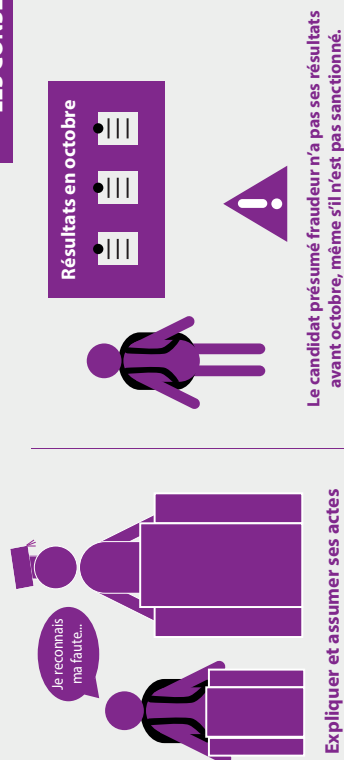
LA COMMISSION DES FRAUDES

Procédure pour les élèves de 1re et Terminale



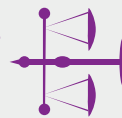
4/5 des candidats convoqués = sanctionnés

LES CONSÉQUENCES



Fraude aux examens = Délit

Les cas les plus graves sont signalés à la justice



Référence : TCHAT 119

Tu as moins de 21 ans,
tu es en danger
ou un autre jeune autour de toi ?

**Pour te faire aider,
va sur le tchat du 119**

CONFIDENTIEL

TCHAT 119

7 JOURS/7



10/15/2015 11:00 AM



Accessible sur le site du 119
www.allo119.gouv.fr



SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES

Référence : **TCHATQ 119**

ATTENTION CE VISUEL
COULEUR EST DISPONIBLE
UNIQUEMENT SUR LES
4 PAGES DE COUVERTURE

Tu as moins de 21 ans,
tu es en danger
ou un autre jeune autour de toi ?

Pour te faire aider,
va sur le tchat du 119

CONFIDENTIEL



Good Eye® 01 01 45 44 04 04



Accessible sur le site du 119
www.allo119.gouv.fr



TCHATQ_119



SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

Liberté
Égalité
Fraternité

pHARe Programme de lutte contre
le harcèlement à l'école

MON ÉTABLISSEMENT S'ENGAGE CONTRE LE HARCÈLEMENT À L'ÉCOLE



Dès septembre 2021
**pHARe généralisé
à tout le territoire**

10
élèves-ambassadeurs
par établissement



QU'EST-CE QUE LE PROGRAMME PHARE ?

Un plan de prévention du harcèlement
à destination des écoles et des établissements
fondé autour de 8 piliers :

1. **Mesurer** le climat scolaire.
2. **Éduquer** pour prévenir les phénomènes de harcèlement.
3. **Former** une communauté protectrice de professionnels et de personnels pour les élèves.
4. **Intervenir** efficacement sur les situations de harcèlement.
5. **Associer** les parents et les partenaires et communiquer sur le programme.
6. **Mobiliser** les instances de démocratie scolaire (CVC, CVL) et le comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement.
7. **Suivre l'impact** de ces actions.
8. **Mettre à disposition** une plateforme dédiée aux ressources.

PHARE 001



SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES

pHARe Programme de lutte contre
le harcèlement à l'école

MON ÉTABLISSEMENT S'ENGAGE CONTRE LE HARCÈLEMENT À L'ÉCOLE



Dès septembre 2021
**pHARe généralisé
à tout le territoire**

10
élèves-ambassadeurs
par établissement



QU'EST-CE QUE LE PROGRAMME PHARE ?

Un plan de prévention du harcèlement
à destination des écoles et des établissements
fondé autour de 8 piliers :

1. **Mesurer** le climat scolaire.
2. **Éduquer** pour prévenir les phénomènes de harcèlement.
3. **Former** une communauté protectrice de professionnels et de personnels pour les élèves.
4. **Intervenir** efficacement sur les situations de harcèlement.
5. **Associer** les parents et les partenaires et communiquer sur le programme.
6. **Mobiliser** les instances de démocratie scolaire (CVC, CVL) et le comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement.
7. **Suivre l'impact** de ces actions.
8. **Mettre à disposition** une plateforme dédiée aux ressources.

PHAREQ 001

10 nouvelles mesures pour lutter contre le harcèlement entre élèves



INSCRIRE dans le Code de l'éducation le droit des enfants à suivre une scolarité sans harcèlement



AIDER les écoles et les établissements via un réseau départemental d'intervention en cas de situation de harcèlement complexe



PROPOSER un programme anti-harcèlement clé en main aux écoles et aux collèges

- + Équipe ressource formée à la prise en charge des situations de harcèlement
- + 10 h d'apprentissages par an pour les élèves des cycles 2, 3 et 4
- + Mallettes pédagogiques pour les enseignants et les élèves ambassadeurs
- + Kit d'information à distribuer aux parents d'élèves
- = Label NonAuHarcèlement



S'APPUYER sur un comité d'experts national contre le harcèlement pour enrichir les contenus diffusés aux personnels, aux élèves et aux familles



CRÉER une plateforme nationale pour identifier les intervenants à contacter dans le cadre d'actions de prévention (associations, etc.)



MESURER la qualité du climat scolaire, en incluant explicitement le harcèlement, dans l'évaluation des établissements



INSTITUER dès le CP un prix Non au harcèlement
LANCER une campagne de communication pour les élèves du 1^{er} degré



FORMER l'ensemble des acteurs à la prévention du harcèlement



ORGANISER en France un colloque international
PRENDRE l'initiative d'une convention internationale d'engagement des pays contre le harcèlement entre élèves



ÉTENDRE les horaires de la plateforme Net écoute dédiée au cyberharcèlement
0800 200 000

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

NON AU HARCELEMENT



PHARE 002



SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES

10 nouvelles mesures pour lutter contre le harcèlement entre élèves



INSCRIRE dans le Code de l'éducation le droit des enfants à suivre une scolarité sans harcèlement



AIDER les écoles et les établissements via un **réseau départemental d'intervention** en cas de situation de harcèlement complexe



PROPOSER un programme anti-harcèlement clé en main aux écoles et aux collèges

- + Équipe ressource formée à la prise en charge des situations de harcèlement
- + 10 h d'apprentissages par an pour les élèves des cycles 2, 3 et 4
- + Mallettes pédagogiques pour les enseignants et les élèves ambassadeurs
- + Kit d'information à distribuer aux parents d'élèves
- = Label NonAuHarcèlement



S'APPUYER sur un comité d'experts national contre le harcèlement pour enrichir les contenus diffusés aux personnels, aux élèves et aux familles



CRÉER une plateforme nationale pour identifier les intervenants à contacter dans le cadre d'actions de prévention (associations, etc.)



MESURER la qualité du climat scolaire, en incluant explicitement le harcèlement, dans l'évaluation des établissements



INSTITUER dès le CP un prix Non au harcèlement
LANCER une campagne de communication pour les élèves du 1^{er} degré



FORMER l'ensemble des acteurs à la prévention du harcèlement



ORGANISER en France un colloque international
PRENDRE l'initiative d'une convention internationale d'engagement des pays contre le harcèlement entre élèves



ÉTENDRE les horaires de la plateforme Net écoute dédiée au cyberharcèlement
0800 200 000

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

NON AU HARCELEMENT



PHAREQ 002



Mal-être, harcèlement, violence ?

Des solutions existent

Parlez-en à une personne de confiance
ou appelez ces numéros :



SERVICES ET APPELS GRATUITS - NUMÉROS D'APPEL NATIONAUX



NU 002



SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES

Mal-être, harcèlement, violence ?

Des solutions existent

**Parlez-en à une personne de confiance
ou appelez ces numéros :**



SERVICES ET APPELS GRATUITS - NUMÉROS D'APPEL NATIONAUX



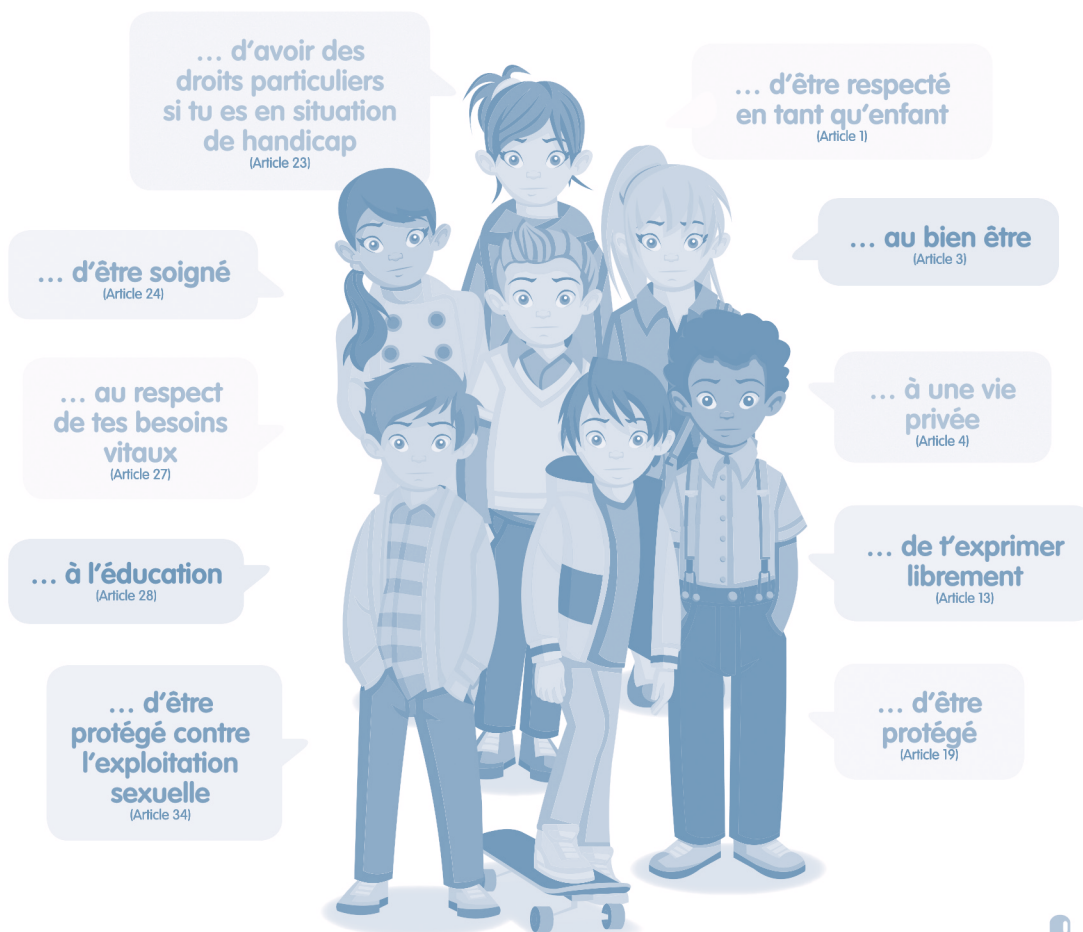
NUQ 002



SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES

Tu as le droit...

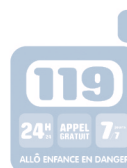
Tous les enfants ont le droit d'être protégés.
C'est indiqué dans la **Convention internationale des droits de l'enfant**.



Tu te sens en danger ?
Tu t'inquiètes pour un autre enfant ?
Tu penses que tes droits ne sont pas respectés ?

Tu peux téléphoner au 119 !
Et utiliser le tchat qui se trouve sur notre site internet !

Nos professionnels de l'enfance sont là pour t'aider



Tu peux prendre connaissance de tous les droits de l'enfant sur le site internet du 119 www.allo119.gouv.fr ou en flashant ce QR Code !



GIP Enfance en Danger



ENF 002

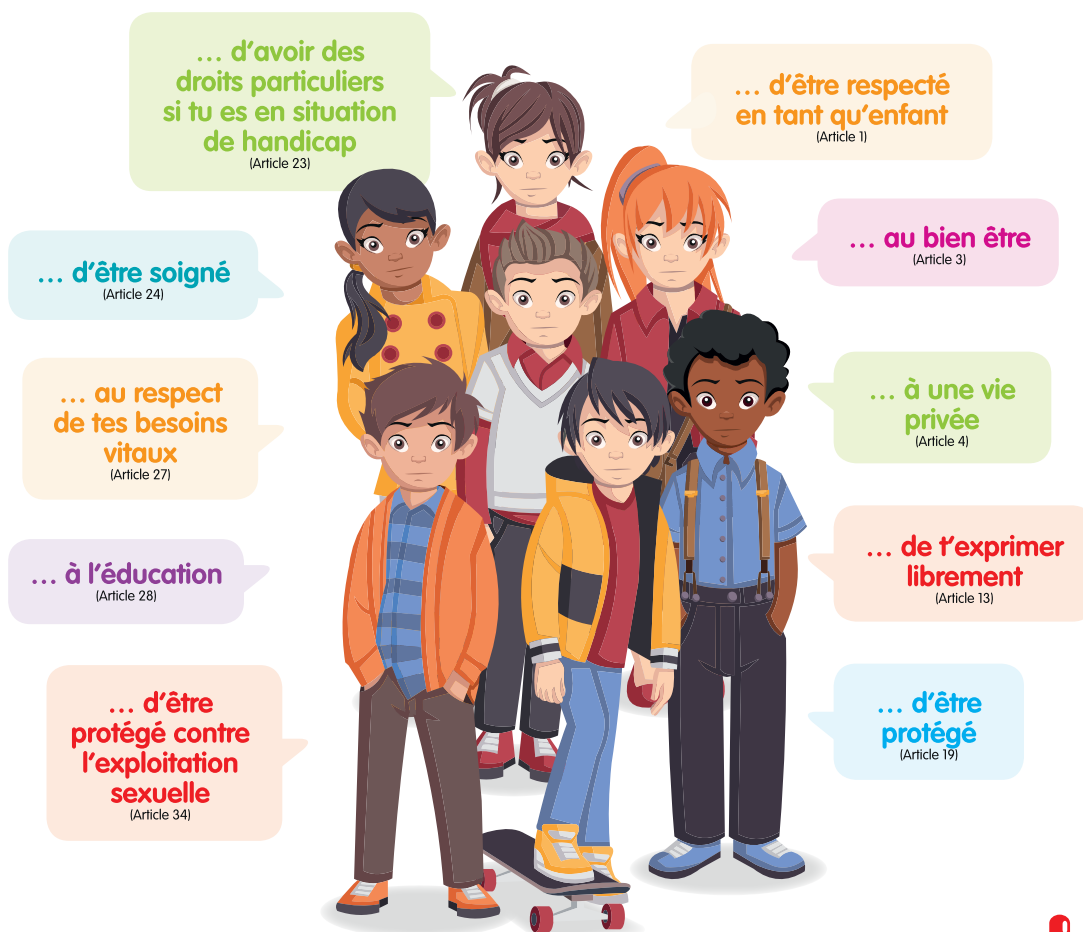


SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES

Tu as le droit...

Tous les enfants ont le droit d'être protégés.

C'est indiqué dans la **Convention internationale des droits de l'enfant**.



Tu te sens en danger ?
Tu t'inquiètes pour un autre enfant ?
Tu penses que tes droits ne sont pas respectés ?

**Tu peux téléphoner au 119 !
Et utiliser le tchat qui se trouve
sur notre site internet !**

Nos professionnels de l'enfance sont là pour t'aider



Tu peux prendre connaissance de tous les droits de l'enfant sur le site internet du 119 www.allo119.gouv.fr ou en flashant ce QR Code !



NON AU HARCÈLEMENT

Que faire face à une situation de HARCÈLEMENT ?



HARCQ 001

NON AU HARCÈLEMENT

Que faire face à une situation de HARCÈLEMENT ?



HARCQ 001

10 CONSEILS

contre le harcèlement

Si tu es victime

1 Se confier

N'aie pas honte ou peur des représailles ! Ose te confier à un adulte du collège mais aussi à tes parents, à ton grand frère ou ta grande sœur. Ne laisse jamais la situation s'installer dans le temps.

2 Se protéger

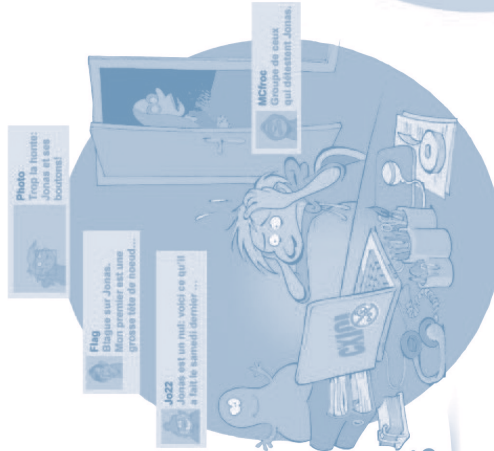
Pour éviter tout problème sur Internet, ne donne jamais de détails sur ta vie privée et réfléchis avant de diffuser des photos. Ne donne jamais tes mots de passe, ce sont des informations très personnelles.

3 Signaler un abus

Sur Facebook, tu peux signaler un contenu abusif et « bloquer » les amis qui n'en sont pas. Les comptes des agresseurs peuvent eux aussi être bloqués. Va faire un tour sur ce centre d'aide : www.facebook.com/safety/

4 Téléphoner

Si tu es victime de harcèlement à l'école, tu peux appeler le numéro gratuit « Stop Harcèlement » 08 08 80 70 10.



5 Porter plainte

Dans les cas les plus graves, il est possible de porter plainte contre l'auteur du harcèlement. C'est à tes parents, qui sont tes représentants légaux, d'effectuer cette démarche.

7 Ne pas rire

S'il cesse d'avoir une « majorité silencieuse », ou pire, un public hilare face à lui, l'agresseur arrêtera sans doute ses brimades. Les témoins ont un grand rôle à jouer contre le harcèlement à l'école.

8 En parler

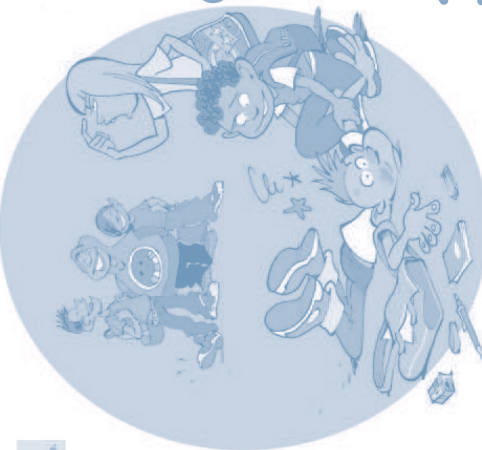
Adresse-toi à un délégué de classe ou à un adulte du collège si tu es témoin d'un cas de harcèlement. S'il existe des médiateurs, ils peuvent aider à dénouer la situation.

9 Ne pas participer

Si tu reçois un message ou une photo humiliante « à faire tourner », supprime le message plutôt que de le transférer à tes amis. Tu pourras ainsi briser la chaîne du harcèlement.

10 Convaincre

Si le harceleur fait partie de ton groupe d'amis, essaie de le raisonner et de comprendre pourquoi il agit ainsi. Vouloir faire du mal aux autres est aussi un signe de mal-être.



Retrouve conseils et outils pratiques sur

AGIR CONTRE LE HARCELEMENT À L'ÉCOLE .GOUV.FR

10 CONSEILS

contre le harcèlement

Si tu es victime

1 Se confier

N'aie pas honte ou peur des représailles ! Ose te confier à un adulte du collège mais aussi à tes parents, à ton grand frère ou ta grande sœur. Ne laisse jamais la situation s'installer dans le temps.

2 Se protéger

Pour éviter tout problème sur Internet, ne donne jamais de détails sur ta vie privée et réfléchis avant de diffuser des photos. Ne donne jamais tes mots de passe, ce sont des informations très personnelles.

3 Signaler un abus

Sur Facebook, tu peux signaler un contenu abusif et « bloquer » les amis qui n'en sont pas. Les comptes des agresseurs peuvent eux aussi être bloqués. Va faire un tour sur ce centre d'aide : www.facebook.com/safety/

4 Téléphoner

Si tu es victime de harcèlement à l'école, tu peux appeler le numéro gratuit « 3018 »



5 Porter plainte

Dans les cas les plus graves, il est possible de porter plainte contre l'auteur du harcèlement. C'est à tes parents, qui sont tes représentants légaux, d'effectuer cette démarche.

7 Ne pas rire

S'il cesse d'avoir une « majorité silencieuse », ou pire, un public hilare face à lui, l'agresseur arrêtera sans doute ses brimades. Les témoins ont un grand rôle à jouer contre le harcèlement à l'école.

8 En parler

Adresse-toi à un délégué de classe ou à un adulte du collège si tu es témoin d'un cas de harcèlement. S'il existe des médiateurs, ils peuvent aider à dénouer la situation.

9 Ne pas participer

Si tu reçois un message ou une photo humiliante « à faire tourner », supprime le message plutôt que de le transférer à tes amis. Tu pourras ainsi briser la chaîne du harcèlement.

10 Convaincre

Si le harceleur fait partie de ton groupe d'amis, essaie de le raisonner et de comprendre pourquoi il agit ainsi. Vouloir faire du mal aux autres est aussi un signe de mal-être.



**À PLUSIEURS
ON EST FORT
CONTRE
LE HARCELEMENT**

NON AU HARCELEMENT

NonAuHarcelement.education.gouv.fr - [#NonAuHarcelement](https://twitter.com/NonAuHarcelement)

 **MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE**

3018 Service & appel
gratuits *

* Du lundi au vendredi
de 9h à 20h
et le samedi de 9h à 18h

**POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE**

HARC 003



SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES

Référence : **HARCQ 003**

ATTENTION CE VISUEL
COULEUR EST DISPONIBLE
UNIQUEMENT SUR LES
4 PAGES DE COUVERTURE



**À PLUSIEURS
ON EST FORT
CONTRE
LE HARCELEMENT**

NON AU HARCELEMENT

NonAuHarcelement.education.gouv.fr - #NonAuHarcelement

3018 Service & appel gratuits *

* Du lundi au vendredi
de 9h à 20h
et le samedi de 9h à 18h

**POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE**

Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse

HARCQ 003



SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES

TOUS AMBASSADEURS CONTRE LE HARCÈLEMENT !

Tous les collégiens volontaires peuvent devenir ambassadeurs contre le harcèlement et s'engager dans des actions de prévention.



POUR ROMPRE LA LOI DU SILENCE



- **SENSIBILISER** les élèves du collège
- **REPÉRER** les signes du harcèlement
- **CONVAINCRE** les victimes d'en parler

POUR AGIR EN ÉQUIPE



- **SE FORMER** à la question du harcèlement entre élèves
- **COOPÉRER** avec les élèves élus au Conseil de la vie collégienne
- **ASSOCIER** les adultes du collège

POUR SUSCITER LA MOBILISATION DE TOUS



- **ORGANISER** des actions de prévention
- **PARTICIPER** au concours Non au harcèlement (NAH)
- **CRÉER** une affiche, un slogan, un hashtag, etc.

QUI CONTACTER POUR DEVENIR AMBASSADEUR ?

- ✓ Professeur principal
- ✓ CPE
- ✓ Chef d'établissement



NON AU HARCÈLEMENT

ÉLÈVES, PARENTS, PROFESSIONNELS
APPELEZ LE

3018

Service & appel
gratuits

**POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE**

HARC 004



SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES

TOUS AMBASSADEURS CONTRE LE HARCÈLEMENT !

Tous les collégiens volontaires peuvent devenir ambassadeurs contre le harcèlement et s'engager dans des actions de prévention.



POUR ROMPRE LA LOI DU SILENCE



- **SENSIBILISER** les élèves du collège
- **REPÉRER** les signes du harcèlement
- **CONVAINCRE** les victimes d'en parler

POUR AGIR EN ÉQUIPE



- **SE FORMER** à la question du harcèlement entre élèves
- **COOPÉRER** avec les élèves élus au Conseil de la vie collégienne
- **ASSOCIER** les adultes du collège

POUR SUSCITER LA MOBILISATION DE TOUS



- **ORGANISER** des actions de prévention
- **PARTICIPER** au concours Non au harcèlement (NAH)
- **CRÉER** une affiche, un slogan, un hashtag, etc.

QUI CONTACTER POUR DEVENIR AMBASSADEUR ?

- ✓ Professeur principal
- ✓ CPE
- ✓ Chef d'établissement



NON AU HARCÈLEMENT

ÉLÈVES, PARENTS, PROFESSIONNELS
APPELEZ LE

3018

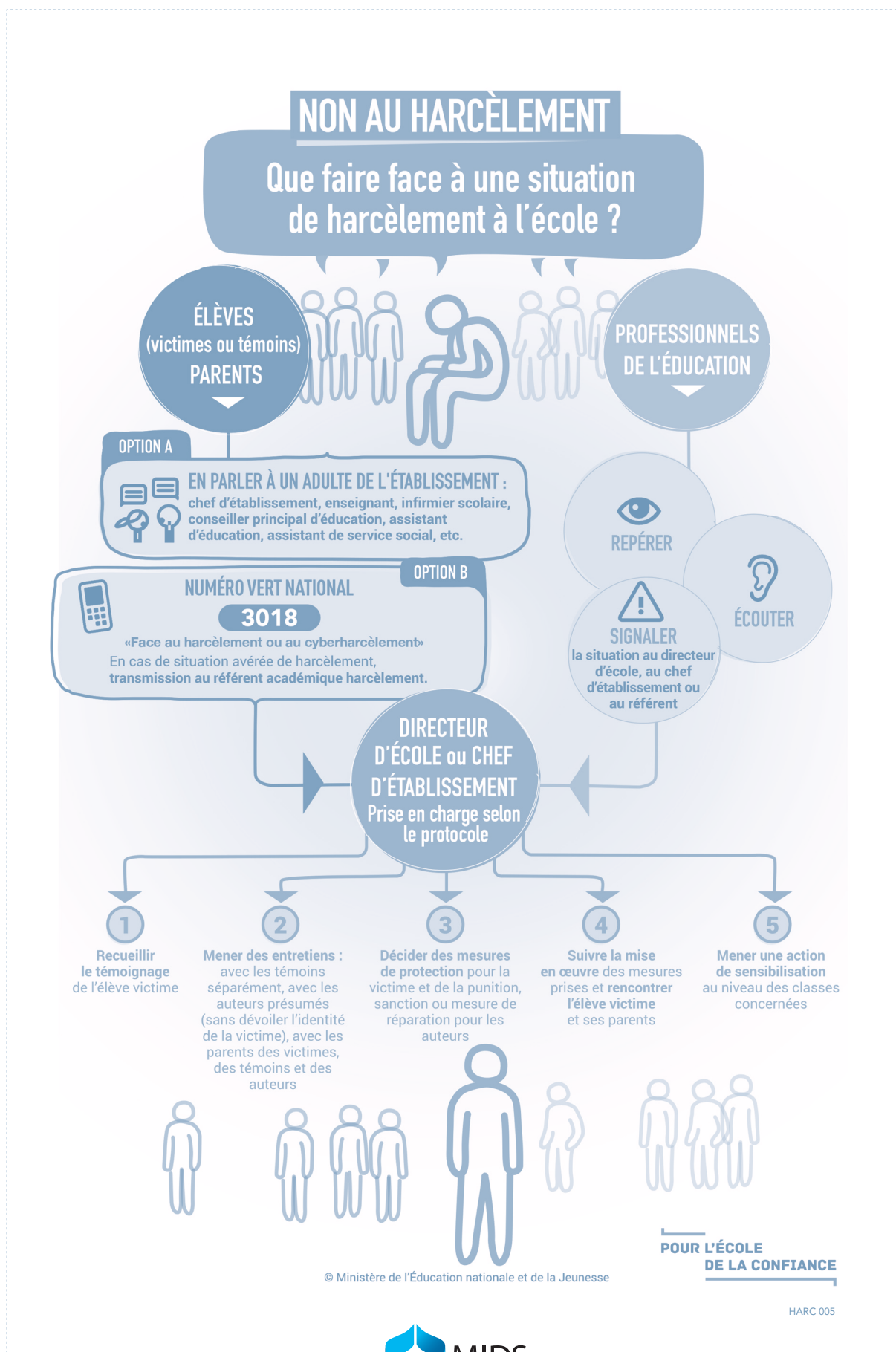
Service & appel
gratuits

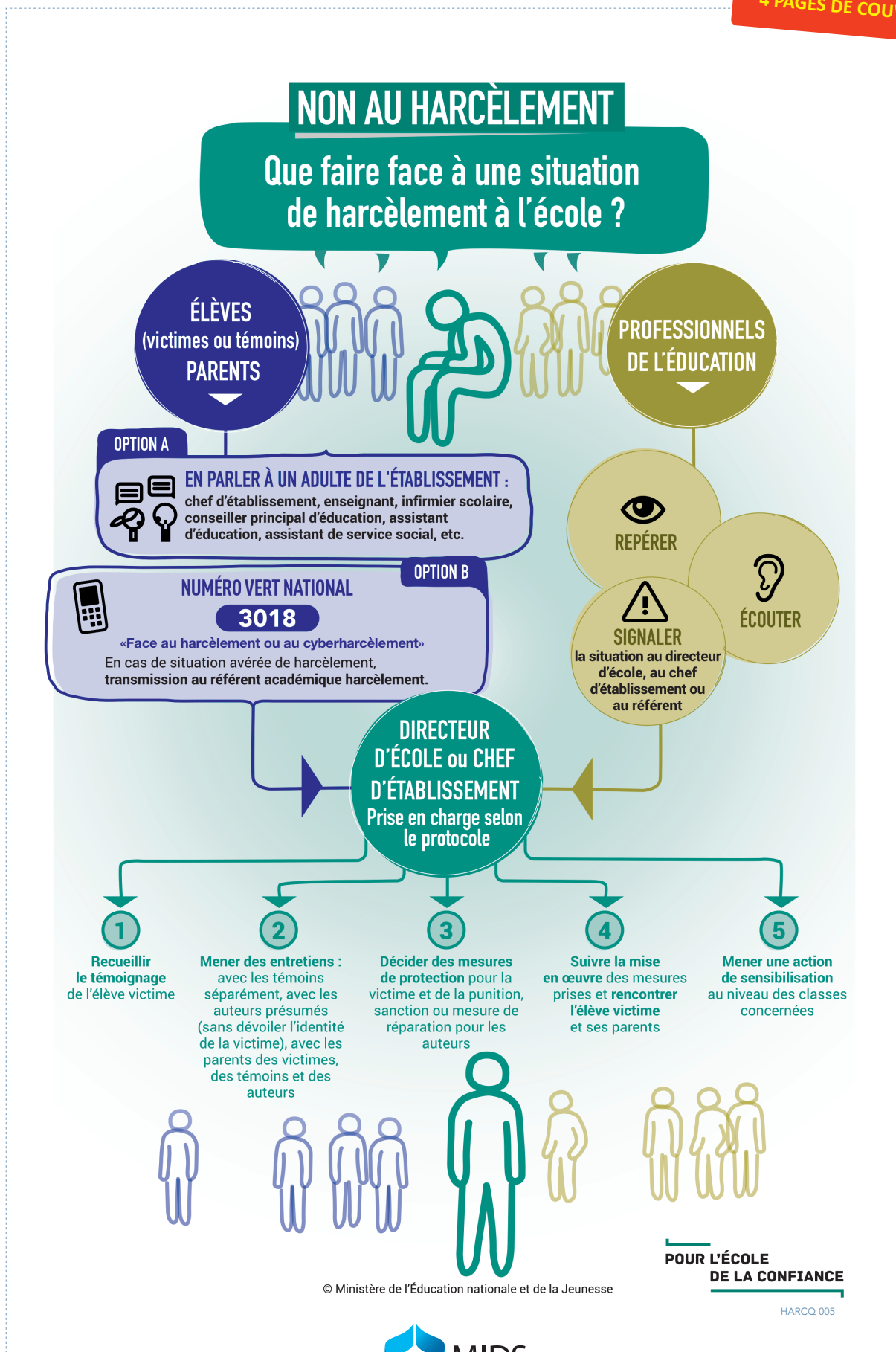
**POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE**

HARCQ 004



SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES






**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*



Et si
l'autre
c'était
toi ?

Si tu es témoin ou victime
de harcèlement, il y a toujours
une personne de confiance pour
en parler dans ton établissement.

**Pour signaler une situation
de cyberharcèlement :**
Service et appel gratuits - Numéro d'appel national

 **3018** 

NON AU HARCÈLEMENT

WWW.NONAUHARCÈLEMENT.EDUCATION.GOUV.FR

HARC 006



MIDS

SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

Liberté
Égalité
Fraternité

Et si
l'autre
c'était
toi ?

Si tu es témoin ou victime
de harcèlement, il y a toujours
une personne de confiance pour
en parler dans ton établissement.

Pour signaler une situation
de cyberharcèlement :
Service et appel gratuits - Numéro d'appel national

➔ **3018** 

NON AU HARCÈLEMENT

WWW.NONAUHARCELEMENT.EDUCATION.GOUV.FR



HARCQ 006



SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES

Le harcèlomètre

pour apprendre à repérer les comportements
violents et malsains

Ce camarade / cette personne :

Respecte mes goûts, mes besoins,
mes choix

Me permet d'être à l'aise quand je
suis avec lui.elle

Est content.e pour moi lorsque je me
sens épanoui.e

Est passif, ne réagit pas lorsque j'ai
besoin d'aide

Me critique et me juge en permanence

M'exclut, me met volontairement à
l'écart

Se moque de moi, me donne des
surnoms méchants

Lance des rumeurs sur moi

Publie des choses qui me rabaissent
sur les réseaux sociaux

Me force à faire des choses dont je
n'ai pas envie, me fait du chantage,
me menace

Me fait des coups bas, m'humilie en
public, m'insulte

Me vole, me détériore et/ou me
rackette mes affaires

Me bouscule violemment, me frappe,
m'agresse sexuellement

Ce comportement est sain

Vous vous **respectez** l'un et
l'autre. Même s'il vous arrive de
vous disputer, tu n'as pas peur.

Ce comportement est inacceptable

Ce qu'il se passe n'est pas normal
et tu n'as pas à le supporter. Ce
n'est pas non plus de ta faute.

Si au moins l'un de ces
comportements se répète, tu
es victime de **harcèlement**.

Cette situation peut changer et tu
peux te faire aider.

Ne reste pas seul.e ! Cela
pourrait avoir de graves
répercussions sur ta santé et ta
scolarité.



Pour te faire aider :

- **En parler** à un adulte de confiance
- Appeler le N°vert "Non au harcèlement" : **3018**

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 20h et le
samedi de 9h à 18h (sauf les jours fériés)

Document créé par A. Schmit à partir de l'affiche réalisée par la préf. du
Lot-et-Garonne : <http://www.lot-et-garonne.gouv.fr/le-violentometre-a6186.html> inspiré par "Le violentomètre" pour les violences conjugales

HARC 007



SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES

Le harcèlomètre

pour apprendre à repérer les comportements
violents et malsains

Ce camarade / cette personne :

Respecte mes goûts, mes besoins, mes choix
Me permet d'être à l'aise quand je suis avec lui.elle
Est content.e pour moi lorsque je me sens épanoui.e
Est passif, ne réagit pas lorsque j'ai besoin d'aide
Me critique et me juge en permanence
M'exclut, me met volontairement à l'écart
Se moque de moi, me donne des surnoms méchants
Lance des rumeurs sur moi
Publie des choses qui me rabaissent sur les réseaux sociaux
Me force à faire des choses dont je n'ai pas envie, me fait du chantage, me menace
Me fait des coups bas, m'humilie en public, m'insulte
Me vole, me détériore et/ou me rackette mes affaires
Me bouscule violemment, me frappe, m'agresse sexuellement

Ce comportement est sain

Vous vous **respectez** l'un et l'autre. Même s'il vous arrive de vous disputer, tu n'as pas peur.

Ce comportement est inacceptable

Ce qu'il se passe n'est pas normal et tu n'as pas à le supporter. Ce n'est pas non plus de ta faute.

Si au moins l'un de ces comportements se répète, tu es victime de **harcèlement**.

Cette situation peut changer et tu peux te faire aider.

Ne reste pas seul.e ! Cela pourrait avoir de graves répercussions sur ta santé et ta scolarité.



Pour te faire aider :

- **En parler** à un adulte de confiance
- Appeler le N°vert "Non au harcèlement" : **3018**

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 20h et le samedi de 9h à 18h (sauf les jours fériés)

Document créé par A. Schmit à partir de l'affiche réalisée par la préf. du Lot-et-Garonne : <http://www.lot-et-garonne.gouv.fr/le-violentometre-a6186.html> inspiré par "Le violentomètre" pour les violences conjugales

HARCQ 007

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Victime ou témoin de harcèlement ?

Pour trouver une solution,
parlez-en à une personne de confiance
ou appelez le 3018.



Plateforme nationale
pour les victimes
de harcèlement :

Service et appel gratuits - Numéro d'appel national

3018



NON AU HARCÈLEMENT

WWW.NONAUHARCÈLEMENT.EDUCATION.GOUV.FR

HARC 008



SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES

Référence : **HARCQ 008**

ATTENTION CE VISUEL
COULEUR EST DISPONIBLE
UNIQUEMENT SUR LES
4 PAGES DE COUVERTURE



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

Liberté
Égalité
Fraternité

**Victime ou témoin
de harcèlement ?**

Pour trouver une solution,
parlez-en à une personne de confiance
ou appelez le 3018.

**Plateforme nationale
pour les victimes
de harcèlement :**
Service et appel gratuits - Numéro d'appel national

3018

NON AU HARCÈLEMENT

WWW.NONAUHARCÈLEMENT.EDUCATION.GOUV.FR

HARCQ 008



SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**Dans mon collège,
tous égaux, tous alliés**

education.gouv.fr/controlhomophobie

Tu es victime ou témoin d'insultes, de violence, de rejet, parles-en aux adultes de ton établissement. Tu peux aussi contacter ce service d'aide anonyme et confidentiel, par chat, mail ou téléphone :

0 810 20 30 40 Par chat et mail sur ecoute.controlhomophobie.org
Service assuré par SIS - Association



DISCRI 001



SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES

ATTENTION CE VISUEL
COULEUR EST DISPONIBLE
UNIQUEMENT SUR LES
4 PAGES DE COUVERTURE



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORT

Liberté
Égalité
Fraternité



**Dans mon collège,
tous égaux, tous alliés**

education.gouv.fr/contrelhomophobie

Tu es victime ou témoin d'insultes, de violence, de rejet, parles-en aux adultes de ton établissement. Tu peux aussi contacter ce service d'aide anonyme et confidentiel, par chat, mail ou téléphone :

0 810 20 30 40

Par chat et mail sur ecoute.contrelhomophobie.org
Service assuré par SIS - Association



DISCRIQ 001



SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORT

Liberté
Égalité
Fraternité



**Dans mon lycée,
tous égaux, tous alliés**

education.gouv.fr/controlhomophobie

Tu es victime ou témoin d'insultes, de violence, de rejet, parles-en aux adultes de ton établissement. Tu peux aussi contacter ce service d'aide anonyme et confidentiel, par chat, mail ou téléphone :

0 810 20 30 40

Par chat et mail sur ecoute.controlhomophobie.org
Service assuré par SIS - Association



DISCRI 002



SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES

ATTENTION CE VISUEL
COULEUR EST DISPONIBLE
UNIQUEMENT SUR LES
4 PAGES DE COUVERTURE



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORT

Liberté
Égalité
Fraternité



**Dans mon lycée,
tous égaux, tous alliés**

education.gouv.fr/contrelhomophobie

Tu es victime ou témoin d'insultes, de violence, de rejet, parles-en aux adultes de ton établissement. Tu peux aussi contacter ce service d'aide anonyme et confidentiel, par chat, mail ou téléphone :

0 810 20 30 40

Par chat et mail sur ecoute.contrelhomophobie.org
Service assuré par SIS - Association



DISCRIQ 002



SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES

10 conseils de la CNIL pour rester Net sur le Web

1 Réfléchis avant de publier !

Sur internet, tout le monde peut voir ce que tu mets en ligne : infos, photos, opinions.



2 Respecte les autres !

Tu es responsable de ce que tu publies en ligne alors modère tes propos sur les réseaux sociaux, forums... Ne fais pas aux autres ce que tu n'aimerais pas que l'on te fasse.



3 Ne dis pas tout !

Donne le minimum d'informations personnelles sur internet. Ne communique ni tes opinions politiques, ni ta religion, ni ton numéro de téléphone...

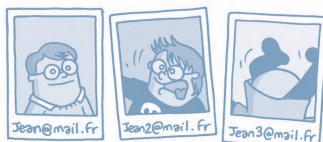
4 Sécurise tes comptes !

Paramètre toujours tes profils sur les réseaux sociaux afin de rester maître des informations que tu souhaites partager.



5 Crée-toi plusieurs adresses e-mail !

Tu peux utiliser une boîte e-mail pour tes amis et une autre boîte e-mail pour les jeux et les réseaux sociaux.



6 Attention aux photos et aux vidéos !

Ne publie pas de photos gênantes de tes amis ou de toi-même car leur diffusion est incontrôlable.

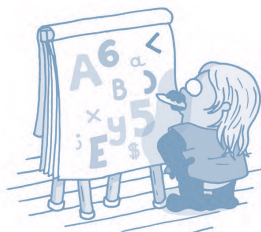
7 Utilise un pseudonyme !

Seuls tes amis et ta famille sauront qu'il s'agit de toi.



8 Attention aux mots de passe !

Ne les communique à personne et choisis-les un peu compliqués : ni ta date ni ton surnom !



9 Fais le ménage dans tes historiques !

Efface régulièrement tes historiques de navigation et pense à utiliser la navigation privée si tu utilises un ordinateur qui n'est pas le tien.

10 Vérifie tes traces !

Tape régulièrement ton nom dans un moteur de recherche pour découvrir quelles informations te concernant circulent sur internet.



CNIL
Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés

Retrouvez d'autres conseils et astuces sur www.cnil.fr et sur www.educnum.fr ! #EduNum

WEB 001

10 conseils de la CNIL pour rester Net sur le Web

1 Réfléchis avant de publier !

Sur internet, tout le monde peut voir ce que tu mets en ligne : infos, photos, opinions.



2 Respecte les autres !

Tu es responsable de ce que tu publies en ligne alors modère tes propos sur les réseaux sociaux, forums... Ne fais pas aux autres ce que tu n'aimerais pas que l'on te fasse.



3 Ne dis pas tout !

Donne le minimum d'informations personnelles sur internet. Ne communique ni tes opinions politiques, ni ta religion, ni ton numéro de téléphone...

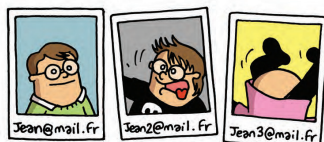
4 Sécurise tes comptes !

Paramètre toujours tes profils sur les réseaux sociaux afin de rester maître des informations que tu souhaites partager.



5 Crée-toi plusieurs adresses e-mail !

Tu peux utiliser une boîte e-mail pour tes amis et une autre boîte e-mail pour les jeux et les réseaux sociaux.



6 Attention aux photos et aux vidéos !

Ne publie pas de photos gênantes de tes amis ou de toi-même car leur diffusion est incontrôlable.

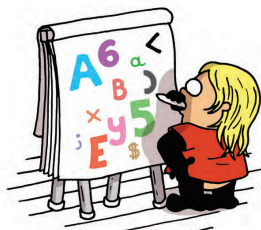
7 Utilise un pseudonyme !

Seuls tes amis et ta famille sauront qu'il s'agit de toi.



8 Attention aux mots de passe !

Ne les communique à personne et choisis-les un peu compliqués : ni ta date ni ton surnom !



9 Fais le ménage dans tes historiques !

Efface régulièrement tes historiques de navigation et pense à utiliser la navigation privée si tu utilises un ordinateur qui n'est pas le tien.

10 Vérifie tes traces !

Tape régulièrement ton nom dans un moteur de recherche pour découvrir quelles informations te concernant circulent sur internet.



CNIL
Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés

Retrouvez d'autres conseils et astuces sur www.cnil.fr et sur www.educnum.fr ! #EduNum

WEBQ 001

SÉCURITÉ
ROUTIÈRE VIVRE,
ENSEMBLE

ÉQUIPEMENTS À TROTINETTE ÉLECTRIQUE

OBLIGATOIRES
RECOMMANDÉS

VÊTEMENT RÉFLÉCHISSANT OBLIGATOIRE
LA NUIT OU SI LA VISIBILITÉ EST RÉDUITE,
RECOMMANDÉ LE RESTE DU TEMPS

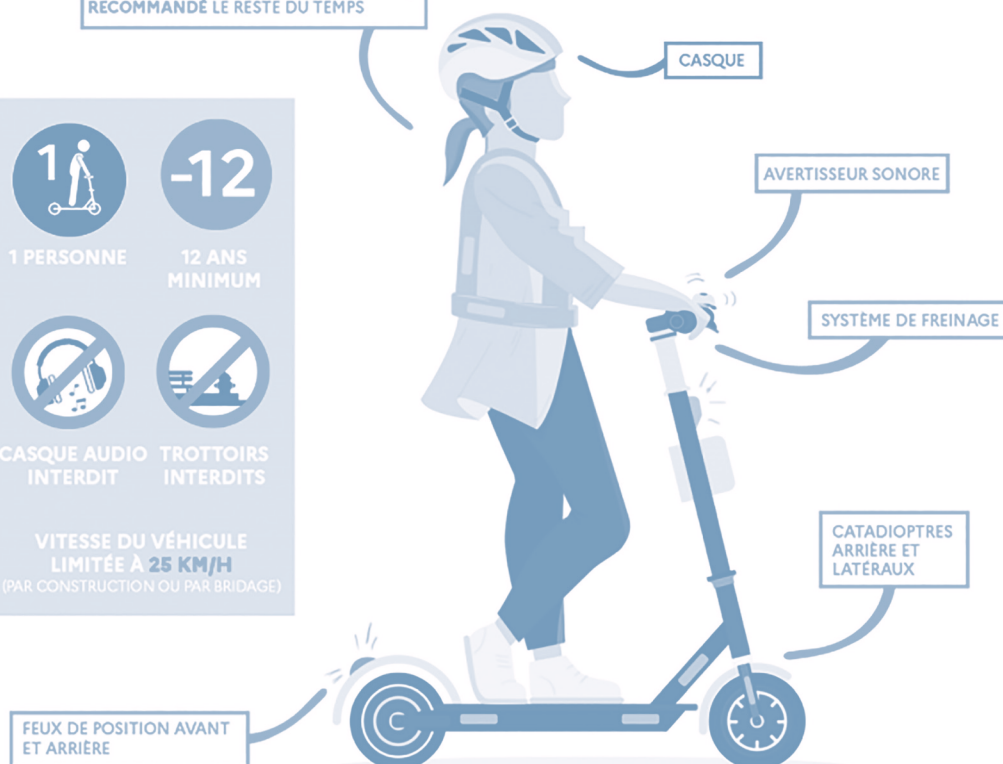
1 PERSONNE

12 ANS MINIMUM

CASQUE AUDIO INTERDIT

TROTTOIRS INTERDITS

VITESSE DU VÉHICULE
LIMITÉE À 25 KM/H
(PAR CONSTRUCTION OU PAR BRIDAGE)



TROT 001



SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES

SÉCURITÉ
ROUTIÈRE **VIVRE,
ENSEMBLE**

ÉQUIPEMENTS À TROTINETTE ÉLECTRIQUE

OBLIGATOIRES
RECOMMANDÉS

VÊTEMENT RÉFLÉCHISSANT OBLIGATOIRE
LA NUIT OU SI LA VISIBILITÉ EST RÉDUITE,
RECOMMANDÉ LE RESTE DU TEMPS

1 PERSONNE

12 ANS MINIMUM

CASQUE AUDIO INTERDIT

TROTTOIRS INTERDITS

VITESSE DU VÉHICULE
LIMITÉE À **25 KM/H**
(PAR CONSTRUCTION OU PAR BRIDAGE)

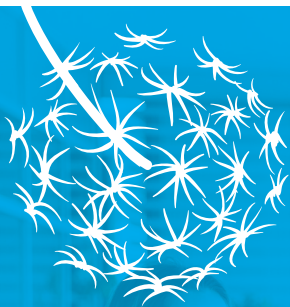
FEUX DE POSITION AVANT
ET ARRIÈRE



TROTQ 001



SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES



04

2026.2027

Chartes

...



SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES

CLN 18 CLQ 18	Charte de la laïcité à l'école 132
MARS MARSQ	La Marseillaise 134
CCC 001 CCC 002	Charte des règles de civilité du collégien 136
CE 001	Contrat éducatif..... 138
CUN 001	Charte des usages du numérique..... 139

1 La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi, sur l'ensemble de son territoire, de tous les citoyens. Elle respecte toutes les croyances.

2 La République laïque organise la séparation des religions et de l'État. L'État est neutre à l'égard des convictions religieuses ou spirituelles. Il n'y a pas de religion d'État.

•• LA RÉPUBLIQUE EST LAÏQUE ••

3 La laïcité garantit la liberté de conscience à tous. Chacun est libre de croire ou de ne pas croire. Elle permet la libre expression de ses convictions, dans le respect de celles d'autrui et dans les limites de l'ordre public.

4 La laïcité permet l'exercice de la citoyenneté, en conciliant la liberté de chacun avec l'égalité et la fraternité de tous dans le souci de l'intérêt général.

5 La République assure dans les établissements scolaires le respect de chacun de ces principes.

CHARTRE DE LA LAÏCITÉ À L'ÉCOLE

La Nation confie à l'École la mission de faire partager aux élèves les valeurs de la République.

6 La laïcité de l'École offre aux élèves les conditions pour forger leur personnalité, exercer leur libre arbitre et faire l'apprentissage de la citoyenneté. Elle les protège de tout prosélytisme et de toute pression qui les empêcheraient de faire leurs propres choix.

7 La laïcité assure aux élèves l'accès à une culture commune et partagée.

8 La laïcité permet l'exercice de la liberté d'expression des élèves dans la limite du bon fonctionnement de l'École comme du respect des valeurs républicaines et du pluralisme des convictions.

9 La laïcité implique le rejet de toutes les violences et de toutes les discriminations, garantit l'égalité entre les filles et les garçons et repose sur une culture du respect et de la compréhension de l'autre.

10 Il appartient à tous les personnels de transmettre aux élèves le sens et la valeur de la laïcité, ainsi que des autres principes fondamentaux de la République. Ils veillent à leur application dans le cadre scolaire. Il leur revient de porter la présente charte à la connaissance des parents d'élèves.

11 Les personnels ont un devoir de stricte neutralité : ils ne doivent pas manifester leurs convictions politiques ou religieuses dans l'exercice de leurs fonctions.

•• L'ÉCOLE EST LAÏQUE ••

12 Les enseignements sont laïques. Afin de garantir aux élèves l'ouverture la plus objective possible à la diversité des visions du monde ainsi qu'à l'étendue et à la précision des savoirs, aucun sujet n'est a priori exclu du questionnement scientifique et pédagogique. Aucun élève ne peut invoquer une conviction religieuse ou politique pour contester à un enseignant le droit de traiter une question au programme.

13 Nul ne peut se prévaloir de son appartenance religieuse pour refuser de se conformer aux règles applicables dans l'École de la République.

14 Dans les établissements scolaires publics, les règles de vie des différents espaces, précisées dans le règlement intérieur, sont respectueuses de la laïcité. Le port de signes ou tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit.

15 Par leurs réflexions et leurs activités, les élèves contribuent à faire vivre la laïcité au sein de leur établissement.



ministère
éducation
nationale

CLN 18

1 La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi, sur l'ensemble de son territoire, de tous les citoyens. Elle respecte toutes les croyances.

2 La République laïque organise la séparation des religions et de l'État. L'État est neutre à l'égard des convictions religieuses ou spirituelles. Il n'y a pas de religion d'État.

●● LA RÉPUBLIQUE EST LAÏQUE ●●

3 La laïcité garantit la liberté de conscience à tous. Chacun est libre de croire ou de ne pas croire. Elle permet la libre expression de ses convictions, dans le respect de celles d'autrui et dans les limites de l'ordre public.

4 La laïcité permet l'exercice de la citoyenneté, en conciliant la liberté de chacun avec l'égalité et la fraternité de tous dans le souci de l'intérêt général.

5 La République assure dans les établissements scolaires le respect de chacun de ces principes.

CHARTRE DE LA LAÏCITÉ À L'ÉCOLE

La Nation confie à l'École la mission de faire partager aux élèves les valeurs de la République.

6 La laïcité de l'École offre aux élèves les conditions pour forger leur personnalité, exercer leur libre arbitre et faire l'apprentissage de la citoyenneté. Elle les protège de tout prosélytisme et de toute pression qui les empêcheraient de faire leurs propres choix.

7 La laïcité assure aux élèves l'accès à une culture commune et partagée.

8 La laïcité permet l'exercice de la liberté d'expression des élèves dans la limite du bon fonctionnement de l'École comme du respect des valeurs républicaines et du pluralisme des convictions.

9 La laïcité implique le rejet de toutes les violences et de toutes les discriminations, garantit l'égalité entre les filles et les garçons et repose sur une culture du respect et de la compréhension de l'autre.

10 Il appartient à tous les personnels de transmettre aux élèves le sens et la valeur de la laïcité, ainsi que des autres principes fondamentaux de la République. Ils veillent à leur application dans le cadre scolaire. Il leur revient de porter la présente charte à la connaissance des parents d'élèves.

11 Les personnels ont un devoir de stricte neutralité : ils ne doivent pas manifester leurs convictions politiques ou religieuses dans l'exercice de leurs fonctions.

●● L'ÉCOLE EST LAÏQUE ●●

12 Les enseignements sont laïques. Afin de garantir aux élèves l'ouverture la plus objective possible à la diversité des visions du monde ainsi qu'à l'étendue et à la précision des savoirs, aucun sujet n'est a priori exclu du questionnement scientifique et pédagogique. Aucun élève ne peut invoquer une conviction religieuse ou politique pour contester à un enseignant le droit de traiter une question au programme.

13 Nul ne peut se prévaloir de son appartenance religieuse pour refuser de se conformer aux règles applicables dans l'École de la République.

14 Dans les établissements scolaires publics, les règles de vie des différents espaces, précisées dans le règlement intérieur, sont respectueuses de la laïcité. Le port de signes ou tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit.

15 Par leurs réflexions et leurs activités, les élèves contribuent à faire vivre la laïcité au sein de leur établissement.



ministère
éducation
nationale



CLQ 18



LA MARSEILLAISE

Chant national · Rouget de Lisle · 1792

REFRAIN

Aux armes, citoyens !
Formez vos bataillons !
Marchons, marchons !
Qu'un sang impur...
Abreuve nos sillons !

COUPLETS

I
Allons ! Enfants de la Patrie !
Le jour de gloire est arrivé !
Contre nous de la tyrannie,
L'étendard sanglant est levé ! (Bis)
Entendez-vous dans les campagnes
Mugir ces féroces soldats ?
Ils viennent jusque dans vos bras
Égorger vos fils, vos compagnes

REFRAIN

II
Que veut cette horde d'esclaves,
De traîtres, de rois conjurés ?
Pour qui ces ignobles entraves,
Ces fers dès longtemps préparés ? (Bis)
Français ! Pour nous, ah ! Quel outrage !
Quels transports il doit exciter ;
C'est nous qu'on ose méditer
De rendre à l'antique esclavage !

REFRAIN

III

Quoi ! Des cohortes étrangères
Feraient la loi dans nos foyers !
Quoi ! Des phalanges mercenaires
Terrasseraient nos fiers guerriers ! (Bis)
Dieu ! Nos mains seraient enchaînées !
Nos fronts sous le joug se ploieraient !
De vils despotes deviendraient
Les maîtres de nos destinées !

REFRAIN

IV
Tremblez, tyrans et vous, perfides,
L'opprobre de tous les partis !
Tremblez ! Vos projets parricides
Vont enfin recevoir leur prix. (Bis)
Tout est soldat pour vous combattre.
S'ils tombent, nos jeunes héros,
La terre en produit de nouveaux
Contre vous tout prêts à se battre.

REFRAIN

V
Français, en guerriers magnanimes
Portons ou retenons nos coups !
Épargnons ces tristes victimes,
À regret, s'armant contre nous ! (Bis)
Mais ce despote sanguinaire !
Mais ces complices de Bouillé !
Tous ces tigres qui, sans pitié,
Déchirent le sein de leur mère !

REFRAIN

VI

Amour sacré de la Patrie
Conduis, soutiens nos bras vengeurs !
Liberté ! Liberté chérie,
Combats avec tes défenseurs ! (Bis)
Sous nos drapeaux que la Victoire
Accoure à tes mâles accents !
Que tes ennemis expirants
Voient ton triomphe et notre gloire !

REFRAIN

VII · Couplet des enfants
Nous entrerons dans la carrière,
Quand nos aînés n'y seront plus ;
Nous y trouverons leur poussière
Et la trace de leurs vertus. (Bis)
Bien moins jaloux de leur survie
Que de partager leur cercueil
Nous aurons le sublime orgueil
De les venger ou de les suivre.

REFRAIN

Liberté · Égalité · Fraternité





LA MARSEILLAISE

Chant national · Rouget de Lisle · 1792

REFRAIN

Aux armes, citoyens !
Formez vos bataillons !
Marchons, marchons !
Qu'un sang impur...
Abreuve nos sillons !

COUPLETS

I
Allons ! Enfants de la Patrie !
Le jour de gloire est arrivé !
Contre nous de la tyrannie,
L'étendard sanglant est levé ! (Bis)
Entendez-vous dans les campagnes
Mugir ces féroces soldats ?
Ils viennent jusque dans vos bras
Égorger vos fils, vos compagnes

REFRAIN

II
Que veut cette horde d'esclaves,
De traîtres, de rois conjurés ?
Pour qui ces ignobles entraves,
Ces fers dès longtemps préparés ? (Bis)
Français ! Pour nous, ah ! Quel outrage !
Quels transports il doit exciter ;
C'est nous qu'on ose méditer
De rendre à l'antique esclavage !

REFRAIN

III

Quoi ! Des cohortes étrangères
Feraient la loi dans nos foyers !
Quoi ! Des phalanges mercenaires
Terrasseraient nos fiers guerriers ! (Bis)
Dieu ! Nos mains seraient enchaînées !
Nos fronts sous le joug se ploieraient !
De vils despotes deviendraient
Les maîtres de nos destinées !

REFRAIN

IV
Tremblez, tyrans et vous, perfides,
L'opprobre de tous les partis !
Tremblez ! Vos projets parricides
Vont enfin recevoir leur prix. (Bis)
Tout est soldat pour vous combattre.
S'ils tombent, nos jeunes héros,
La terre en produit de nouveaux
Contre vous tout prêts à se battre.

REFRAIN

V
Français, en guerriers magnanimes
Portons ou retenons nos coups !
Épargnons ces tristes victimes,
À regret, s'armant contre nous ! (Bis)
Mais ce despote sanguinaire !
Mais ces complices de Bouillé !
Tous ces tigres qui, sans pitié,
Déchirent le sein de leur mère !

REFRAIN

VI

Amour sacré de la Patrie
Conduis, soutiens nos bras vengeurs !
Liberté ! Liberté chérie,
Combats avec tes défenseurs ! (Bis)
Sous nos drapeaux que la Victoire
Accoure à tes mâles accents !
Que tes ennemis expirants
Voient ton triomphe et notre gloire !

REFRAIN

VII · Couplet des enfants
Nous entrerons dans la carrière,
Quand nos aînés n'y seront plus ;
Nous y trouverons leur poussière
Et la trace de leurs vertus. (Bis)
Bien moins jaloux de leur survie
Que de partager leur cercueil
Nous aurons le sublime orgueil
De les venger ou de les suivre.

REFRAIN

Liberté · Égalité · Fraternité



Charte des règles de civilité du collégien

Le collège est un lieu d'instruction, d'éducation et de vie collective où s'appliquent les valeurs de la République : liberté, égalité, fraternité, laïcité. La mise en pratique de ces valeurs au sein du collège permet d'offrir un cadre de vie propice aux apprentissages et à la réussite de tous.

Pour cela, chacun doit connaître, s'approprier et appliquer les règles communes.

La présente charte reprend les principaux éléments du règlement intérieur sous une forme simplifiée.

Ces règles sont les conditions du « vivre ensemble » dans le collège.

Chaque élève doit donc s'engager personnellement à les respecter dans la classe, dans l'établissement et à ses abords.

Respecter les règles de la scolarité

- respecter l'autorité des professeurs ;
- respecter les horaires des cours et des activités pour lesquelles un engagement a été pris ;
- se présenter avec son carnet de correspondance et le matériel nécessaire ;
- faire les travaux demandés par le professeur ;
- entrer en classe et circuler dans les couloirs calmement ;
- entrer au collège avec une tenue vestimentaire convenable ;
- adopter un langage correct.

Respecter les personnes

- avoir un comportement respectueux envers les adultes et les autres élèves à l'intérieur ou à l'extérieur de l'établissement, y compris à travers l'usage d'internet ;
- être attentif aux autres et solidaire des élèves plus vulnérables ;
- briser la loi du silence en cas de souffrance d'un ou plusieurs élèves ;
- ne jamais mettre en cause ou se moquer d'un adulte ou d'un élève pour quelque raison que ce soit ;
- refuser tout type de violence ou de harcèlement ;
- respecter et défendre le principe absolu d'égalité entre les filles et les garçons et les règles de la mixité ;
- ne pas avoir un comportement violent, ni participer à un jeu qui viserait à blesser un camarade physiquement ou moralement ;
- respecter l'interdiction d'utiliser son téléphone portable pendant les cours et les activités éducatives ;
- ne pas utiliser son téléphone portable pour filmer et diffuser des images portant atteinte à la dignité des personnes ;
- faciliter et respecter le travail des agents d'entretien ;
- respecter les personnes, avoir un comportement correct à l'occasion des sorties scolaires ainsi qu'aux environs immédiats de l'établissement.

Respecter les biens communs

- respecter le matériel de l'établissement, ne pas écrire sur le mobilier, ni sur les murs ;
- garder les locaux et les sanitaires propres ;
- ne pas utiliser les extincteurs et les alarmes sans raison valable ;
- respecter les principes d'utilisation des outils informatiques ;
- ne pas dégrader les véhicules de transport scolaire.

Le respect de l'ensemble de ces règles participe à instaurer un climat de vie favorable dans le collège, à développer une confiance partagée entre adultes et élèves et à créer un esprit de solidarité entre élèves.

Il permet à la communauté éducative de développer un contexte propice aux enseignements et à l'épanouissement des capacités et des compétences de chaque collégien.

Par la mise en pratique de ces règles, chaque élève contribue à ce que tous soient heureux d'aller au collège et d'y travailler.

Annexe du B.O. spécial n° 6 du 25 août 2011.

lu et pris connaissance, le

Responsable légal

SIGNATURE

lu et pris connaissance, le

L'élève

SIGNATURE

CCC 001



MIDS

SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES

Charte des règles de civilité

Le collège est un lieu d’instruction, d’éducation et de vie collective où s’appliquent les valeurs de la République : liberté, égalité, fraternité, laïcité.

Les règles de civilité définissent le cadre du vivre-ensemble afin que chaque élève puisse s’épanouir dans le respect et réussir au mieux sa scolarité.

Comment faire pour que tout se passe bien au collège ?		
Ce qui relève du comportement individuel	Ce qui relève du comportement entre les élèves	Ce qui concerne le respect du matériel et des lieux
• Adopter un comportement RESPECTUEUX ✓ dans le vocabulaire utilisé, l’attitude et le ton employé ✓ dans sa tenue vestimentaire ✓ dans le comportement à adopter envers les autres ✓ dans le comportement à adopter vis-à-vis du règlement intérieur ✓ de la vie privée de tous • Adopter un comportement SÉCURITAIRE (jeux dangereux à proscrire, faire correctement les exercices d’alerte incendie, etc.) • Adopter un comportement SCOLAIRE ✓ Faire ses devoirs ✓ Être assidu et ponctuel ✓ S’investir et participer en classe ✓ Avoir son matériel et son carnet de correspondance ➤ Ne pas traîner et courir dans les couloirs	• Proscrire toute DISCRIMINATION (sexuelle, religieuse, raciale, physique, vis-à-vis d’un handicap). • Proscrire toutes les formes de HARCÈLEMENT • Proscrire toutes les formes de VIOLENCE (physique / verbale). • Adopter un comportement RESPONSABLE ET TOLÉRANT (séparer une dispute plutôt que de l’envenimer / ne pas être bon public de comportements inadaptés en cours, s’entraider etc.). • Ne pas VOLER le matériel et la nourriture des autres. • Adopter une attitude d’ÉCOUTE envers les autres. • Agir avec GENTILLESSE • En cas de problème, faire appel à un adulte du collège.	• Éviter toute DÉGRADATION (tables, murs, livres prêtés, papiers non ramassés en fin de cours, etc.) • Éviter toute POLLUTION (papiers, déchets etc.) • Utiliser à bon escient le MATÉRIEL DE SÉCURITÉ (extincteurs / alarmes / sorties de secours / gilets jaunes / portes coupe-feu). • Ne pas VOLER le matériel et la nourriture des autres • Rendre le matériel emprunté • Respecter les intervenants extérieurs et les lieux de sorties scolaires.

Je soussigné (élève), reconnais avoir pris connaissance de la Charte des règles de civilité et m’engage à la respecter.

Le / / 20

L’élève	Signature(s) du (des) responsable(s) légal(aux)
SIGNATURE	SIGNATURE

CCC 002



Référence : CE 001

Contrat éducatif

J'ai le devoir	J'ai le droit
– d'être poli, respectueux des autres	– au respect de ma personne et de mes biens
– de respecter les personnels de service et leur travail, les locaux, le matériel et les espaces verts	– à un cadre de vie propre et agréable
– de ne pas user de violence physique ou verbale, de ne pas agresser les autres	– d'être protégé contre les agressions physiques ou morales
– d'être présent, ponctuel, de travailler, d'être assidu au cours – d'apporter mon matériel et d'avoir une tenue adaptée pour chaque discipline, de prendre soin des objets prêtés par le collège, et de réparer mes éventuelles dégradations volontaires	– à un enseignement gratuit et laïc
– de communiquer mes résultats à mes parents ou à mes tuteurs – d'aller voir la Psychologue de l'Éducation Nationale – d'élaborer mon projet personnel en réfléchissant à mon futur métier	– à l'information sur l'orientation scolaire et professionnelle
– d'être bon ambassadeur du collège	– à une reconnaissance pour les actions positives que j'effectue en tant qu'élève hors de l'établissement
– de ne pas porter atteinte à autrui dans mes propos	– d'avoir un avis, d'exprimer mes opinions, dans le cadre prévu à cet effet
– de porter à la connaissance d'un adulte tout fait mettant un élève en danger	– à la confidentialité de mes propos
– d'admettre chez mes camarades une manière de penser, d'être et d'agir différente de la mienne, dans la mesure où elle respecte autrui	– à la tolérance
– d'écouter et de laisser s'exprimer les autres	– d'être écouté
– de présenter ma carte au self, de respecter les conditions de fonctionnement du libre service et de débarrasser mon plateau	– de demander à bénéficier des services de la restauration scolaire
– de faire les démarches nécessaires, pour obtenir une aide financière en cas de besoin	– de solliciter une aide (bourse, fonds social collégien)
– d'assister régulièrement aux activités périscolaires auxquelles je me suis inscrit sans délaisser mon travail scolaire	– de participer aux ateliers, à l'association sportive et à toutes activités proposées au collège
– d'informer le personnel de l'établissement en cas d'accidents ou de malaises survenus au collège	– d'avoir des soins en cas d'accident
– d'assumer totalement mon rôle de délégué dans l'intérêt de tous en respectant la vie personnelle de mes camarades, d'informer la classe	– de me présenter aux élections des délégués de classe
– de diffuser les informations reçues lors des réunions	– de réunion (avec l'accord du chef d'établissement), pour être informé et donner mon avis

Je soussigné(e) (élève) ,
reconnais avoir pris connaissance du contrat éducatif et
m'engage à le respecter.

L'élève

SIGNATURE

CE 001



SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES

Charte des usages du numérique

(Textes de référence : section 5 de la loi du 8 juillet 2013 sur la refondation de l'école ; circulaire n° 2004-035)

Cette charte s'applique à tous et précise les droits et obligations que l'établissement et les utilisateurs s'engagent à respecter.

Le numérique à l'École, c'est :

- du **matériel** : ordinateurs, imprimantes, vidéoprojecteurs, tableaux numériques interactifs, tablettes ou autres outils nomades...
- des **services** : espace personnel, accès Internet, applications, espace numérique de travail, suivi de vie scolaire, connexion Wi-Fi...
- des **médias** : site Internet, blogs, journal numérique, manuels numériques, webradio...
- un **compte individuel** pour chaque usager.

L'utilisateur s'engage à n'employer ces ressources que pour des **objectifs pédagogiques et éducatifs**. Il est responsable de leur utilisation. Il a aussi la charge, à son niveau, de contribuer à la sécurité générale du réseau. En particulier, il doit respecter un certain nombre d'engagements :

- Je respecte l'intégrité des personnes
- Je respecte le matériel et le réseau
- Je suis responsable de mes actions
- J'adopte un bon usage de l'Internet
- J'utilise à bon escient mes appareils connectés
- J'adopte une démarche de développement durable

La charte ne se substituant pas au règlement intérieur de l'établissement, le non-respect des principes établis ou rappelés par la charte pourra donner lieu à une limitation ou à une suppression de l'accès aux services, et aux **sanctions disciplinaires** prévues au **règlement** ou **par la loi**.

L'élève

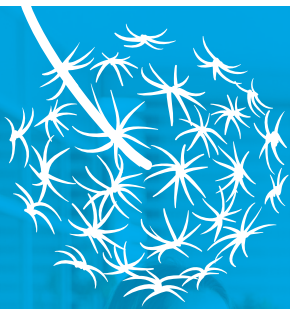
SIGNATURE

Responsable légal

SIGNATURE

CUN 001





05

2026.2027

Suivis - Soutiens - Stages

...



SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES

RES 001	Mes résultats scolaires	142
VDC 001 VDC 002	Accompagnement/vie de classe.....	143
AE 001 AE 002	Accompagnement éducatif.....	145
SA 001	Soutien et approfondissement	147
DF 001 DF 002 DF 003	Devoirs faits et suivis devoirs faits.....	148
AIDE 001	Aide personnalisée.....	151
PPRE 001	P.P.R.E. - Soutien	152
CCF 001 CCF 002	Contrôle en cours de formation	153
STA/CCF 001	Dates de stage / Contrôle en cours de formation	155
STA 001	Stages	156
RS 001 RS 002	Recherche de stage	157

Mes résultats scolaires



Mes points forts



Mes points faibles



Mes objectifs



Mes résolutions

RES 001



Référence : **VDC 001**

Accompagnement / Vie de classe

[illegible]

VDC 001



SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES

Heure de vie de classe



Date	Heures	Signature du responsable légal
	De heures à heures	
	De heures à heures	
	De heures à heures	
	De heures à heures	
	De heures à heures	
	De heures à heures	
	De heures à heures	
	De heures à heures	
	De heures à heures	
	De heures à heures	
	De heures à heures	
	De heures à heures	
	De heures à heures	
	De heures à heures	
	De heures à heures	
	De heures à heures	

VDC 002



SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES

Accompagnement éducatif



Matière :

Professeur :

Salle :

Période :

SIGNATURE

Matière :

Professeur :

Salle :

Période :

SIGNATURE

Matière :

Professeur :

Salle :

Période :

SIGNATURE

Matière :

Professeur :

Salle :

Période :

SIGNATURE

Matière :

Professeur :

Salle :

Période :

SIGNATURE

AE 001



Accompagnement éducatif et devoirs faits

Période	Jour et Heure	Objet	Intervenant	Lieu	Signature des parents
du					
au	 h à h				
du					
au	 h à h				
du					
au	 h à h				
du					
au	 h à h				
du					
au	 h à h				
du					
au	 h à h				
du					
au	 h à h				
du					
au	 h à h				
du					
au	 h à h				

AE 002



Soutien et approfondissement



Discipline	Professeur	Heure	Date	Signature du responsable légal

SA 001



SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES

Devoirs faits



Professeur :

Salle :

Période :

SIGNATURE

Professeur :

Salle :

Période :

SIGNATURE

Professeur :

Salle :

Période :

SIGNATURE

Professeur :

Salle :

Période :

SIGNATURE

Professeur :

Salle :

Période :

SIGNATURE

DF 001



Suivi devoirs faits

Visa des parents							
Informations de l'équipe pédagogique							
Points travaillés							
Accompagnant							
Date de l'atelier							

DF 002



Suivi devoirs faits

Difficultés rencontrées					
Devoirs terminés (oui/non)					
Travail effectué lors de la séance					
Matériel à apporter					
Devoirs à réaliser					
Date et heure					

DF 003



Aide personnalisée

Votre enfant devra être présent le/...../..... de h à h Matière Nom du professeur Le à heures <i>Responsable légal, Professeur,</i> SIGNATURES	Votre enfant devra être présent le/...../..... de h à h Matière Nom du professeur Le à heures <i>Responsable légal, Professeur,</i> SIGNATURES
Votre enfant devra être présent le/...../..... de h à h Matière Nom du professeur Le à heures <i>Responsable légal, Professeur,</i> SIGNATURES	Votre enfant devra être présent le/...../..... de h à h Matière Nom du professeur Le à heures <i>Responsable légal, Professeur,</i> SIGNATURES
Votre enfant devra être présent le/...../..... de h à h Matière Nom du professeur Le à heures <i>Responsable légal, Professeur,</i> SIGNATURES	Votre enfant devra être présent le/...../..... de h à h Matière Nom du professeur Le à heures <i>Responsable légal, Professeur,</i> SIGNATURES
Votre enfant devra être présent le/...../..... de h à h Matière Nom du professeur Le à heures <i>Responsable légal, Professeur,</i> SIGNATURES	Votre enfant devra être présent le/...../..... de h à h Matière Nom du professeur Le à heures <i>Responsable légal, Professeur,</i> SIGNATURES

AIDE 001



P.P.R.E. - Soutien

(Programme personnalisé de réussite éducative)

P.P.R.E.					
Période du au	Visa du Professeur	Signature du Responsable légal	Période du au	Visa du Professeur	Signature du Responsable légal

Soutien Français					
Période du au	Visa du Professeur	Signature du Responsable légal	Période du au	Visa du Professeur	Signature du Responsable légal

Soutien Mathématiques					
Période du au	Visa du Professeur	Signature du Responsable légal	Période du au	Visa du Professeur	Signature du Responsable légal

Aide aux devoirs		
Période du au	Jour et heure	Signature du Responsable légal

PPRE 001



Contrôle en Cours de Formation (CCF)

Le Contrôle en Cours de Formation - CCF - est une évaluation obligatoire réalisée dans les enseignements généraux et professionnels, en cours d'année scolaire, en vue de la délivrance du diplôme.

Signature du responsable légal												
Signature professeur												
CONSIGNES												
Lieu												
Durée												
Heure												
Date												
Intitulé du CCF												

CCF 001



Calendrier des Contrôles en Cours de Formation

Épreuve ou discipline Nom du professeur :

Date : ou période du au

Horaire : Salle :

Pour cette épreuve, ne pas oublier :

Épreuve ou discipline Nom du professeur :

Date : ou période du au

Horaire : Salle :

Pour cette épreuve, ne pas oublier :

Épreuve ou discipline Nom du professeur :

Date : ou période du au

Horaire : Salle :

Pour cette épreuve, ne pas oublier :

Épreuve ou discipline Nom du professeur :

Date : ou période du au

Horaire : Salle :

Pour cette épreuve, ne pas oublier :

Épreuve ou discipline Nom du professeur :

Date : ou période du au

Horaire : Salle :

Pour cette épreuve, ne pas oublier :

CCF 002



Dates de stage



Du au

Du au

Du au

Périodes de CCF (Contrôle en Cours de Formation)

Matière	CCF 1	CCF 2	CCF 3	Signature du responsable légal

STA/CCF 001

Stages



Nom et coordonnées de l'employeur :
.....
.....

Activité au sein de l'entreprise :

Date du stage : du / / au / /

Lieu du stage :

Nom et coordonnées de l'employeur :
.....
.....

Activité au sein de l'entreprise :

Date du stage : du / / au / /

Lieu du stage :

Nom et coordonnées de l'employeur :
.....
.....

Activité au sein de l'entreprise :

Date du stage : du / / au / /

Lieu du stage :

Nom et coordonnées de l'employeur :
.....
.....

Activité au sein de l'entreprise :

Date du stage : du / / au / /

Lieu du stage :

Nom et coordonnées de l'employeur :
.....
.....

Activité au sein de l'entreprise :

Date du stage : du / / au / /

Lieu du stage :

STA 001



Recherche de stage

[illegible]

RS 001



SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES

Fiche de recherche Période de formation en milieu professionnel



Ce document est à présenter à la personne rencontrée lors de vos recherches.

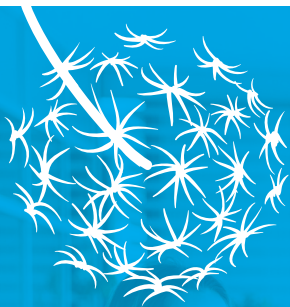
Lors de vos visites, il est conseillé de prendre rendez-vous, d'apporter un CV et une lettre de motivation.

Nom de l'élève :

Date du contact	Cachet ou coordonnées de l'entreprise	Compléments
		Nom du responsable rencontré : ☐ 1 ^{er} contact avec l'entreprise ☐ Entreprise déjà contactée par : ☐ Téléphone ☐ Courrier (CV + Lettre) ☐ Autre :
		Nom du responsable rencontré : ☐ 1 ^{er} contact avec l'entreprise ☐ Entreprise déjà contactée par : ☐ Téléphone ☐ Courrier (CV + Lettre) ☐ Autre :
		Nom du responsable rencontré : ☐ 1 ^{er} contact avec l'entreprise ☐ Entreprise déjà contactée par : ☐ Téléphone ☐ Courrier (CV + Lettre) ☐ Autre :
		Nom du responsable rencontré : ☐ 1 ^{er} contact avec l'entreprise ☐ Entreprise déjà contactée par : ☐ Téléphone ☐ Courrier (CV + Lettre) ☐ Autre :
		Nom du responsable rencontré : ☐ 1 ^{er} contact avec l'entreprise ☐ Entreprise déjà contactée par : ☐ Téléphone ☐ Courrier (CV + Lettre) ☐ Autre :

RS 002





06

2026.2027

Observations

...



SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES

MP 001	Mérites et/ou progrès	161
MP 002		
PROG 001	Progrès constatés	163
IAC 001	Investissements et actes citoyens	164
ENC 001	Encouragements	165
ENC 002		
REC 001	Récompenses	167
REMP 001	Remarques positives	168
COMP 001	Comportement valorisé	169
MED 002	Demande de médiation	170
FS 001	Fiche de suivi	171
OBS 001	Observations écrites	172
OBS 002		
OBS 003		
OBST1 004	Observations 1 ^{er} trimestre	175
OBST2 004	Observations 2 ^{ème} trimestre	176
OBST3 004	Observations 3 ^{ème} trimestre	177
CDT 001	Contrôles du travail	178
COMPINAP 001	Comportement inapproprié	179
RA 001	Rappels à l'ordre	180
RA 002		
DS 001	Devoirs supplémentaires	182
PS 001	Punitions scolaires	183
PS 002	Autres punitions	184
TIG 001	Travail d'intérêt général	185
TIG 002		
TIC 001	Travail d'intérêt collectif (T.I.C.)	187
TRAV 001	Travail et discipline	188
TRAV 002		
TRAV 003	Observations travail et discipline	190
TRAV 004	Remarques sur le travail	191
TRAV 005	Oubli de matériel/Travail scolaire non fait	192
TRAV006	Travail et attitude en classe	193
RE 001	Punitions et retenues	194
RE 002	Retenues	195
RE 003		
RE 004		
SUIVI 001	Suivi : retards - absences - retenues	198
EX 001	Exclusions de cours	199
EX 002		
EX 003		
EX 005		
EX 006		
OCAR 001	Oublis de carnet	204
VERIF 001	Vérification du carnet par le professeur principal	205
OC 001	Oublis de carte 1/2 pension	206
OC 002	Oublis de carte de cantine	207

Mérites et/ou progrès									
Signature du responsable légal Motif et commentaire Nom et visa du professeur Matière Date									



MP 001



Référence : **MP 002**

Mérites et/ou progrès

[illegible]

MP 002



SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES

Progrès constatés

[illegible]

PROG 001

Référence : **IAC 001**

Investissements et actes citoyens



Ces actions entrent en compte pour les gratifications décernées lors des conseils de classe
(Encouragements, Compliments et Félicitations).

Personnels, enseignants et éducatifs Nom : Date :	Commentaires : Responsable légal, SIGNATURE
Personnels, enseignants et éducatifs Nom : Date :	Commentaires : Responsable légal, SIGNATURE
Personnels, enseignants et éducatifs Nom : Date :	Commentaires : Responsable légal, SIGNATURE
Personnels, enseignants et éducatifs Nom : Date :	Commentaires : Responsable légal, SIGNATURE

IAC 001



SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES

Encouragements



Date	Noté par (nom et qualité de la personne)	Motif ou commentaire	Signature du responsable légal

ENC 001



Encouragements

Mérite		Mérite	
.....	Date		Date
.....			
Mérite		Mérite	
.....	Date		Date
.....			
Mérite		Mérite	
.....	Date		Date
.....			
Mérite		Mérite	
.....	Date		Date
.....			
Mérite		Mérite	
.....	Date		Date
.....			
Mérite		Mérite	
.....	Date		Date
.....			
Mérite		Mérite	
.....	Date		Date
.....			
Mérite		Mérite	
.....	Date		Date
.....			
Mérite		Mérite	
.....	Date		Date
.....			
Mérite		Mérite	
.....	Date		Date
.....			

ENC 002



Récompenses

[illegible]

REC 001



Remarques positives

Date	Noté par (Nom et qualité de la personne)	Motif ou commentaire	Signature du responsable légal

REMP 001



Référence : **COMP 001**

Comportement valorisé

Mesure d'encouragement qui vient reconnaître une attitude particulièrement positive notamment au regard de la citoyenneté.

[illegible]

COMP 001



SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES

Demande de médiation

La médiation au collège, c'est le fait de chercher à régler des conflits avec l'aide d'autres élèves : **Les médiateurs**. Ils sont formés pour écouter et vous aider à trouver une solution. « La victime » et « L'accusé » exposent leur version des faits. L'objectif est de trouver un accord qui convienne à tout le monde.

Demande de médiation N° 1 Date :/...../.....	Nom Prénom Classe Je souhaite une médiation avec : Nom Prénom Classe Coupon à remettre au médiateur ou à la Vie Scolaire
Demande de médiation N° 2 Date :/...../.....	Nom Prénom Classe Je souhaite une médiation avec : Nom Prénom Classe Coupon à remettre au médiateur ou à la Vie Scolaire
Demande de médiation N° 3 Date :/...../.....	Nom Prénom Classe Je souhaite une médiation avec : Nom Prénom Classe Coupon à remettre au médiateur ou à la Vie Scolaire
Demande de médiation N° 4 Date :/...../.....	Nom Prénom Classe Je souhaite une médiation avec : Nom Prénom Classe Coupon à remettre au médiateur ou à la Vie Scolaire
Demande de médiation N° 5 Date :/...../.....	Nom Prénom Classe Je souhaite une médiation avec : Nom Prénom Classe Coupon à remettre au médiateur ou à la Vie Scolaire
Demande de médiation N° 6 Date :/...../.....	Nom Prénom Classe Je souhaite une médiation avec : Nom Prénom Classe Coupon à remettre au médiateur ou à la Vie Scolaire
Demande de médiation N° 7 Date :/...../.....	Nom Prénom Classe Je souhaite une médiation avec : Nom Prénom Classe Coupon à remettre au médiateur ou à la Vie Scolaire

MED 002



Fiche de suivi



Responsable légal	SIGNATURE												
Attitude positive													
Autres (préciser) *													
Contrôle ou mot non signé													
Absence de travail													
Bavardage Inattention													
Oubli travail (ou non fait)													
Oubli de matériel ou du cahier de texte													
Matière													
Date													

* dont impolitesse, insolence, dégradation de matériel...

FS 001



Observations écrites



Date	Nom du professeur	Motif	Signature du responsable légal
Retenue le de à Salle			Visa présence :
Retenue le de à Salle			Visa présence :
Retenue le de à Salle			Visa présence :
Retenue le de à Salle			Visa présence :
Retenue le de à Salle			Visa présence :
Retenue le de à Salle			Visa présence :

OBS 001



Observations écrites



Observation écrite : ☐ Travail ☐ Discipline

Donnée par M.

Motif

Date et Signature

Responsable légal

SIGNATURE

Observation écrite : ☐ Travail ☐ Discipline

Donnée par M.

Motif

Date et Signature

Responsable légal

SIGNATURE

Observation écrite : ☐ Travail ☐ Discipline

Donnée par M.

Motif

Date et Signature

Responsable légal

SIGNATURE

Observation écrite : ☐ Travail ☐ Discipline

Donnée par M.

Motif

Date et Signature

Responsable légal

SIGNATURE

Observation écrite : ☐ Travail ☐ Discipline

Donnée par M.

Motif

Date et Signature

Responsable légal

SIGNATURE

OBS 002



Référence : OBS 003

Observations 			
Motif	Date	Nom du professeur	Signature du responsable légal
☐ Oubli de matériel ☐ Travail non fait ☐ Bavardage/Agitation			
☐ Oubli de matériel ☐ Travail non fait ☐ Bavardage/Agitation			
☐ Oubli de matériel ☐ Travail non fait ☐ Bavardage/Agitation			
☐ Oubli de matériel ☐ Travail non fait ☐ Bavardage/Agitation			
☐ Oubli de matériel ☐ Travail non fait ☐ Bavardage/Agitation			
☐ Oubli de matériel ☐ Travail non fait ☐ Bavardage/Agitation			
☐ Oubli de matériel ☐ Travail non fait ☐ Bavardage/Agitation			
☐ Oubli de matériel ☐ Travail non fait ☐ Bavardage/Agitation			
☐ Oubli de matériel ☐ Travail non fait ☐ Bavardage/Agitation			
☐ Oubli de matériel ☐ Travail non fait ☐ Bavardage/Agitation			
☐ Oubli de matériel ☐ Travail non fait ☐ Bavardage/Agitation			
☐ Oubli de matériel ☐ Travail non fait ☐ Bavardage/Agitation			
☐ Oubli de matériel ☐ Travail non fait ☐ Bavardage/Agitation			
☐ Oubli de matériel ☐ Travail non fait ☐ Bavardage/Agitation			
☐ Oubli de matériel ☐ Travail non fait ☐ Bavardage/Agitation			
☐ Oubli de matériel ☐ Travail non fait ☐ Bavardage/Agitation			
☐ Oubli de matériel ☐ Travail non fait ☐ Bavardage/Agitation			

OBS 003



SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES

Observations – 1^{er} trimestre



Codification : (B) Bavardage - (C) Comportement - (D) Devoir non fait ou non rendu
(L) Leçon non sue - (M) Matériel ou tenue d'E.P.S oublié(e)

MATIÈRE	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE
Français			
Histoire-Géographie			
Mathématiques			
Langue Vivante 1			
Langue Vivante 2			
Latin / Grec			
Sciences Physiques			
S.V.T			
Éducation Musicale			
Technologie			
Arts Plastiques			
E.P.S			
C.D.I			
Vie Scolaire			
REPRÉSENTANT(S) LÉGAL(AUX)	SIGNATURE	SIGNATURE	SIGNATURE
PROFESSEUR PRINCIPAL	SIGNATURE	SIGNATURE	SIGNATURE

OBST1 004



Observations – 2^{ème} trimestre



Codification : (B) Bavardage - (C) Comportement - (D) Devoir non fait ou non rendu
(L) Leçon non sue - (M) Matériel ou tenue d'E.P.S oublié(e)

MATIÈRE	DÉCEMBRE	JANVIER	FÉVRIER
Français			
Histoire-Géographie			
Mathématiques			
Langue Vivante 1			
Langue Vivante 2			
Latin / Grec			
Sciences Physiques			
S.V.T			
Éducation Musicale			
Technologie			
Arts Plastiques			
E.P.S			
C.D.I			
Vie Scolaire			
REPRÉSENTANT(S) LÉGAL(AUX)	SIGNATURE	SIGNATURE	SIGNATURE
PROFESSEUR PRINCIPAL	SIGNATURE	SIGNATURE	SIGNATURE

OBST2 004



Observations – 3^{ème} trimestre



Codification : (B) Bavardage - (C) Comportement - (D) Devoir non fait ou non rendu
(L) Leçon non sue - (M) Matériel ou tenue d'E.P.S oublié(e)

MATIÈRE	MARS	AVRIL	MAI
Français			
Histoire-Géographie			
Mathématiques			
Langue Vivante 1			
Langue Vivante 2			
Latin / Grec			
Sciences Physiques			
S.V.T			
Éducation Musicale			
Technologie			
Arts Plastiques			
E.P.S			
C.D.I			
Vie Scolaire			
REPRÉSENTANT(S) LÉGAL(AUX)	SIGNATURE	SIGNATURE	SIGNATURE
PROFESSEUR PRINCIPAL	SIGNATURE	SIGNATURE	SIGNATURE

OBST3 004



Contrôles du travail



M. : ☐ Oubli de matériel ☐ Travail non présenté
Professeur de : ☐ Leçons non sues ☐ Travail non fait
Observation éventuelle :

Date et Signature du Professeur

Responsable légal

SIGNATURE

M. : ☐ Oubli de matériel ☐ Travail non présenté
Professeur de : ☐ Leçons non sues ☐ Travail non fait
Observation éventuelle :

Date et Signature du Professeur

Responsable légal

SIGNATURE

M. : ☐ Oubli de matériel ☐ Travail non présenté
Professeur de : ☐ Leçons non sues ☐ Travail non fait
Observation éventuelle :

Date et Signature du Professeur

Responsable légal

SIGNATURE

M. : ☐ Oubli de matériel ☐ Travail non présenté
Professeur de : ☐ Leçons non sues ☐ Travail non fait
Observation éventuelle :

Date et Signature du Professeur

Responsable légal

SIGNATURE

M. : ☐ Oubli de matériel ☐ Travail non présenté
Professeur de : ☐ Leçons non sues ☐ Travail non fait
Observation éventuelle :

Date et Signature du Professeur

Responsable légal

SIGNATURE

M. : ☐ Oubli de matériel ☐ Travail non présenté
Professeur de : ☐ Leçons non sues ☐ Travail non fait
Observation éventuelle :

Date et Signature du Professeur

Responsable légal

SIGNATURE

CDT 001



Comportement inapproprié



L'élève se doit d'avoir un comportement respectueux vis-à-vis de tous les membres de la communauté scolaire.

[illegible]

COMPINAP 001



Rappels à l'ordre



L'élève : Classe :

a reçu un **rappel à l'ordre** le :

par M. Professeur de :

Motif :

Responsable légal

SIGNATURE

L'élève : Classe :

a reçu un **rappel à l'ordre** le :

par M. Professeur de :

Motif :

Responsable légal

SIGNATURE

L'élève : Classe :

a reçu un **rappel à l'ordre** le :

par M. Professeur de :

Motif :

Responsable légal

SIGNATURE

L'élève : Classe :

a reçu un **rappel à l'ordre** le :

par M. Professeur de :

Motif :

Responsable légal

SIGNATURE

L'élève : Classe :

a reçu un **avertissement** le :

par M. Professeur de :

MOTIF :

Responsable légal

SIGNATURE

RA 001



MIDS

SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES

Rappels à l'ordre - Vie scolaire

4 rappels à l'ordre = 1 heure de retenue



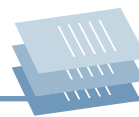
Date	Motif	Signature du responsable légal
Retenue le de à Salle Visa présence :		
Retenue le de à Salle Visa présence :		
Retenue le de à Salle Visa présence :		
Retenue le de à Salle Visa présence :		

RA 002



SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES

Devoirs supplémentaires



Devoir supplémentaire donné par :

Motif :

Travail à faire :

A rendre le :

Date et Signature :

De la Vie Scolaire

Du responsable légal

Devoir supplémentaire donné par :

Motif :

Travail à faire :

A rendre le :

Date et Signature :

De la Vie Scolaire

Du responsable légal

Devoir supplémentaire donné par :

Motif :

Travail à faire :

A rendre le :

Date et Signature :

De la Vie Scolaire

Du responsable légal

Devoir supplémentaire donné par :

Motif :

Travail à faire :

A rendre le :

Date et Signature :

De la Vie Scolaire

Du responsable légal

Devoir supplémentaire donné par :

Motif :

Travail à faire :

A rendre le :

Date et Signature :

De la Vie Scolaire

Du responsable légal

DS 001



Punitions scolaires



☐ Travail
 ☐ Discipline
 ☐ Observation écrite
 ☐ Devoir supplémentaire
 ☐ Retenue

Donnée par Le de h à h

et Le de h à h

et Le de h à h

Motif

Travail à faire

Date et signature,	Responsable légal,	Visa,	PRÉS.
SIGNATURE			ABS.

☐ Travail
 ☐ Discipline
 ☐ Observation écrite
 ☐ Devoir supplémentaire
 ☐ Retenue

Donnée par Le de h à h

et Le de h à h

et Le de h à h

Motif

Travail à faire

Date et signature,	Responsable légal,	Visa,	PRÉS.
SIGNATURE			ABS.

☐ Travail
 ☐ Discipline
 ☐ Observation écrite
 ☐ Devoir supplémentaire
 ☐ Retenue

Donnée par Le de h à h

et Le de h à h

et Le de h à h

Motif

Travail à faire

Date et signature,	Responsable légal,	Visa,	PRÉS.
SIGNATURE			ABS.

☐ Travail
 ☐ Discipline
 ☐ Observation écrite
 ☐ Devoir supplémentaire
 ☐ Retenue

Donnée par Le de h à h

et Le de h à h

et Le de h à h

Motif

Travail à faire

Date et signature,	Responsable légal,	Visa,	PRÉS.
SIGNATURE			ABS.

PS 001



Autres punitions



Punition donnée par :

Motif :

Travail à faire :

A rendre le :

Date et Signature :

De la Vie Scolaire

Du responsable légal

Punition donnée par :

Motif :

Travail à faire :

A rendre le :

Date et Signature :

De la Vie Scolaire

Du responsable légal

Punition donnée par :

Motif :

Travail à faire :

A rendre le :

Date et Signature :

De la Vie Scolaire

Du responsable légal

Punition donnée par :

Motif :

Travail à faire :

A rendre le :

Date et Signature :

De la Vie Scolaire

Du responsable légal

Punition donnée par :

Motif :

Travail à faire :

A rendre le :

Date et Signature :

De la Vie Scolaire

Du responsable légal

PS 002



Travail d'intérêt général (T.I.G.)

Mesure demandée par ☐ Proviseur(e) ☐ Proviseur(e) adjoint(e) ☐ CPE Le (date) :

Motif de la punition :

Date Heure Date Heure

Date Heure Date Heure

L'élève se présentera ☐ à la vie scolaire ☐ au réfectoire ☐ à la loge

Punition effectuée : ☐ Oui ☐ Non

Signature du responsable légal :

SIGNATURE

Signature du personnel :

Travail d'intérêt général (T.I.G.)

Mesure demandée par ☐ Proviseur(e) ☐ Proviseur(e) adjoint(e) ☐ CPE Le (date) :

Motif de la punition :

Date Heure Date Heure

Date Heure Date Heure

L'élève se présentera ☐ à la vie scolaire ☐ au réfectoire ☐ à la loge

Punition effectuée : ☐ Oui ☐ Non

Signature du responsable légal :

SIGNATURE

Signature du personnel :

Travail d'intérêt général (T.I.G.)

Mesure demandée par ☐ Proviseur(e) ☐ Proviseur(e) adjoint(e) ☐ CPE Le (date) :

Motif de la punition :

Date Heure Date Heure

Date Heure Date Heure

L'élève se présentera ☐ à la vie scolaire ☐ au réfectoire ☐ à la loge

Punition effectuée : ☐ Oui ☐ Non

Signature du responsable légal :

SIGNATURE

Signature du personnel :

TIG 001



Travail d'intérêt général (T.I.G.)

Donnée par : à effectuer le : de h à h salle Motif : Travail d'intérêt général à effectuer : <i>L'adulte du collège Le responsable légal Visa de présence</i> SIGNATURES	Donnée par : à effectuer le : de h à h salle Motif : Travail d'intérêt général à effectuer : <i>L'adulte du collège Le responsable légal Visa de présence</i> SIGNATURES
Donnée par : à effectuer le : de h à h salle Motif : Travail d'intérêt général à effectuer : <i>L'adulte du collège Le responsable légal Visa de présence</i> SIGNATURES	Donnée par : à effectuer le : de h à h salle Motif : Travail d'intérêt général à effectuer : <i>L'adulte du collège Le responsable légal Visa de présence</i> SIGNATURES
Donnée par : à effectuer le : de h à h salle Motif : Travail d'intérêt général à effectuer : <i>L'adulte du collège Le responsable légal Visa de présence</i> SIGNATURES	Donnée par : à effectuer le : de h à h salle Motif : Travail d'intérêt général à effectuer : <i>L'adulte du collège Le responsable légal Visa de présence</i> SIGNATURES
Donnée par : à effectuer le : de h à h salle Motif : Travail d'intérêt général à effectuer : <i>L'adulte du collège Le responsable légal Visa de présence</i> SIGNATURES	Donnée par : à effectuer le : de h à h salle Motif : Travail d'intérêt général à effectuer : <i>L'adulte du collège Le responsable légal Visa de présence</i> SIGNATURES

TIG 002



Travail d'intérêt collectif (T.I.C.)

Donnée par : à effectuer le : de h à h salle Motif : Travail d'intérêt général à effectuer : <i>L'adulte du collège Le responsable légal Visa de présence</i> SIGNATURES	Donnée par : à effectuer le : de h à h salle Motif : Travail d'intérêt général à effectuer : <i>L'adulte du collège Le responsable légal Visa de présence</i> SIGNATURES
Donnée par : à effectuer le : de h à h salle Motif : Travail d'intérêt général à effectuer : <i>L'adulte du collège Le responsable légal Visa de présence</i> SIGNATURES	Donnée par : à effectuer le : de h à h salle Motif : Travail d'intérêt général à effectuer : <i>L'adulte du collège Le responsable légal Visa de présence</i> SIGNATURES
Donnée par : à effectuer le : de h à h salle Motif : Travail d'intérêt général à effectuer : <i>L'adulte du collège Le responsable légal Visa de présence</i> SIGNATURES	Donnée par : à effectuer le : de h à h salle Motif : Travail d'intérêt général à effectuer : <i>L'adulte du collège Le responsable légal Visa de présence</i> SIGNATURES
Donnée par : à effectuer le : de h à h salle Motif : Travail d'intérêt général à effectuer : <i>L'adulte du collège Le responsable légal Visa de présence</i> SIGNATURES	Donnée par : à effectuer le : de h à h salle Motif : Travail d'intérêt général à effectuer : <i>L'adulte du collège Le responsable légal Visa de présence</i> SIGNATURES

TIC 001



Travail et discipline



Signature du responsable légal											
Observations											
Autres											
Attitude incorrecte											
Oubli de matériel											
Leçons non sues											
Travail non présenté											
Professeur											
Date											

TRAV 001



Travail et discipline

[illegible]

TRAV 002



Observations travail et discipline

[illegible]

TRAV 003

Remarques sur le travail



Motif						
Date	Nom du professeur	Travail non fait	Leçon non sue	Oubli de matériel	Observation éventuelle	Signature du représentant légal
Retenue le/...../..... deh àh Salle Nom du professeur						
Retenue le/...../..... deh àh Salle Nom du professeur						
Retenue le/...../..... deh àh Salle Nom du professeur						
Retenue le/...../..... deh àh Salle Nom du professeur						
Retenue le/...../..... deh àh Salle Nom du professeur						

TRAV 004



Référence : TRAV 005

Oubli de matériel / Travail scolaire non fait

L'élève doit se présenter en classe avec son matériel en état de marche et avec le travail personnel demandé par le professeur.

Date	Nom Qualité de l'auteur	Oubli de matériel Travail non fait	Signature de l'auteur	Signature des parents
		☐ Matériel ☐ Travail		
		☐ Matériel ☐ Travail		
		☐ Matériel ☐ Travail		
		☐ Matériel ☐ Travail		
		☐ Matériel ☐ Travail		
		☐ Matériel ☐ Travail		
		☐ Matériel ☐ Travail		
		☐ Matériel ☐ Travail		
		☐ Matériel ☐ Travail		
		☐ Matériel ☐ Travail		

TRAV 005



SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES

Travail et attitude en classe

Pendant cette période préciser le cours et la date

Quinzaine N° du/...../..... au/...../.....   

Travail non fait ou matériel oublié	Encouragement	Bavardage ou inattention
...../...../.....	/...../.....	/...../.....
...../...../.....	/...../.....	/...../.....
...../...../.....	/...../.....	/...../.....
...../...../.....	/...../.....	/...../.....
...../...../.....	/...../.....	/...../.....

Quinzaine N° du/...../..... au/...../.....   

Travail non fait ou matériel oublié	Encouragement	Bavardage ou inattention
...../...../.....	/...../.....	/...../.....
...../...../.....	/...../.....	/...../.....
...../...../.....	/...../.....	/...../.....
...../...../.....	/...../.....	/...../.....
...../...../.....	/...../.....	/...../.....

Professeur

SIGNATURE

Responsable légal

SIGNATURE

TRAV 006



Référence : RE 001

Punitions - Retenues 									
Visa de présence									
Signature du responsable légal									
Motif de la retenue et travail donné									
Nom du professeur									
Salle N°									
Date et heure de la retenue									

RE 001



SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES

Retenues

Date	Salle N°	Motif et travail donné	Nom du professeur	Signature du responsable légal

RE 002



Retenues



Retenue le de h à h par M

Motif

Travail à faire

<i>Date et Signature</i>	<i>Responsable légal</i>	<i>Visa du C.P.E. ou Vie Scolaire</i>	PRÉS.
SIGNATURE			ABS.

Retenue le de h à h par M

Motif

Travail à faire

<i>Date et Signature</i>	<i>Responsable légal</i>	<i>Visa du C.P.E. ou Vie Scolaire</i>	PRÉS.
SIGNATURE			ABS.

Retenue le de h à h par M

Motif

Travail à faire

<i>Date et Signature</i>	<i>Responsable légal</i>	<i>Visa du C.P.E. ou Vie Scolaire</i>	PRÉS.
SIGNATURE			ABS.

Retenue le de h à h par M

Motif

Travail à faire

<i>Date et Signature</i>	<i>Responsable légal</i>	<i>Visa du C.P.E. ou Vie Scolaire</i>	PRÉS.
SIGNATURE			ABS.

Retenue le de h à h par M

Motif

Travail à faire

<i>Date et Signature</i>	<i>Responsable légal</i>	<i>Visa du C.P.E. ou Vie Scolaire</i>	PRÉS.
SIGNATURE			ABS.

RE 003



Retenues

Donnée par :
à effectuer le :
de h à h salle
Motif :

Travail à faire :

L'adulte du collège Le responsable légal Visa de présence

SIGNATURES

Donnée par :
à effectuer le :
de h à h salle
Motif :

Travail à faire :

L'adulte du collège Le responsable légal Visa de présence

SIGNATURES

Donnée par :
à effectuer le :
de h à h salle
Motif :

Travail à faire :

L'adulte du collège Le responsable légal Visa de présence

SIGNATURES

Donnée par :
à effectuer le :
de h à h salle
Motif :

Travail à faire :

L'adulte du collège Le responsable légal Visa de présence

SIGNATURES

Donnée par :
à effectuer le :
de h à h salle
Motif :

Travail à faire :

L'adulte du collège Le responsable légal Visa de présence

SIGNATURES

Donnée par :
à effectuer le :
de h à h salle
Motif :

Travail à faire :

L'adulte du collège Le responsable légal Visa de présence

SIGNATURES

Donnée par :
à effectuer le :
de h à h salle
Motif :

Travail à faire :

L'adulte du collège Le responsable légal Visa de présence

SIGNATURES

Donnée par :
à effectuer le :
de h à h salle
Motif :

Travail à faire :

L'adulte du collège Le responsable légal Visa de présence

SIGNATURES

RE 004



Suivi : retards – absences – retenues

MOIS	Nombre de retards	Nombre de 1/2 journées d'absence	Nombre de punitions retenues	Visa Vie Scolaire	Signature du responsable légal
SEPTEMBRE					
OCTOBRE					
NOVEMBRE					
DÉCEMBRE					
JANVIER					
FÉVRIER					
MARS					
AVRIL					
MAI					
JUIN					

SUIVI 001



Exclusions de cours



Date	Nom du professeur	Motif et travail donné	Signature du responsable légal	Signature du C.P.E.

EX 001



SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES

Exclusions de cours



Cours de : Professeur : Le à h Motif : Demande de rendez-vous après les cours de l'élève avec le(s) responsable(s) légal(aux) : Le à h En cas d'impossibilité, contacter le professeur. Signature du professeur En retenue pour rattrapage du cours, Le : De : h à h Signature du Responsable de la Vie Scolaire Signature des responsables légaux	Cours de : Professeur : Le à h Motif : Demande de rendez-vous après les cours de l'élève avec le(s) responsable(s) légal(aux) : Le à h En cas d'impossibilité, contacter le professeur. Signature du professeur En retenue pour rattrapage du cours, Le : De : h à h Signature du Responsable de la Vie Scolaire Signature des responsables légaux
Cours de : Professeur : Le à h Motif : Demande de rendez-vous après les cours de l'élève avec le(s) responsable(s) légal(aux) : Le à h En cas d'impossibilité, contacter le professeur. Signature du professeur En retenue pour rattrapage du cours, Le : De : h à h Signature du Responsable de la Vie Scolaire Signature des responsables légaux	Cours de : Professeur : Le à h Motif : Demande de rendez-vous après les cours de l'élève avec le(s) responsable(s) légal(aux) : Le à h En cas d'impossibilité, contacter le professeur. Signature du professeur En retenue pour rattrapage du cours, Le : De : h à h Signature du Responsable de la Vie Scolaire Signature des responsables légaux

EX 002



Exclusions de cours



Date Heure	Motif et travail donné	Nom et Signature du Professeur	Visa du C.P.E.	Signature du responsable légal
RDV avec la CPE le / / à h				
RDV avec la CPE le / / à h				
RDV avec la CPE le / / à h				
RDV avec la CPE le / / à h				

EX 003



Exclusions de cours



Exceptionnelles et graves

Visa de présence									
Signature du responsable légal									
Motif et travail donné									
Professeur									
Heure									
Date									

EX 005



SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES

Exclusions de cours



Exclu du cours de : le :

De h à h par M.

Motif :

Travail à faire :

Date et Signature :

de la Vie Scolaire

Responsable légal

Exclu du cours de : le :

De h à h par M.

Motif :

Travail à faire :

Date et Signature :

de la Vie Scolaire

Responsable légal

Exclu du cours de : le :

De h à h par M.

Motif :

Travail à faire :

Date et Signature :

de la Vie Scolaire

Responsable légal

Exclu du cours de : le :

De h à h par M.

Motif :

Travail à faire :

Date et Signature :

de la Vie Scolaire

Responsable légal

Exclu du cours de : le :

De h à h par M.

Motif :

Travail à faire :

Date et Signature :

de la Vie Scolaire

Responsable légal

EX 006



Oublis de carnet

« Tout élève doit être en possession de son carnet de correspondance.
Les oublis répétés de carnet peuvent entraîner une retenue. »

Date	Visa de l'établissement	Visa des parents
Le :		
Le :		
Le :		
Retenue le de à Salle Visa présence :		
Le :		
Le :		
Le :		
Retenue le de à Salle Visa présence :		
Le :		
Le :		
Le :		
Retenue le de à Salle Visa présence :		
Le :		
Le :		
Le :		
Retenue le de à Salle Visa présence :		
Le :		
Le :		
Le :		
Retenue le de à Salle Visa présence :		
Le :		
Le :		
Le :		
Retenue le de à Salle Visa présence :		

OCAR 001



Vérification du carnet par le Professeur Principal

TRIMESTRE 1

Date :

Signature du Professeur Principal :

Remarques éventuelles :

Date :

Signature du Professeur Principal :

Remarques éventuelles :

Date :

Signature du Professeur Principal :

Remarques éventuelles :

TRIMESTRE 2

Date :

Signature du Professeur Principal :

Remarques éventuelles :

Date :

Signature du Professeur Principal :

Remarques éventuelles :

Date :

Signature du Professeur Principal :

Remarques éventuelles :

TRIMESTRE 3

Date :

Signature du Professeur Principal :

Remarques éventuelles :

Date :

Signature du Professeur Principal :

Remarques éventuelles :

Date :

Signature du Professeur Principal :

Remarques éventuelles :

VERIF 001



Oublis carte 1/2 pension



La carte de demi-pension est **personnelle et incessible**.

La présentation de la carte est obligatoire pour passer à la cantine. En cas d'absence de carte, l'élève pensionnaire laisse son carnet lors de son passage en 1/2 pension. Il lui sera restitué durant la première heure de cours de l'après-midi.

Carte non présentée	Date	Carte non présentée	Date

OC 001



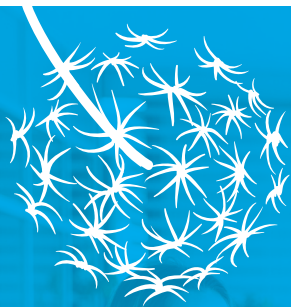
Oublis de carte de cantine

Date	Visa Vie Scolaire	Signature du responsable légal	Date	Visa Vie Scolaire	Signature du responsable légal
1			13		
2			14		
3			15		
4			16		
5			17		
6			18		
7			19		
8			20		
9			21		
10			22		
11			23		
12			24		

OC 002



SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES



07

2026.2027

Sorties et autorisations

...



SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES

RET 001	Retards en interours.....	210
RET 002	Retards en cours.....	211
RET 003	Retards à la grille.....	212
RET 004	Retards en cours.....	213
RET 005		
RET 006		
RET 007		
RET 008	Retards sans motif valable	217
ABS 001	Absences	218
ABS 002	Sorties exeptionnelles	219
ABS 003	Autorisations permanentes de sortie de l'établissement.....	220
MOD 001	Modifications exceptionnelles des heures de cours	221
MOD 002	Modifications d'emploi du temps.....	222
MOD 003	Absences des professeurs ou modifications EDT	223
AP 004	Absences des professeurs	224
AP 008	Absences profs ou modifs EDT	225
AP 009		
DP 001	Dispenses exceptionnelles à la demi-pension.....	227
DP 002	Demandes d'autorisation d'absence au restaurant	228
DP 003		
CIRC 001	Fiche de circulation de l'élève	230
CIRC 002	Circulation vie scolaire	231
CIRC 003	Autorisation de circulation	232
CIRC 004	Sorties exceptionnelles de cours	233
SOR 001	Autorisations sorties pédagogiques.....	234
SOR 002	Information de sorties pédagogiques	235
DEC 001	Décharge	236

Retards en interours

A l'intérieur de l'établissement



Date	Motif	Signature du responsable légal	Autorisé à rentrer en cours	Visa de la Vie Scolaire
Retenue le de à Salle Visa présence :				
Retenue le de à Salle Visa présence :				
Retenue le de à Salle Visa présence :				
Retenue le de à Salle Visa présence :				
Retenue le de à Salle Visa présence :				

RET 001



Référence : RET 002

Retards en cours

Le professeur doit noter l'arrivée en retard dans son cours
et au 3^{ème} retard en aviser la vie scolaire.

Date	Motif	Autorisé à rentrer en cours à	Signature des parents ou du responsable légal	Visa de la vie scolaire
Le à h				
Le à h				
Le à h				
Retenue le de à Salle Visa présence :				
Le à h				
Le à h				
Le à h				
Retenue le de à Salle Visa présence :				
Le à h				
Le à h				
Le à h				
Retenue le de à Salle Visa présence :				
Le à h				
Le à h				
Le à h				
Retenue le de à Salle Visa présence :				
Le à h				
Le à h				
Le à h				
Retenue le de à Salle Visa présence :				

RET 002



SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES

Retards à la grille



Date	Motif	Signature du responsable légal	Autorisé à rentrer en cours	Visa de la Vie Scolaire
Retenue le à				
Retenue le à				
Retenue le à				
Retenue le à				

RET 003



Retards en cours



N°	Date	Motif du retard	Visa de la Vie Scolaire	Autorisé à rentrer en cours à	Signature du responsable légal
1	le..... à.....h.....			h.....	
2	le..... à.....h.....			h.....	
3	le..... à.....h.....			h.....	
4	le..... à.....h.....			h.....	
5	le..... à.....h.....			h.....	
6	le..... à.....h.....			h.....	
7	le..... à.....h.....			h.....	
8	le..... à.....h.....			h.....	
9	le..... à.....h.....			h.....	
10	le..... à.....h.....			h.....	
11	le..... à.....h.....			h.....	
12	le..... à.....h.....			h.....	
13	le..... à.....h.....			h.....	
14	le..... à.....h.....			h.....	
15	le..... à.....h.....			h.....	
16	le..... à.....h.....			h.....	
17	le..... à.....h.....			h.....	
18	le..... à.....h.....			h.....	
19	le..... à.....h.....			h.....	
20	le..... à.....h.....			h.....	
21	le..... à.....h.....			h.....	

RET 004



SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES

Référence : RET 005

Retards en cours

1 h de retenue sera systématiquement donnée à l'élève pour 3 retards



Date	Heure	Motif	Admis en	Visa Vie scolaire	Signature du responsable légal
			COURS PERM.		
			COURS PERM.		
			COURS PERM.		
Retenue pour 3 retards le deh..... àh..... Salle : Présence :					
			COURS PERM.		
			COURS PERM.		
			COURS PERM.		
Retenue pour 3 retards le deh..... àh..... Salle : Présence :					
			COURS PERM.		
			COURS PERM.		
			COURS PERM.		
Retenue pour 3 retards le deh..... àh..... Salle : Présence :					
			COURS PERM.		
			COURS PERM.		
			COURS PERM.		
Retenue pour 3 retards le deh..... àh..... Salle : Présence :					
			COURS PERM.		
			COURS PERM.		
			COURS PERM.		
Retenue pour 3 retards le deh..... àh..... Salle : Présence :					
			COURS PERM.		
			COURS PERM.		
			COURS PERM.		
Retenue pour 3 retards le deh..... àh..... Salle : Présence :					

RET 005



SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES

Référence : **RET 006**

Retards en cours

[illegible]

RET 006



SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES

Retards en cours



Signature du responsable légal												
Signature du CPE												
Dirigé en permanence												
Admis en classe												
Motif												
Durée												
Date												

RET 007



Retards sans motif valable



1 heure de retenue sera systématiquement donnée à l'élève pour 3 retards sans motif valable.
La retenue sera prise en charge par la vie scolaire.

	Date	Heure	Signature enseignant	Signature resp. légal
1				
2				
3				
Retenue le de à Visa :				
4				
5				
6				
Retenue le de à Visa :				
7				
8				
9				
Retenue le de à Visa :				
10				
11				
12				
Retenue le de à Visa :				
13				
14				
15				
Retenue le de à Visa :				
16				
17				
18				
Retenue le de à Visa :				
19				
20				
21				
Retenue le de à Visa :				
22				
23				
24				
Retenue le de à Visa :				
25				
26				
27				
Retenue le de à Visa :				
28				
29				
30				
Retenue le de à Visa :				
31				
32				
33				
Retenue le de à Visa :				
34				
35				
36				
Retenue le de à Visa :				
37				
38				
39				
Retenue le de à Visa :				
40				
41				
42				
Retenue le de à Visa :				
43				
44				
45				
Retenue le de à Visa :				
46				
47				
48				
Retenue le de à Visa :				

RET 008



Absences

Date	Motif	Signature du responsable légal	Visa de la Vie Scolaire	Autorisé(e) à rentrer en cours à

ABS 001



Sorties exceptionnelles

Date/Heure	Discipline(s)	Motif	Signature du responsable légal

ABS 002



Autorisations permanentes de sortie de l'établissement

Je demande que mon enfant Classe

soit autorisé à quitter l'établissement tous les à h

Motif

Le représentant légal :

SIGNATURE

Décision du CPE :

☐ **Accord** (l'élève est autorisé à quitter seul l'établissement)

☐ **Refus** (l'élève ne peut quitter l'établissement que si un représentant légal vient le chercher au collège)

SIGNATURE

Je demande que mon enfant Classe

soit autorisé à quitter l'établissement tous les à h

Motif

Le représentant légal :

SIGNATURE

Décision du CPE :

☐ **Accord** (l'élève est autorisé à quitter seul l'établissement)

☐ **Refus** (l'élève ne peut quitter l'établissement que si un représentant légal vient le chercher au collège)

SIGNATURE

Je demande que mon enfant Classe

soit autorisé à quitter l'établissement tous les à h

Motif

Le représentant légal :

SIGNATURE

Décision du CPE :

☐ **Accord** (l'élève est autorisé à quitter seul l'établissement)

☐ **Refus** (l'élève ne peut quitter l'établissement que si un représentant légal vient le chercher au collège)

SIGNATURE

Je demande que mon enfant Classe

soit autorisé à quitter l'établissement tous les à h

Motif

Le représentant légal :

SIGNATURE

Décision du CPE :

☐ **Accord** (l'élève est autorisé à quitter seul l'établissement)

☐ **Refus** (l'élève ne peut quitter l'établissement que si un représentant légal vient le chercher au collège)

SIGNATURE

Je demande que mon enfant Classe

soit autorisé à quitter l'établissement tous les à h

Motif

Le représentant légal :

SIGNATURE

Décision du CPE :

☐ **Accord** (l'élève est autorisé à quitter seul l'établissement)

☐ **Refus** (l'élève ne peut quitter l'établissement que si un représentant légal vient le chercher au collège)

SIGNATURE

ABS 003



Référence : MOD 001

Modifications exceptionnelles des heures de cours

[illegible]

MOD 001



SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES

Modifications d'emploi du temps

[illegible]

MOD 002



Absences des professeurs ou modifications E.D.T.

Cours de : Nom du Professeur	Jour	Date	Horaire	☐ Supprimé ☐ Déplacé	Jour	Date	Horaire	Signature du responsable légal
				☐ SUPPRIMÉ ☐ DÉPLACÉ				SIGNATURE
				☐ SUPPRIMÉ ☐ DÉPLACÉ				SIGNATURE
				☐ SUPPRIMÉ ☐ DÉPLACÉ				SIGNATURE
				☐ SUPPRIMÉ ☐ DÉPLACÉ				SIGNATURE
				☐ SUPPRIMÉ ☐ DÉPLACÉ				SIGNATURE
				☐ SUPPRIMÉ ☐ DÉPLACÉ				SIGNATURE
				☐ SUPPRIMÉ ☐ DÉPLACÉ				SIGNATURE
				☐ SUPPRIMÉ ☐ DÉPLACÉ				SIGNATURE
				☐ SUPPRIMÉ ☐ DÉPLACÉ				SIGNATURE
				☐ SUPPRIMÉ ☐ DÉPLACÉ				SIGNATURE
				☐ SUPPRIMÉ ☐ DÉPLACÉ				SIGNATURE
				☐ SUPPRIMÉ ☐ DÉPLACÉ				SIGNATURE
				☐ SUPPRIMÉ ☐ DÉPLACÉ				SIGNATURE

MOD 003



Absences des professeurs

[illegible]

AP 004



Absences des professeurs ou modifications E.D.T.

Nom du professeur et discipline	Sera absent	Remplacement prévu ou report éventuel	En salle N°	Signature du responsable légal
	le ou du au	le à		
	le ou du au	le à		
	le ou du au	le à		
	le ou du au	le à		
	le ou du au	le à		
	le ou du au	le à		
	le ou du au	le à		
	le ou du au	le à		
	le ou du au	le à		
	le ou du au	le à		
	le ou du au	le à		
	le ou du au	le à		
	le ou du au	le à		
	le ou du au	le à		
	le ou du au	le à		
	le ou du au	le à		

AP 008



SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES

Absences des professeurs ou modifications E.D.T.

Professeur : Matière :	Absent le ou du au	Le cours sera : annulé ☐ remplacé ☐	Modification de l'emploi du temps	Responsable légal SIGNATURE
Professeur : Matière :	Absent le ou du au	Le cours sera : annulé ☐ remplacé ☐	Modification de l'emploi du temps	SIGNATURE
Professeur : Matière :	Absent le ou du au	Le cours sera : annulé ☐ remplacé ☐	Modification de l'emploi du temps	SIGNATURE
Professeur : Matière :	Absent le ou du au	Le cours sera : annulé ☐ remplacé ☐	Modification de l'emploi du temps	SIGNATURE
Professeur : Matière :	Absent le ou du au	Le cours sera : annulé ☐ remplacé ☐	Modification de l'emploi du temps	SIGNATURE

AP 009



Dispenses exceptionnelles à la demi-pension

J'autorise mon enfant à ne pas prendre son repas à la demi-pension le :/...../..... et à sortir à h Signature du Représentant légal :	Visa de la Vie Scolaire
J'autorise mon enfant à ne pas prendre son repas à la demi-pension le :/...../..... et à sortir à h Signature du Représentant légal :	Visa de la Vie Scolaire
J'autorise mon enfant à ne pas prendre son repas à la demi-pension le :/...../..... et à sortir à h Signature du Représentant légal :	Visa de la Vie Scolaire
J'autorise mon enfant à ne pas prendre son repas à la demi-pension le :/...../..... et à sortir à h Signature du Représentant légal :	Visa de la Vie Scolaire
J'autorise mon enfant à ne pas prendre son repas à la demi-pension le :/...../..... et à sortir à h Signature du Représentant légal :	Visa de la Vie Scolaire
J'autorise mon enfant à ne pas prendre son repas à la demi-pension le :/...../..... et à sortir à h Signature du Représentant légal :	Visa de la Vie Scolaire
J'autorise mon enfant à ne pas prendre son repas à la demi-pension le :/...../..... et à sortir à h Signature du Représentant légal :	Visa de la Vie Scolaire

DP 001



Demandes d'autorisation d'absences au restaurant scolaire

Les colonnes Date et Heure doivent être obligatoirement remplies par les parents.

Date	Heure	Signature du responsable légal	Visa du bureau cantine

DP 002



Autorisations exceptionnelles d'absence à la demi-pension

Les élèves demi-pensionnaires sont autorisés à sortir avant le repas à condition d'avoir prévenu le bureau de la vie scolaire 24 heures à l'avance.

N°	Date de l'absence	Horaire de sortie	MOTIF	Horaire de retour	Signature Resp. légal	Visa de la vie scolaire
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13						
14						
15						
16						
17						
18						
19						
20						

DP 003



Référence : **CIRC 001**

Fiche de circulation de l'élève

[illegible]

CIRC 001



SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES

Circulation Vie Scolaire

[illegible]

CIRC 002

Autorisation de circulation

Date	Nom du personnel	Doit et est autorisé(e) à se rendre :		Heure	Signature
		☐ En salle de classe ☐ Infirmerie ☐ CPE ☐ Direction	☐ Psy. de l'E. N. ☐ Service social ☐ Bureau Vie Scolaire ☐ Secrétariat (élèves/gestion)		
		☐ En salle de classe ☐ Infirmerie ☐ CPE ☐ Direction	☐ Psy. de l'E. N. ☐ Service social ☐ Bureau Vie Scolaire ☐ Secrétariat (élèves/gestion)		
		☐ En salle de classe ☐ Infirmerie ☐ CPE ☐ Direction	☐ Psy. de l'E. N. ☐ Service social ☐ Bureau Vie Scolaire ☐ Secrétariat (élèves/gestion)		
		☐ En salle de classe ☐ Infirmerie ☐ CPE ☐ Direction	☐ Psy. de l'E. N. ☐ Service social ☐ Bureau Vie Scolaire ☐ Secrétariat (élèves/gestion)		
		☐ En salle de classe ☐ Infirmerie ☐ CPE ☐ Direction	☐ Psy. de l'E. N. ☐ Service social ☐ Bureau Vie Scolaire ☐ Secrétariat (élèves/gestion)		
		☐ En salle de classe ☐ Infirmerie ☐ CPE ☐ Direction	☐ Psy. de l'E. N. ☐ Service social ☐ Bureau Vie Scolaire ☐ Secrétariat (élèves/gestion)		
		☐ En salle de classe ☐ Infirmerie ☐ CPE ☐ Direction	☐ Psy. de l'E. N. ☐ Service social ☐ Bureau Vie Scolaire ☐ Secrétariat (élèves/gestion)		
		☐ En salle de classe ☐ Infirmerie ☐ CPE ☐ Direction	☐ Psy. de l'E. N. ☐ Service social ☐ Bureau Vie Scolaire ☐ Secrétariat (élèves/gestion)		
		☐ En salle de classe ☐ Infirmerie ☐ CPE ☐ Direction	☐ Psy. de l'E. N. ☐ Service social ☐ Bureau Vie Scolaire ☐ Secrétariat (élèves/gestion)		
		☐ En salle de classe ☐ Infirmerie ☐ CPE ☐ Direction	☐ Psy. de l'E. N. ☐ Service social ☐ Bureau Vie Scolaire ☐ Secrétariat (élèves/gestion)		

CIRC 003



Sorties exceptionnelles de cours

[illegible]

CIRC 004



SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES

Autorisations sorties pédagogiques



Sortie N° 1 Je soussigné(e) ☐ père, ☐ mère, ☐ responsable légal,
autorise mon enfant à participer à la sortie pédagogique.

Le :

Lieu et heure de départ :

Lieu et heure de retour :

Transport utilisé :

Participation des familles€

Objectif de la sortie :

☐ Cocher la case correspondante

Date :

Responsable légal

SIGNATURE

Sortie N° 2 Je soussigné(e) ☐ père, ☐ mère, ☐ responsable légal,
autorise mon enfant à participer à la sortie pédagogique.

Le :

Lieu et heure de départ :

Lieu et heure de retour :

Transport utilisé :

Participation des familles€

Objectif de la sortie :

☐ Cocher la case correspondante

Date :

Responsable légal

SIGNATURE

Sortie N° 3 Je soussigné(e) ☐ père, ☐ mère, ☐ responsable légal,
autorise mon enfant à participer à la sortie pédagogique.

Le :

Lieu et heure de départ :

Lieu et heure de retour :

Transport utilisé :

Participation des familles€

Objectif de la sortie :

☐ Cocher la case correspondante

Date :

Responsable légal

SIGNATURE

SOR 001



MIDS

SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES

Information de sorties pédagogiques

[illegible]

SOR 002

Décharge

D'une ou plusieurs personnes autre que celle des responsables légaux

J'autorise les personnes suivantes à récupérer mon enfant en cas de nécessité :

Nom :

Prénom :

Lien de parenté ou autre :

Nom :

Prénom :

Lien de parenté ou autre :

Nom :

Prénom :

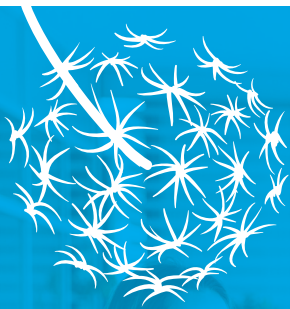
Lien de parenté ou autre :

Responsables légaux

SIGNATURE

DEC 001





08

2026 . 2027

Infirmierie et dispenses

...



SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES

INF 001	Passages à l'infirmerie.....	239
INF 002		
INF 003		
INF 004		
INF 005		
INF 006		
INFEO 001	Passages à l'infirmerie et entretiens avec psychologue.....	245
EPS 001	Inaptitudes médicales en EPS.....	246
EPS 002	Inaptitudes EPS avec certificat médical	247
EPS 003	Inaptitudes au cours d'EPS.....	248
EPS 006	Inaptitudes ponctuelles au cours d'EPS	249
EPS 007	Inaptitudes EPS longue durée	250
EPS 008	Inaptitudes EPS.....	251
EPS 009	Inaptitudes à la pratique EPS	252
EPS 010	Dispenses EPS.....	253
EPS 011	Inaptitude EPS / Ponctuelle ou longue durée	254
EPS 012	Inaptitudes EPS.....	255
EPS 013		
CM 001	Certificat médical d'inaptitude EPS.....	257
MEDI 001	Prise de médicament pendant le temps scolaire.....	258
ITP 001	Inaptitudes travaux pratiques.....	259
ITP 002	Inaptitudes ponctuelles d'atelier	260

Passages à l'infirmierie							
Visa du Professeur							
Visa Infirmierie							
Heure de sortie Infirmierie							
Heure d'entrée							
Heure de sortie							
Date							



INF 001



Passages à l'infirmierie

[illegible]

INF 002



Passages à l'infirmierie

[illegible]

INF 003



Passages à l’infirmier



Date	Professeur		Infirmier		Professeur ou Vie Scolaire		Responsable légal
	Heure départ	Visa	Arrivée	Heure départ	Heure retour	Visa	Signature

Accompagné(e) par

--	--	--	--	--	--	--	--

Accompagné(e) par

--	--	--	--	--	--	--	--

Accompagné(e) par

--	--	--	--	--	--	--	--

Accompagné(e) par

--	--	--	--	--	--	--	--

Accompagné(e) par

--	--	--	--	--	--	--	--

Accompagné(e) par

--	--	--	--	--	--	--	--

Accompagné(e) par

--	--	--	--	--	--	--	--

Accompagné(e) par

--	--	--	--	--	--	--	--

Accompagné(e) par

--	--	--	--	--	--	--	--

Accompagné(e) par

--	--	--	--	--	--	--	--

Accompagné(e) par

--	--	--	--	--	--	--	--

Accompagné(e) par

--	--	--	--	--	--	--	--

Accompagné(e) par

--	--	--	--	--	--	--	--

Accompagné(e) par

INF 004



Passages à l’infirmier



Date	Professeur		Infirmier		Professeur ou Vie Scolaire	
	Heure départ	Visa	Arrivée	Heure départ	Heure retour	Visa

Enfants en danger ?
Parents en difficulté ?

Le mieux,
c’est
d’en
parler !



NON AU HARCÈLEMENT

NUMÉRO UNIQUE POUR LES JEUNES VICTIMES
DE HARCÈLEMENT ET DE VIOLENCES NUMÉRIQUES

APPELEZ LE **3018**
OU TÉLÉCHARGEZ
L’APPLICATION 3018

7 jours/7 de 9h à 23h
par téléphone ou
par Tchat sur le 3018.fr
et via Messenger

APPEL GRATUIT & ANONYME

INF 005



Passage à l'infirmierie



Date	Heure	Retour	Heure du retour	Visa de l'infirmière ou adulte	Représentant(s) légal(aux)
		→ en classe → au domicile			
		→ en classe → au domicile			
		→ en classe → au domicile			
		→ en classe → au domicile			
		→ en classe → au domicile			
		→ en classe → au domicile			
		→ en classe → au domicile			
		→ en classe → au domicile			
		→ en classe → au domicile			
		→ en classe → au domicile			

**Enfants en danger ?
Parents en difficulté ?**
Le mieux, c'est d'en parler !
www.allo119.gouv.fr



Passages à l’infirmier



Date	Heure d’entrée	Heure de sortie	Visa de l’infirmière	Visa de la Vie Scolaire

Entretiens avec le Psychologue de l’Éducation Nationale

Date	Heure d’entrée	Heure de sortie	Visa du Psychologue de l’Éducation Nationale	Visa de la Vie Scolaire

INFEO 001



Inaptitudes médicales en E.P.S.



Ne concerne que les élèves ayant un certificat médical

Élève inapte à la pratique de l'EPS _____

Inapte du au soit : jours/semaine/mois

Courrier d'autorisation d'absence (dispense 15 jours et plus) : ☐ OUI ☐ NON

Les parents (ou responsable légal) SIGNATURE	→	Avis du professeur ☐ assiste au cours ☐ autorisation d'absence ☐ permanence SIGNATURE	→	Visa Vie Scolaire SIGNATURE
--	---	--	---	--

Certificat médical à joindre obligatoirement.

Élève inapte à la pratique de l'EPS _____

Inapte du au soit : jours/semaine/mois

Courrier d'autorisation d'absence (dispense 15 jours et plus) : ☐ OUI ☐ NON

Les parents (ou responsable légal) SIGNATURE	→	Avis du professeur ☐ assiste au cours ☐ autorisation d'absence ☐ permanence SIGNATURE	→	Visa Vie Scolaire SIGNATURE
--	---	--	---	--

Certificat médical à joindre obligatoirement.

Élève inapte à la pratique de l'EPS _____

Inapte du au soit : jours/semaine/mois

Courrier d'autorisation d'absence (dispense 15 jours et plus) : ☐ OUI ☐ NON

Les parents (ou responsable légal) SIGNATURE	→	Avis du professeur ☐ assiste au cours ☐ autorisation d'absence ☐ permanence SIGNATURE	→	Visa Vie Scolaire SIGNATURE
--	---	--	---	--

Certificat médical à joindre obligatoirement.

Élève inapte à la pratique de l'EPS _____

Inapte du au soit : jours/semaine/mois

Courrier d'autorisation d'absence (dispense 15 jours et plus) : ☐ OUI ☐ NON

Les parents (ou responsable légal) SIGNATURE	→	Avis du professeur ☐ assiste au cours ☐ autorisation d'absence ☐ permanence SIGNATURE	→	Visa Vie Scolaire SIGNATURE
--	---	--	---	--

Certificat médical à joindre obligatoirement.

EPS 001



Inaptitudes aux cours d'E.P.S. avec certificat médical

L'élève Classe a été déclaré inapte à la pratique de l'Éducation Physique et Sportive pour une période allant du au ☐ Inaptitude totale ☐ Inaptitude partielle Visa Resp. légal <u>Partie réservée aux professeurs d'E.P.S.</u> Visa du professeur ☐ En cours avec participation adaptée ☐ Doit se rendre en permanence ☐ Autorisé(e) à sortir	Visa du CPE Visa infirmière
L'élève Classe a été déclaré inapte à la pratique de l'Éducation Physique et Sportive pour une période allant du au ☐ Inaptitude totale ☐ Inaptitude partielle Visa Resp. légal <u>Partie réservée aux professeurs d'E.P.S.</u> Visa du professeur ☐ En cours avec participation adaptée ☐ Doit se rendre en permanence ☐ Autorisé(e) à sortir	Visa du CPE Visa infirmière
L'élève Classe a été déclaré inapte à la pratique de l'Éducation Physique et Sportive pour une période allant du au ☐ Inaptitude totale ☐ Inaptitude partielle Visa Resp. légal <u>Partie réservée aux professeurs d'E.P.S.</u> Visa du professeur ☐ En cours avec participation adaptée ☐ Doit se rendre en permanence ☐ Autorisé(e) à sortir	Visa du CPE Visa infirmière
L'élève Classe a été déclaré inapte à la pratique de l'Éducation Physique et Sportive pour une période allant du au ☐ Inaptitude totale ☐ Inaptitude partielle Visa Resp. légal <u>Partie réservée aux professeurs d'E.P.S.</u> Visa du professeur ☐ En cours avec participation adaptée ☐ Doit se rendre en permanence ☐ Autorisé(e) à sortir	Visa du CPE Visa infirmière

EPS 002



Inaptitudes au cours d'EPS

1 Certificat parental d'inaptitude à la pratique de l'E.P.S. _____

Ma fille / mon fils :

Présente le problème suivant :

Merci de bien vouloir en tenir compte lors du cours d'EPS du :

Elle/il viendra néanmoins avec sa tenue complète d'EPS.

Responsable légal

SIGNATURE

2 Certificat parental d'inaptitude à la pratique de l'E.P.S. _____

Ma fille / mon fils :

Présente le problème suivant :

Merci de bien vouloir en tenir compte lors du cours d'EPS du :

Elle/il viendra néanmoins avec sa tenue complète d'EPS.

Responsable légal

SIGNATURE

3 Certificat parental d'inaptitude à la pratique de l'E.P.S. _____

Ma fille / mon fils :

Présente le problème suivant :

Merci de bien vouloir en tenir compte lors du cours d'EPS du :

Elle/il viendra néanmoins avec sa tenue complète d'EPS.

Responsable légal

SIGNATURE

4 Certificat parental d'inaptitude à la pratique de l'E.P.S. _____

Ma fille / mon fils :

Présente le problème suivant :

Merci de bien vouloir en tenir compte lors du cours d'EPS du :

Elle/il viendra néanmoins avec sa tenue complète d'EPS.

Responsable légal

SIGNATURE

EPS 003



MIDS

SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES

Inaptitudes ponctuelles au cours d'E.P.S.

Date de la séance concernée :/...../.....

MOTIF :

La présence au collège est obligatoire, même si l'inaptitude est demandée pour les premières heures du matin ou les dernières heures de la journée. Seul le professeur d'E.P.S. est apte à déclarer si l'élève doit suivre le cours ou non.

Avis du professeur d'E.P.S.

☐ Participation au cours

☐ Dirigé vers la permanence

Responsable légal :

Professeur d'E.P.S. :

Vie Scolaire :

SIGNATURES

Date de la séance concernée :/...../.....

MOTIF :

La présence au collège est obligatoire, même si l'inaptitude est demandée pour les premières heures du matin ou les dernières heures de la journée. Seul le professeur d'E.P.S. est apte à déclarer si l'élève doit suivre le cours ou non.

Avis du professeur d'E.P.S.

☐ Participation au cours

☐ Dirigé vers la permanence

Responsable légal :

Professeur d'E.P.S. :

Vie Scolaire :

SIGNATURES

Date de la séance concernée :/...../.....

MOTIF :

La présence au collège est obligatoire, même si l'inaptitude est demandée pour les premières heures du matin ou les dernières heures de la journée. Seul le professeur d'E.P.S. est apte à déclarer si l'élève doit suivre le cours ou non.

Avis du professeur d'E.P.S.

☐ Participation au cours

☐ Dirigé vers la permanence

Responsable légal :

Professeur d'E.P.S. :

Vie Scolaire :

SIGNATURES

Date de la séance concernée :/...../.....

MOTIF :

La présence au collège est obligatoire, même si l'inaptitude est demandée pour les premières heures du matin ou les dernières heures de la journée. Seul le professeur d'E.P.S. est apte à déclarer si l'élève doit suivre le cours ou non.

Avis du professeur d'E.P.S.

☐ Participation au cours

☐ Dirigé vers la permanence

Responsable légal :

Professeur d'E.P.S. :

Vie Scolaire :

SIGNATURES

EPS 006



Inaptitudes de longues durées au cours d'E.P.S.

 Joindre impérativement un CERTIFICAT MÉDICAL

L'élève est déclaré inapte à la pratique de l'Éducation Physique et Sportive par le

Dr qui a rédigé un certificat médical le

La période de l'inaptitude s'étend du au soit jours.

Avis du professeur d'E.P.S.

☐ Participation au cours

☐ Dirigé vers la permanence

Responsable légal :

Infirmière scolaire :

Professeur d'E.P.S. :

Vie Scolaire :

S I G N A T U R E S

L'élève est déclaré inapte à la pratique de l'Éducation Physique et Sportive par le

Dr qui a rédigé un certificat médical le

La période de l'inaptitude s'étend du au soit jours.

Avis du professeur d'E.P.S.

☐ Participation au cours

☐ Dirigé vers la permanence

Responsable légal :

Infirmière scolaire :

Professeur d'E.P.S. :

Vie Scolaire :

S I G N A T U R E S

L'élève est déclaré inapte à la pratique de l'Éducation Physique et Sportive par le

Dr qui a rédigé un certificat médical le

La période de l'inaptitude s'étend du au soit jours.

Avis du professeur d'E.P.S.

☐ Participation au cours

☐ Dirigé vers la permanence

Responsable légal :

Infirmière scolaire :

Professeur d'E.P.S. :

Vie Scolaire :

S I G N A T U R E S

L'élève est déclaré inapte à la pratique de l'Éducation Physique et Sportive par le

Dr qui a rédigé un certificat médical le

La période de l'inaptitude s'étend du au soit jours.

Avis du professeur d'E.P.S.

☐ Participation au cours

☐ Dirigé vers la permanence

Responsable légal :

Infirmière scolaire :

Professeur d'E.P.S. :

Vie Scolaire :

S I G N A T U R E S

EPS 007



Référence : **EPS 008**

Inaptitudes à la pratique d'activité physique et sportive

Accompagnateur												
Signature de la Vie Scolaire												
Signature du professeur d'E.P.S.												
Prise en charge par le professeur	Non											
	Oui											
Signature du responsable légal												
Certificat médical*	Non											
	Oui											
Motif												
Date de fin												
Date de début												

*Obligatoire pour inaptitude longue durée

EPS 008



Référence : EPS 009

Inaptitudes à la pratique de l'E.P.S.



La présence dans l'établissement est obligatoire, même si l'inaptitude est demandée pour les premières heures ou les dernières heures. Seul le professeur d'EPS est apte à déclarer si l'élève doit suivre le cours ou non.

☐ Ponctuelle

☐ Longue durée

Certificat médical joint : ☐ OUI ☐ NON

Je demande que mon enfant soit dispensé(e) du cours d'E.P.S. le : de à

MOTIF :

	1 ^{ère} étape	2 ^{ème} étape
Responsable légal :	Avis du Professeur et Signature :	Visa du C.P.E. :
SIGNATURE	☐ reste en cours d'E.P.S.	
	☐ envoyé(e) en permanence	
	☐ autorisation d'absence	

☐ Ponctuelle

☐ Longue durée

Certificat médical joint : ☐ OUI ☐ NON

Je demande que mon enfant soit dispensé(e) du cours d'E.P.S. le : de à

MOTIF :

	1 ^{ère} étape	2 ^{ème} étape
Responsable légal :	Avis du Professeur et Signature :	Visa du C.P.E. :
SIGNATURE	☐ reste en cours d'E.P.S.	
	☐ envoyé(e) en permanence	
	☐ autorisation d'absence	

☐ Ponctuelle

☐ Longue durée

Certificat médical joint : ☐ OUI ☐ NON

Je demande que mon enfant soit dispensé(e) du cours d'E.P.S. le : de à

MOTIF :

	1 ^{ère} étape	2 ^{ème} étape
Responsable légal :	Avis du Professeur et Signature :	Visa du C.P.E. :
SIGNATURE	☐ reste en cours d'E.P.S.	
	☐ envoyé(e) en permanence	
	☐ autorisation d'absence	

☐ Ponctuelle

☐ Longue durée

Certificat médical joint : ☐ OUI ☐ NON

Je demande que mon enfant soit dispensé(e) du cours d'E.P.S. le : de à

MOTIF :

	1 ^{ère} étape	2 ^{ème} étape
Responsable légal :	Avis du Professeur et Signature :	Visa du C.P.E. :
SIGNATURE	☐ reste en cours d'E.P.S.	
	☐ envoyé(e) en permanence	
	☐ autorisation d'absence	

EPS 009



SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES

Référence : **EPS 010**

Dispenses E.P.S.



Demandes exceptionnelles des familles

Date	Motif	Signature(s) Représentant(s) légal(aux)	Décision du professeur		
			CPA*	PERM**	SIGNATURE

*CPA : en cours avec participation adaptée

**PERM : en permanence

EPS 010



Inaptitude E.P.S. Ponctuelle ou longue durée

Nom de l'élève Prénom Classe
DEMANDE D'INAPTITUDE PONCTUELLE D'E.P.S. ☐ DISPENSE D'E.P.S. DE LONGUE DURÉE ☐
du au Motif

Certificat Médical ☐ Oui ☐ Non
☐ Permanence ☐ Cours sans participation

Signature du/des représentant(s) légal(aux), Vie scolaire, Le Professeur d'E.P.S.

Nom de l'élève Prénom Classe
DEMANDE D'INAPTITUDE PONCTUELLE D'E.P.S. ☐ DISPENSE D'E.P.S. DE LONGUE DURÉE ☐
du au Motif

Certificat Médical ☐ Oui ☐ Non
☐ Permanence ☐ Cours sans participation

Signature du/des représentant(s) légal(aux), Vie scolaire, Le Professeur d'E.P.S.

Nom de l'élève Prénom Classe
DEMANDE D'INAPTITUDE PONCTUELLE D'E.P.S. ☐ DISPENSE D'E.P.S. DE LONGUE DURÉE ☐
du au Motif

Certificat Médical ☐ Oui ☐ Non
☐ Permanence ☐ Cours sans participation

Signature du/des représentant(s) légal(aux), Vie scolaire, Le Professeur d'E.P.S.

Nom de l'élève Prénom Classe
DEMANDE D'INAPTITUDE PONCTUELLE D'E.P.S. ☐ DISPENSE D'E.P.S. DE LONGUE DURÉE ☐
du au Motif

Certificat Médical ☐ Oui ☐ Non
☐ Permanence ☐ Cours sans participation

Signature du/des représentant(s) légal(aux), Vie scolaire, Le Professeur d'E.P.S.

EPS 011



Référence : EPS 012

Inaptitudes EPS



INAPTITUDES EPS	CADRE RÉSERVÉ AU CPE
Du au Motif ☐ Inaptitude totale ☐ Inaptitude partielle ☐ Avec certificat médical <i>Visa du professeur</i> <i>Signature famille</i>	☐ Envoyé(e) en permanence ☐ Assiste au cours d'EPS (sans pratiquer) ☐ Dispense > 1 mois (sortie autorisée selon régime et emploi du temps) <i>Visa CPE</i>

INAPTITUDES EPS	CADRE RÉSERVÉ AU CPE
Du au Motif ☐ Inaptitude totale ☐ Inaptitude partielle ☐ Avec certificat médical <i>Visa du professeur</i> <i>Signature famille</i>	☐ Envoyé(e) en permanence ☐ Assiste au cours d'EPS (sans pratiquer) ☐ Dispense > 1 mois (sortie autorisée selon régime et emploi du temps) <i>Visa CPE</i>

INAPTITUDES EPS	CADRE RÉSERVÉ AU CPE
Du au Motif ☐ Inaptitude totale ☐ Inaptitude partielle ☐ Avec certificat médical <i>Visa du professeur</i> <i>Signature famille</i>	☐ Envoyé(e) en permanence ☐ Assiste au cours d'EPS (sans pratiquer) ☐ Dispense > 1 mois (sortie autorisée selon régime et emploi du temps) <i>Visa CPE</i>

INAPTITUDES EPS	CADRE RÉSERVÉ AU CPE
Du au Motif ☐ Inaptitude totale ☐ Inaptitude partielle ☐ Avec certificat médical <i>Visa du professeur</i> <i>Signature famille</i>	☐ Envoyé(e) en permanence ☐ Assiste au cours d'EPS (sans pratiquer) ☐ Dispense > 1 mois (sortie autorisée selon régime et emploi du temps) <i>Visa CPE</i>

EPS 012



SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES

Inaptitudes EPS



☐ PARTIELLE ☐ TOTALE		
Je demande que l'élève : classe ne pratique pas l'E.P.S.		
☐ Ponctuelle Le de h à h		
☐ Longue durée Du au		
Ci-joint certificat médical : Oui ☐ Non ☐ en date du		
<i>Signature du Responsable légal</i>	<i>Signature du Professeur</i> L'élève reste en cours ☐ va en permanence ☐	<i>Visa Vie Scolaire</i>

☐ PARTIELLE ☐ TOTALE		
Je demande que l'élève : classe ne pratique pas l'E.P.S.		
☐ Ponctuelle Le de h à h		
☐ Longue durée Du au		
Ci-joint certificat médical : Oui ☐ Non ☐ en date du		
<i>Signature du Responsable légal</i>	<i>Signature du Professeur</i> L'élève reste en cours ☐ va en permanence ☐	<i>Visa Vie Scolaire</i>

☐ PARTIELLE ☐ TOTALE		
Je demande que l'élève : classe ne pratique pas l'E.P.S.		
☐ Ponctuelle Le de h à h		
☐ Longue durée Du au		
Ci-joint certificat médical : Oui ☐ Non ☐ en date du		
<i>Signature du Responsable légal</i>	<i>Signature du Professeur</i> L'élève reste en cours ☐ va en permanence ☐	<i>Visa Vie Scolaire</i>

☐ PARTIELLE ☐ TOTALE		
Je demande que l'élève : classe ne pratique pas l'E.P.S.		
☐ Ponctuelle Le de h à h		
☐ Longue durée Du au		
Ci-joint certificat médical : Oui ☐ Non ☐ en date du		
<i>Signature du Responsable légal</i>	<i>Signature du Professeur</i> L'élève reste en cours ☐ va en permanence ☐	<i>Visa Vie Scolaire</i>

EPS 013



SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES

Certificat médical d'inaptitude à la pratique de l'éducation physique et sportive

Modèle de certificat médical à usage scolaire, en référence au décret du 11-10-88 et à l'arrêté du 13-09-89
(Éducation nationale, Jeunesse et Sport ; Solidarité ; Santé et protection sociale ; Santé)

Le professeur d'Éducation Physique et Sportive doit adapter son enseignement de façon à ce que tout élève puisse participer au cours d'E.P.S., en fonction de ses possibilités et de ses capacités résiduelles.
Exemple : augmentation des temps de récupération, diminution de la quantité de travail, adaptation de l'espace de jeu, utilisation de matériel approprié, modification du barème, changement d'activité, marche sportive, ...).

Je soussigné(e), docteur en médecine, certifie avoir examiné ce jour l'élève, né(e) le/...../....., scolarisé(e) en classe de et avoir constaté que son état de santé entraîne :

1. ☐ Une Inaptitude partielle à la pratique de l'E.P.S.

Du/...../..... au/...../..... inclus

Cette inaptitude nécessite une adaptation aux possibilités de l'élève.

Fonctions	Possible	Possible avec adaptations / Précisions éventuelles	Contre indiqué
Marcher	☐	☐	☐
Courir	☐	☐	☐
Sauter	☐	☐	☐
Lancer	☐	☐	☐
Lever-porter	☐	☐	☐
S'accroupir	☐	☐	☐
Effectuer des rotations	☐	☐	☐
Se tonifier musculairement	☐	☐	☐
S'étirer	☐	☐	☐
Nager	☐	☐	☐
Efforts			
Intense et bref	☐	☐	☐
Modéré	☐	☐	☐
De faible intensité	☐	☐	☐
Prolongé	☐	☐	☐
Contexte particulier		Précisions	
Amplitude articulaire limitée	☐		
Adaptation suivant les conditions climatiques (pollution, froid sec, ...)	☐		
Hydratation	☐		
Activités avec déplacements limités et ou dans l'axe	☐		
AUTRES RECOMMANDATIONS :			

2. ☐ Une Inaptitude totale (quand aucune adaptation de la pratique est possible)

Du/...../..... au/...../..... inclus

Le/...../.....

Cachet et signature,



Référence : **MEDI 001**

Prise de médicament pendant le temps scolaire

La prise de médicament sur le temps scolaire pourra s'effectuer sous réserve des deux conditions suivantes :

- Présentation de la prescription médicale de moins d'un an, cette ordonnance devra être nominative, qualitative et quantitative, les médicaments devant être étiquetés au nom de l'élève.
- Autorisation parentale, ci-dessous, dûment remplie.

Madame, Monsieur :
autorise le personnel de l'établissement (en l'absence de l'infirmière) à administrer à mon enfant, selon la prescription du médecin, les médicaments figurant sur l'ordonnance ci-jointe.

Du/...../..... au/...../.....

Signature du responsable légal

SIGNATURE

Visa de l'infirmière

SIGNATURE

Madame, Monsieur :
autorise le personnel de l'établissement (en l'absence de l'infirmière) à administrer à mon enfant, selon la prescription du médecin, les médicaments figurant sur l'ordonnance ci-jointe.

Du/...../..... au/...../.....

Signature du responsable légal

SIGNATURE

Visa de l'infirmière

SIGNATURE

Madame, Monsieur :
autorise le personnel de l'établissement (en l'absence de l'infirmière) à administrer à mon enfant, selon la prescription du médecin, les médicaments figurant sur l'ordonnance ci-jointe.

Du/...../..... au/...../.....

Signature du responsable légal

SIGNATURE

Visa de l'infirmière

SIGNATURE

Madame, Monsieur :
autorise le personnel de l'établissement (en l'absence de l'infirmière) à administrer à mon enfant, selon la prescription du médecin, les médicaments figurant sur l'ordonnance ci-jointe.

Du/...../..... au/...../.....

Signature du responsable légal

SIGNATURE

Visa de l'infirmière

SIGNATURE

MEDI 001



MIDS

SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES

Inaptitudes Travaux Pratiques

(page réservée à l'administration)

Les certificats médicaux et arrêts de travail
doivent être présentés en premier lieu à l'infirmière de l'établissement

Inaptitude aux TP du au	
Peut assister aux TP/TA sans manipulation : ☐ Oui ☐ Non L'élève doit dans tous les cas assister aux autres cours.	
Infirmière :	DDFPT ou son assistant(e) :
Inaptitude aux TP du au	
Peut assister aux TP/TA sans manipulation : ☐ Oui ☐ Non L'élève doit dans tous les cas assister aux autres cours.	
Infirmière :	DDFPT ou son assistant(e) :
Inaptitude aux TP du au	
Peut assister aux TP/TA sans manipulation : ☐ Oui ☐ Non L'élève doit dans tous les cas assister aux autres cours.	
Infirmière :	DDFPT ou son assistant(e) :
Inaptitude aux TP du au	
Peut assister aux TP/TA sans manipulation : ☐ Oui ☐ Non L'élève doit dans tous les cas assister aux autres cours.	
Infirmière :	DDFPT ou son assistant(e) :

ITP 001



Inaptitudes ponctuelles d'atelier

Je demande que mon enfant Classe
soit dispensé du cours d'atelier le / / de à
Motif

Le représentant légal :

SIGNATURE

Avis du professeur :

- ☐ Maintien en cours avec activité aménagée
☐ Refus de la demande d'inaptitude

SIGNATURE

Je demande que mon enfant Classe
soit dispensé du cours d'atelier le / / de à
Motif

Le représentant légal :

SIGNATURE

Avis du professeur :

- ☐ Maintien en cours avec activité aménagée
☐ Refus de la demande d'inaptitude

SIGNATURE

Je demande que mon enfant Classe
soit dispensé du cours d'atelier le / / de à
Motif

Le représentant légal :

SIGNATURE

Avis du professeur :

- ☐ Maintien en cours avec activité aménagée
☐ Refus de la demande d'inaptitude

SIGNATURE

Je demande que mon enfant Classe
soit dispensé du cours d'atelier le / / de à
Motif

Le représentant légal :

SIGNATURE

Avis du professeur :

- ☐ Maintien en cours avec activité aménagée
☐ Refus de la demande d'inaptitude

SIGNATURE

Je demande que mon enfant Classe
soit dispensé du cours d'atelier le / / de à
Motif

Le représentant légal :

SIGNATURE

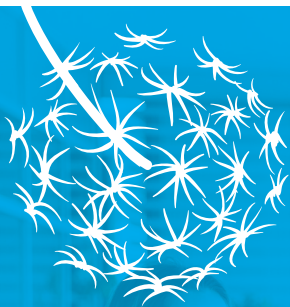
Avis du professeur :

- ☐ Maintien en cours avec activité aménagée
☐ Refus de la demande d'inaptitude

SIGNATURE

ITP 002





09

2026.2027

Emploi du temps

...



SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES

EDT 001	Emploi du temps	263
EDT 002		
EDT 003		
EDT 004		
EDT 005		
EDT 006		
EDT 007		
EDT 008		
EDT 009		
EDT 010		
EDT 011		
EDT 012		
EDT 013		
EDT 014		
EDTH 001		
EDTH 003		
EDTH 004		
EDTH 005		
RSDP 001	Régime de sortie demi-pensionnaire	281
RSEX 001	Régime de sortie externe	282
CS 001	Carte de sortie	283
ZONE A 25/26AB	Calendrier zone A - Semaines AB.....	284
ZONE B 25/26AB	Calendrier zone B - Semaines AB.....	285
ZONE C 25/26AB	Calendrier zone C - Semaines AB.....	286
ZONEH A 25/26	Calendrier à l'italienne zone A - Semaines AB	287
ZONEH B 25/26	Calendrier à l'italienne zone B - Semaines AB	288
ZONEH C 25/26	Calendrier à l'italienne zone C - Semaines AB	289
ZONE A 25/26SPI	Calendrier zone A - Semaines Pl.....	290
ZONE B 25/26SPI	Calendrier zone B - Semaines Pl.....	291
ZONE C 25/26SPI	Calendrier zone C - Semaines Pl.....	292
ZONE A 25/26 - 1-2	Calendrier zone A - Semaines 1-2.....	293
ZONE B 25/26 - 1-2	Calendrier zone B - Semaines 1-2.....	294
ZONE C 25/26 - 1-2	Calendrier zone C - Semaines 1-2.....	295



Emploi du temps

NOM :

Prénom : Classe :

Transports scolaires : ☐ Oui ☐ Non

☐ Cocher et compléter la case correspondant au régime choisi pour votre enfant.

Photo
récente
obligatoire

■ Externe

Autorisé(e) à sortir en cas d'absence d'un professeur en fin de matinée ou en fin d'après-midi.

☐ OUI ☐ NON

Responsable légal

SIGNATURE

■ Demi-pensionnaire

Autorisé(e) à sortir en cas d'absence d'un professeur en fin d'après-midi.

☐ OUI ☐ NON

Responsable légal

SIGNATURE

L

M

J

V

Horaires	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
M1					
M2					
M3					
M4					
S1					
S2					
S3					
S4					

...nos engagements durables - Réf. BDC-2023 - MIDS 01 60 56 55 02 - IMPRIM'VERT®



EDT 001



SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES



Emploi du temps

NOM :

Prénom :

Classe :

☐ **Externe**

☐ **Demi-pensionnaire**

☐ *Cocher la case correspondante*

Photo
récente
obligatoire

Emploi du temps
à coller





Emploi du temps

NOM :

Prénom :

Classe :

☐ Externe

☐ Demi-pensionnaire

☐ Cocher la case correspondante

Photo
récente
obligatoire

Horaires	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
8 h à 9 h						
9 h à 10 h						
10 h à 11 h						
11 h à 12 h						
13 h 15 à 14 h 15						
14 h 15 à 15 h 15						
15 h 30 à 16 h 30						
16 h 30 à 17 h 30						

Externe

Autorisé(e) à sortir en cas d'absence d'un professeur en fin de matinée ou en fin d'après-midi.

☐ OUI
 ☐ NON

Responsable légal

SIGNATURE

Demi-pensionnaire

Autorisé(e) à sortir en cas d'absence d'un professeur en fin d'après-midi.

☐ OUI
 ☐ NON

Responsable légal

SIGNATURE



Emploi du temps

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Classe :

Photo
récente
obligatoire

☐ Externe

☐ Demi-pensionnaire

Horaires	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
8h30 9h25						
9h30 10h20						
10h35 11h30						
11h35 12h25						
12h30 13h00						
13h30 13h55						
13h55 14h50						
14h55 15h50						
16h05 17h00						
17h05 17h55						

J'ai pris connaissance de l'emploi du temps de mon enfant et

☐ J'autorise
☐ Je n'autorise pas

} mon fils, ma fille à quitter l'établissement

En cours de journée en cas de plage libre dans l'emploi du temps,
En cas d'absence imprévue du professeur.

Responsable légal :

SIGNATURE

EDT 004



SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES



Emploi du temps

NOM :

Prénom :

Classe :

☐ Externe

☐ Demi-pensionnaire

Photo
récente
obligatoire

Horaires	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8 h 10 9 h 05					
9 h 10 10 h 05					
10 h 20 11 h 15					
11 h 20 12 h 15					
12 h 50 13 h 45					
13 h 50 14 h 45					
15 h 00 15 h 55					
16 h 00 16 h 55					

Autorisations de sorties

R1

L'élève n'est autorisé à sortir qu'aux horaires indiqués par son emploi du temps habituel.

OUI ☐ NON ☐

Responsable légal

SIGNATURE

R2

L'élève est autorisé à sortir dès qu'il n'a plus cours (y compris en cas d'absence/modification prévue ou imprévue d'emploi du temps) UNiquement aux horaires des transports scolaires.

OUI ☐ NON ☐

Responsable légal

SIGNATURE

R3

L'élève est autorisé à sortir dès qu'il n'a plus cours (y compris en cas d'absence/modification prévue ou imprévue d'emploi du temps) et qu'il a pris son repas, y compris en dehors des horaires des transports scolaires.

OUI ☐ NON ☐

Responsable légal

SIGNATURE

...nos engagements durables - Réf. BDC-2023 - MIDS 01 60 56 55 02 - IMPRIM'VERT®

EDT 005



SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES



Emploi du temps

NOM :

Prénom :

Classe :

Bus scolaire ☐ Oui N° ligne :

DEMI-PENSIONNAIRE : LUNDI ☐ MARDI ☐ JEUDI ☐ VENDREDI ☐

EXTERNE : LUNDI ☐ MARDI ☐ JEUDI ☐ VENDREDI ☐

*Cocher les cases correspondantes

PHOTO
RÉCENTE
OBLIGATOIRE

EDT

définitif impérativement à coller

Autorisation de sortie

☐ Demi-pensionnaire

Autorisé(e) à sortir
en cas d'absence d'un professeur
en fin d'après-midi.

☐ OUI ☐ NON

Responsable légal

SIGNATURE

☐ Externe

Autorisé(e) à sortir en cas d'absence
d'un professeur en fin de matinée
ou en fin d'après-midi.

☐ OUI ☐ NON

Responsable légal

SIGNATURE

Référence : EDT 007

Photo récente obligatoire	NOM :	Pour les élèves D-P, cochez les jours de repas (2 ou 4 jours)										
	Prénom :											
	Classe :											
	☐ Demi-pensionnaire ☐ Externe	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Lundi</th> <th>Mardi</th> <th>Jeudi</th> <th>Vendredi</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>				Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi			
Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi									
Signature des parents :												

Demi-pensionnaire	
Autorisé(e) à entrer plus tard et à sortir plus tôt en cas d'absence de professeur en fin d'après-midi seulement (après la cantine), et en cas de permanence non suivie de cours.	
OUI	NON
Signature des parents :	

Externe	
Autorisé(e) à entrer plus tard et à sortir plus tôt en cas d'absence de professeur en fin de matinée ou en fin d'après-midi, et en cas de permanence non suivie de cours.	
OUI	NON
Signature des parents :	

Emploi du temps - Carte de sortie

Nom :

Prénom :

Classe :

Photo
récente
obligatoire

N° de Casier	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
	☐ Externe ☐ Demi-pensionnaire	☐ Externe ☐ Demi-pensionnaire	☐ Externe ☐ Demi-pensionnaire	☐ Externe ☐ Demi-pensionnaire

Externe

En cas d'absence de professeur ou de permanence non suivie de cours en fin de matinée ou d'après-midi, mon enfant est autorisé à sortir de l'établissement :

☐ OUI

☐ NON

Signatures responsables légaux :

Demi-pensionnaire

En cas d'absence de professeur ou de permanence non suivie de cours en fin de matinée ou d'après-midi, mon enfant est autorisé à sortir de l'établissement :

☐ OUI

☐ NON

Signatures responsables légaux :

Emploi du temps à coller

Nom :

Prénom :

Classe :

PHOTO
RÉCENTE
OBLIGATOIRE

RÉGIME

☐ **Externe**

Élève non inscrit à la cantine

☐ **Demi-pensionnaire**

Élève inscrit à la cantine

EMPLOI DU TEMPS À COLLER

AUTORISATION DE SORTIE

J'ai pris connaissance de l'emploi du temps de mon enfant et

☐ **J'autorise**

☐ **Je n'autorise pas**

mon fils, ma fille à quitter l'établissement en cas d'absence de professeur,
de déplacement de cours ou de permanence non suivie de cours, s'il / elle est :

Externe

- à la fin de son emploi du temps de la matinée ou de l'après-midi

OU

Demi-pensionnaire

- après la pause méridienne et à la fin de son emploi du temps de l'après-midi
- à la fin de la matinée le mercredi matin

Signature des responsables légaux

SIGNATURE

EDT 009



Nom :

Prénom :

Classe :

PHOTO

EMPLOI DU TEMPS À COLLER

EXTERNE	JOURS	DEMI-PENSIONNAIRE
Autorisé à sortir en cas d'absence d'un professeur en fin de matinée ou en fin d'après-midi, et en cas de permanence non suivie de cours OUI ☐ NON ☐ <i>Signature des Parents (ou du responsable légal)</i>	LUNDI	Autorisé à sortir en cas d'absence d'un professeur <u>en fin d'après-midi seulement</u> , et en cas de permanence non suivie de cours OUI ☐ NON ☐ <i>Signature des Parents (ou du responsable légal)</i>
	MARDI	
	JEUDI	
	VENDREDI	
Cocher à gauche du jour pour externe et à droite pour demi-pensionnaire		



Emploi du temps

NOM :

Prénom :

Classe :

Photo
récente
obligatoire

HORAIRES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
M 1					
M 2					
M 3					
M 4					
S 1					
S 2					
S 3					
S 4					

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Externe

☐ OUI

☐ NON

Demi-pensionnaire

☐ OUI

☐ NON

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi

AUTORISATION DE SORTIE

J'ai pris connaissance de l'emploi du temps de mon enfant et

☐ J'autorise

☐ Je n'autorise pas

mon fils, ma fille à quitter l'établissement sous mon entière responsabilité (1) :

- en cas d'absence imprévue du professeur chargé du dernier cours

(1) Matin et après-midi pour les externes, après-midi seulement pour les demi-pensionnaires

Signature des parents
(ou responsable légal)



Emploi du temps

NOM :

Prénom :

Classe :

Bus scolaire ☐ Oui N° ligne :

PHOTO
RÉCENTE
OBLIGATOIRE

Autorisation de sortie

☐ Externe

☐ Demi-pensionnaire

Autorisé(e) à sortir en cas d'absence
d'un professeur en fin de matinée
ou en fin d'après-midi.

☐ OUI

☐ NON

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
1 ^{er} trim.				
2 ^e trim.				
3 ^e trim.				

Responsable légal

SIGNATURE

EDT

définitif impérativement à coller





Emploi du temps

NOM :

Prénom : Classe :

Bus scolaire : ☐ Oui ☐ Non Inscrit à C'midy : ☐ Oui ☐ Non

Cocher un seul encadré correspondant au Statut de votre enfant sur la pause méridienne.

☐ **Demi-pensionnaire (DP)***
Déjeune tous les jours
à la cantine

☐ **Externe**
Déjeune jamais à la cantine
le midi

☐ **Mixte**
Déjeune parfois (cocher les jours correspondant selon les semaines A ou B)

LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
A B	A B	A B	A B

PHOTO
À COLLER

EDT
à coller

Autorisation de sortie en cas d'absence de professeur

(1 seul encadré à cocher et signer selon statut choisi)

Si demi-pensionnaire

Mon enfant est autorisé à sortir en cas d'absence de professeur après la demi-pension*, s'il n'a plus cours dans l'après-midi (sauf si coupon DP* rempli, signé dans le carnet et déposé en vie scolaire).

☐ OUI ☐ NON

Responsable légal

SIGNATURE

Si externe

Mon enfant est autorisé à sortir en cas d'absence de professeur en fin de matinée ou d'après midi, s'il n'a plus cours après.

☐ OUI ☐ NON

Responsable légal

SIGNATURE

Si mixte

Les jours où mon enfant est demi-pensionnaire : Il est autorisé à sortir en cas d'absence de professeur après la demi-pension*, s'il n'a plus cours dans l'après-midi (sauf si coupon DP* rempli, signé dans le carnet et déposé en vie scolaire).

☐ OUI ☐ NON

Les jours où mon enfant est externe : il est autorisé à sortir en cas d'absence de professeur en fin de matinée ou d'après-midi, s'il n'a plus cours après. ☐ OUI ☐ NON

Responsable légal

SIGNATURE

AUTORISATION DE SORTIE

J'ai pris connaissance de l'emploi du temps de mon enfant et

☐ J'autorise

☐ Je n'autorise pas

mon fils, ma fille à quitter l'établissement en cas d'absence de professeur, de déplacement de cours ou de permanence non suivie de cours, s'il / elle est :

RÉGIME

☒ Externe

(Élève non inscrit à la cantine)

- à la fin de son emploi du temps de la matinée ou de l'après-midi

☐ Demi-pensionnaire

(Élève inscrit à la cantine)

- après la pause méridienne et à la fin de son emploi du temps de l'après-midi
- à la fin de la matinée le mercredi matin

Photo
récente
obligatoire

Responsable(s) légal(aux)

SIGNATURE(S)

EMPLOI DU TEMPS
À COLLER

EDT 014



Photo récente obligatoire

Nom :

Prénom :

Classe :

☐ Demi-pensionnaire

☐ Externe

☐ Autorisé à sortir*

☐ Non autorisé à sortir*

- En cas de permanence non suivie de cours,
- En cas d'absence imprévue du professeur chargé du dernier cours.

Responsable légal,

SIGNATURE

* Matin et après-midi pour les externes, après-midi seulement pour les 1/2 pensionnaires.

Emploi du temps

Horaires	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
M 1					
M 2					
M 3					
M 4					
M 5					
S 1					
S 2					
S 3					
S 4					
S 5					

Classe:

Prénom : .

Classe: ..

EDTH 003

SIGNATURE

Adhésion FSE ☐ OUI ☐ NON

Photo
récente
obligatoire

Externe

Autorisé(e) à sortir en cas d'absence d'un professeur en fin de matinée ou en fin d'après-midi, et en cas de permanence non suivie de cours.

101

NON ☐

Demi-pensionnaire

Autorisé(e) à sortir en cas d'absence d'un professeur après le dernier cours de l'après-midi, et en cas de permanence non suivie de cours.

100

NON ☐

Inscrit(e) à la D.P. :

V
J
M
L

IDENTIFICATION

Nom

Prénom

Classe

RÉGIME

☐ DEMI-PENSIONNAIRE

☐ Lundi ☐ Mardi ☐ Mercredi ☐ Jeudi ☐ Vendredi

☐ EXTERNE

J'autorise mon enfant à quitter l'établissement avant l'heure habituelle en cas d'absence prévue ou non prévue d'un professeur.

☐ J'autorise ☐ Je n'autorise pas

Demi-pensionnaire : cette autorisation n'est valable qu'après le repas de midi.

EMPLOI DU TEMPS DE L'ÉLÈVE

Horaires	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
M 1					
M 2					
M 3					
M 4					
S 1			Photo récente obligatoire		
S 2					
S 3					
S 4					
Signature des Parents (ou du Responsable légal)					SIGNATURE

EDTH 004

Référence : **EDTH 005**

Classe	Photo récente obligatoire
L'élève est (cocher la case correspondante) :	☐ EXTERNE
Autorisé(e) à sortir en fin de matinée ou en fin d'après-midi *	OUI NON
Responsable légal	SIGNATURE
Demi-pensionnaire forfait 3 jours	☐
Autorisé(e) à sortir en fin de matinée (uniquement le jour où il est externe) ou en fin d'après-midi *	OUI NON
Responsable légal	SIGNATURE
Demi-pensionnaire forfait 4 jours	☐
Autorisé(e) à sortir en fin d'après-midi *	OUI NON
Responsable légal	SIGNATURE

*en cas d'absence prévue ou imprévue du professeur chargé de la dernière heure de cours

Emploi du temps



SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES

Régime de sortie

NOM : Prénom :

Classe : Groupe :

Photo
récente
obligatoire

DEMI-PENSIONNAIRE

Autorisé(e) à sortir en cas d'absence d'un professeur à la fin de son emploi du temps de l'après-midi. Impérativement après le repas. Pour le mercredi matin autorisé à sortir à l'issue du dernier cours de l'emploi du temps.

OUI

NON

Responsable légal,

SIGNATURE

Emploi du temps

RSDP 001



SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES

Régime de sortie

NOM : Prénom :

Classe : Groupe :

Photo
récente
obligatoire

EXTERNE

Autorisé(e) à sortir en cas d'absence d'un professeur
à la fin de son emploi du temps de chaque demi-journée.

OUI

NON

Responsable légal,

SIGNATURE

Emploi du temps

RSEX 001

Carte de sortie

NOM :

Prénom :

Classe :

PHOTO
RÉCENTE
OBLIGATOIRE

Régime : ☐ EXTERNE ☐ DEMI-PENSIONNAIRE

HEURES D'ENTRÉES ET DE SORTIES

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
MATIN						
SOIR						

J'autorise mon enfant à quitter l'établissement avant l'heure habituelle en cas d'absence prévue ou non d'un professeur.

☐ **J'autorise**

☐ **Je n'autorise pas**

DEMI-PENSIONNAIRE : cette autorisation n'est valable **qu'après le repas du midi.**

Responsables légaux

SIGNATURES

CS 001



SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES

Référence : ZONE A 26/27AB

ALTERNANCE DES SEMAINES 2026/2027 ZONE A

DATES DES VACANCES SCOLAIRES (départ après la classe, reprise des cours le matin des jours indiqués)

Toussaint : du 17 octobre au 2 novembre 2026

Hiver : du 13 février au 1^{er} mars 2027

Noël : du 19 décembre 2026 au 4 janvier 2027

Printemps : du 10 avril au 26 avril 2027

SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	JANVIER 2027	FEVRIER
1 M Rentrée	1 J	1 D Toussaint	1 M	1 V Jour de l'an	1 L
2 M	2 V	2 L	2 M	2 S	2 M
3 J	3 S	3 M	3 J	3 D	3 M
4 V	4 D	4 M	4 V	4 L	4 J
5 S	5 L	5 J	5 S	5 M	5 V
6 D	6 M	6 V	6 D	6 M	6 S
7 L	7 M	7 S	7 L	7 J	7 D
8 M	8 V	8 D	8 M	8 V	8 L
9 M	9 J	9 L	9 M	9 S	9 M
10 J	10 S	10 M	10 J	10 D	10 M
11 V	11 D	11 M Armistice 1918	11 V	11 L	11 J
12 S	12 L	12 J	12 S	12 M	12 V
13 D	13 M	13 V	13 D	13 M	13 S
14 L	14 M	14 S	14 L	14 J	14 D
15 M	15 J	15 D	15 M	15 V	15 L
16 M	16 V	16 L	16 M	16 S	16 M
17 J	17 S	17 M	17 J	17 D	17 M
18 V	18 D	18 M	18 V	18 L	18 J
19 S	19 L	19 J	19 S	19 M	19 V
20 D	20 M	20 V	20 D	20 M	20 S
21 L	21 M	21 S	21 L	21 J	21 D
22 M	22 J	22 D	22 M	22 V	22 L
23 M	23 V	23 L	23 M	23 S	23 M
24 J	24 S	24 M	24 J	24 D	24 M
25 V	25 D	25 M	25 V	25 L	25 J
26 S	26 L	26 J	26 S	26 M	26 V
27 D	27 M	27 V	27 D	27 M	27 S
28 L	28 M	28 S	28 L	28 J	28 D
29 M	29 J	29 D	29 M	29 V	
30 M	30 V	30 L	30 M	30 S	
	31 S		31 J	31 D	
MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT
1 L	1 J	1 S Fête du travail	1 M	1 J	1 D
2 M	2 V	2 D	2 M	2 V	2 L
3 M	3 S	3 L	3 J	3 S	3 M
4 J	4 D	4 M	4 V	4 D	4 M
5 V	5 L	5 M	5 S	5 L	5 J
6 S	6 M	6 J Ascension	6 D	6 M	6 V
7 D	7 M	7 V	7 L	7 M	7 S
8 L	8 J	8 S Victoire 1945	8 M	8 J	8 D
9 M	9 V	9 D	9 M	9 V	9 L
10 M	10 S	10 L	10 J	10 S	10 M
11 J	11 D	11 M	11 V	11 D	11 M
12 V	12 L	12 M	12 S	12 L	12 J
13 S	13 M	13 J	13 D	13 M	13 V
14 D	14 M	14 V	14 L	14 M Fête nationale	14 S
15 L	15 J	15 S	15 M	15 J	15 D Assomption
16 M	16 V	16 D Pentecôte	16 M	16 V	16 L
17 M	17 S	17 L L. de Pentecôte	17 J	17 S	17 M
18 J	18 D	18 M	18 V	18 D	18 M
19 V	19 L	19 M	19 S	19 L	19 J
20 S	20 M	20 J	20 D	20 M	20 V
21 D	21 M	21 V	21 L	21 M	21 S
22 L	22 J	22 S	22 M	22 J	22 D
23 M	23 V	23 D	23 M	23 V	23 L
24 M	24 S	24 L	24 J	24 S	24 M
25 J	25 D	25 M	25 V	25 D	25 M
26 V	26 L	26 M	26 S	26 L	26 J
27 S	27 M	27 J	27 D	27 M	27 V
28 D	28 M	28 V	28 L	28 M	28 S
29 L	29 J	29 S	29 M	29 J	29 D
30 M	30 V	30 D	30 M	30 V	30 L
31 M		31 L		31 S	31 M

ZONE A 26/27AB



SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES

Référence : ZONE B 26/27AB

ALTERNANCE DES SEMAINES 2026/2027 ZONE B

DATES DES VACANCES SCOLAIRES (départ après la classe, reprise des cours le matin des jours indiqués)

Toussaint : du 17 octobre au 2 novembre 2026
Noël : du 19 décembre 2026 au 4 janvier 2027

Hiver : du 20 février au 8 mars 2027
Printemps : du 17 avril au 3 mai 2027

SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	JANVIER 2027	FEVRIER
1 M Rentrée	1 J	1 D Toussaint	1 M	1 V Jour de l'an	1 L
2 M	2 V	2 L	2 M	2 S	2 M
3 J	3 S	3 M	3 J	3 D	3 M
4 V	4 D	4 M	4 V	4 L	4 J
5 S	5 L	5 J	5 S	5 M	5 V
6 D	6 M	6 V	6 D	6 M	6 S
7 L	7 M	7 S	7 L	7 J	7 D
8 M	8 V	8 D	8 M	8 V	8 L
9 M	9 J	9 L	9 M	9 S	9 M
10 J	10 S	10 M	10 J	10 D	10 M
11 V	11 D	11 M Armistice 1918	11 V	11 L	11 J
12 S	12 L	12 J	12 S	12 M	12 V
13 D	13 M	13 V	13 D	13 M	13 S
14 L	14 M	14 S	14 L	14 J	14 D
15 M	15 J	15 D	15 M	15 V	15 L
16 M	16 V	16 L	16 M	16 S	16 M
17 J	17 S	17 M	17 J	17 D	17 M
18 V	18 D	18 M	18 V	18 L	18 J
19 S	19 L	19 J	19 S	19 M	19 V
20 D	20 M	20 V	20 D	20 M	20 S
21 L	21 M	21 S	21 L	21 J	21 D
22 M	22 J	22 D	22 M	22 V	22 L
23 M	23 V	23 L	23 M	23 S	23 M
24 J	24 S	24 M	24 J	24 D	24 M
25 V	25 D	25 M	25 V	25 L	25 J
26 S	26 L	26 J	26 S	26 M	26 V
27 D	27 M	27 V	27 D	27 M	27 S
28 L	28 M	28 S	28 L	28 J	28 D
29 M	29 J	29 D	29 M	29 V	
30 M	30 V	30 L	30 M	30 S	
	31 S		31 J	31 D	
MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT
1 L	1 J	1 S Fête du travail	1 M	1 J	1 D
2 M	2 V	2 D	2 M	2 V	2 L
3 M	3 S	3 L	3 J	3 S	3 M
4 J	4 D	4 M	4 V	4 D	4 M
5 V	5 L	5 M	5 S	5 L	5 J
6 S	6 M	6 J Ascension	6 D	6 M	6 V
7 D	7 M	7 V	7 L	7 M	7 S
8 L	8 J	8 S Victoire 1945	8 M	8 J	8 D
9 M	9 V	9 D	9 M	9 V	9 L
10 M	10 S	10 L	10 J	10 S	10 M
11 J	11 D	11 M	11 V	11 D	11 M
12 V	12 L	12 M	12 S	12 L	12 J
13 S	13 M	13 J	13 D	13 M	13 V
14 D	14 M	14 V	14 L	14 M Fête nationale	14 S
15 L	15 J	15 S	15 M	15 J	15 D Assomption
16 M	16 V	16 D Pentecôte	16 M	16 V	16 L
17 M	17 S	17 L L. de Pentecôte	17 J	17 S	17 M
18 J	18 D	18 M	18 V	18 D	18 M
19 V	19 L	19 M	19 S	19 L	19 J
20 S	20 M	20 J	20 D	20 M	20 V
21 D	21 M	21 V	21 L	21 M	21 S
22 L	22 J	22 S	22 M	22 J	22 D
23 M	23 V	23 D	23 M	23 V	23 L
24 M	24 S	24 L	24 J	24 S	24 M
25 J	25 D	25 M	25 V	25 D	25 M
26 V	26 L	26 M	26 S	26 L	26 J
27 S	27 M	27 J	27 D	27 M	27 V
28 D Pâques	28 M	28 V	28 L	28 M	28 S
29 L L. de Pâques	29 J	29 S	29 M	29 J	29 D
30 M	30 V	30 D	30 M	30 V	30 L
31 M		31 L		31 S	31 M

ZONE B 26/27AB



SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES

Référence : ZONE C 26/27AB

ALTERNANCE DES SEMAINES 2026/2027 ZONE C

DATES DES VACANCES SCOLAIRES (départ après la classe, reprise des cours le matin des jours indiqués)

Toussaint : du 17 octobre au 2 novembre 2026
Noël : du 19 décembre 2026 au 4 janvier 2027

Hiver : du 6 février au 22 février 2027
Printemps : du 3 avril au 19 avril 2027

SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	JANVIER 2027	FEVRIER
1 M Rentrée	1 J	1 D Toussaint	1 M	1 V Jour de l'an	1 L
2 M	2 V	2 L	2 M	2 S	2 M
3 J	3 S	3 M	3 J	3 D	3 M
4 V	4 D	4 M	4 V	4 L	4 J
5 S	5 L	5 J	5 S	5 M	5 V
6 D	6 M	6 V	6 D	6 M	6 S
7 L	7 M	7 S	7 L	7 J	7 D
8 M	8 V	8 D	8 M	8 V	8 L
9 M	9 J	9 L	9 M	9 S	9 M
10 J	10 S	10 M	10 J	10 D	10 M
11 V	11 D	11 M Armistice 1918	11 V	11 L	11 J
12 S	12 L	12 J	12 S	12 M	12 V
13 D	13 M	13 V	13 D	13 M	13 S
14 L	14 M	14 S	14 L	14 J	14 D
15 M	15 J	15 D	15 M	15 V	15 L
16 M	16 V	16 L	16 M	16 S	16 M
17 J	17 S	17 M	17 J	17 D	17 M
18 V	18 D	18 M	18 V	18 L	18 J
19 S	19 L	19 J	19 S	19 M	19 V
20 D	20 M	20 V	20 D	20 M	20 S
21 L	21 M	21 S	21 L	21 J	21 D
22 M	22 J	22 D	22 M	22 V	22 L
23 M	23 V	23 L	23 M	23 S	23 M
24 J	24 S	24 M	24 J	24 D	24 M
25 V	25 D	25 M	25 V	25 L	25 J
26 S	26 L	26 J	26 S	26 M	26 V
27 D	27 M	27 V	27 D	27 M	27 S
28 L	28 M	28 S	28 L	28 J	28 D
29 M	29 J	29 D	29 M	29 V	
30 M	30 V	30 L	30 M	30 S	
	31 S		31 J	31 D	
MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT
1 L	1 J	1 S Fête du travail	1 M	1 J	1 D
2 M	2 V	2 D	2 M	2 V	2 L
3 M	3 S	3 L	3 J	3 S	3 M
4 J	4 D	4 M	4 V	4 D	4 M
5 V	5 L	5 M	5 S	5 L	5 J
6 S	6 M	6 J Ascension	6 D	6 M	6 V
7 D	7 M	7 V	7 L	7 M	7 S
8 L	8 J	8 S Victoire 1945	8 M	8 J	8 D
9 M	9 V	9 D	9 M	9 V	9 L
10 M	10 S	10 L	10 J	10 S	10 M
11 J	11 D	11 M	11 V	11 D	11 M
12 V	12 L	12 M	12 S	12 L	12 J
13 S	13 M	13 J	13 D	13 M	13 V
14 D	14 M	14 V	14 L	14 M Fête nationale	14 S
15 L	15 J	15 S	15 M	15 J	15 D Assomption
16 M	16 V	16 D Pentecôte	16 M	16 V	16 L
17 M	17 S	17 L L. de Pentecôte	17 J	17 S	17 M
18 J	18 D	18 M	18 V	18 D	18 M
19 V	19 L	19 M	19 S	19 L	19 J
20 S	20 M	20 J	20 D	20 M	20 V
21 D	21 M	21 V	21 L	21 M	21 S
22 L	22 J	22 S	22 M	22 J	22 D
23 M	23 V	23 D	23 M	23 V	23 L
24 M	24 S	24 L	24 J	24 S	24 M
25 J	25 D	25 M	25 V	25 D	25 M
26 V	26 L	26 M	26 S	26 L	26 J
27 S	27 M	27 J	27 D	27 M	27 V
28 D Pâques	28 M	28 V	28 L	28 M	28 S
29 L L. de Pâques	29 J	29 S	29 M	29 J	29 D
30 M	30 V	30 D	30 M	30 V	30 L
31 M		31 L		31 S	31 M

ZONE C 26/27AB



SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES

ALTERNANCE DES SEMAINES 2026/2027 ZONE A

DATES DES VACANCES SCOLAIRES (départ après la classe, reprise des cours le matin des jours indiqués)

Toussaint : du 17 octobre au 2 novembre 2026
Noël : du 19 décembre 2026 au 4 janvier 2027

Hiver : du 13 février au 1^{er} mars 2027
Printemps : du 10 avril au 26 avril 2027

SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	JANVIER 2027	FEBVIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT
1 M Rentrée	1 J	1 D Toussaint	1 M	1 V Jour de l'an	1 L	1 L	1 J	1 S Fête du travail	1 M	1 J	1 D
2 M	2 V	2 L	2 M	2 S	2 M	2 M	2 V	2 D	2 M	2 V	2 L
3 J	3 S	3 M	3 J	3 D	3 M	3 M	3 S	3 L	3 J	3 S	3 M
4 V	4 D	4 M	4 V	4 L	4 J	4 J	4 D	4 M	4 V	4 D	4 M
5 S	5 L	5 J	5 S	5 M	5 V	5 V	5 L	5 M	5 S	5 L	5 J
6 D	6 M	6 V	6 D	6 M	6 S	6 S	6 M	6 J Ascension	6 D	6 M	6 V
7 L	7 M	7 S	7 L	7 J	7 D	7 D	7 M	7 V	7 L	7 M	7 S
8 M	8 J	8 D	8 M	8 V	8 L	8 L	8 J	8 S Victoire 1945	8 M	8 J	8 D
9 M	9 V	9 L	9 M	9 S	9 M	9 M	9 V	9 D	9 M	9 V	9 L
10 J	10 S	10 M	10 J	10 D	10 M	10 M	10 S	10 L	10 J	10 S	10 M
11 V	11 D	11 M Armistice 1918	11 V	11 L	11 J	11 J	11 D	11 M	11 V	11 D	11 M
12 S	12 L	12 J	12 S	12 M	12 V	12 V	12 L	12 M	12 S	12 L	12 J
13 D	13 M	13 V	13 D	13 M	13 S	13 S	13 M	13 J	13 D	13 M	13 V
14 L	14 M	14 S	14 L	14 J	14 D	14 D	14 M	14 V	14 L	14 M	14 S
15 M	15 J	15 D	15 M	15 V	15 L	15 L	15 J	15 S	15 M	15 J	15 D
16 M	16 V	16 L	16 M	16 S	16 M	16 M	16 V	16 D Pentecôte	16 M	16 V	16 L
17 J	17 S	17 M	17 J	17 D	17 M	17 M	17 S	17 L L de Pentecôte	17 J	17 S	17 M
18 V	18 D	18 M	18 V	18 L	18 J	18 J	18 D	18 M	18 V	18 D	18 M
19 S	19 L	19 J	19 S	19 M	19 V	19 V	19 L	19 M	19 S	19 L	19 J
20 D	20 M	20 V	20 D	20 M	20 S	20 S	20 M	20 J	20 D	20 M	20 V
21 L	21 M	21 S	21 L	21 J	21 D	21 D	21 M	21 V	21 L	21 M	21 S
22 M	22 J	22 D	22 M	22 V	22 L	22 L	22 J	22 S	22 M	22 J	22 D
23 M	23 S	23 L	23 M	23 S	23 M	23 M	23 V	23 D	23 M	23 V	23 L
24 J	24 S	24 M	24 J	24 D	24 M	24 M	24 S	24 L	24 J	24 S	24 M
25 V	25 D	25 M	25 V	25 L	25 J	25 J	25 D	25 M	25 V	25 D	25 M
26 S	26 L	26 J	26 S	26 M	26 V	26 V	26 L	26 M	26 S	26 L	26 J
27 D	27 M	27 V	27 D	27 M	27 S	27 S	27 M	27 J	27 D	27 M	27 V
28 L	28 M	28 S	28 L	28 J	28 D	28 D	28 M	28 V	28 L	28 M	28 S
29 M	29 J	29 D	29 M	29 V	29 L	29 L	29 J	29 S	29 M	29 J	29 D
30 M	30 V	30 L	30 M	30 S	30 M	30 M	30 V	30 D	30 M	30 V	30 L
	31 S		31 J	31 D		31 M		31 L		31 S	31 M

Référence : ZONEH B 26/27

ALTERNANCE DES SEMAINES 2026/2027 ZONE B

DATES DES VACANCES SCOLAIRES (départ après la classe, reprise des cours le matin des jours indiqués)

Toussaint : du 17 octobre au 2 novembre 2026
Noël : du 19 décembre 2026 au 4 janvier 2027

Hiver : du 20 février au 8 mars 2027
Printemps : du 17 avril au 3 mai 2027

SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	JANVIER 2027	FEBVIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT
1 M Rentrée	1 J	1 D Toussaint	1 M	1 V Jour de l'an	1 L	1 L	1 J	1 S Fête du travail	1 M	1 J	1 D
2 M	2 V	2 L	2 M	2 S	2 M	2 M	2 V	2 D	2 M	2 V	2 L
3 J	3 S	3 M	3 J	3 D	3 M	3 M	3 S	3 L	3 J	3 S	3 M
4 V	4 D	4 M	4 V	4 L	4 J	4 J	4 D	4 M	4 V	4 D	4 M
5 S	5 L	5 J	5 S	5 M	5 V	5 V	5 L	5 M	5 S	5 L	5 J
6 D	6 M	6 V	6 D	6 M	6 S	6 S	6 M	6 J Ascension	6 D	6 M	6 V
7 L	7 M	7 S	7 L	7 J	7 D	7 D	7 M	7 V	7 L	7 M	7 S
8 M	8 J	8 D	8 M	8 V	8 L	8 L	8 J	8 S Victoire 1945	8 M	8 J	8 D
9 M	9 V	9 L	9 M	9 S	9 M	9 M	9 V	9 D	9 M	9 V	9 L
10 J	10 S	10 M	10 J	10 D	10 M	10 M	10 S	10 L	10 J	10 S	10 M
11 V	11 D	11 M Armistice 1918	11 V	11 L	11 J	11 J	11 D	11 M	11 V	11 D	11 M
12 S	12 L	12 J	12 S	12 M	12 V	12 V	12 L	12 M	12 S	12 L	12 J
13 D	13 M	13 V	13 D	13 M	13 S	13 S	13 M	13 J	13 D	13 M	13 V
14 L	14 M	14 S	14 L	14 J	14 D	14 D	14 M	14 V	14 L	14 M Fête nationale	14 S
15 M	15 J	15 D	15 M	15 V	15 L	15 L	15 J	15 S	15 M	15 J	15 D
16 M	16 V	16 L	16 M	16 S	16 M	16 M	16 V	16 D Pentecôte	16 M	16 V	16 L
17 J	17 S	17 M	17 J	17 D	17 M	17 M	17 S	17 L L de Pentecôte	17 J	17 S	17 M
18 V	18 D	18 M	18 V	18 L	18 J	18 J	18 D	18 M	18 V	18 D	18 M
19 S	19 L	19 J	19 S	19 M	19 V	19 V	19 L	19 M	19 S	19 L	19 J
20 D	20 M	20 V	20 D	20 M	20 S	20 S	20 M	20 J	20 D	20 M	20 V
21 L	21 M	21 S	21 L	21 J	21 D	21 D	21 M	21 V	21 L	21 M	21 S
22 M	22 J	22 D	22 M	22 V	22 L	22 L	22 J	22 S	22 M	22 J	22 D
23 M	23 V	23 L	23 M	23 S	23 M	23 M	23 V	23 D	23 M	23 V	23 L
24 J	24 S	24 M	24 J	24 D	24 M	24 M	24 S	24 L	24 J	24 S	24 M
25 V	25 D	25 M	25 V	25 L	25 J	25 J	25 D	25 M	25 V	25 D	25 M
26 S	26 L	26 J	26 S	26 M	26 V	26 V	26 L	26 M	26 S	26 L	26 J
27 D	27 M	27 V	27 D	27 M	27 S	27 S	27 M	27 J	27 D	27 M	27 V
28 L	28 M	28 S	28 L	28 J	28 D	28 D	28 M	28 V	28 L	28 M	28 S
29 M	29 J	29 D	29 M	29 V	29 L	29 L	29 J	29 S	29 M	29 J	29 D
30 M	30 V	30 L	30 M	30 S	30 M	30 M	30 V	30 D	30 M	30 V	30 L
	31 S		31 J	31 D		31 M	31 L	31 L		31 S	31 M

ZONEH B 26/27AB



SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES

Référence : ZONEH C 26/27

ALTERNANCE DES SEMAINES 2026/2027 ZONE C

DATES DES VACANCES SCOLAIRES (départ après la classe, reprise des cours le matin des jours indiqués)

Toussaint : du 17 octobre au 2 novembre 2026
Noël : du 19 décembre 2026 au 4 janvier 2027

Hiver : du 6 février au 22 février 2027
Printemps : du 3 avril au 19 avril 2027

SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	JANVIER 2027	FEBVIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT
1 M Rentrée	1 J	1 D Toussaint	1 M	1 V Jour de l'an	1 L	1 L	1 J	1 S Fête du travail	1 M	1 J	1 D
2 M	2 V	2 L	2 M	2 S	2 M	2 M	2 V	2 D	2 M	2 V	2 L
3 J	3 S	3 M	3 J	3 D	3 M	3 M	3 S	3 L	3 J	3 S	3 M
4 V	4 D	4 M	4 V	4 L	4 J	4 J	4 D	4 M	4 V	4 D	4 M
5 S	5 L	5 J	5 S	5 M	5 V	5 V	5 L	5 M	5 S	5 L	5 J
6 D	6 M	6 V	6 D	6 M	6 S	6 S	6 M	6 J Ascension	6 D	6 M	6 V
7 L	7 M	7 S	7 L	7 J	7 D	7 D	7 M	7 V	7 L	7 M	7 S
8 M	8 J	8 D	8 M	8 V	8 L	8 L	8 J	8 S Victoire 1945	8 M	8 J	8 D
9 M	9 V	9 L	9 M	9 S	9 M	9 M	9 V	9 D	9 M	9 V	9 L
10 J	10 S	10 M	10 J	10 D	10 M	10 M	10 S	10 L	10 J	10 S	10 M
11 V	11 D	11 M Armistice 1918	11 V	11 L	11 J	11 J	11 D	11 M	11 V	11 D	11 M
12 S	12 L	12 J	12 S	12 M	12 V	12 V	12 L	12 M	12 S	12 L	12 J
13 D	13 M	13 V	13 D	13 M	13 S	13 S	13 M	13 J	13 D	13 M	13 V
14 L	14 M	14 S	14 L	14 J	14 D	14 D	14 M	14 V	14 L	14 M Fête nationale	14 S
15 M	15 J	15 D	15 M	15 V	15 L	15 L	15 J	15 S	15 M	15 J	15 D
16 M	16 V	16 L	16 M	16 S	16 M	16 M	16 V	16 D Pentecôte	16 M	16 V	16 L
17 J	17 S	17 M	17 J	17 D	17 M	17 M	17 S	17 L L de Pentecôte	17 J	17 S	17 M
18 V	18 D	18 M	18 V	18 L	18 J	18 J	18 D	18 M	18 V	18 D	18 M
19 S	19 L	19 J	19 S	19 M	19 V	19 V	19 L	19 M	19 S	19 L	19 J
20 D	20 M	20 V	20 D	20 M	20 S	20 S	20 M	20 J	20 D	20 M	20 V
21 L	21 M	21 S	21 L	21 J	21 D	21 D	21 M	21 V	21 L	21 M	21 S
22 M	22 J	22 D	22 M	22 V	22 L	22 L	22 J	22 S	22 M	22 J	22 D
23 M	23 S	23 L	23 M	23 S	23 M	23 M	23 V	23 D	23 M	23 V	23 L
24 J	24 S	24 M	24 J	24 D	24 M	24 M	24 S	24 L	24 J	24 S	24 M
25 V	25 D	25 M	25 V	25 L	25 J	25 J	25 D	25 M	25 V	25 D	25 M
26 S	26 L	26 J	26 S	26 M	26 V	26 V	26 L	26 M	26 S	26 L	26 J
27 D	27 M	27 V	27 D	27 M	27 S	27 S	27 M	27 J	27 D	27 M	27 V
28 L	28 M	28 S	28 L	28 J	28 D	28 D	28 M	28 V	28 L	28 M	28 S
29 M	29 J	29 D	29 M	29 V	29 L	29 L Pâques	29 J	29 S	29 M	29 J	29 D
30 M	30 V	30 L	30 M	30 S	30 M	30 M L de Pâques	30 V	30 D	30 M	30 V	30 L
	31 S		31 J	31 D	31 M	31 M		31 L		31 S	31 M

Référence : **ZONE A 25/26SPI**

ALTERNANCE DES SEMAINES 2025/2026

DATES DES VACANCES SCOLAIRES (départ après la classe, reprise des cours le matin des jours indiqués)

Toussaint : du 18 octobre au 3 novembre 2025

Hiver : du 7 au 23 février 2026

Noël : du 20 décembre 2025 au 5 janvier 2026

Printemps : du 4 au 20 avril 2026

SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DECEMBRE		JANVIER 2026		FEVRIER	
1 L	Rentrée	1 M		1 S	Toussaint	1 L		1 J	Jour de l'an	1 D	
2 M		2 J	SP	2 D		2 M		2 V		2 L	
3 M	SP	3 V	SP	3 L		3 M	SI	3 S		3 M	SP
4 J		4 S		4 M		4 J		4 D		4 M	
5 V		5 D		5 M	SI	5 V		5 L		5 J	SP
6 S		6 L		6 J		6 S		6 M	SP	6 V	
7 D		7 M		7 V		7 D		7 M		7 S	
8 L		8 M	SI	8 S		8 L		8 J	SP	8 D	
9 M		9 J		9 D		9 M		9 V		9 L	
10 M	SI	10 V		10 L		10 M	SP	10 S		10 M	
11 J		11 S		11 M	Armistice 1918	11 J		11 D		11 M	
12 V		12 D		12 M		12 V		12 L		12 J	
13 S		13 L		13 J	SP	13 S		13 M		13 V	
14 D		14 M		14 V		14 D		14 M	SI	14 S	
15 L		15 M	SP	15 S		15 L		15 J		15 D	
16 M		16 J		16 D		16 M		16 V		16 L	
17 M	SP	17 V		17 L		17 M	SI	17 S		17 M	
18 J		18 S		18 M		18 J		18 D		18 M	
19 V		19 D		19 M	SI	19 V		19 L		19 J	
20 S		20 L		20 J		20 S		20 M		20 V	
21 D		21 M		21 V		21 D		21 M	SP	21 S	
22 L		22 M		22 S		22 L		22 J		22 D	
23 M		23 J		23 D		23 M		23 V	SP	23 L	
24 M	SI	24 V		24 L		24 M		24 S		24 M	
25 J		25 S		25 M		25 J	Noël	25 D		25 M	SI
26 V		26 D		26 M	SP	26 V		26 L		26 J	
27 S		27 L		27 J		27 S		27 M		27 V	
28 D		28 M		28 V		28 D		28 M	SI	28 S	
29 L		29 M		29 S		29 L		29 J			
30 M		30 J		30 D		30 M		30 V			
		31 V				31 M		31 S			
MARS		AVRIL		MAI		JUIN		JUILLET		AOÛT	
1 D		1 M		1 V	Fête du travail	1 L		1 M		1 S	
2 L		2 J	SP	2 S		2 M		2 J	SI	2 D	
3 M		3 V		3 D		3 M	SI	3 V		3 L	
4 M	SP	4 S		4 L		4 J		4 S		4 M	
5 J		5 D	Pâques	5 M	SI	5 V		5 D		5 M	
6 V		6 L	L. de Pâques	6 M		6 S		6 L		6 J	
7 S		7 M		7 J		7 D		7 M		7 V	
8 D		8 M		8 V	Victoire 1945	8 L		8 M		8 S	
9 L		9 J		9 S		9 M		9 J		9 D	
10 M		10 V		10 D		10 M	SP	10 V		10 L	
11 M	SI	11 S		11 L		11 J		11 S		11 M	
12 J		12 D		12 M	SP	12 V		12 D		12 M	
13 V		13 L		13 M		13 S		13 L		13 J	
14 S		14 M		14 J	Ascension	14 D		14 M	Fête nationale	14 V	
15 D		15 M		15 V		15 L		15 M		15 S	Assomption
16 L		16 J		16 S		16 M		16 J		16 D	
17 M		17 V		17 D		17 M	SI	17 V		17 L	
18 M	SP	18 S		18 L		18 J		18 S		18 M	
19 J		19 D		19 M		19 V		19 D		19 M	
20 V		20 L		20 M	SI	20 S		20 L		20 J	
21 S		21 M		21 J		21 D		21 M		21 V	

ZONE A 25/26SPI



SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES

Référence : ZONE B 25/26SPI

ALTERNANCE DES SEMAINES 2025/2026 ZONE B

DATES DES VACANCES SCOLAIRES (départ après la classe, reprise des cours le matin des jours indiqués)

Toussaint : du 18 octobre au 3 novembre 2025
Noël : du 20 décembre 2025 au 5 janvier 2026

Hiver : du 14 février au 2 mars 2026
Printemps : du 11 au 27 avril 2026

SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	JANVIER 2026	FEVRIER
1 L Rentrée	1 M	1 S Toussaint	1 L	1 J Jour de l'an	1 D
2 M	2 J	2 D	2 M	2 V	2 L
3 M	3 V	3 L	3 M	3 S	3 M
4 J	4 S	4 M	4 J	4 D	4 M
5 V	5 D	5 M	5 V	5 L	5 J
6 S	6 L	6 J	6 S	6 M	6 V
7 D	7 M	7 V	7 D	7 M	7 S
8 L	8 M	8 S	8 L	8 J	8 D
9 M	9 J	9 D	9 M	9 V	9 L
10 M	10 V	10 L	10 M	10 S	10 M
11 J	11 S	11 M Armistice 1918	11 J	11 D	11 M
12 V	12 D	12 M	12 V	12 L	12 J
13 S	13 L	13 J	13 S	13 M	13 V
14 D	14 M	14 V	14 D	14 M	14 S
15 L	15 M	15 S	15 L	15 J	15 D
16 M	16 J	16 D	16 M	16 V	16 L
17 M	17 V	17 L	17 M	17 S	17 M
18 J	18 S	18 M	18 J	18 D	18 M
19 V	19 D	19 M	19 V	19 L	19 J
20 S	20 L	20 J	20 S	20 M	20 V
21 D	21 M	21 V	21 D	21 M	21 S
22 L	22 M	22 S	22 L	22 J	22 D
23 M	23 J	23 D	23 M	23 V	23 L
24 M	24 V	24 L	24 M	24 S	24 M
25 J	25 S	25 M	25 J	25 D	25 M
26 V	26 D	26 M	26 V	26 L	26 J
27 S	27 L	27 J	27 S	27 M	27 V
28 D	28 M	28 V	28 D	28 M	28 S
29 L	29 M	29 S	29 L	29 J	
30 M	30 J	30 D	30 M	30 V	
	31 V		31 M	31 S	
MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT
1 D	1 M	1 V Fête du travail	1 L	1 M	1 S
2 L	2 J	2 S	2 M	2 J	2 D
3 M	3 V	3 D	3 M	3 V	3 L
4 M	4 S	4 L	4 J	4 S	4 M
5 J	5 D Pâques	5 M	5 V	5 D	5 M
6 V	6 L L. de Pâques	6 M	6 S	6 L	6 J
7 S	7 M	7 J	7 D	7 M	7 V
8 D	8 M	8 V Victoire 1945	8 L	8 M	8 S
9 L	9 J	9 S	9 M	9 J	9 D
10 M	10 V	10 D	10 M	10 V	10 L
11 M	11 S	11 L	11 J	11 S	11 M
12 J	12 D	12 M	12 V	12 D	12 M
13 V	13 L	13 M	13 S	13 L	13 J
14 S	14 M	14 J Ascension	14 D	14 M Fête nationale	14 V
15 D	15 M	15 V	15 L	15 M	15 S Assomption
16 L	16 J	16 S	16 M	16 J	16 D
17 M	17 V	17 D	17 M	17 V	17 L
18 M	18 S	18 L	18 J	18 S	18 M
19 J	19 D	19 M	19 V	19 D	19 M
20 V	20 L	20 M	20 S	20 L	20 J
21 S	21 M	21 J	21 D	21 M	21 V
22 D	22 M	22 V	22 L	22 M	22 S
23 L	23 J	23 S	23 M	23 J	23 D
24 M	24 V	24 D Pentecôte	24 M	24 V	24 L
25 M	25 S	25 L L. de Pentecôte	25 J	25 S	25 M
26 J	26 D	26 M	26 V	26 D	26 M
27 V	27 L	27 M	27 S	27 L	27 J
28 S	28 M	28 J	28 D	28 M	28 V
29 D	29 M	29 V	29 L	29 M	29 S
30 L	30 J	30 S	30 M	30 J	30 D
31 M		31 D		31 V	31 L

ZONE B 25/26SPI



SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES

Référence : ZONE C 25/26SPI

ALTERNANCE DES SEMAINES 2025/2026 ZONE C

DATES DES VACANCES SCOLAIRES (départ après la classe, reprise des cours le matin des jours indiqués)

Toussaint : du 18 octobre au 3 novembre 2025

Hiver : du 21 février au 9 mars 2026

Noël : du 20 décembre 2025 au 5 janvier 2026

Printemps : du 18 avril au 4 mai 2026

SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	JANVIER 2026	FEVRIER
1 L Rentrée	1 M	1 S Toussaint	1 L	1 J Jour de l'an	1 D
2 M	2 J	2 D	2 M	2 V	2 L
3 M	3 V	3 L	3 M	3 S	3 M
4 J	4 S	4 M	4 J	4 D	4 M
5 V	5 D	5 M	5 V	5 L	5 J
6 S	6 L	6 J	6 S	6 M	6 V
7 D	7 M	7 V	7 D	7 M	7 S
8 L	8 M	8 S	8 L	8 J	8 D
9 M	9 J	9 D	9 M	9 V	9 L
10 M	10 V	10 L	10 M	10 S	10 M
11 J	11 S	11 M Armistice 1918	11 J	11 D	11 M
12 V	12 D	12 M	12 V	12 L	12 J
13 S	13 L	13 J	13 S	13 M	13 V
14 D	14 M	14 V	14 D	14 M	14 S
15 L	15 M	15 S	15 L	15 J	15 D
16 M	16 J	16 D	16 M	16 V	16 L
17 M	17 V	17 L	17 M	17 S	17 M
18 J	18 S	18 M	18 J	18 D	18 M
19 V	19 D	19 M	19 V	19 L	19 J
20 S	20 L	20 J	20 S	20 M	20 V
21 D	21 M	21 V	21 D	21 M	21 S
22 L	22 M	22 S	22 L	22 J	22 D
23 M	23 J	23 D	23 M	23 V	23 L
24 M	24 V	24 L	24 M	24 S	24 M
25 J	25 S	25 M	25 J	25 D	25 M
26 V	26 D	26 M	26 V	26 L	26 J
27 S	27 L	27 J	27 S	27 M	27 V
28 D	28 M	28 V	28 D	28 M	28 S
29 L	29 M	29 S	29 L	29 J	
30 M	30 J	30 D	30 M	30 V	
	31 V		31 M	31 S	
MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT
1 D	1 M	1 V Fête du travail	1 L	1 M	1 S
2 L	2 J	2 S	2 M	2 J	2 D
3 M	3 V	3 D	3 M	3 V	3 L
4 M	4 S	4 L	4 J	4 S	4 M
5 J	5 D Pâques	5 M	5 V	5 D	5 M
6 V	6 L L. de Pâques	6 M	6 S	6 L	6 J
7 S	7 M	7 J	7 D	7 M	7 V
8 D	8 M	8 V Victoire 1945	8 L	8 M	8 S
9 L	9 J	9 S	9 M	9 J	9 D
10 M	10 V	10 D	10 M	10 V	10 L
11 M	11 S	11 L	11 J	11 S	11 M
12 J	12 D	12 M	12 V	12 D	12 M
13 V	13 L	13 M	13 S	13 L	13 J
14 S	14 M	14 J Ascension	14 D	14 M Fête nationale	14 V
15 D	15 M	15 V	15 L	15 M	15 S Assomption
16 L	16 J	16 S	16 M	16 J	16 D
17 M	17 V	17 D	17 M	17 V	17 L
18 M	18 S	18 L	18 J	18 S	18 M
19 J	19 D	19 M	19 V	19 D	19 M
20 V	20 L	20 M	20 S	20 L	20 J
21 S	21 M	21 J	21 D	21 M	21 V
22 D	22 M	22 V	22 L	22 M	22 S
23 L	23 J	23 S	23 M	23 J	23 D
24 M	24 V	24 D Pentecôte	24 M	24 V	24 L
25 M	25 S	25 L L. de Pentecôte	25 J	25 S	25 M
26 J	26 D	26 M	26 V	26 D	26 M
27 V	27 L	27 M	27 S	27 L	27 J
28 S	28 M	28 J	28 D	28 M	28 V
29 D	29 M	29 V	29 L	29 M	29 S
30 L	30 J	30 S	30 M	30 J	30 D
31 M		31 D		31 V	31 L

ZONE C 25/26SPI



SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES

Référence : ZONE A 25/26 - 1-2

ALTERNANCE DES SEMAINES 2025/2026 ZONE A

DATES DES VACANCES SCOLAIRES (départ après la classe, reprise des cours le matin des jours indiqués)

Toussaint : du 18 octobre au 3 novembre 2025

Hiver : du 7 au 23 février 2026

Noël : du 20 décembre 2025 au 5 janvier 2026

Printemps : du 4 au 20 avril 2026

SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	JANVIER 2026	FEVRIER
1 L Rentrée	1 M	1 S Toussaint	1 L	1 J Jour de l'an	1 D
2 M	2 J	2 D	2 M	2 V	2 L
3 M	3 V	3 L	3 M	3 S	3 M
4 J	4 S	4 M	4 J	4 D	4 M
5 V	5 D	5 M	5 V	5 L	5 J
6 S	6 L	6 J	6 S	6 M	6 V
7 D	7 M	7 V	7 D	7 M	7 S
8 L	8 M	8 S	8 L	8 J	8 D
9 M	9 J	9 D	9 M	9 V	9 L
10 M	10 V	10 L	10 M	10 S	10 M
11 J	11 S	11 M Armistice 1918	11 J	11 D	11 M
12 V	12 D	12 M	12 V	12 L	12 J
13 S	13 L	13 J	13 S	13 M	13 V
14 D	14 M	14 V	14 D	14 M	14 S
15 L	15 M	15 S	15 L	15 J	15 D
16 M	16 J	16 D	16 M	16 V	16 L
17 M	17 V	17 L	17 M	17 S	17 M
18 J	18 S	18 M	18 J	18 D	18 M
19 V	19 D	19 M	19 V	19 L	19 J
20 S	20 L	20 J	20 S	20 M	20 V
21 D	21 M	21 V	21 D	21 M	21 S
22 L	22 M	22 S	22 L	22 J	22 D
23 M	23 J	23 D	23 M	23 V	23 L
24 M	24 V	24 L	24 M	24 S	24 M
25 J	25 S	25 M	25 J Noël	25 D	25 M
26 V	26 D	26 M	26 V	26 L	26 J
27 S	27 L	27 J	27 S	27 M	27 V
28 D	28 M	28 V	28 D	28 M	28 S
29 L	29 M	29 S	29 L	29 J	
30 M	30 J	30 D	30 M	30 V	
	31 V		31 M	31 S	
MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT
1 D	1 M	1 V Fête du travail	1 L	1 M	1 S
2 L	2 J	2 S	2 M	2 J	2 D
3 M	3 V	3 D	3 M	3 V	3 L
4 M	4 S	4 L	4 J	4 S	4 M
5 J	5 D Pâques	5 M	5 V	5 D	5 M
6 V	6 L L. de Pâques	6 M	6 S	6 L	6 J
7 S	7 M	7 J	7 D	7 M	7 V
8 D	8 M	8 V Victoire 1945	8 L	8 M	8 S
9 L	9 J	9 S	9 M	9 J	9 D
10 M	10 V	10 D	10 M	10 V	10 L
11 M	11 S	11 L	11 J	11 S	11 M
12 J	12 D	12 M	12 V	12 D	12 M
13 V	13 L	13 M	13 S	13 L	13 J
14 S	14 M	14 J Ascension	14 D	14 M Fête nationale	14 V
15 D	15 M	15 V	15 L	15 M	15 S Assomption
16 L	16 J	16 D	16 M	16 J	16 D
17 M	17 V	17 S	17 M	17 V	17 L
18 M	18 S	18 L	18 J	18 S	18 M
19 J	19 D	19 M	19 V	19 D	19 M
20 V	20 L	20 M	20 S	20 L	20 J
21 S	21 M	21 J	21 D	21 M	21 V
22 D	22 M	22 V	22 L	22 M	22 S
23 L	23 J	23 S	23 M	23 J	23 D
24 M	24 V	24 D Pentecôte	24 M	24 V	24 L
25 M	25 S	25 L L. de Pentecôte	25 J	25 S	25 M
26 J	26 D	26 M	26 V	26 D	26 M
27 V	27 L	27 M	27 S	27 L	27 J
28 S	28 M	28 J	28 D	28 M	28 V
29 D	29 M	29 V	29 L	29 M	29 S
30 L	30 J	30 S	30 M	30 J	30 D
31 M		31 D		31 V	31 L

ZONE A 25/26NUMEROS



SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES

Référence : ZONE B 25/26 - 1-2

ALTERNANCE DES SEMAINES 2025/2026 ZONE B

DATES DES VACANCES SCOLAIRES (départ après la classe, reprise des cours le matin des jours indiqués)

Toussaint : du 18 octobre au 3 novembre 2025
Noël : du 20 décembre 2025 au 5 janvier 2026

Hiver : du 14 février au 2 mars 2026
Printemps : du 11 au 27 avril 2026

SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	JANVIER 2026	FEVRIER
1 L Rentrée	1 M	1 S Toussaint	1 L	1 J Jour de l'an	1 D
2 M	2 J	2 D	2 M	2 V	2 L
3 M	3 V	3 L	3 M	3 S	3 M
4 J 1	4 S	4 M	4 J 2	4 D	4 M 1
5 V	5 D	5 M	5 V	5 L	5 J
6 S	6 L	6 J 2	6 S	6 M	6 V 1
7 D	7 M	7 V	7 D	7 M 1	7 S
8 L	8 M	8 S	8 L	8 J	8 D
9 M	9 J	9 D	9 M	9 V	9 L
10 M	10 V	10 L	10 M	10 S	10 M
11 J 2	11 S	11 M Armistice 1918	11 J 1	11 D	11 M 2
12 V	12 D	12 M	12 V	12 L	12 J
13 S	13 L	13 J	13 S	13 M	13 V
14 D	14 M	14 V	14 D	14 M	14 S
15 L	15 M	15 S	15 L	15 J	15 D
16 M	16 J	16 D	16 M	16 V	16 L
17 M	17 V	17 L	17 M	17 S	17 M
18 J	18 S	18 M	18 J	18 D	18 M
19 V	19 D	19 M	19 V	19 L	19 J
20 S	20 L	20 J	20 S	20 M	20 V
21 D	21 M	21 V	21 D	21 M	21 S
22 L	22 M	22 S	22 L	22 J	22 D
23 M	23 J	23 D	23 M	23 V	23 L
24 M	24 V	24 L	24 M	24 S	24 M
25 J	25 S	25 M	25 J	25 D	25 M
26 V	26 D	26 M	26 V	26 L	26 J
27 S	27 L	27 J	27 S	27 M	27 V
28 D	28 M	28 V	28 D	28 M	28 S
29 L	29 M	29 S	29 L	29 J	
30 M	30 J	30 D	30 M	30 V	
	31 V		31 M	31 S	
MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT
1 D	1 M	1 V Fête du travail	1 L	1 M	1 S
2 L	2 J	2 S	2 M	2 J	2 D
3 M	3 V	3 D	3 M	3 V	3 L
4 M	4 S	4 L	4 J	4 S	4 M
5 J	5 D Pâques	5 M	5 V	5 D	5 M
6 V	6 L L. de Pâques	6 M	6 S	6 L	6 J
7 S	7 M	7 J	7 D	7 M	7 V
8 D	8 M	8 V Victoire 1945	8 L	8 M	8 S
9 L	9 J	9 S	9 M	9 J	9 D
10 M	10 V	10 D	10 M	10 V	10 L
11 M	11 S	11 L	11 J	11 S	11 M
12 J	12 D	12 M	12 V	12 D	12 M
13 V	13 L	13 M	13 S	13 L	13 J
14 S	14 M	14 J Ascension	14 D	14 M Fête nationale	14 V
15 D	15 M	15 V	15 L	15 M	15 S
16 L	16 J	16 S	16 M	16 J	16 D
17 M	17 V	17 D	17 M	17 V	17 L
18 M	18 S	18 L	18 J	18 S	18 M
19 J	19 D	19 M	19 V	19 D	19 M
20 V	20 L	20 M	20 S	20 L	20 J
21 S	21 M	21 J	21 D	21 M	21 V
22 D	22 M	22 V	22 L	22 M	22 S
23 L	23 J	23 S	23 M	23 J	23 D
24 M	24 V	24 D Pentecôte	24 M	24 V	24 L
25 M	25 S	25 L L. de Pentecôte	25 J	25 S	25 M
26 J	26 D	26 M	26 V	26 D	26 M
27 V	27 L	27 M	27 S	27 L	27 J
28 S	28 M	28 J	28 D	28 M	28 V
29 D	29 M	29 V	29 L	29 M	29 S
30 L	30 J	30 S	30 M	30 J	30 D
31 M		31 D		31 V	31 L

ZONE B 25/26NUMEROS



SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES

Référence : ZONE C 25/26 - 1-2

ALTERNANCE DES SEMAINES 2025/2026 ZONE C

DATES DES VACANCES SCOLAIRES (départ après la classe, reprise des cours le matin des jours indiqués)

Toussaint : du 18 octobre au 3 novembre 2025

Hiver : du 21 février au 9 mars 2026

Noël : du 20 décembre 2025 au 5 janvier 2026

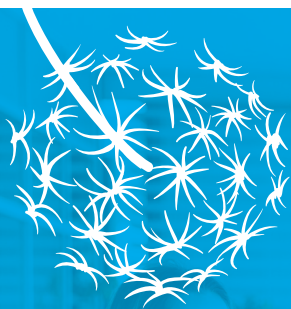
Printemps : du 18 avril au 4 mai 2026

SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	JANVIER 2026	FEVRIER
1 L Rentrée	1 M	1 S Toussaint	1 L	1 J Jour de l'an	1 D
2 M	2 J	2 D	2 M	2 V	2 L
3 M	3 V	3 L	3 M	3 S	3 M
4 J 1	4 S	4 M	4 J 2	4 D	4 M 1
5 V	5 D	5 M	5 V	5 L	5 J
6 S	6 L	6 J 2	6 S	6 M	6 V 1
7 D	7 M	7 V	7 D	7 M 1	7 S
8 L	8 M	8 S	8 L	8 J	8 D
9 M	9 J 2	9 D	9 M	9 V	9 L
10 M	10 V	10 L	10 M	10 S	10 M
11 J 2	11 S	11 M Armistice 1918	11 J 1	11 D	11 M 2
12 V	12 D	12 M	12 V	12 L	12 J
13 S	13 L	13 J 1	13 S	13 M	13 V
14 D	14 M	14 V 1	14 D	14 M 2	14 S
15 L	15 M	15 S	15 L	15 J	15 D
16 M	16 J 1	16 D	16 M	16 V	16 L
17 M	17 V	17 L	17 M	17 S	17 M
18 J 1	18 S	18 M	18 J 2	18 D	18 M 1
19 V	19 D	19 M	19 V	19 L	19 J
20 S	20 L	20 J 2	20 S	20 M	20 V
21 D	21 M	21 V	21 D	21 M 1	21 S
22 L	22 M	22 S	22 L	22 J	22 D
23 M	23 J	23 D	23 M	23 V	23 L
24 M	24 V	24 L	24 M	24 S	24 M
25 J 2	25 S	25 M	25 J Noël	25 D	25 M
26 V	26 D	26 M	26 V	26 L	26 J
27 S	27 L	27 J 1	27 S	27 M	27 V
28 D	28 M	28 V	28 D	28 M	28 S
29 L	29 M	29 S	29 L	29 J 2	
30 M	30 J	30 D	30 M	30 V	
	31 V		31 M	31 S	
MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT
1 D	1 M	1 V Fête du travail	1 L	1 M	1 S
2 L	2 J 1	2 S	2 M	2 J 2	2 D
3 M	3 V	3 D	3 M	3 V	3 L
4 M	4 S	4 L	4 J 2	4 S	4 M
5 J	5 D Pâques	5 M	5 V	5 D	5 M
6 V	6 L L. de Pâques	6 M	6 S	6 L	6 J
7 S	7 M	7 J	7 D	7 M	7 V
8 D	8 M	8 V Victoire 1945	8 L	8 M	8 S
9 L	9 J 2	9 S	9 M	9 J	9 D
10 M	10 V	10 D	10 M	10 V	10 L
11 M	11 S	11 L	11 J 1	11 S	11 M
12 J 2	12 D	12 M	12 V	12 D	12 M
13 V	13 L	13 M	13 S	13 L	13 J
14 S	14 M	14 J Ascension	14 D	14 M Fête nationale	14 V
15 D	15 M	15 V	15 L	15 M	15 S Assomption
16 L	16 J 1	16 D	16 M	16 J	16 D
17 M	17 V	17 S	17 M	17 V	17 L
18 M	18 S	18 L	18 J 2	18 S	18 M
19 J	19 D	19 M	19 V	19 D	19 M
20 V	20 L	20 M	20 S	20 L	20 J
21 S	21 M	21 J 2	21 D	21 M	21 V
22 D	22 M	22 V	22 L	22 M	22 S
23 L	23 J	23 S	23 M	23 J	23 D
24 M	24 V	24 D Pentecôte	24 M	24 V	24 L
25 M	25 S	25 L L. de Pentecôte	25 J	25 S	25 M
26 J	26 D	26 M	26 V	26 D	26 M
27 V	27 L	27 M	27 S	27 L	27 J
28 S	28 M	28 J	28 D	28 M	28 V
29 D	29 M	29 V	29 L	29 M	29 S
30 L	30 J	30 S	30 M	30 J	30 D
31 M		31 D		31 V	31 L

ZONE C 25/26NUMEROS



SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES



10

2026.2027

Biographie

...



SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES

AUBRAC 001	Lucie AUBRAC.....	298
BRASSENS 001	Georges BRASSENS.....	299
CAMUS 001	Albert CAMUS.....	300
CESAIRE 001	Aimé CÉSAIRE.....	301
COTTON 001	Eugénie COTTON.....	302
CURIE 001	Marie CURIE.....	303
EIFFEL 001	Gustave EIFFEL.....	304
ELUARD 001	Paul ÉLUARD.....	305
GALILEE 001	GALILÉE.....	306
HUGO 001	Victor HUGO.....	307
MICHEL 001	Louise MICHEL.....	308
MOULIN 001	Jean MOULIN.....	309
PARKS 001	Rosa PARKS.....	310
PICASSO 001	Pablo PICASSO.....	311
EXUPERY 001	Antoine de SAINT-EXUPERY.....	312
SAND 001	George SAND.....	313
TRIOLET 001	Elsa TRIOLET.....	314
VEIL 001	Simone VEIL.....	315
JAURES 001	Jean JAURÈS.....	316
EINSTEIN 001	Albert EINSTEIN.....	317
PASCAL 001	Blaise PASCAL.....	318
MANDELA 001	Nelson MANDELA.....	319



Qui est Lucie Aubrac ?

Figure de la résistance française

Lucie Aubrac, pseudonyme de Lucie Samuel, née Bernard le 29 juin 1912 à Paris et morte le 14 mars 2007 à Issy-les-Moulineaux, est une résistante française à l'occupation allemande et au régime de Vichy pendant la Seconde Guerre mondiale. Elle agit notamment avec son mari, Raymond Aubrac.

Très jeune, Lucie Bernard montre un caractère rebelle. Après avoir brillamment obtenu le concours de l'école normale pour se destiner à l'enseignement, elle refuse de porter l'uniforme de l'internat et, sur un coup de tête, s'installe à Paris où elle travaille comme plongeuse dans un restaurant.

Paris, c'est aussi la liberté et la confrontation des idées. Entre ses cours d'agrégation en histoire géographie à la Sorbonne, Lucie fait des rencontres, se lie à des communistes révolutionnaires, des hongrois ou des polonais fuyant le fascisme naissant en Europe.

Au cours d'un séjour pour les Jeux olympiques de Berlin en 1936, elle prend conscience des changements politiques qui s'installent en Allemagne.

Son agrégation obtenue, elle se marie avec Raymond Samuel en 1939. La guerre mondiale éclate, les deux époux refusent la défaite et le gouvernement de Vichy : ils s'engagent dans la résistance sous le nom d'Aubrac.

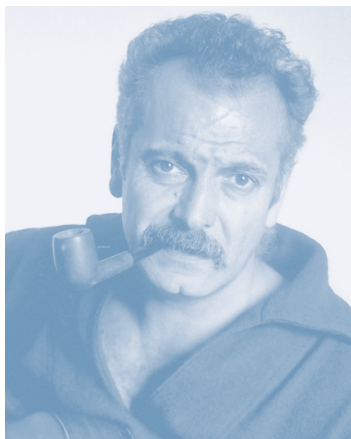
En juin 1943, son mari est fait prisonnier par la Gestapo. Déterminée, Lucie Aubrac intervient en personne auprès de Klaus Barbie, obtient de voir Raymond Aubrac et réussit à le faire évader ainsi que d'autres résistants.

Au lendemain de la guerre, le général de Gaulle fait appel à elle pour mettre en place les comités départementaux de la Libération. Elle participe également à l'assemblée consultative du gouvernement provisoire de la république française. Mais aux trompettes de la gloire dues à son passé de résistante, Lucie Aubrac préfère militer à travers son métier d'enseignante, notamment contre la guerre d'Algérie.

Sollicitée par les écoles pour parler de la résistance, Lucie Aubrac s'est exécutée sans relâche jusqu'à la fin. Sa disparition en 2007 tourne une page importante de l'histoire.

AUBRAC 001

Référence : **BRASSENS 001**



Qui est Georges Brassens ?

Maître des mots français

Né le 22 octobre 1921 à Sète, Georges Brassens est un Poète, chanteur, écrivain, auteur et compositeur français, il est l'auteur de nombreux textes qui font la fierté de la chanson française : *L'Auvergnat*, *Les copains d'abord* ou *Le Gorille*. Il décède le 29 octobre 1981 à Saint-Gély-du-Fesc.

En 1936, Brassens a quinze ans et fait, après la musique, l'autre découverte de sa vie. Alphonse Bonnafé, professeur de français au collège de Sète, parle de poésie avec ferveur, brio et assez d'intelligence en tout cas pour captiver le jeune homme, élève approximatif mais désormais conscient de l'importance des mots. Néanmoins les charmes poétiques ont beau être puissants, ils n'empêchent pas Brassens d'accomplir son lot de sottises adolescentes. En 1939, suite à une affaire de cambriolage dans laquelle il est compromis, ses parents l'envoient à Paris chez sa tante Antoinette où il découvre le piano.

Après un passage par le STO (Service du travail obligatoire) durant la guerre, il ne quittera plus Paris. Sa seule activité, désormais, est l'écriture. À *la venvole*, son premier recueil de poèmes, date de cette période. Pendant deux ans, il mène une vie de bohème. Il écrit, lit jusqu'à plus soif, fréquente les bistrots populaires du 14^e arrondissement et refait l'univers avec ses copains, sa plus proche famille.

Ses débuts dans les cabarets en 1951 sont suivis d'un succès par des interprètes comme Patachou puis par sa voix et son style inimitable à la guitare. Les classiques et les tournées s'enchaînent : *Le Gorille*, *La Mauvaise réputation*, *Les Trompettes de la renommée*, *Le Petit cheval*, *Chanson pour l'Auvergnat*, *La Non-demande en mariage*, soit autant de chansons qui bousculent parfois les conventions. Il ne quitte plus les scènes de Bobino ou de l'Olympia. En 1956, il tourne dans le film *Porte des Lilas* et en 1964 sort l'emblématique *Les Copains d'abord*, qui reflète toute une époque.

Georges Brassens est également reconnu pour sa maîtrise de la langue française et son habilité avec les mots. Il sera récompensé à plusieurs reprises. Parmi les prix qu'il reçoit, les plus importants sont le prix de l'Académie Charles Cros pour son premier album *Le parapluie* (1954), le *Prix de Poésie de l'Académie Française* (1967) et le *Grand Prix du Disque* (1975).

En novembre 1980, Georges Brassens se voit atteint d'un cancer de l'intestin. Il décède à Saint-Gély-du-Fesc, le 29 octobre 1981. Il est inhumé à Sète, dans le caveau familial au cimetière Le Py.

Quelques-unes de ses œuvres :

- *Le Gorille* (1952)
- *La mauvaise réputation* (1952)
- *Les amoureux des bancs publics* (1953)
- *Chanson pour l'auvergnat* (1954)
- *Les copains d'abord* (1964)

BRASSENS 001



SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES



Qui est Albert Camus ?

Intellectuel engagé et philosophe de l'absurde

Albert Camus, né le 7 novembre 1913 à Mondovi, en Algérie française, et mort accidentellement le 4 janvier 1960 à Villeblevin, est un écrivain, philosophe, romancier, dramaturge, essayiste et nouvelliste français.

Né en Algérie dans une famille modeste, orphelin de père, Albert Camus commence des études de philosophie au cours desquelles il fait la connaissance du professeur Jean Grenier qui l'influencera beaucoup et avec qui il restera ami toute sa vie. À la fin des années 20, il est reçu au lycée Bugeaud d'Alger, excellent établissement. Passionné de philosophie, il s'investit dans ses études.

Dans les années 1930, il fréquente le milieu littéraire algérien et côtoie de futurs grands écrivains et éditeurs. En 1935, il adhère au parti communiste algérien, puis le quitte en 1937. La même année, il publie sa première œuvre littéraire, *L'Envers et l'Endroit*. Il intègre la rédaction du journal Alger républicain, où ses écrits sont remarqués. Le journal est interdit en 1940, date à laquelle Albert Camus épouse Francine Faure, une mathématicienne et pianiste française, à laquelle il restera marié toute sa vie malgré de nombreuses aventures. Ils s'installent tous deux à Paris où Albert travaille comme secrétaire de rédaction du journal Paris-Soir, et où il crée la revue Rivages. Sous l'impulsion d'André Malraux, rencontré quelques années plus tôt à Alger, l'auteur publie son premier roman en 1942, *L'Étranger*, qui demeure à ce jour une œuvre majeure de la littérature française.

En 1943, Albert Camus devient lecteur chez Gallimard et prend la direction de Combat, journal clandestin de Résistance. Il s'investit fortement dans la Résistance. À l'issue de la guerre, il occupe une place importante dans le milieu artistique parisien, côtoyant Picasso ou René Char. En 1947 paraît le roman *La Peste* qui reçoit le Prix des Critiques en 1948. Dans les années 1950, il poursuit son œuvre littéraire ainsi que l'adaptation de nombreuses pièces de théâtre. Dans ses ouvrages, Albert Camus prend position contre une révolution définitive et le mouvement existentialiste. Cela lui vaut les inimitiés de nombreux camarades communistes, dont Jean-Paul Sartre. Engagé auprès de l'UNESCO, il combat l'Espagne franquiste et prend position en faveur de l'Algérie française. En 1957, il est récompensé par un prix Nobel de la Paix pour l'ensemble de son œuvre, avec des mentions spéciales pour ses romans *L'Étranger* et *La Peste*.

Albert Camus meurt d'un accident de voiture en 1960, alors qu'il est accompagné de l'éditeur Michel Gallimard, qui survit à l'accident.

Quelques-unes de ses œuvres :

- L'endroit et l'envers (1937)
- L'Étranger (1942)
- Le Mythe de Sisyphe (1942)
- La peste (1947)
- La chute (1956)

CAMUS 001



SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES

Référence : CÉSAIRE 001



Qui est Aimé Césaire ?

Écrivain et homme politique de la négritude

Aimé Césaire est un poète et homme politique français martiniquais. Il est né le 26 juin 1913 à Basse-Pointe et est mort le 17 avril 2008 à Fort-de-France.

Anticolonialiste sans concession, il compte au nombre des fondateurs du mouvement de la négritude.

Boursier, il suit des études au lycée Victor Schoelcher à Fort-de-France, puis à Paris au lycée Louis-le-Grand où il se lie d'amitié avec Léopold Sédar Senghor et enfin à l'École normale supérieure.

Aimé Césaire qui fréquente le salon littéraire de Paulette Nardal entre en contact avec de jeunes étudiants africains et prend conscience de l'aliénation culturelle qui caractérise les sociétés coloniales martiniquaises et guyanaises. Avec d'autres étudiants, il fonde en 1934 le journal *L'Étudiant noir*.

En réaction à l'oppression culturelle du système colonialiste français, Aimé Césaire commence à écrire en 1936 et forge le concept de «négritude». Il veut lutter contre la tentative d'assimilation culturelle de la France et promouvoir la culture africaine victime du racisme engendré par le colonialisme. Sa vision est celle d'un humaniste actif et concret qui défend tous les opprimés de la Terre : «Je suis de la race de ceux qu'on opprime».

En 1939, ayant obtenu l'agrégation de lettres, Aimé Césaire retourne en Martinique où il enseigne avec son épouse au Lycée Victor Schoelcher et publie son chef d'œuvre *Cahier d'un retour au pays natal*. Avec d'autres intellectuels français, il fonde la revue *Tropiques* qui parvient à paraître jusqu'en 1943 sous le régime de Vichy, non sans difficulté.

Aimé Césaire, par sa pensée et sa poésie, influence des intellectuels africains et noirs américains dans leur combat contre le colonialisme et l'acculturation. Inscrit au Parti communiste, il est élu maire de Fort-de-France en 1945, puis devient député, mandat qu'il détiendra jusqu'en 1993. En désaccord avec le PC sur la question de la déstalinisation, il quitte le parti en 1956 et crée deux ans plus tard le Parti progressiste martiniquais (PPM) qui revendique l'autonomie de la Martinique. Siégeant à l'Assemblée nationale, comme non inscrit, il devient apparenté socialiste à partir de 1978 à 1993.

Aimé Césaire demeure maire de Fort-de-France jusqu'en 2001. Sa politique culturelle cherche à mettre la culture à la portée du peuple et à valoriser les artistes du terroir notamment avec la mise en place en 1972 des festivals annuels de Fort-de-France. Retiré de la vie politique, Aimé Césaire s'insurge cependant contre la loi du 23 février 2005 sur les «aspects positifs de la colonisation» qu'il faudrait évoquer dans les programmes scolaires. A l'élection présidentielle de 2007, il apporte son soutien à Ségolène Royal. Aimé Césaire meurt le 17 avril 2008 et a droit à des obsèques nationales à Fort-de-France, en présence du Président de la République.

CESAIRE 001



MIDS

SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES



Qui est Eugénie Cotton ?

Première femme agrégée de physique

Eugénie Cotton, née Eugénie Elise Céline Feytis le 13 octobre 1881 à Soubise et morte à Paris le 16 juin 1967, est une scientifique française. Également engagée politiquement auprès de la mouvance communiste, elle est dirigeante de l'Union des femmes françaises après 1945.

Eugénie Feytis intègre l'École normale supérieure de jeunes filles (ENSJF), à Sèvres, en 1901. Elle est l'élève de Marie Curie, et y rencontre Pierre Curie et Paul Langevin. En 1904, elle est reçue première au concours féminin de l'agrégation des sciences physiques et naturelles. Elle enseigne au collège de Poitiers puis à l'ENSJF.

En 1913, elle épouse Aimé Cotton, physicien, professeur à la Faculté des sciences de Paris et à l'École normale supérieure de Saint-Cloud. Elle a quatre enfants (dont un meurt peu après sa naissance). En 1925 elle obtient le titre de docteur en sciences physiques. Devenue en 1936 directrice de l'ENSJF, elle participe à la réforme des études féminines, elle élève le niveau de l'enseignement des sciences et développe le laboratoire et les recherches. Elle sera également maître de recherche au CNRS.

« Compagnon de route » du Parti communiste français, elle apporte son aide aux antifascistes allemands réfugiés en France depuis 1933, puis aux Espagnols traqués par le général Franco. Pendant la Seconde Guerre Mondiale, le gouvernement de Vichy contraint Eugénie Cotton à quitter son poste de l'École normale supérieure par un départ à la retraite forcé en 1941. De son côté, son mari est arrêté deux fois par la Gestapo.

Eugénie Cotton appartient à des organisations de masse proches de la mouvance communiste. En 1944, elle participe à la fondation de l'Union des femmes françaises (UFF) et devient en 1945 présidente de l'organisation internationale à laquelle cette association est affiliée, la Fédération démocratique internationale des femmes. Elle était également vice-présidente du Conseil mondial de la paix, y développant une importante activité jusqu'à sa mort.

De son vivant, Eugénie Cotton reçoit en 1951 le prix Staline pour la paix. Elle est Chevalier de la Légion d'honneur.

COTTON 001



SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES



Qui est Marie Curie ?

Physicienne de génie aux deux prix Nobel

Maria Skłodowska, alias Marie Curie, née le 7 novembre 1867 à Varsovie (Royaume du Congrès) et morte le 4 juillet 1934 (à 66 ans) à Passy (Haute-Savoie), est une physicienne et chimiste polonaise naturalisée française, célèbre pour ses travaux sur la radioactivité naturelle avec son mari.

Maria Skłodowska est née en 1867 à Varsovie, capitale de la Pologne. Très bonne élève, elle est passionnée par la physique et les sciences. Mais elle doit suivre des cours en cachette car, à cette époque, les Russes occupent son pays et refusent que les Polonais étudient. À 24 ans, elle part rejoindre une de ses sœurs à Paris pour étudier la physique et les mathématiques à l'université de la Sorbonne. Pour mieux s'intégrer, Maria se fait alors appelée Marie. Malgré la barrière de la langue, elle s'accroche, travaille beaucoup et réussit parfaitement ses examens.

En 1895, elle épouse le physicien Pierre Curie. Ensemble, ils vont chercher, expérimenter, broyer des tonnes de minerais pour finalement découvrir le polonium (un métal rare baptisé comme cela en hommage à son pays d'origine) et le radium (un élément chimique), deux substances très radioactives. Associés au scientifique Henri Becquerel, ils reçoivent un prix Nobel de physique en 1903 pour leurs recherches sur la radioactivité. C'est la première fois qu'une femme obtient une telle distinction !

À la mort accidentelle de Pierre, renversé par un cheval en 1906, Marie doit se battre pour le remplacer en tant que professeur à la Sorbonne. Mais elle réussit et devient également la première femme à obtenir ce poste.

En parallèle, elle poursuit ses recherches et reçoit, en 1911, un nouveau prix Nobel de chimie. Pendant la Première Guerre mondiale, elle invente, avec sa fille Irène, les « Petites Curies », des voitures équipées d'appareil à rayon X qui permettent d'aller sur les champs de bataille pour radiographier les soldats blessés et extraire plus facilement les balles.

Une fois la guerre terminée, elle se déplace dans le monde entier pour faire connaître ses travaux et expliquer que le radium, utilisé en petite quantité, peut traiter certaines maladies comme le cancer.

Mais progressivement, sa santé à elle se détériore. En effet durant toutes ces années, elle ne s'est jamais protégée et souffre de brûlures causées par la radioactivité qui finiront par causer sa mort en 1934, à 67 ans.

En 1995, elle devient la première femme à entrer au Panthéon (à Paris) où sont enterrées 75 personnalités françaises exceptionnelles. Elle est aujourd'hui considérée comme la scientifique la plus célèbre au monde et, pour le 150^e anniversaire de sa naissance, sa mémoire est célébrée dans tous les pays.

CURIE 001



SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES



Qui est Gustave Eiffel ?

Un ingénieur passionné

Alexandre Gustave Eiffel, né le 15 décembre 1832 à Dijon et mort le 27 décembre 1923 à Paris, est un ingénieur centralien et un industriel français, qui a notamment participé à la construction de la tour Eiffel à Paris, du viaduc de Garabit et de la statue de la Liberté à New York.

Alexandre Gustave Eiffel suit des études d'ingénieur à l'École centrale des arts et manufactures jusqu'en 1855. Il fait ses débuts à Bordeaux, de 1857 à 1860, où il supervise les travaux du pont de chemin de fer. Il se spécialise dans la construction de structures métalliques et ouvre son atelier près de Paris en 1866. En 1867, Gustave Eiffel réalise ses premiers travaux pour l'Exposition universelle et dirige en 1872 des constructions jusqu'en Amérique du Sud. Eiffel construit le viaduc Maria-Pia au Portugal en 1876. Ce pont, pour lequel il expérimente la nouvelle technique de construction en porte-à-faux, lui permet d'obtenir une renommée internationale. Toujours au Portugal, il réalise en 1878 le pont Eiffel et en 1880 le pont Dom-Luis.

En 1879, suite au décès de l'architecte Eugène Viollet-le-Duc, Auguste Bartholdi fait appel à Gustave Eiffel pour concevoir la structure intérieure de la statue de la Liberté à New York.

La statue de la Liberté traverse l'Atlantique en bateau. Une fois sur le sol américain, elle est assemblée et inaugurée en 1886.

C'est également durant cette période qu'il invente les ponts portatifs. C'est un succès et il en vend partout dans le monde.

Le projet d'une tour métallique est conçu par son équipe en 1884, et l'ingénieur s'approprie l'idée. La Tour Eiffel est le projet de sa vie. Les travaux débutent en 1887 et la tour est inaugurée en 1889 à l'exposition universelle. Elle accueille plus de deux millions de visiteurs.

En parallèle de ce grand projet, il s'est aussi engagé à construire le viaduc de Garabit et les écluses du canal de Panama. Mais la mise en liquidation de la Compagnie du canal en 1889 aboutit à un énorme scandale financier, et l'ingénieur est condamné pour escroquerie. Il est innocenté peu après, mais le mal est fait.

Gustave Eiffel travaille ensuite à concevoir une utilité à la Tour Eiffel, notamment en tant que station de météorologie et antenne pour la radio. Il conduit jusqu'à la fin de sa vie des études sur l'aérodynamisme et meurt le 27 décembre 1923 à Paris, à l'âge de 91 ans.

EIFFEL 001



SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES

Référence : ÉLUARD 001



Qui est Paul Eluard ?

Poète de la résistance

Eugène Émile Paul Grindel, dit Paul Éluard, est un poète français né à Saint-Denis le 14 décembre 1895 et mort à Charenton-le-Pont le 18 novembre 1952. Son action politique, durant la Seconde Guerre Mondiale notamment, a eu beaucoup de poids. Il est considéré comme le poète de la Résistance par excellence et, même une fois la guerre terminée, son action pour la Paix ne s'est jamais relâchée.

Atteint de tuberculose, Il est obligé de mettre un terme à ses études à l'âge de 16 ans. Jusqu'en février 1914, il reste hospitalisé au sanatorium de Clavadel, en Suisse. Il y trouve son premier élan de poésie amoureuse, après sa rencontre avec Gala, une jeune russe en exil. Mobilisé en 1914, il part sur le front de la Première Guerre mondiale, en tant qu'infirmier militaire.

Éloigné du front suite à une bronchite aiguë, il se marie avec Gala en février 1917. Marqué par la maladie et les visions d'horreur de la guerre, Paul Éluard rédige alors quelques poèmes témoignant du rejet de la haine et de la terreur, *Poèmes pour la paix* (1918). Sa fille Cécile naît, et à la fin du conflit, il fréquente André Breton, Aragon, Soupault, Tzara ... D'abord adepte du mouvement Dada, il prend part, par la suite, au surréalisme.

En janvier 1927, il rejoint le Parti communiste français. L'année d'après, il retourne au sanatorium avec Gala pendant l'hiver pour la dernière fois. Y ayant rencontré Salvador Dali, elle le quitte définitivement. Paul Éluard rencontre peu de temps après Maria Benz, dite Nusch, avec qui il se marie en 1934. Pendant ce temps, il voyage, en tant que poète ambassadeur du surréalisme. En Espagne entre 1936 et 1938, il s'insurge contre le soulèvement franquiste, et passe son temps aux côtés de Pablo Picasso. De retour à Paris avec sa femme après l'armistice de 1940, il montre clairement sa position résistante durant la Seconde Guerre mondiale. Il écrit le poème *Liberté*, ode à la liberté opposée à l'occupation allemande, parachuté en milliers d'exemplaires par les avions anglais sur le sol français. Le poème est aussi publié dans le recueil *Poésie et Vérité*, 1942.

Après le décès de sa femme Nusch en 1946, Éluard continue de lutter pour ses idéaux. Lors d'un congrès pour la paix au Mexique en septembre 1948, il rencontre Dominique Lemort, avec qui il rentre en France. Leur relation le fait renaître de ses cendres, et il lui dédie le recueil *Le Phénix*, hommage à la joie de vivre retrouvée. Ils se marient en 1951. Poète humaniste militant contre l'injustice, la haine et l'horreur et prônant l'amour dans un vers fluide et profond, Paul Éluard s'éteint le 18 novembre 1952, à Charenton-le-Pont. Le gouvernement refuse de lui rendre des obsèques nationales, mais Aragon, Cocteau et Picasso, parmi les plus notables, assistent à ses funérailles, au cimetière du Père-Lachaise.

Quelques-unes de ses œuvres :

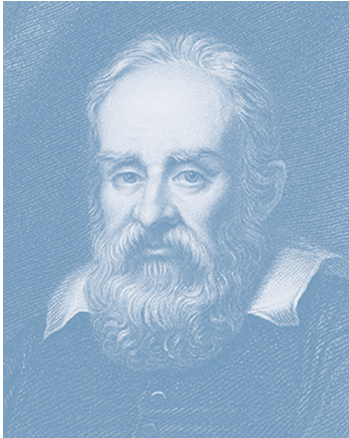
- Poésies 1913-1926
- Capitale de la douleur (1926)
- Les mains libres (1937)
- Donner à voir (1939)
- Derniers poèmes d'amour (1963)

ELUARD 001



SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES

Référence : GALILÉE 001



Qui est Galilée ?

Fondateur de la physique moderne

Galilée, né à Pise le 15 février 1564 et mort à Arcetri près de Florence le 8 janvier 1642, est un mathématicien, géomètre, physicien et astronome italien du XVII^e siècle.

Le scientifique italien, Galileo Galilei se passionne très vite pour la physique et l'astronomie. Ses premières recherches sont consacrées au pendule et à la mécanique. En 1604, alors qu'il enseigne à l'université de Padoue, il comprend que la notion de masse n'interfère pas dans la chute d'un objet. On pensait jusqu'alors que les objets lourds tombaient plus vite que les objets légers en raison de leur masse. Ces recherches sur la chute des corps, mais aussi sur l'inertie sont des révolutions scientifiques qui contredisent les idées d'Aristote.

En 1609, Galilée fait fabriquer la copie d'une lunette alors fabriquée aux Pays-Bas, et la transforme en lunette astronomique pour pouvoir observer le ciel. Il fait une découverte majeure en 1610 en observant que des étoiles tournent autour de Jupiter. Ses travaux s'opposent donc au géocentrisme d'Aristote selon lequel la Terre est l'axe central autour duquel tournent tous les astres. Il se tourne alors vers le système héliocentrique de Copernic, selon lequel les planètes, dont la Terre, tournent autour du Soleil.

Galilée publie ses découvertes en mars 1610 dans *Le Messager céleste* qui est un triomphe. Il accepte le poste de Premier Mathématicien de l'université de Pise et part pour Florence.

Galilée réalise d'autres observations qui confirment les idées coperniciennes d'héliocentrisme, mais de nombreux érudits s'y opposent et le système de Copernic est déclaré hérétique en 1616. Galilée a désormais l'interdiction d'enseigner ses idées. Il continue cependant ses observations astronomiques.

En 1632, il publie le *Dialogue sur les deux grands systèmes du monde*, dans lequel il tente de démontrer la supériorité des idées de Copernic. L'ouvrage provoque beaucoup d'agitation et le mène vers un procès. Galilée est jugé devant le tribunal de l'Inquisition en 1633. Il doit renier ses idées et aurait profité de ce moment pour déclarer symboliquement : «Et pourtant, elle tourne !».

Il échappe à la prison pour une résidence surveillée. Galilée devient un martyr de la science.

Il faudra tout de même attendre 1992 pour que le pape Jean-Paul II réhabilite pleinement le scientifique.

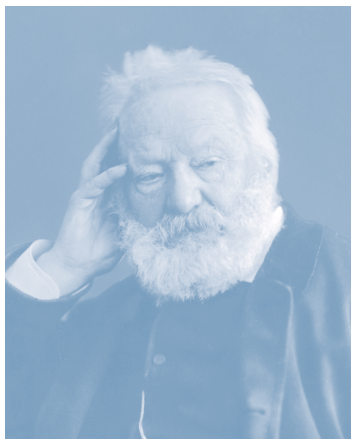
Galilée décède le 8 janvier 1642 à Arcetri (Florence) à l'âge de 77 ans, aveugle et entouré de ses plus fidèles disciples.

GALILEE 001



SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES

Référence : **HUGO 001**



Qui est Victor Hugo ?

Auteur romantique et homme politique

Victor Hugo est un écrivain, romancier, poète, dramaturge et homme politique français, né le 26 février 1802 à Besançon et mort le 22 mai 1885 à Paris à l'âge de 83 ans. De son nom complet Victor Marie Hugo, il est considéré comme l'un des plus grands écrivains français en marquant l'histoire de la littérature française du 19^e siècle.

Alors qu'il est au lycée Louis-le-Grand, Victor Hugo semble déjà avoir une idée très précise sur son avenir. À 14 ans, il écrit «*Je veux être Chateaubriand ou rien*».

Il commence alors une intense production littéraire et participe activement à la vie littéraire parisienne. En 1822 il épouse Adèle Foucher, son amour d'enfance, avec qui il a cinq enfants.

D'abord monarchiste, il devient républicain après les événements de 1830. Devenu chef de file du mouvement romantique, en 1841, il est élu à l'Académie française.

En 1843 sa fille Léopoldine meurt noyée. Peut-être aussi pour apaiser la douleur à la suite de cette perte qui l'affecte beaucoup, il commence à prendre part activement à la vie politique française, si bien que, en 1852 il est expulsé de France à cause de son hostilité affichée à Napoléon III. Il reste en exil pour plus de vingt ans. Au cours de ces longues années, il écrit *Les Misérables*, publié en 1862, et la partie la plus riche de son œuvre.

De retour en France en 1870 à la proclamation de la République, il revient à Paris où il est accueilli triomphalement. Il est élu député en 1871, puis sénateur en 1876. Il meurt le 22 mai 1885 des suites d'une congestion pulmonaire.

La Troisième République l'honore par de grandioses funérailles nationales auxquelles plus de deux millions de personnes ont assisté. Sa dépouille est transférée au Panthéon à Paris le 31 mai 1885.

Victor Hugo a joué un rôle très important à son époque, comme homme de lettres et comme homme politique. Au niveau littéraire il joue un rôle central dans l'avènement du romantisme et dans la rupture avec les règles du théâtre classique. Au niveau politique c'est un homme d'ouverture. Il défend des idéaux de justice et de liberté. Il a lutté pour la paix, contre la peine de mort et en faveur des femmes.

Quelques-unes de ses œuvres :

- Le dernier jour d'un condamné (1829)
- Hernani (1830)
- Notre Dame de Paris (1831)
- Les contemplations (1856)
- Les misérables (1862)
- Les travailleurs de la mer (1866)

HUGO 001



SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES



Qui est Louise Michel ?

Une militante anarchiste

Clémence-Louise Michel, dite Louise Michel, née le 29 mai 1830 à Vroncourt-la-Côte (Haute-Marne) et morte le 9 janvier 1905 à Marseille, est une institutrice, militante anarchiste, franc-maçonne, aux idées féministes et l'une des figures majeures de la Commune de Paris.

En 1853, elle devient institutrice mais elle refuse de prêter serment à l'Empereur Napoléon III. Elle enseignera donc dans des écoles « libres », c'est-à-dire sans lien avec le pouvoir, d'abord en Haute-Marne, puis à Paris à partir de 1856. Ses méthodes pédagogiques s'inspirent de quelques grands principes : l'école doit être pour tous, pas de différence entre les sexes, nécessité d'une éducation à la sexualité, l'enseignant doit en permanence accroître son savoir.

Pour satisfaire sa soif de connaissance, elle suit les cours du soir dans les domaines les plus modernes du savoir. A Paris, Louise Michel fait la connaissance de Jules Vallès, Eugène Varlin, Rigault, Eudes, et surtout Théophile Ferré, qu'elle aime avec passion. Elle écrit pour des journaux d'opposition et rédige des poèmes qu'elle adresse à Victor Hugo. Elle entretient avec l'auteur des Misérables une longue correspondance de 1850 à 1879. Secrétaire de la Société démocratique de moralisation, dont le but est d'aider les femmes à vivre par le travail, Louise Michel mène également une activité politique, qu'elle poursuivra jusqu'à sa mort.

En 1870, elle est élue présidente du Comité de vigilance des citoyennes du XVIII^e arrondissement de Paris. Très active pendant la Commune de Paris, Louise Michel fait partie de la frange révolutionnaire la plus radicale et se porte même volontaire pour aller seule à Versailles tuer Adolphe Thiers. Sa mère ayant été arrêtée et menacée d'être exécutée pour faire pression sur elle, Louise Michel se rend pour la faire libérer. Surnommée la Vierge Rouge, elle est condamnée à la déportation à vie et envoyée en Nouvelle Calédonie où elle reste jusqu'en 1880. C'est sans doute au contact de Nathalie Lemel, une des animatrices de la Commune, déportée avec elle, que Louise Michel devient anarchiste.

Accueillie par la foule à Paris, Louise Michel reprend son activité militante. Elle donne des conférences, intervient dans des meetings, défend l'abolition de la peine de mort, les ouvriers et les chômeurs. En 1888, Pierre Lucas, un extrémiste, attente à sa vie en la blessant à la tête, mais elle témoigne au procès de celui-ci pour qu'il n'aille pas en prison.

Lassée par les calomnies et le manque de liberté d'expression, Louise Michel s'installe à Londres en 1890 où elle gère une école libertaire. A la demande de Sébastien Faure, elle revient en France en 1895. Arrêtée à plusieurs reprises lors de manifestations, elle est emprisonnée pendant trois ans avant d'être libérée sur l'intervention de Clemenceau. Louise Michel meurt d'une pneumonie à Marseille au cours d'une tournée de conférences dans le sud de la France. Une foule de 120 000 personnes l'accompagne lors de ses funérailles jusqu'au cimetière de Levallois. Louise Michel a appartenu à un atelier maçonnique dissident du rite écossais et fut sœur au Droit Humain (une loge porte son nom à Paris 13).

MICHEL 001



SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES

Référence : **MOULIN 001**



Qui est Jean Moulin?

Homme politique et résistant français

Figure phare de la Résistance française lors de la Seconde Guerre mondiale, Jean Moulin a fait preuve d'un courage et d'une détermination sans égal. Il a organisé et unifié la Résistance en s'opposant à l'Allemagne nazie pendant la Seconde Guerre mondiale. Il naît en 1899 à Béziers et devient préfet, chef d'un département à 38 ans.

En 1940, c'est la guerre, les Allemands envahissent la France et l'État français collabore avec l'Allemagne nazie.

Le préfet Jean Moulin doit obéir à l'Allemagne nazie mais il veut d'abord protéger les Français. Un jour, les Allemands accusent des militaires français venus d'Afrique d'avoir massacré des habitants. C'est faux mais des soldats allemands l'emmènent et exigent que Jean Moulin signe un texte qui les accuse. Roué de coups pour avoir refusé mais craignant de finir par céder sous la torture, il tente de se tuer.

Il survit, perd son poste de préfet et rejoint en secret d'autres Français opposés aux Allemands. Ceux sont des résistants. Ils s'opposent à l'Armistice signé avec l'Allemagne et au régime autoritaire, le régime de Vichy, mis en place par Pétain, chef de l'État français. Les résistants cachent des gens, organisent la propagande contre l'occupant nazi et le régime de Vichy avec des journaux clandestins, bloquent des routes, sabotent les voies de communication, collectent des renseignements d'ordre militaire et tuent des Allemands. Ils sont obligés de vivre dans la clandestinité.

En Angleterre, le général de Gaulle dit que la France libre existe encore, c'est la France des résistants et il en est l'un des chefs. Il rencontre Jean Moulin en 1941 et le charge de réunir tous les résistants au sein du Conseil national de la Résistance, l'argent et les armes pour organiser des actions sur le territoire français. L'objectif est de préparer la libération du pays et le retour de la République.

Le 21 juin 1943, Jean Moulin est dénoncé. Les Allemands le torturent et le déclarent mort le 8 juillet.

Par son courage Jean Moulin est devenu un héros. Il est enterré au Panthéon à Paris avec les grands hommes de France.

MOULIN 001



SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES



Qui est Rosa Parks ?

La mère du mouvement des droits civiques

Née le 4 février 1913 à Tuskegee (Alabama) Rosa Parks est une afro-américaine, icône du mouvement des droits civiques. Son refus de céder sa place dans un bus amène au boycott de la compagnie de transport pour lutter contre la ségrégation raciale.

Rosa travaille comme couturière et comme aide-soignante. Elle épouse Raymond Parks, un barbier militant de la cause des droits civiques, membre de l'Association de l'Alabama pour la promotion des gens de couleur (National Association for the Advancement of Colored People, NAACP). Encouragée par son mari et malgré ses charges familiales, elle termine ses études secondaires en 1934, niveau que seuls 7% des Noirs atteignent à cette époque.

Le 1^{er} décembre 1955, dans la ville de Montgomery (Alabama), Rosa Parks qui était assise sur un siège réservé aux blancs, refuse d'obéir à un conducteur de bus qui lui demande de laisser sa place et d'aller s'asseoir au fond du véhicule. Elle est arrêtée, jugée et inculpée de désordre public ainsi que de violation des lois locales, avec une amende de 15 dollars. Elle assume totalement son geste qui n'était cependant pas prémédité.

Un jeune pasteur noir inconnu de 26 ans, Martin Luther King, avec le concours de Ralph Abernathy, lança alors une campagne de protestation et de boycott contre la compagnie de bus qui dura 381 jours. Le 13 novembre 1956, la Cour suprême cassa les lois ségrégationnistes dans les bus, les déclarant anticonstitutionnelles.

Son acte de résistance de ce jour de décembre 1955 reste un symbole fort de la lutte contre la ségrégation aux Etats-Unis.

Rosa Parks a reçu de nombreuses récompenses, dont la Médaille Spingarn, en 1979, plus haute distinction du NAACP, organisation américaine de défense des droits civiques ; et le Martin Luther King Sr. Award l'année suivante.

En 1994, elle est lauréate du prix de la paix Rosa-Parks à Stockholm, en Suède, puis en 1996 de la Médaille présidentielle de la Liberté, plus haute distinction décernée par l'exécutif américain.

Le président Bill Clinton la lui remet alors en personne. En 1999, le Congrès, organe législatif américain, lui attribue à son tour sa plus haute distinction, la Médaille d'or du Congrès.

Listée par le magazine Time comme l'une des vingt figures les plus importantes du XX^e siècle en 1999, Rosa Parks reçoit aussi la première Governor's Medal of Honor for Extraordinary Courage par son Etat natal en 2000.

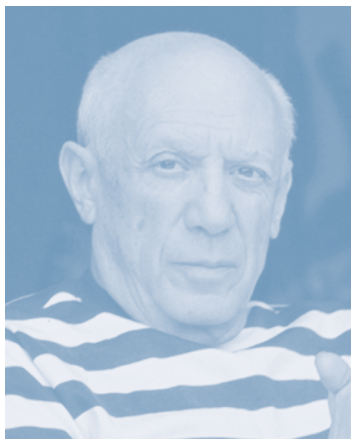
Elle a passé sa vie à se battre pour l'égalité raciale, avant de s'éteindre le 24 octobre 2005 à Détroit (Etats-Unis).

PARKS 001



SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES

Référence : **PICASSO 001**



Qui est Pablo Picasso ?

Un des plus grand artiste du XX^e siècle

Pablo Ruiz Picasso, né le 25 octobre 1881 à Malaga et mort le 8 avril 1973 à Mougins, est un peintre, dessinateur, sculpteur et graveur espagnol ayant passé l'essentiel de sa vie en France. Il est, avec Georges Braque, le fondateur du mouvement cubiste.

Pablo Picasso est le fils de Don José Ruiz y Blanco, peintre et professeur de dessin, et de Maria Picasso Lopez. Picasso peint son premier tableau à l'huile à l'âge de huit ans. Encouragé par son père, il étudie à la Guarda dans la ville de La Corogne puis à l'école des Beaux-Arts de Barcelone.

Lors de l'Exposition des Beaux-Arts et de l'Industrie de Barcelone, son tableau La Première Communion est présenté. Bien que non primé, il est salué par un grand journal. En 1900, Picasso se rend pour la première fois à Paris avec son ami Casagemas. Il découvre les œuvres de Toulouse-Lautrec, Cézanne, Degas et Gauguin. On commence à lui acheter quelques toiles en France et en Espagne. Son tableau Derniers instants (qui plus tard sera recouvert par La Vie) est présenté à l'Exposition Universelle de Paris. L'année suivante, l'artiste décide d'abandonner le nom de son père (Ruiz Blanco) au profit de celui de sa mère : Picasso.

En 1904, il s'installe dans l'atelier le Bateau-Lavoir (Montmartre, Paris) et fait la connaissance de Matisse et Braque. Avec Georges Braque, il donne naissance au cubisme. Les Demoiselles d'Avignon est la première œuvre significative de ce mouvement.

En 1925, il participe à la première exposition surréaliste de la galerie Pierre de Paris, sans pour autant rejoindre ce mouvement artistique. En 1936, il s'engage aux côtés des républicains et son art sera qualifié de « dégénéré » par le régime Nazi.

En 1937, alors que la guerre civile déchire l'Espagne, Picasso est très touché par le bombardement de la ville de Guernica. Il choisit donc, pour honorer la commande du gouvernement espagnol pour l'Exposition Universelle de Paris, de représenter la tragédie de cette ville. À travers ce tableau monumental, qui est l'un des plus connus du peintre, Picasso exprime toute sa colère et sa révolte. C'est le premier engagement politique de Picasso. Guernica symbolise de façon universelle l'horreur de la guerre.

En 1946, l'euphorie de la libération redonne de la gaieté au peintre qui exécute le tableau, La Joie de vivre.

Picasso part s'installer en 1961 à Mougins en compagnie de sa nouvelle compagne Jacqueline. Il s'éteint le 8 avril 1973 à l'âge de 91 ans à la suite d'une embolie pulmonaire.

Peintre, sculpteur, graveur et céramiste, son génie fut reconnu de son vivant et aujourd'hui une dizaine de musées dans le monde lui sont exclusivement consacrés.

PICASSO 001



SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES

Référence : **EXUPERY 001**



Qui est Antoine de Saint-Exupéry ?

Le petit prince de l'aviation

Antoine de Saint-Exupéry est un écrivain, reporter et aviateur français. Ses voyages pour l'aéropostal et son expérience de la guerre lui ont inspiré ses livres comme « Vol de nuit » ou « Le petit Prince ». Né le 29 juin 1900 à Lyon il a disparu en vol le 31 juillet 1944 au large de Marseille, mort pour la France.

Devenu pilote durant son service militaire en 1922, il est engagé en 1926 par la compagnie Latécoère (future Aéropostale). Il transporte le courrier de Toulouse au Sénégal puis rejoint l'Amérique du Sud en 1929. Parallèlement, Saint-Exupéry devient écrivain. Il publie, en s'inspirant de ses expériences d'aviateur, ses premiers romans : *Courrier sud* en 1929 et surtout *Vol de nuit* en 1931, qui rencontre un grand succès.

Écrire avec son corps, « n'écrire que ce que l'on a risqué », telle devait être, selon Saint-Exupéry, la littérature ou l'incarnation en littérature.

À partir de 1932 Saint-Exupéry se consacre au journalisme et aux raids aériens. Il entreprend de grands reportages au Viêt Nam en 1934, à Moscou en 1935, en Espagne en 1936, qui nourriront sa réflexion sur les valeurs humanistes. *Terre des hommes*, publié en 1939, reçoit le grand prix du roman de l'Académie française.

En 1939, il sert dans l'armée de l'air, affecté à une escadrille de reconnaissance aérienne. À l'armistice de juin 1940, il quitte la France pour New York avec l'objectif de faire entrer les Américains dans la guerre et devient l'une des voix de la Résistance. Rêvant d'action, il rejoint enfin, au printemps 1944, en Sardaigne puis en Corse, une unité chargée de reconnaissances photographiques en vue du débarquement de Provence. Il disparaît en mer avec son avion, un Lockheed P-38 Lightning lors de sa mission du 31 juillet 1944. Son avion a été retrouvé et formellement identifié le 3 septembre 2003 au large de Marseille.

Le Petit Prince, écrit à New York pendant la guerre, est publié avec ses propres aquarelles en 1943 à New York et en 1946 chez Gallimard, en France. Ce conte plein de charme et d'humanité devient très vite un immense succès mondial et a été traduit dans plus de 300 langues.

Quelques-unes de ses œuvres :

- L'aviateur (1926)
- Vol de nuit (1931)
- Terres des hommes (1939)
- Le Petit Prince (1943)
- Lettre à un otage (1943)

EXUPERY 001



SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES



Qui est George Sand ?

Femme de lettres engagée

George Sand est le pseudonyme d'Amantine Aurore Lucile Dupin, baronne Dudevant, romancière, auteur dramatique, critique littéraire française, journaliste, née à Paris le 1^{er} juillet 1804 et morte au château de Nohant-Vic le 8 juin 1876. Elle compte parmi les écrivains prolifiques avec plus de soixante-dix romans à son actif, cinquante volumes d'œuvres diverses dont des nouvelles, des contes, des pièces de théâtre et des textes politiques.

A l'âge de 18 ans, elle épouse le baron de Dudevant. Elle met au monde deux enfants, Maurice et Solange. Mais le couple s'entend mal et se sépare. Assoiffée d'indépendance, la baronne s'installe à Paris.

L'écrivaine se lance alors à corps perdu dans la littérature et mène une vie d'artiste. Elle y publie son premier roman, *Indiana*, qui est assez rapidement reconnu, et le signe de son nom de plume : George Sand. Le mythe naît alors.

Elle vit une vie très libre et multiplie les amants, tous des artistes de grande renommée tels que Mérimée, Alfred de Musset ou encore Frédéric Chopin. Sa maison est toujours ouverte, et George Sand reçoit les plus grands artistes de l'époque. Balzac, Flaubert, Dumas, viennent régulièrement séjourner à Nohant. Ils y viennent se distraire, parler d'art, rencontrer de nouveaux artistes. D'autres encore y viennent pour travailler, comme Eugène Delacroix.

Outre son immense production littéraire, elle s'est illustrée par un engagement politique actif à partir de 1848, inspirant Alexandre Ledru-Rollin, participant au lancement de trois journaux : *La Cause du peuple*, *Le Bulletin de la République*, *l'Éclaireur*, plaidant auprès de Napoléon III la cause de condamnés, notamment celle de Victor Hugo dont elle admirait l'œuvre et dont elle a tenté d'obtenir la grâce. Auteure de romans, de nouvelles, de contes, de pièces de théâtre, d'une autobiographie, de critiques littéraires et de textes politiques, elle n'arrête pas d'écrire jusqu'à sa mort à l'âge de 71 ans. Victor Hugo déclara à sa mort : « Je pleure une morte, je salue une immortelle ! ».

De par son style d'écriture lyrique et ses convictions féministes avant l'heure, George Sand a servi de modèle à de nombreuses autres auteures d'exception, de Virginia Woolf à Simone de Beauvoir, en passant par Colette.

Quelques-unes de ses œuvres :

- Indiana (1832)
- Consuelo (1843)
- La mare au diable (1846)
- La petite fadette (1848)
- Histoire de ma vie (1855)

SAND 001

Référence : **TRIOLET 001**



Qui est Elsa Triolet ?

Écrivaine et résistante française

Elsa Triolet, née Ella Yourevna Kagan le 12 septembre 1896 à Moscou et morte le 16 juin 1970 à Saint-Arnoult-en-Yvelines, est une femme de lettres et résistante française d'origine russe, née de parents juifs. Romancière française d'origine russe (1896-1970) Première femme à obtenir le prix Goncourt, elle est également connue sous le pseudonyme de Laurent Daniel. Elle est la sœur de Lili Brik et la compagne de Louis Aragon.

Issue de la bourgeoisie russe, Elsa Triolet, née Ella Yurevna Kagan apprend le français dès l'âge de six ans. En 1910, elle rencontre le poète Maïakovski qui l'initie à la poésie mais épousera sa sœur Lyli.

Durant ses études d'architecture, elle fréquentera les milieux artistiques moscovites. Afin d'échapper aux dures conditions de vie de la toute jeune Union soviétique, elle quitte son pays natal pour la France en 1918, où elle épousera l'officier André Triolet, qu'elle quittera dès 1921.

Vivant à Londres et à Berlin, c'est dans le quartier bohème de Montparnasse qu'elle s'installera finalement au milieu des années vingt.

En 1928, elle rencontre Louis Aragon : l'une des histoires d'amour les plus fameuses du monde littéraire français commence alors.

Muse inspirée elle-même par son Pygmalion, Elsa Triolet fut à l'origine des fameux *Yeux d'Elsa* d'Aragon, qu'elle épousera en 1939.

Résistante durant la Seconde guerre mondiale, elle participe à la création du Comité Nationale des Écrivains, et militera aux côtés de son époux surréaliste pour le communisme.

En 1945, son roman *Le Premier accroc coûte deux cents francs* lui vaudra le prix Goncourt. L'expérience de la résistance fortifiera sa volonté d'écrire, sans laquelle, de son propre aveu, elle n'aurait jamais pu survivre.

A sa mort en 1970, Aragon qui lui survécut légua l'ensemble de ses documents (manuscrits, lettres, etc...) au CNRS. Elle reste de nos jours, plus par son rôle de muse que d'écrivain, une figure de proue de la littérature française du XX^e siècle.

Quelques-unes de ses œuvres :

- Le cheval blanc (1943)
- Le premier accroc coûte deux cents francs (1944)
- Les amants d'Avignon (1945)
- L'âme (1963)
- Le rossignol se tait à l'aube (1970)

TRIOLET 001



SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES



Qui est Simone Veil ?

Ikône de la lutte pour le droit des femmes

Simone Veil , née Simone Jacob le 13 juillet 1927 à Nice et morte le 30 juin 2017 à Paris, est une magistrate et une femme d'État française.
Née dans une famille juive aux origines lorraines, elle est déportée à Auschwitz à l'âge de 16 ans, durant la Shoah. Femme courage à l'adolescence tragique, Simone Veil est l'une des figures politiques françaises les plus populaires.

Simone Jacob naît à Nice le 13 juillet 1927 au sein d'une famille juive. Au cours de la Seconde Guerre mondiale, elle est déportée à Auschwitz à l'âge de 16 ans avec sa famille et y perd sa mère, son père et son frère. Rescapée avec ses sœurs Madeleine et Denise, elles aussi déportées, elle épouse Antoine Veil en 1946 puis, après des études de droit et de science politique, elle entre dans la magistrature comme haut fonctionnaire.

En 1974 elle est nommée comme ministre de la Santé. A ce poste, elle fait notamment adopter la «loi Veil», promulguée le 17 janvier 1975, qui dépénalise le recours par une femme à l'interruption volontaire de grossesse (IVG). Elle apparaît dès lors comme ikône de la lutte contre la discrimination des femmes en France.

Elle est la première présidente du Parlement européen, nouvellement élu au suffrage universel, de 1979 à 1982. De façon générale, elle est considérée comme l'une des promotrices de la réconciliation franco-allemande et de la construction européenne.

De 1993 à 1995, elle est ministre d'État, ministre des Affaires sociales, de la Santé et de la Ville, « numéro deux » du gouvernement Édouard Balladur, puis siège au Conseil constitutionnel de 1998 à 2007, avant d'être élue à l'Académie française en 2008.

Simone Veil siège au Conseil constitutionnel de 1998 à 2007 avant de se retirer progressivement de la vie politique. Proche de la famille centriste, elle soutient Nicolas Sarkozy à l'élection présidentielle de 2007.

Elle publie une autobiographie en 2007, «Une vie», et est élue à l'Académie française en 2008. Décédée en 2017, elle entre au Panthéon avec son époux le 1^{er} juillet 2018.

VEIL 001



SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES



Qui est Jean Jaurès ?

Homme politique socialiste et écrivain français

Jean Jaurès, né le 3 septembre 1859 à Castres et mort assassiné le 31 juillet 1914 à Paris, est un homme politique français.

Issu d'une famille de la bourgeoisie, Jean Jaurès (Auguste Marie Joseph Jean Léon Jaurès de son nom d'état-civil) étudie à l'École normale supérieure et obtient une agrégation de philosophie. Il commence une carrière politique en 1885 comme député républicain à Castres. D'abord républicain modéré, Jean Jaurès devient socialiste après la grande grève des mines de Carmaux de 1892. Jean Jaurès est élu député et va le rester jusqu'à sa mort (sauf entre 1898 et 1902). Brillant orateur, il va devenir le défenseur des ouvriers en lutte et de l'unité des forces politiques et syndicales de gauche.

Avec les socialistes, il défend Alfred Dreyfus et crée le journal l'Humanité, en 1904. Jean Jaurès, leader du socialisme français, participe en 1905 à la fondation de la SFIO qui va rassembler les différents courants socialistes français. Pour lui, les socialistes doivent s'engager pour une révolution démocratique et non violente.

Après 1905, Jean Jaurès s'oppose à la politique coloniale et à la guerre. Ayant pris des positions pacifistes à l'approche des hostilités avec l'Allemagne, il devient très impopulaire chez les nationalistes qui l'accusent de trahison. Jean Jaurès meurt assassiné par le nationaliste Raoul Villain le 31 juillet 1914, 3 jours avant la déclaration de la guerre.

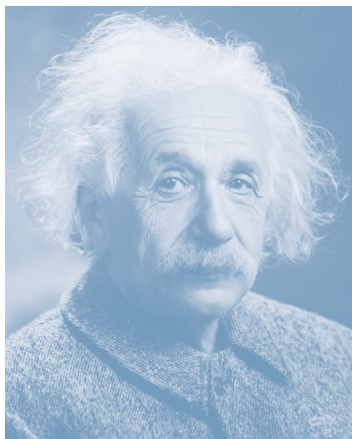
Quelques-unes de ses œuvres :

- L'endroit et l'envers (1937)
- Histoire de la Révolution française (1898)
- Les Preuves (Affaire Dreyfus, 1898)
- Les Deux Méthodes (1900)
- Histoire socialiste 1789-1900 (1901 à 1908)
- Notre but (1904)
- La Révolution russe (1905)
- La Commune (1907)
- L'Armée nouvelle (1910)
- Conflit élargi (1912)

JAURES 001



SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES



Qui est Albert Einstein ?

Le scientifique le plus célèbre du XX^e siècle

Albert Einstein né le 14 mars 1879 à Ulm en Allemagne et mort le 18 avril 1955 à Princeton, aux États-Unis, est un physicien théoricien.

Auteur de la célèbre formule $E=mc^2$, ses théories sur les relativités restreinte et générale ont bouleversé le monde de la physique.

Albert Einstein est un physicien américain d'origine allemande (1879-1955) surtout connu comme le créateur des théories de la relativité restreinte et générale - Prix Nobel de physique en 1921.

Son travail est notamment connu du grand public pour l'équation $E=mc^2$, qui établit une équivalence entre la matière et l'énergie d'un système.

Albert Einstein a publié beaucoup de travaux de toute première importance. En 1905, il publie trois grands articles fondamentaux : le mouvement brownien, l'effet photo-électrique et la théorie de la relativité restreinte. Il sera alors professeur dans plusieurs universités d'Europe.

Il poursuit ses recherches pour aboutir en 1915 à la théorie de la relativité générale.

Il contribue également largement au développement de la mécanique quantique et de la cosmologie. Il reçoit le prix Nobel de physique de 1921 pour son explication de l'effet photoélectrique, un principe physique qui permet de produire de l'électricité à partir de la lumière du soleil utilisée dans les panneaux solaires, qui existent aujourd'hui grâce à lui.

Il est aujourd'hui considéré comme l'un des plus grands scientifiques de l'histoire, et sa renommée dépasse largement le milieu scientifique.

EINSTEIN 001



SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES

Référence : **PASCAL 001**



Qui est Blaise Pascal ?

Scientifique, philosophe et moraliste,
un génie universel

Blaise Pascal, né le 19 juin 1623 à Clermont en Auvergne et mort le 19 août 1662 à Paris, est un mathématicien, physicien, inventeur, philosophe, moraliste et théologien français.

Enfant précoce, Blaise Pascal témoigne d'une vivacité d'esprit exceptionnelle dès le plus jeune âge. Curieux des sciences, mathématicien de premier ordre, il publie à 16 ans un traité de géométrie projective qui le fait remarquer par la communauté des savants.

À 19 ans, il met au point une calculatrice mécanique, la « Pascaline », ancêtre de la calculatrice.

Plus tard, il multipliera les travaux de recherche en développant notamment une méthode de résolution du « problème des partis » qui donnera naissance au Calcul des Probabilités.

Pascal prouvera également l'existence du vide et de la pression de l'air (pression atmosphérique).

Après une expérience mystique à la fin de 1654, il délaisse les mathématiques et la physique et se consacre à la réflexion philosophique et religieuse.

Entre 1656 et 1657, il écrit *Les Provinciales*, un recueil de lettres où il défend le jansénisme, mouvement religieux catholique alors interdit par Louis XIV. Autre recueil, *Les Pensées* seront publiées de manière posthume à partir des notes retrouvées dans ses affaires. Pascal y aborde plusieurs thèmes : l'infini et le néant, la foi et la raison, la vie et la mort, la grâce et la justice...

Blaise Pascal meurt à Paris le 19 août 1662. Son apport aux mathématiques modernes et à la géométrie est considérable. Il a étudié et écrit sur de nombreux sujets comme les mathématiques, la physique, la philosophie, la morale et la théologie.

Quelques-unes de ses œuvres :

- Essai pour les coniques (1640)
- Expériences nouvelles touchant le vide (1647)
- Traité de la pesanteur de la masse de l'air (1651-1653)
- Les Provinciales (Correspondances (1656-1657)
- Éléments de géométrie (1657)
- De l'Esprit géométrique et de l'Art de persuader (1657)
- Pensées (1669, posthume)

PASCAL 001



SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES

Référence : **MANDELA 001**



Qui est Nelson Mandela ?

La figure emblématique de la lutte contre l'apartheid

Nelson Rolihlahla Mandela, né le 18 juillet 1918 à Mvezo et mort le 5 décembre 2013 à Johannesburg, est un homme d'État sud-africain.

Nelson Rolihlahla Mandela est né en Afrique du Sud. Après avoir obtenu un diplôme en droit en 1942 à l'Université de Johannesburg, il entre à l'ANC (l'African National Congress) qui est alors un parti politique modéré de la bourgeoisie noire.

En mars 1944, Nelson Mandela crée la Ligue de la jeunesse de l'ANC (Youth League).

En 1948, l'apartheid, un système ségrégationniste discriminant la population noire sud-africaine, est officialisé par le premier ministre sud africain.

Après plusieurs années de lutte contre l'Apartheid, d'arrestations et de procès, Nelson Mandela est condamné en 1964 à la prison à vie pour sabotage, trahison et complot. Durant toute sa captivité, il refuse d'être libéré contre le renoncement public à la lutte anti-apartheid.

Nelson Mandela est finalement libéré le 11 février 1990 après avoir passé 27 ans et demi en prison.

En 1993, il reçoit le prix Nobel de la paix pour son combat contre la ségrégation raciale.

Les premières élections pluralistes et multiraciales ont lieu en 1994. L'ANC remporte une très large victoire. La même année, Nelson Mandela est investi Président de l'Afrique du Sud, poste qu'il occupe jusqu'en 1999.

Vers la fin de sa vie, il ne participe plus à la vie politique mais se tourne vers des associations caritatives. Nelson Mandela s'éteint le 5 décembre 2013, à 95 ans.

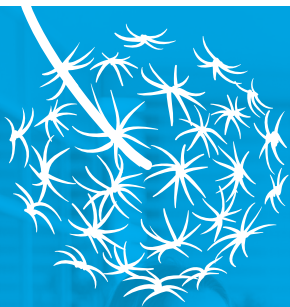
Symbole de la lutte contre le racisme et pour la paix, il est célèbre dans le monde entier. Une journée internationale lui est même consacrée, le 18 juillet.

« L'éducation est l'arme la plus puissante qu'on puisse utiliser pour changer le monde. »

MANDELA 001



SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES



11

2026.2027

Coupons

...



SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES

A1 8P A1 12P A1 16P A1 20P	Absence322
R3 4P R3 8P R3 12P	Retard.....323
RA 16P	Pack eco 20 retards + 20 absences324
INF 4P INF 8P	Infirmierie325
EPS2 4P EPS2 8P	Inaptitude EPS.....326
DP1 4P DP1 8P DP1 12P	Dispense demi-pension327
RE1 4P RE1 8P	Retenue.....328
EX1 4P	Exclusion de cours.....329
S1 4P S1 8P	Sortie exceptionnelle.....330
OBS 4P	Observation331

Coupons ABSENCE rose ou vert

ABSENCE 1		ABSENCE 1	
Absence du	à h	NOM	Classe
au	à h	Prénom	a été absent(e) depuis le
Motif	à h	rentrera le	à h
L'élève est autorisé(e) à rentrer en classe		Motif	
Le	à h		
Visa Vie Scolaire,		Signature des Parents ou du Responsable	

ABSENCE 1		ABSENCE 1	
Absence du	à h	NOM	Classe
au	à h	Prénom	a été absent(e) depuis le
Motif	à h	rentrera le	à h
L'élève est autorisé(e) à rentrer en classe		Motif	
Le	à h		
Visa Vie Scolaire,		Signature des Parents ou du Responsable légal,	

Les coupons sont systématiquement imprimés en 1 couleur. Autre couleur sur demande et sur devis

Référence : **A1 8P** —> soit 8 pages (de 20 coupons)

Référence : **A1 12P** —> soit 12 pages (de 30 coupons)

Référence : **A1 16P** —> soit 16 pages (de 40 coupons)

Référence : **A1 20P** —> soit 20 pages (de 50 coupons)

ABSENCE 1		ABSENCE 1	
Absence du	à h	NOM	Classe
au	à h	Prénom	a été absent(e) depuis le
Motif	à h	rentrera le	à h
L'élève est autorisé(e) à rentrer en classe		Motif	
Le	à h		
Visa Vie Scolaire,		Signature des Parents ou du Responsable légal,	

ABSENCE 2		ABSENCE 2	
Absence du	à h	NOM	Classe
au	à h	Prénom	a été absent(e) depuis le
Motif	à h	rentrera le	à h
L'élève est autorisé(e) à rentrer en classe		Motif	
Le	à h		
Visa Vie Scolaire,		Signature des Parents ou du Responsable légal,	

ABSENCE 3		ABSENCE 3	
Absence du	à h	NOM	Classe
au	à h	Prénom	a été absent(e) depuis le
Motif	à h	rentrera le	à h
L'élève est autorisé(e) à rentrer en classe		Motif	
Le	à h		
Visa Vie Scolaire,		Signature des Parents ou du Responsable légal,	

ABSENCE 4		ABSENCE 4	
Absence du	à h	NOM	Classe
au	à h	Prénom	a été absent(e) depuis le
Motif	à h	rentrera le	à h
L'élève est autorisé(e) à rentrer en classe		Motif	
Le	à h		
Visa Vie Scolaire,		Signature des Parents ou du Responsable légal,	

ABSENCE 5		ABSENCE 5	
Absence du	à h	NOM	Classe
au	à h	Prénom	a été absent(e) depuis le
Motif	à h	rentrera le	à h
L'élève est autorisé(e) à rentrer en classe		Motif	
Le	à h		
Visa Vie Scolaire,		Signature des Parents ou du Responsable légal,	



SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES

Coupons RETARD bleu

RETARD 1	RETARD 1
Le à h	NOM
Durée du retard	Prénom Classe
Motif	Durée du retard pour le motif suivant :
☐ Admis(e) en classe Visa Vie Scolaire,	☐ Dirigé(e) en permanence Signature des Parents ou du Responsable légal,
	Date Heure de rentrée ☐ Admis(e) en classe ☐ Dirigé(e) en permanence

Les coupons sont systématiquement imprimés en 1 couleur. Autre couleur sur demande et sur devis

Référence : **R3 4P** —→ soit 4 pages (de 10 coupons)

Référence : **R3 8P** —→ soit 8 pages (de 20 coupons)

Référence : **R3 12P** —→ soit 12 pages (de 30 coupons)

	RETARD 1 Le à h Durée du retard Motif ☐ Admis(e) en classe Visa Vie Scolaire, ☐ Dirigé(e) en permanence Signature des Parents ou du Responsable légal,	RETARD 1 NOM Prénom Classe Durée du retard pour le motif suivant : Date Heure de rentrée ☐ Admis(e) en classe ☐ Dirigé(e) en permanence
	RETARD 2 Le à h Durée du retard Motif ☐ Admis(e) en classe Visa Vie Scolaire, ☐ Dirigé(e) en permanence Signature des Parents ou du Responsable légal,	RETARD 2 NOM Prénom Classe Durée du retard pour le motif suivant : Date Heure de rentrée ☐ Admis(e) en classe ☐ Dirigé(e) en permanence
	RETARD 3 Le à h Durée du retard Motif ☐ Admis(e) en classe Visa Vie Scolaire, ☐ Dirigé(e) en permanence Signature des Parents ou du Responsable légal,	RETARD 3 NOM Prénom Classe Durée du retard pour le motif suivant : Date Heure de rentrée ☐ Admis(e) en classe ☐ Dirigé(e) en permanence
	RETARD 4 Le à h Durée du retard Motif ☐ Admis(e) en classe Visa Vie Scolaire, ☐ Dirigé(e) en permanence Signature des Parents ou du Responsable légal,	RETARD 4 NOM Prénom Classe Durée du retard pour le motif suivant : Date Heure de rentrée ☐ Admis(e) en classe ☐ Dirigé(e) en permanence
	RETARD 5 Le à h Durée du retard Motif ☐ Admis(e) en classe Visa Vie Scolaire, ☐ Dirigé(e) en permanence Signature des Parents ou du Responsable légal,	RETARD 5 NOM Prénom Classe Durée du retard pour le motif suivant : Date Heure de rentrée ☐ Admis(e) en classe ☐ Dirigé(e) en permanence



SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES

Coupons RETARD et ABSENCE bleu et rose

RETARD 1

NOM
 Prénom Classe
 Durée du retard pour le motif suivant :

 Date Heure de rentrée
☐ Admis(e) en classe *Signature des Parents ou du Responsable légal,*
☐ Dirigé(e) en permanence



ABSENCE 1

NOM
 Prénom Classe
 a été absent(e) depuis le à h
 rentrera le à h
 Motif

Signature des Parents ou du Responsable légal,

PACK COUPONS ÉCONOMIQUE 20 RETARDS + 20 ABSENCES

Référence : **RA 16P** → 8 pages (de 20 coupons RETARD) +
8 pages (de 20 coupons ABSENCE)

RETARD 1 Le à h Durée du retard Motif ☐ Admis(e) en classe ☐ Dirigé(e) en permanence <i>Visa Vie Scolaire, Signature des Parents ou du Responsable légal,</i>	RETARD 1 NOM Prénom Classe Durée du retard pour le motif suivant : Date Heure de rentrée ☐ Admis(e) en classe <i>Signature des Parents ou du Responsable légal,</i> ☐ Dirigé(e) en permanence	ABSENCE 1 Absence du à h au à h Motif L'élève est autorisé(e) à rentrer en classe Le à h <i>Visa Vie Scolaire, Signature des Parents ou du Responsable légal,</i>	ABSENCE 1 NOM Prénom Classe a été absent(e) depuis le à h rentrera le à h Motif <i>Signature des Parents ou du Responsable légal,</i>
RETARD 2 Le à h Durée du retard Motif ☐ Admis(e) en classe ☐ Dirigé(e) en permanence <i>Visa Vie Scolaire, Signature des Parents ou du Responsable légal,</i>	RETARD 2 NOM Prénom Classe Durée du retard pour le motif suivant : Date Heure de rentrée ☐ Admis(e) en classe <i>Signature des Parents ou du Responsable légal,</i> ☐ Dirigé(e) en permanence	ABSENCE 2 Absence du à h au à h Motif L'élève est autorisé(e) à rentrer en classe Le à h <i>Visa Vie Scolaire, Signature des Parents ou du Responsable légal,</i>	ABSENCE 2 NOM Prénom Classe a été absent(e) depuis le à h rentrera le à h Motif <i>Signature des Parents ou du Responsable légal,</i>
RETARD 3 Le à h Durée du retard Motif ☐ Admis(e) en classe ☐ Dirigé(e) en permanence <i>Visa Vie Scolaire, Signature des Parents ou du Responsable légal,</i>	RETARD 3 NOM Prénom Classe Durée du retard pour le motif suivant : Date Heure de rentrée ☐ Admis(e) en classe <i>Signature des Parents ou du Responsable légal,</i> ☐ Dirigé(e) en permanence	ABSENCE 3 Absence du à h au à h Motif L'élève est autorisé(e) à rentrer en classe Le à h <i>Visa Vie Scolaire, Signature des Parents ou du Responsable légal,</i>	ABSENCE 3 NOM Prénom Classe a été absent(e) depuis le à h rentrera le à h Motif <i>Signature des Parents ou du Responsable légal,</i>
RETARD 4 Le à h Durée du retard Motif ☐ Admis(e) en classe ☐ Dirigé(e) en permanence <i>Visa Vie Scolaire, Signature des Parents ou du Responsable légal,</i>	RETARD 4 NOM Prénom Classe Durée du retard pour le motif suivant : Date Heure de rentrée ☐ Admis(e) en classe <i>Signature des Parents ou du Responsable légal,</i> ☐ Dirigé(e) en permanence	ABSENCE 4 Absence du à h au à h Motif L'élève est autorisé(e) à rentrer en classe Le à h <i>Visa Vie Scolaire, Signature des Parents ou du Responsable légal,</i>	ABSENCE 4 NOM Prénom Classe a été absent(e) depuis le à h rentrera le à h Motif <i>Signature des Parents ou du Responsable légal,</i>
RETARD 5 Le à h Durée du retard Motif ☐ Admis(e) en classe ☐ Dirigé(e) en permanence <i>Visa Vie Scolaire, Signature des Parents ou du Responsable légal,</i>	RETARD 5 NOM Prénom Classe Durée du retard pour le motif suivant : Date Heure de rentrée ☐ Admis(e) en classe <i>Signature des Parents ou du Responsable légal,</i> ☐ Dirigé(e) en permanence	ABSENCE 5 Absence du à h au à h Motif L'élève est autorisé(e) à rentrer en classe Le à h <i>Visa Vie Scolaire, Signature des Parents ou du Responsable légal,</i>	ABSENCE 5 NOM Prénom Classe a été absent(e) depuis le à h rentrera le à h Motif <i>Signature des Parents ou du Responsable légal,</i>



SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES

Coupons INFIRMERIE vert

INFIRMERIE 1	INFIRMERIE 1
Le à h	NOM
Accompagné(e)	Prénom Classe
.....	Date à h
☐ Reprend la classe à h	Accompagné(e) par :
Visa Vie Scolaire, Visa des Parents ou du Responsable légal,	☐ Quitte l'infirmier à h Visa Infirmier,
	☐ Remis(e) à la famille
	☐ Hospitalisé(e)

Les coupons sont systématiquement imprimés en 1 couleur. Autre couleur sur demande et sur devis

Référence : **INF 4P** —> soit 4 pages (de 10 coupons)

Référence : **INF 8P** —> soit 8 pages (de 20 coupons)

	INFIRMERIE 1 Le à h Accompagné(e) ☐ Reprend la classe à h Visa Vie Scolaire, Visa des Parents ou du Responsable légal,	INFIRMERIE 1 NOM Prénom Classe Date à h Accompagné(e) par : ☐ Quitte l'infirmier à h Visa Infirmier, ☐ Remis(e) à la famille ☐ Hospitalisé(e)
	INFIRMERIE 2 Le à h Accompagné(e) ☐ Reprend la classe à h Visa Vie Scolaire, Visa des Parents ou du Responsable légal,	INFIRMERIE 2 NOM Prénom Classe Date à h Accompagné(e) par : ☐ Quitte l'infirmier à h Visa Infirmier, ☐ Remis(e) à la famille ☐ Hospitalisé(e)
	INFIRMERIE 3 Le à h Accompagné(e) ☐ Reprend la classe à h Visa Vie Scolaire, Visa des Parents ou du Responsable légal,	INFIRMERIE 3 NOM Prénom Classe Date à h Accompagné(e) par : ☐ Quitte l'infirmier à h Visa Infirmier, ☐ Remis(e) à la famille ☐ Hospitalisé(e)
	INFIRMERIE 4 Le à h Accompagné(e) ☐ Reprend la classe à h Visa Vie Scolaire, Visa des Parents ou du Responsable légal,	INFIRMERIE 4 NOM Prénom Classe Date à h Accompagné(e) par : ☐ Quitte l'infirmier à h Visa Infirmier, ☐ Remis(e) à la famille ☐ Hospitalisé(e)
	INFIRMERIE 5 Le à h Accompagné(e) ☐ Reprend la classe à h Visa Vie Scolaire, Visa des Parents ou du Responsable légal,	INFIRMERIE 5 NOM Prénom Classe Date à h Accompagné(e) par : ☐ Quitte l'infirmier à h Visa Infirmier, ☐ Remis(e) à la famille ☐ Hospitalisé(e)



SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES

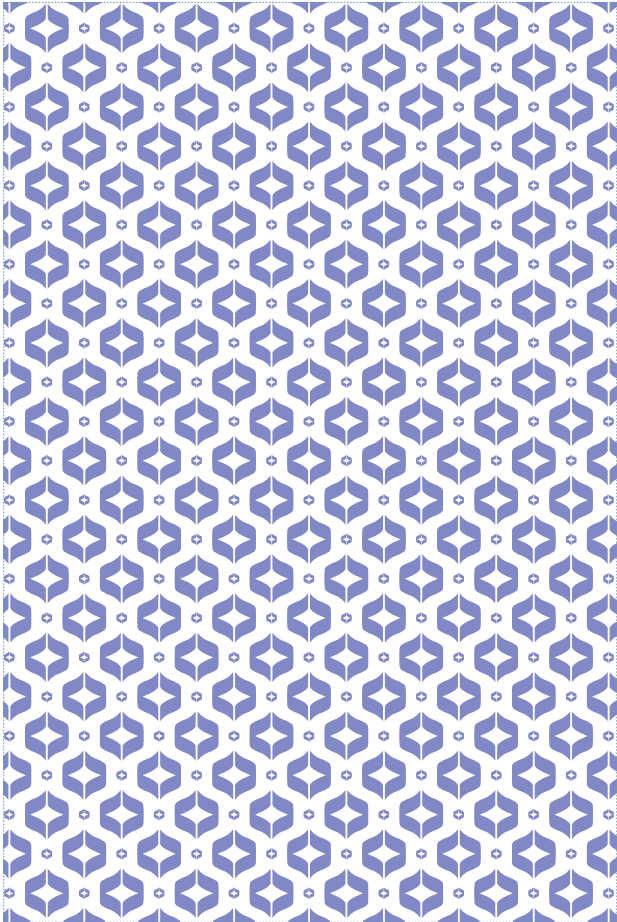
Coupons INAPTITUDE EPS blanc

INAPTITUDE D'E.P.S. 1	INAPTITUDE D'E.P.S. 1
☐ INAPTITUDE PARTIELLE ☐ INAPTITUDE TOTALE Du au inclus Motif ☐ Reste en cours d'E.P.S. ☐ Envoyé(e) en permanence Certificat médical : ☐ OUI ☐ NON Visa Vie Scolaire, Le professeur d'E.P.S.,	☐ INAPTITUDE PARTIELLE ☐ INAPTITUDE TOTALE NOM Prénom Classe Du au inclus Motif ☐ Reste en cours d'E.P.S. ☐ Envoyé(e) en permanence Certificat médical joint : ☐ OUI ☐ NON Signature des Parents ou du Responsable légal,

Les coupons sont systématiquement imprimés en 1 couleur. Autre couleur sur demande et sur devis

Référence : **EPS2 4P** —→ soit 4 pages (de 10 coupons)

Référence : **EPS2 8P** —→ soit 8 pages (de 20 coupons)



INAPTITUDE D'E.P.S. 1 ☐ INAPTITUDE PARTIELLE ☐ INAPTITUDE TOTALE Du au inclus Motif ☐ Reste en cours d'E.P.S. ☐ Envoyé(e) en permanence Certificat médical : ☐ OUI ☐ NON Visa Vie Scolaire, Le professeur d'E.P.S.,	INAPTITUDE D'E.P.S. 1 ☐ INAPTITUDE PARTIELLE ☐ INAPTITUDE TOTALE NOM Prénom Classe Du au inclus Motif ☐ Reste en cours d'E.P.S. ☐ Envoyé(e) en permanence Certificat médical joint : ☐ OUI ☐ NON Signature des Parents ou du Responsable légal,
INAPTITUDE D'E.P.S. 2 ☐ INAPTITUDE PARTIELLE ☐ INAPTITUDE TOTALE Du au inclus Motif ☐ Reste en cours d'E.P.S. ☐ Envoyé(e) en permanence Certificat médical : ☐ OUI ☐ NON Visa Vie Scolaire, Le professeur d'E.P.S.,	INAPTITUDE D'E.P.S. 2 ☐ INAPTITUDE PARTIELLE ☐ INAPTITUDE TOTALE NOM Prénom Classe Du au inclus Motif ☐ Reste en cours d'E.P.S. ☐ Envoyé(e) en permanence Certificat médical joint : ☐ OUI ☐ NON Signature des Parents ou du Responsable légal,
INAPTITUDE D'E.P.S. 3 ☐ INAPTITUDE PARTIELLE ☐ INAPTITUDE TOTALE Du au inclus Motif ☐ Reste en cours d'E.P.S. ☐ Envoyé(e) en permanence Certificat médical : ☐ OUI ☐ NON Visa Vie Scolaire, Le professeur d'E.P.S.,	INAPTITUDE D'E.P.S. 3 ☐ INAPTITUDE PARTIELLE ☐ INAPTITUDE TOTALE NOM Prénom Classe Du au inclus Motif ☐ Reste en cours d'E.P.S. ☐ Envoyé(e) en permanence Certificat médical joint : ☐ OUI ☐ NON Signature des Parents ou du Responsable légal,
INAPTITUDE D'E.P.S. 4 ☐ INAPTITUDE PARTIELLE ☐ INAPTITUDE TOTALE Du au inclus Motif ☐ Reste en cours d'E.P.S. ☐ Envoyé(e) en permanence Certificat médical : ☐ OUI ☐ NON Visa Vie Scolaire, Le professeur d'E.P.S.,	INAPTITUDE D'E.P.S. 4 ☐ INAPTITUDE PARTIELLE ☐ INAPTITUDE TOTALE NOM Prénom Classe Du au inclus Motif ☐ Reste en cours d'E.P.S. ☐ Envoyé(e) en permanence Certificat médical joint : ☐ OUI ☐ NON Signature des Parents ou du Responsable légal,
INAPTITUDE D'E.P.S. 5 ☐ INAPTITUDE PARTIELLE ☐ INAPTITUDE TOTALE Du au inclus Motif ☐ Reste en cours d'E.P.S. ☐ Envoyé(e) en permanence Certificat médical : ☐ OUI ☐ NON Visa Vie Scolaire, Le professeur d'E.P.S.,	INAPTITUDE D'E.P.S. 5 ☐ INAPTITUDE PARTIELLE ☐ INAPTITUDE TOTALE NOM Prénom Classe Du au inclus Motif ☐ Reste en cours d'E.P.S. ☐ Envoyé(e) en permanence Certificat médical joint : ☐ OUI ☐ NON Signature des Parents ou du Responsable légal,



SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES

Coupons DISPENSE DE DEMI-PENSION orange

DISPENSE DE DEMI-PENSION 1	DISPENSE DE DEMI-PENSION 1
Le	NOM
De h à h	Prénom Classe
Motif	ne déjeunera pas le
.....	Motif
Visa Vie Scolaire,	Sortira à h Signature des parents ou du Responsable légal,
	Rentrera à h sous mon entière responsabilité

Les coupons sont systématiquement imprimés en 1 couleur. Autre couleur sur demande et sur devis

Référence : **DP1 4P** —> soit 4 pages (de 10 coupons)

Référence : **DP1 8P** —> soit 8 pages (de 20 coupons)

Référence : **DP1 12P** —> soit 12 pages (de 30 coupons)

	DISPENSE DE DEMI-PENSION 1 Le De h à h Motif Visa Vie Scolaire,	DISPENSE DE DEMI-PENSION 1 NOM Prénom Classe ne déjeunera pas le Motif Sortira à h Signature des parents ou du Responsable légal, Rentrera à h sous mon entière responsabilité
	DISPENSE DE DEMI-PENSION 2 Le De h à h Motif Visa Vie Scolaire,	DISPENSE DE DEMI-PENSION 2 NOM Prénom Classe ne déjeunera pas le Motif Sortira à h Signature des parents ou du Responsable légal, Rentrera à h sous mon entière responsabilité
	DISPENSE DE DEMI-PENSION 3 Le De h à h Motif Visa Vie Scolaire,	DISPENSE DE DEMI-PENSION 3 NOM Prénom Classe ne déjeunera pas le Motif Sortira à h Signature des parents ou du Responsable légal, Rentrera à h sous mon entière responsabilité
	DISPENSE DE DEMI-PENSION 4 Le De h à h Motif Visa Vie Scolaire,	DISPENSE DE DEMI-PENSION 4 NOM Prénom Classe ne déjeunera pas le Motif Sortira à h Signature des parents ou du Responsable légal, Rentrera à h sous mon entière responsabilité
	DISPENSE DE DEMI-PENSION 5 Le De h à h Motif Visa Vie Scolaire,	DISPENSE DE DEMI-PENSION 5 NOM Prénom Classe ne déjeunera pas le Motif Sortira à h Signature des parents ou du Responsable légal, Rentrera à h sous mon entière responsabilité



SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES

Coupons RETENUE violet

RETENUE 1	RETENUE 1
Retenu(e) le de h à h	NOM Prénom Classe
Lieu	sera retenu(e) le de h à h
Motif	Lieu
Donnée par M	Retenue donnée par M le
le	Motif
Signature des Parents ou du Responsable légal,	Travail à faire Signature du Professeur, Visa Vie Scolaire,

Les coupons sont systématiquement imprimés en 1 couleur. Autre couleur sur demande et sur devis

Référence : **RE1 4P** —→ soit 4 pages (de 10 coupons)

Référence : **RE1 8P** —→ soit 8 pages (de 20 coupons)

	RETENUE 1 Retenu(e) le de h à h Lieu Motif Donnée par M le Signature des Parents ou du Responsable légal,	RETENUE 1 NOM Prénom Classe sera retenu(e) le de h à h Lieu Retenue donnée par M le Motif Travail à faire Signature du Professeur, Visa Vie Scolaire,
	RETENUE 2 Retenu(e) le de h à h Lieu Motif Donnée par M le Signature des Parents ou du Responsable légal,	RETENUE 2 NOM Prénom Classe sera retenu(e) le de h à h Lieu Retenue donnée par M le Motif Travail à faire Signature du Professeur, Visa Vie Scolaire,
	RETENUE 3 Retenu(e) le de h à h Lieu Motif Donnée par M le Signature des Parents ou du Responsable légal,	RETENUE 3 NOM Prénom Classe sera retenu(e) le de h à h Lieu Retenue donnée par M le Motif Travail à faire Signature du Professeur, Visa Vie Scolaire,
	RETENUE 4 Retenu(e) le de h à h Lieu Motif Donnée par M le Signature des Parents ou du Responsable légal,	RETENUE 4 NOM Prénom Classe sera retenu(e) le de h à h Lieu Retenue donnée par M le Motif Travail à faire Signature du Professeur, Visa Vie Scolaire,
	RETENUE 5 Retenu(e) le de h à h Lieu Motif Donnée par M le Signature des Parents ou du Responsable légal,	RETENUE 5 NOM Prénom Classe sera retenu(e) le de h à h Lieu Retenue donnée par M le Motif Travail à faire Signature du Professeur, Visa Vie Scolaire,



SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES

Coupons EXCLUSION DE COURS turquoise

EXCLUSION DE COURS 1	EXCLUSION DE COURS 1
Date à h	Date à h
Exclu(e) du cours de	NOM
par M	Prénom Classe
Motif	a été exclu(e) du cours de
Travail à faire	par M pour le motif suivant :
Visa Vie Scolaire, Signature des Parents ou du Responsable légal,	Travail à faire
	Le professeur,

Les coupons sont systématiquement imprimés en 1 couleur. Autre couleur sur demande et sur devis

Référence : **EX1 4P** —→ soit 4 pages (de 10 coupons)

	EXCLUSION DE COURS 1 Date à h Exclu(e) du cours de par M Motif Travail à faire Visa Vie Scolaire, Signature des Parents ou du Responsable légal,	EXCLUSION DE COURS 1 Date à h NOM Prénom Classe a été exclu(e) du cours de par M pour le motif suivant : Travail à faire Le professeur,
	EXCLUSION DE COURS 2 Date à h Exclu(e) du cours de par M Motif Travail à faire Visa Vie Scolaire, Signature des Parents ou du Responsable légal,	EXCLUSION DE COURS 2 Date à h NOM Prénom Classe a été exclu(e) du cours de par M pour le motif suivant : Travail à faire Le professeur,
	EXCLUSION DE COURS 3 Date à h Exclu(e) du cours de par M Motif Travail à faire Visa Vie Scolaire, Signature des Parents ou du Responsable légal,	EXCLUSION DE COURS 3 Date à h NOM Prénom Classe a été exclu(e) du cours de par M pour le motif suivant : Travail à faire Le professeur,
	EXCLUSION DE COURS 4 Date à h Exclu(e) du cours de par M Motif Travail à faire Visa Vie Scolaire, Signature des Parents ou du Responsable légal,	EXCLUSION DE COURS 4 Date à h NOM Prénom Classe a été exclu(e) du cours de par M pour le motif suivant : Travail à faire Le professeur,
	EXCLUSION DE COURS 5 Date à h Exclu(e) du cours de par M Motif Travail à faire Visa Vie Scolaire, Signature des Parents ou du Responsable légal,	EXCLUSION DE COURS 5 Date à h NOM Prénom Classe a été exclu(e) du cours de par M pour le motif suivant : Travail à faire Le professeur,



SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES

Coupons SORTIE EXCEPTIONNELLE gris

SORTIE EXCEPTIONNELLE 1	SORTIE EXCEPTIONNELLE 1
Demandée pour le	J'autorise l'élève
de à	Classe à quitter l'Établissement
Autorisation ☐ Accordée	le à h
☐ Refusée	ou de h à h
Motif	Motif
Visa Vie Scolaire,	Signature des Parents ou du Responsable légal,

Les coupons sont systématiquement imprimés en 1 couleur. Autre couleur sur demande et sur devis

Référence : **S1 4P**

→ soit 4 pages (de 10 coupons)

Référence : **S1 8P**

→ soit 8 pages (de 20 coupons)

	SORTIE EXCEPTIONNELLE 1 Demandée pour le de à Autorisation ☐ Accordée ☐ Refusée Motif Visa Vie Scolaire,	SORTIE EXCEPTIONNELLE 1 J'autorise l'élève Classe à quitter l'Établissement le à h ou de h à h Motif Signature des Parents ou du Responsable légal,
	SORTIE EXCEPTIONNELLE 2 Demandée pour le de à Autorisation ☐ Accordée ☐ Refusée Motif Visa Vie Scolaire,	SORTIE EXCEPTIONNELLE 2 J'autorise l'élève Classe à quitter l'Établissement le à h ou de h à h Motif Signature des Parents ou du Responsable légal,
	SORTIE EXCEPTIONNELLE 3 Demandée pour le de à Autorisation ☐ Accordée ☐ Refusée Motif Visa Vie Scolaire,	SORTIE EXCEPTIONNELLE 3 J'autorise l'élève Classe à quitter l'Établissement le à h ou de h à h Motif Signature des Parents ou du Responsable légal,
	SORTIE EXCEPTIONNELLE 4 Demandée pour le de à Autorisation ☐ Accordée ☐ Refusée Motif Visa Vie Scolaire,	SORTIE EXCEPTIONNELLE 4 J'autorise l'élève Classe à quitter l'Établissement le à h ou de h à h Motif Signature des Parents ou du Responsable légal,
	SORTIE EXCEPTIONNELLE 5 Demandée pour le de à Autorisation ☐ Accordée ☐ Refusée Motif Visa Vie Scolaire,	SORTIE EXCEPTIONNELLE 5 J'autorise l'élève Classe à quitter l'Établissement le à h ou de h à h Motif Signature des Parents ou du Responsable légal,



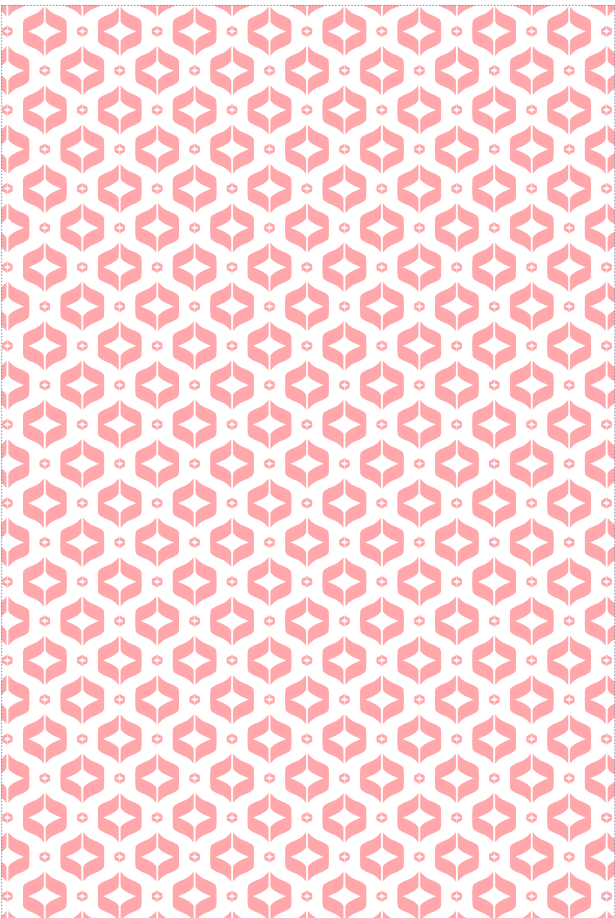
SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES

Coupons OBSERVATION rouge

OBSERVATION 1	OBSERVATION : ☐ DISCIPLINE ☐ TRAVAIL 1
☐ DISCIPLINE ☐ TRAVAIL Donnée par Motif Date :/...../..... Signature Représentant(s) légal(aux),	Donnée à Classe Par M Fonction Motif Date :/...../..... Signature,

Les coupons sont systématiquement imprimés en 1 couleur. Autre couleur sur demande et sur devis

Référence : **OBS 4P** → soit 4 pages (de 10 coupons)

	OBSERVATION 1 ☐ DISCIPLINE ☐ TRAVAIL Donnée par Motif Date :/...../..... Signature Représentant(s) légal(aux),	OBSERVATION : ☐ DISCIPLINE ☐ TRAVAIL 1 Donnée à Classe Par M Fonction Motif Date :/...../..... Signature,
	OBSERVATION 2 ☐ DISCIPLINE ☐ TRAVAIL Donnée par Motif Date :/...../..... Signature Représentant(s) légal(aux),	OBSERVATION : ☐ DISCIPLINE ☐ TRAVAIL 2 Donnée à Classe Par M Fonction Motif Date :/...../..... Signature,
	OBSERVATION 3 ☐ DISCIPLINE ☐ TRAVAIL Donnée par Motif Date :/...../..... Signature Représentant(s) légal(aux),	OBSERVATION : ☐ DISCIPLINE ☐ TRAVAIL 3 Donnée à Classe Par M Fonction Motif Date :/...../..... Signature,
	OBSERVATION 4 ☐ DISCIPLINE ☐ TRAVAIL Donnée par Motif Date :/...../..... Signature Représentant(s) légal(aux),	OBSERVATION : ☐ DISCIPLINE ☐ TRAVAIL 4 Donnée à Classe Par M Fonction Motif Date :/...../..... Signature,
	OBSERVATION 5 ☐ DISCIPLINE ☐ TRAVAIL Donnée par Motif Date :/...../..... Signature Représentant(s) légal(aux),	OBSERVATION : ☐ DISCIPLINE ☐ TRAVAIL 5 Donnée à Classe Par M Fonction Motif Date :/...../..... Signature,



SOLUTIONS D'ÉDITIONS SCOLAIRES

ABSENCE 1 Absence du à h au à h Motif L'élève est autorisé(e) à rentrer en classe Le à h Visa Vie Scolaire,	ABSENCE 1 NOM Prénom Classe a été absent(e) depuis le à h rentrera le à h Motif Signature des Parents ou du Responsable légal,
---	--

RETARD 1 Le à h Durée du retard Motif ☐ Admis(e) en classe ☐ Dirigé(e) en permanence Visa Vie Scolaire, Signature des Parents ou du Responsable légal,	RETARD 1 NOM Prénom Classe Durée du retard pour le motif suivant : Date Heure de rentrée ☐ Admis(e) en classe Signature des Parents ou du Responsable légal, ☐ Dirigé(e) en permanence
---	---

INFIRMERIE 1 Le à h Accompagné(e) ☐ Reprend la classe à h Visa Vie Scolaire, Visa des Parents ou du Responsable légal,	INFIRMERIE 1 NOM Prénom Classe Date à h Accompagné(e) par : ☐ Quitte l'infirmerie à h Visa Infirmerie, ☐ Remis(e) à la famille ☐ Hospitalisé(e)
--	--

INAPTITUDE D'E.P.S. 1 ☐ INAPTITUDE PARTIELLE ☐ INAPTITUDE TOTALE Du au inclus Motif ☐ Reste en cours d'E.P.S. ☐ Envoyé(e) en permanence Certificat médical : ☐ OUI ☐ NON Visa Vie Scolaire, Le professeur d'E.P.S.,	INAPTITUDE D'E.P.S. 1 ☐ INAPTITUDE PARTIELLE ☐ INAPTITUDE TOTALE NOM Prénom Classe Du au inclus Motif ☐ Reste en cours d'E.P.S. ☐ Envoyé(e) en permanence Certificat médical joint : ☐ OUI ☐ NON Signature des Parents ou du Responsable légal,
---	--

DISPENSE DE DEMI-PENSION 1 Le De h à h Motif Visa Vie Scolaire,	DISPENSE DE DEMI-PENSION 1 NOM Prénom Classe ne déjeunera pas le Motif Sortira à h Signature des parents ou du Responsable légal, Rentrera à h sous mon entière responsabilité
---	--

RETENUE 1 Retenu(e) le de h à h Lieu Motif Donnée par M le Signature des Parents ou du Responsable légal,	RETENUE 1 NOM Prénom Classe sera retenu(e) le de h à h Lieu Retenue donnée par M le Motif Travail à faire Signature du Professeur Visa Vie Scolaire,
--	---

EXCLUSION DE COURS 1 Date à h Exclu(e) du cours de par M Motif Travail à faire Visa Vie Scolaire, Signature des Parents ou du Responsable légal,	EXCLUSION DE COURS 1 Date à h NOM Prénom Classe a été exclu(e) du cours de par M pour le motif suivant : Travail à faire Le professeur,
---	--

SORTIE EXCEPTIONNELLE 1 Demandée pour le de à Autorisation ☐ Accordée ☐ Refusée Motif Visa Vie Scolaire,	SORTIE EXCEPTIONNELLE 1 J'autorise l'élève Classe à quitter l'Établissement le à h ou de à h Motif Signature des Parents ou du Responsable légal,
--	---

OBSERVATION 1 ☐ DISCIPLINE ☐ TRAVAIL Donnée par Motif Date :/...../..... Signature Représentant(s) légal(aux),	OBSERVATION : ☐ DISCIPLINE ☐ TRAVAIL 1 Donnée à Classe Par M Fonction Motif Date :/...../..... Signature,
--	---

